

Université de Montréal

Le rôle stratégique des représentations sociales à caractère
paysager dans le mouvement de récupération des rivières à
des fins récréatives

par

François Tremblay

Faculté de l'aménagement

Thèse présentée à la Faculté des études supérieures
En vue de l'obtention du grade de
Philosophae Doctor (Ph.D.)
en aménagement

décembre 2003

copyright, François Tremblay, 2003



NA

9000

U54

2004

v.002

Direction des bibliothèques

AVIS

L'auteur a autorisé l'Université de Montréal à reproduire et diffuser, en totalité ou en partie, par quelque moyen que ce soit et sur quelque support que ce soit, et exclusivement à des fins non lucratives d'enseignement et de recherche, des copies de ce mémoire ou de cette thèse.

L'auteur et les coauteurs le cas échéant conservent la propriété du droit d'auteur et des droits moraux qui protègent ce document. Ni la thèse ou le mémoire, ni des extraits substantiels de ce document, ne doivent être imprimés ou autrement reproduits sans l'autorisation de l'auteur.

Afin de se conformer à la Loi canadienne sur la protection des renseignements personnels, quelques formulaires secondaires, coordonnées ou signatures intégrées au texte ont pu être enlevés de ce document. Bien que cela ait pu affecter la pagination, il n'y a aucun contenu manquant.

NOTICE

The author of this thesis or dissertation has granted a nonexclusive license allowing Université de Montréal to reproduce and publish the document, in part or in whole, and in any format, solely for noncommercial educational and research purposes.

The author and co-authors if applicable retain copyright ownership and moral rights in this document. Neither the whole thesis or dissertation, nor substantial extracts from it, may be printed or otherwise reproduced without the author's permission.

In compliance with the Canadian Privacy Act some supporting forms, contact information or signatures may have been removed from the document. While this may affect the document page count, it does not represent any loss of content from the document.

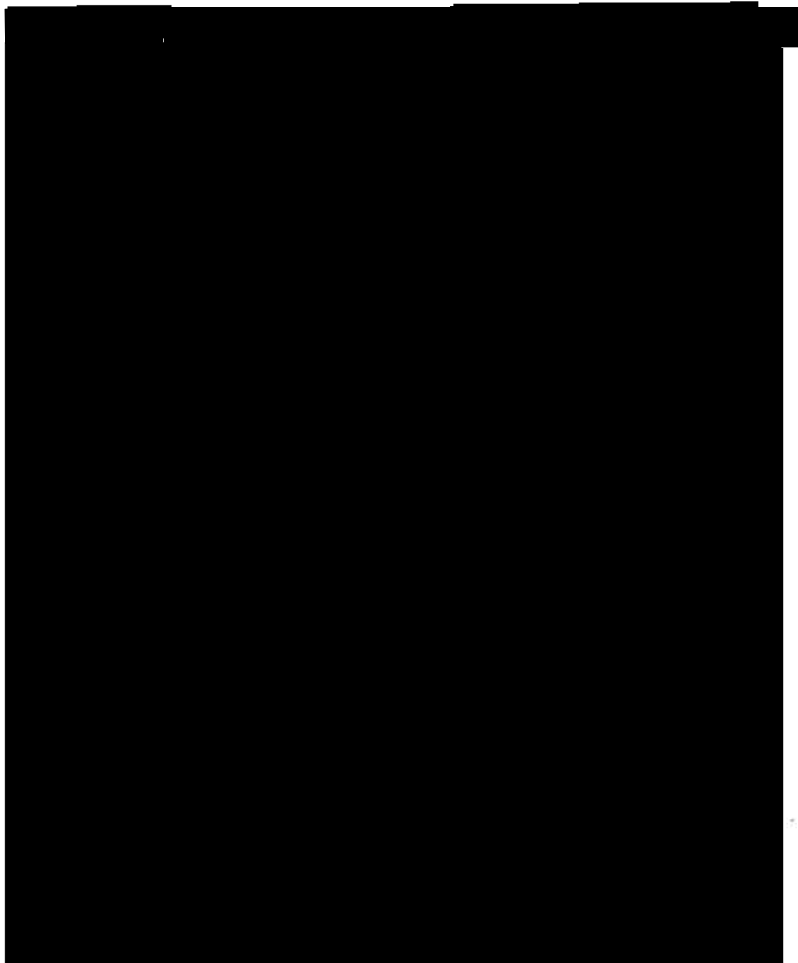
Université de Montréal
Faculté des études supérieures

Cette thèse intitulée:

Le rôle des représentations sociales à caractère paysager dans le
mouvement de récupération des rivières à des fins récréatives

présentée par :

François Tremblay



Résumé

Historiquement, les rivières du Québec ont joué des rôles très importants dans l'organisation socio-culturelle et politique du territoire, dans le processus de découverte et de colonisation du pays, de même que dans le développement économique. Successivement, la navigation, le commerce, le flottage et la production d'électricité ont représenté l'usage dominant auquel tous les autres usages de la rivière se subordonnaient. Depuis une trentaine d'années, les efforts d'assainissement des eaux usées, le développement de nombreux accès publics aux cours d'eau, ainsi que l'abandon des pratiques polluantes comme le flottage du bois ont favorisé le déploiement de l'usage récréatif sur de nombreuses rivières. Dans les faits, l'usage récréatif s'accommode difficilement de la prépondérance de la production d'électricité. Il en résulte des conflits d'usages de plus en plus nombreux et virulents. Les revendications des usagers récréatifs sont prises en compte par les acteurs impliqués dans le développement de projets hydroélectriques. Toutefois, cette prise en compte n'arrive pas à répondre de manière satisfaisante aux attentes des usagers récréatifs en raison de l'opposition fondamentale et radicale des logiques et des rationalités animant respectivement les usagers récréatifs et les tenants de la production hydroélectrique.

Une telle opposition radicale entre deux groupes d'acteurs introduit la question des stratégies mises de l'avant par un groupe pour en arriver à infléchir les pratiques de l'autre groupe. L'élaboration de ces stratégies dépend de la capacité, pour les acteurs, à mettre en jeu des représentations sociales qui forcent les autres acteurs à sortir de leur propre rationalité.

Dans le cas du conflit entre le récréotourisme d'eau vive et les projets de petits barrages hydroélectriques privés sur la rivière Gatineau, les processus de recontextualisation par lesquels les usagers récréatifs en sont arrivés à infléchir et même à freiner momentanément les projets hydroélectriques reposent sur les représentations sociales à caractère paysager. En effet, les représentations sociales mettant l'accent sur les dimensions esthétiques, emblématiques et identitaires de la rivière Gatineau et de ses caractéristiques naturelles introduisent de nombreux paradoxes dans le conflit entre récréotourisme et hydroélectricité. Ces paradoxes remettent en question les manières traditionnelles d'envisager a) l'espace sur lequel interviennent les acteurs, b) la temporalité dans laquelle ils s'inscrivent, de même que c) le référentiel social qui justifie leurs interventions. Par ailleurs, ces trois processus de recontextualisation (spatiales, temporelles et sociales) proposent de nouvelles façons d'intervenir sur la rivière. Ces propositions reposent sur une vision du monde cohérente s'opérationnalisant en un projet de société à l'échelle locale, le projet de paysage d'une Gatineau naturelle.

La démarche de recherche développée pour la thèse permet de comprendre la richesse et la profondeur du phénomène qu'est la radicalisation des acteurs. Au-delà du syndrome NIMBY, les oppositions radicales entre différents acteurs révèlent souvent des visions du monde fort complexes, cohérentes, légitimes et opérationnelles. La compréhension des motivations, des aspirations et des projets qui sont sous-jacents à la radicalisation des acteurs permet d'envisager cette radicalisation dans une perspective constructive pour l'ensemble des acteurs impliqués dans l'aménagement du territoire.

Mots-clés : Rivière; Gatineau; Gestion des usages; Usage de l'eau; Usage récréatif; Représentation sociale; Paysage; Activité d'eau vive; Analyse structurale; Québec.

Abstract

Historically, the rivers of Quebec have played outstanding parts in the territory cultural and political establishment, in the homeland discovery and colonization processes, and also in its economic development. One after another, transportation, trade, log driving and hydroelectricity production have been the dominant usage on these watercourses, and any other users had to give in. For the last thirty years, the wastewater cleaning efforts, the watercourse public access development as well as the withdrawal on some pollution producing practices like log driving, have given rise to a new recreational usage on many of these watercourses. In reality, this recreational usage barely put up with the magnitude of the hydro electricity production. This results in conflicts with increasing rate and intensity. The recreational users' demands are taken in consideration by the hydro electricity projects participants. However this consideration doesn't seem to satisfy the recreational users' expectations due to fundamental opposed viewpoints and principles which are being promoted by each group.

Such radical divergence between these two groups introduces the notion of strategy being promoted by one group to be able to pressure the other group's practices. These strategies development depends on the participants' ability to force social issues upon the others pressing them to reconsider their own underlying principles.

In the case of the conflict opposing the recreational whitewater industry with the small private hydroelectric projects on the Gatineau River, the recreational users, with the use of recontextualisation (or reframing of information) processes have been able to slow down and even momentarily stop hydro electric projects there. These recontextualisation processes are based on landscape related social representations which emphasize the aesthetic, emblematic and identity dimensions of the Gatineau River. These social

representations introduce several paradoxes in the conflict between the recreational whitewater and hydroelectricity industries. These paradoxes force a reassessment on the traditional ways of dealing with a) the area where the participants have an effect on b) the temporal aspects of the issues, as well as c) the social reference rationalizing their actions. In addition, these three recontextualisations, (spatial, temporal and social) put forward new ways about how to intervene on the river. These proposals, while relying on a coherent outlook on the world, are carried out into a local scale society building project, the landscape of a natural Gatineau river project.

The research course of action developed for this thesis allows understanding the richness and intensity of the participants' radicalism experience. Beyond the typical "not in my backyard" reaction, the extreme oppositions between different participants quite often reveal some consistent, multifaceted, rightful and operational outlooks on the world. To understand ambitions, motivations and the projects, underlying the extremism of the participants, allow considering this radicalism from a viewpoint that is constructive for the participants as a whole, involved in territory planning.

Key-words : River; Gatineau; Multiple Purpose Management, Multiple Use; Recreational Use; Social Representation; Landscape; Whitewater Sports; Structural Discourse Analysis; Quebec.

<i>Liste des schémas, cartes et illustrations</i>	5
<i>Liste des sigles et des abréviations</i>	6
<i>Dédicace</i>	7
<i>Remerciements</i>	8
<i>Avant-propos</i>	9
Chapitre 1 <i>Problématique de recherche : Les usages récréatifs dans la gestion des cours d'eau, implications pour les logiques des autres usages et émergence de conflits turbulents</i>	12
Section 1.1 Problématique générale de la gestion de l'eau : d'un problème d'efficience à un problème d'équité	12
1.1.1 Statuts de l'eau et multiplicité d'usagers	14
1.1.2 Principaux concepts pour une gestion de l'eau : limites des concepts traditionnels et ré-émergence de l'équité comme enjeu de cette gestion	15
Section 1.2 Problématique spécifique à la conciliation des usages des cours d'eau : d'une approche économique à une approche sociale	18
1.2.1 Conciliation des usages dans une perspective de gestion intégrée des ressources	20
1.2.2 Conciliation des usages dans une perspective de gestion d'un patrimoine commun	22
Section 1.3 Contexte québécois : la rivière en tant que « stock de ressources » confrontée à la ré-émergence de la rivière comme « milieu de vie »	24
1.3.1 Régime québécois de gestion des usages des cours d'eau	24
1.3.2 Mouvement de récupération des rivières à des fins récréatives	29
Section 1.4 Question de recherche	31
Chapitre 2 <i>Cadres théorique et méthodologique pour l'étude des logiques à l'œuvre derrière les actions d'aménagement</i>	32
Section 2.1 Problèmes auxquels font face les différentes pratiques de l'aménagement	34
2.1.1 Problématique découlant du pluralisme	36
2.1.2 Problématique découlant du localisme identitaire.....	38
Section 2.2 Énoncé des objets étudiés	41
Section 2.3 Cadres théoriques existants permettant de rendre compte du caractère dynamique et constructiviste des logiques d'aménagement	42
Section 2.4 Cadre conceptuel pour analyser la filière des usages récréotouristiques et pour comprendre la portée des représentations sociales dans l'émergence, l'évolution et le déploiement de cette filière	45
2.4.1 Hypothèse de la recherche	46
2.4.2 Constitution du cadre conceptuel pour tester l'hypothèse : structure du cadre et principaux concepts	46

Section 2.5	Opérationnalisation du cadre conceptuel	51
2.5.1	Lecture synchronique : les représentations paysagères au sein de la filière de gestion et de développement des usages récréotouristiques.....	51
2.5.2	Lecture diachronique : analyse stratégique du rôle des représentations paysagères dans la confrontation de la filière récréotouristique avec la filière de la petite hydroélectricité privée.....	52
Section 2.6	Cadre méthodologique	52
2.6.1	Positionnement méthodologique adéquat pour l'analyse stratégique.....	53
2.6.2	Structure de la stratégie de recherche.....	55
2.6.3	Méthodes et techniques d'enquête et d'analyse.....	56
Chapitre 3	<i>Étude de cas : la polarisation des filières hydroélectrique et récréotouristique dans la Vallée-de-la-Gatineau</i>	65
Section 3.1	Contextes géographique, historique et socio-économique	66
3.1.1	Description physico-spatiale.....	67
3.1.2	Faits historiques, anthropiques et socio-économiques.....	72
Section 3.2	La rivière libérée du flottage : enjeux d'aménagement et de développement de 1996 à aujourd'hui	76
3.2.1	Facteurs conjoncturels qui favorisent la polarisation entre la filière de la petite hydroélectricité privée et la filière récréotouristique.....	77
3.2.2	Énoncé de la problématique et des enjeux soulevés.....	79
Section 3.3	Filière hydroélectrique : caractéristiques des projets et stratégies de légitimation	80
3.3.1	Acteurs.....	80
3.3.2	Cadre politico-réglementaire.....	81
3.3.3	Stratégie de déploiement de la filière des petites centrales.....	82
3.3.4	Projets de petites centrales ayant fait l'objet de démarches concrètes au cours des cinq dernières années.....	82
Section 3.4	Filière récréotouristique : caractéristiques des projets et stratégies de légitimation	84
3.4.1	Acteurs.....	85
3.4.2	Cadre politico-réglementaire.....	88
3.4.3	Visions du développement récréotouristique.....	89
Chapitre 4	<i>Représentations sociales à caractère paysager et constitution d'une filière récréotouristique autonome : la mise en valeur de l'eau vive dans la Vallée-de-la-Gatineau</i>	90
Section 4.1	Représentations sociales à caractère paysager et projet de mise en valeur de l'eau vive dans la Vallée-de-la-Gatineau	91
4.1.1	La Gatineau, une rivière présentant plusieurs avantages comparatifs.....	91
4.1.2	Le rapport particulier entre les usagers et la rivière Gatineau : Une rivière qui permet un rapport intime et agissant avec la nature.....	99
4.1.3	Caractéristiques de la Gatineau considérées comme cruciales pour le devenir de la rivière.....	102

Section 4.2	Intentionnalité.....	105
4.2.1	Une rivière destinée à la protection de caractéristiques naturelles valorisées.....	105
4.2.2	L'intention de protection : une rivière à s'approprier.....	109
4.2.3	La préservation par l'appropriation : pour un développement touristique en équilibre.....	113
Section 4.3	Balises d'un projet cohérent : pertinence, spécification de la structure normative, système de valorisations sous-jacent.....	116
4.3.1	La justification du récréotourisme.....	117
4.3.2	Balise encadrant le déploiement du récréotourisme d'eau vive.....	121
4.3.3	Système de valorisation des caractéristiques de la rivière sur lequel on peut s'appuyer pour mettre en œuvre le projet d'eau vive.....	128
Section 4.4	Vers une opérationnalisation du projet : défis rencontrés face aux autres filières, exigences stratégiques et incidences sur les autres logiques d'actions aménagistes.....	136
4.4.1	Défis rencontrés par le projet d'eau vive.....	139
4.4.2	Modulations du projet d'eau vive aux exigences stratégiques.....	140
4.4.3	Incidences sur les logiques d'actions aménagistes.....	146
Section 4.5	Vers un déploiement stratégique du projet opérationnel d'eau vive.....	148
4.5.1	Ambiguïtés et paradoxes soulevés par le projet d'eau vive.....	150
4.5.2	Recontextualisations générées par les paradoxes.....	152
4.5.3	Représentations paysagères et recontextualisation.....	153
Chapitre 5	<i>Portée stratégique des représentations sociales à caractère paysager dans le déploiement du projet d'eau vive dans la Vallée-de-la-Gatineau (1997-2003)....</i>	154
Section 5.1	Projet adverse : l'implantation de petites centrales hydroélectriques....	155
5.1.1	Les représentations sociales concernant la spatialité, la temporalité et les rapports sociaux telles qu'exprimées par les promoteurs.....	160
5.1.2	Les représentations sociales concernant la spatialité, la temporalité et les rapports sociaux telles qu'exprimées par les opposants aux petites centrales privées.....	161
5.1.3	Représentations sociales concernant la spatialité, la temporalité et les rapports sociaux telles qu'exprimées par la classe politique.....	162
5.1.4	Recontextualisation proposée par la filière en émergence et en opposition aux projets de petites centrales.....	163
Section 5.2	Promotion du projet d'eau vive : la Gatineau naturelle.....	165
5.2.1	Les représentations spatiales, temporelles et sociales des acteurs environnementalistes locaux.....	168
5.2.2	Les représentations spatiales, temporelles et sociales des acteurs extra-locaux.....	169
5.2.3	Les représentations spatiales, temporelles et sociales des acteurs socio-économiques à l'œuvre localement.....	170
5.2.4	Recontextualisation générée par la conciliation des attentes des trois catégories d'acteurs impliqués dans le projet d'une Gatineau naturelle.....	171
Section 5.3	Émergence d'un tiers projet : de la mise en valeur au marketing de la Vallée-de-la-Gatineau.....	173
5.3.1	Les représentations spatiales, temporelles et sociales des acteurs du PDI et du plan de marketing touristique.....	174
5.3.2	Les représentations spatiales, temporelles et sociales des acteurs du projet d'une Gatineau naturelle.....	175
5.3.3	Recontextualisation.....	175

Section 5.4	Portée stratégique du paysage dans le déploiement du projet d'eau vive	178
.....		
Chapitre 6	<i>Rôle des représentations sociales à caractère paysager dans les débats d'aménagement : impacts sur les pratiques et sur la recherche en aménagement</i>	180
Section 6.1	Vers une meilleure compréhension des attitudes conflictuelles dans les pratiques d'aménagement : radicalisme pragmatique et rationalité projective	184
6.1.1	Précarité du projet d'eau vive et radicalisation des acteurs	185
6.1.2	Articulation des échelles du projet : émergence d'une rationalité projective.....	186
Section 6.2	Application d'une démarche d'analyse structurale, adaptation de cette démarche aux exigences d'une analyse stratégique et intégration à une recherche participative : potentiels et limites	187
6.2.1	Limites et potentiels d'une recherche participative	187
6.2.2	Analyse structurale et caractérisation des ruptures dans les logiques d'acteurs	189
Sources documentaires.....		191
Bibliographie		191
Articles de presse		200
Annexe 1	<i>Grille d'entretien pour la lecture interprétative des représentations sociales qui structurent le discours des acteurs impliqués dans la protection et la mise en valeur des caractéristiques naturelles de la Gatineau</i>	204
Annexe 2	<i>Matériaux analysés dans le cadre de l'analyse structurale du discours des acteurs impliqués dans la protection et la mise en valeur des caractéristiques naturelles de la Gatineau.....</i>	206

Liste des schémas, cartes et illustrations

Schéma 1	Importance des usages et de leur prise en charge dans l’histoire géopolitique de l’eau au Québec.....	p. 29
Carte 1	Localisation de la Vallée-de-la-Gatineau.....	p.66
Carte 2	Principaux bassins versants de la région.....	p.68
Illustration 1	Marbre en rive sur la Gatineau – île du Corbeau.....	p.71
Illustration 2	Alvar localisé aux abords du rapide du Bonnet-rouge.....	p.72
Illustration 3	Groupe de canoteurs en aval du rapide de la Danse des draveurs...	p.76
Illustration 4	Vestiges du flottage aux abords de la chute des Quatre-pattes.....	p.78
Illustration 5	Pause de canoteurs et de kayakistes durant le Festival d’eau vive..	p.79
Carte 3	Localisation et exemples d’implantation des projets de petites centrales hydroélectriques privées.....	p.84
Illustration 6	Logo et signature graphique du Festival d’eau vive.....	p.85
Illustration 7	Canoteurs et kayakistes sur le cran de roche du rapide Haute-Tension.....	p.86
Tableau 1	Principaux acteurs du projet d’eau vive regroupés par catégorie...	p.87

Liste des sigles et des abréviations

APAHG	Action plein-air Haute-Gatineau
CLD	Centre local de développement de la Vallée-dela-Gatineau
FQCK	Fédération québécoise du canot et du kayak
L'ATINO	L'Agence de traitement de l'information numérique de l'Outaouais
MRC	Municipalité régionale de comté
MRN	Ministère des Ressources naturelles
NIMBY	Not in my back yard
SADC	Société d'aide au développement communautaire Vallée-de-la-Gatineau
SEARG	Société d'exploitation et d'aménagement de la rivière Gatineau

Dédicace

À Jacques Duhoux et Don Karn,

De vrais guides pour ce voyage /
En canot sur la Gatineau.

(sur l'air des *Voyageurs de la Gatineau*)

Remerciements

Je tiens à exprimer mes plus sincères remerciements à Michel Gariépy et Philippe Poullaouec-Gonidec, respectivement directeur et co-directeur de cette thèse. Leur soutien, leurs encouragements, leurs disponibilités et leurs commentaires ont été une source de motivation tout au long des quelques années qu'a durées cette recherche. Je remercie également Jean McNeil, professeur à l'Institut d'urbanisme de l'Université de Montréal, pour ces commentaires toujours constructifs à différents moments de ce projet de recherche doctorale, de l'amont des premiers questionnements jusqu'aux derniers commentaires.

Je tiens également à remercier toutes les personnes qui m'ont permis de vivre activement cette recherche, notamment en partageant de beaux moments le long des superbes rivières de la Vallée-de-la-Gatineau : Valérie Blain, Léo Blain-Tremblay, Jacques Duhoux, Don Karn, Marlène Thonnard, Christopher Thonnard-Karn, Stéphane Vallée et Jacinthe, Élisabeth Shea, David Massé, Christian Guimond, Louise Gagnon, Lucie Tessier, Alain Bonin, Nicolas Morin, Bruno Baillargeon, Matthieu Baillargeon, Sophie Blain, Karl-Éric Martel, Caroline Dugré, Jean-Pierre Béland et tous les autres dont je connais seulement les prénoms.

Merci à tous les membres d'Action Plein-Air Haute-Gatineau, à Tex Lafrance et tous les bénévoles du Festival d'eau vive de la Haute-Gatineau, à Isabelle Gagnon et Bruno Céré du Site de plein-air Bonnet-rouge, à Luc Morin d'Aventure Château Logue, à Alain Éthier d'Extrême Plein-air, à Muguette Céré du journal La Gatineau; à Louis-André Hubert, à Pierre Trudel, à Sophie DeCorwin, à André Beauchemin, à Martin Joly.

Merci à Jacques Tremblay pour la dernière touche et à Isabelle Gaudin qui trouve toujours des solutions pratiques aux aléas de la rédaction.

Merci à Joe Strummer et à Johnny Cash pour l'inspiration dans les moments difficiles.

Enfin, ce travail de recherche a été facilité par le soutien financier des organismes suivants : le Fonds FCAR, la Fondation Desjardins, l'Université de Montréal. Je les en remercie.

« Prenons la Gatineau / Dravons-la jusqu'en bas
Et nos barques sur l'eau / Valent mieux qu'un rabaska »

extrait de *Les draveurs de la Gatineau*, Folklore régional.

Avant-propos

La thèse exposée dans les pages suivantes repose sur une démarche de recherche participative, démarche appliquée à un projet concret de protection et de mise en valeur d'une rivière émanant de la société civile. En cours de processus, les acteurs de ce projet ont réussi, localement, ce que l'opération « Adoptez une rivière » a fait à l'échelle du Québec : infléchir la politique gouvernementale d'octroi des forces hydrauliques à des promoteurs privés. Les acteurs du projet de protection et de mise en valeur de la Gatineau, dans la MRC Vallée-de-la-Gatineau, ont suscité un intérêt certain auprès de la population et des décideurs. Il en a résulté un rapport de force relativement équilibré, au niveau politique local, entre les deux groupes d'acteurs en opposition, à savoir d'une part, les groupes de citoyens mobilisés autour de la protection et de la mise en valeur de la rivière par les activités d'eau vive (canot, kayak, rafting) et d'autre part, les promoteurs privés et leur partenaires locaux impliqués dans plusieurs projets de barrage hydroélectrique d'une puissance allant de 15 à 40 mégawatts sur la même Gatineau. En novembre 2002, le premier ministre Bernard Landry décide de retirer sa politique d'octroi des forces hydrauliques du domaine public qui aurait débuté par une concession de 36 sites appartenant à l'État à des promoteurs privés, localisés sur 24 rivières du sud du Québec. La Gatineau, comme un grand nombre des 23 autres rivières, avait auparavant été retirée de la liste des rivières harnachables étant donné que le milieu régional n'a jamais donné l'appui politique aux projets de petites centrales, tel qu'exigé par le Gouvernement du Québec dans le cadre de cette politique.

Dans tous les médias, l'annonce du retrait de la politique d'octroi des forces hydrauliques publiques à des intérêts privés est alors présentée comme étant principalement le résultat du travail d'un groupe d'acteurs nationaux : les organisateurs de l'opération « Adoptez une rivière », la coalition « Eau Secours! » et la cinquantaine d'artistes et de personnalités, allant du chanteur Paul Piché à l'astrophysicien Hubert Reeves. Dans le cas de plusieurs rivières, les acteurs nationaux de l'opération « Adoptez une rivière » ont réussi à mobiliser et à appuyer les acteurs locaux qui étaient déjà actifs dans la protection des rivières face aux menaces environnementales que font peser les projets de barrages hydroélectriques. Ces acteurs, déjà impliqués dans le processus de protection et de mise

en valeur des rivières, ont animé des oppositions locales aux projets de barrage, adaptées à la problématique particulière et aux enjeux propres à chacun des contextes. Dans le cas de la majorité des 24 rivières, les acteurs locaux ont sensibilisé les décideurs à l'importance de la protection des rivières et aux impacts sociaux et environnementaux négatifs générés par les centrales hydroélectriques privées. L'appui politique local, qui était requis comme témoin de l'acceptabilité sociale des projets de barrages, a tout simplement fait défaut. Certaines municipalités régionales de comté (MRC) ont constamment repoussé l'échéance fixée par la politique, refusant de se prononcer pour les projets de petites centrales situées sur leur territoire, tandis que d'autres MRC se sont prononcées catégoriquement contre les projets de petites centrales privées. La politique d'octroi des forces hydrauliques à des promoteurs privés, attaquée de manière coordonnée par les niveaux national et locaux de la société civile, n'était plus justifiable pour le gouvernement de l'époque.

Par la suite, le gouvernement libéral, élu au printemps 2003, n'a pas réactivé officiellement la politique d'octroi des forces hydrauliques, préférant adopter une attitude de « cas-par-cas », incitant même les promoteurs à soumettre des projets de petits barrages sur des sites publics avec leurs partenaires politiques locaux. Devant une telle attitude, l'opposition aux projets de petites centrales pourrait tirer avantage à se « localiser » davantage si elle veut continuer à infléchir le devenir des rivières québécoises.

Le dénouement momentané du conflit entre les acteurs impliqués dans la protection des rivières et les promoteurs privés impliqués dans les projets de petites centrales, en novembre 2002, correspond au moment où le chercheur a débuté la rédaction de la présente thèse. Cette inflexion de la politique du Gouvernement du Québec est alors devenu un référent incontournable pour la thèse. Le chercheur, en situant son étude de cas dans le contexte d'inflexion de la politique provinciale, se donne pour objectif de comprendre les conditions de cette inflexion, de mettre en évidence les convergences entre différents niveaux d'action des acteurs, entre différents mouvements, entre différents projets. Cette réflexion axée sur les convergences entre différents projets est apparue pertinente au regard de la communauté de motifs, d'arguments et de rationalités déployées par chacun des groupes d'acteurs locaux impliqués dans leurs milieux respectifs. Tout en se formulant chacune de manière originale, les revendications pour la protection des rivières s'appuient principalement sur les potentiels récréatifs et touristiques, de même que sur les bénéfices au plan de la qualité de vie, qu'offrent des rivières qui coulent le plus librement possible. Les convergences que cherche à mettre en évidence la présente thèse mettent en relation les deux mouvements suivants : le mouvement d'opposition aux petites centrales et le mouvement de récupération des rivières à des fins récréatives. Le succès du premier apparaissant comme tributaire du degré d'avancement du second.

Dans le cas de la plupart des 24 rivières visées par le programme de mise en œuvre de la politique d'octroi des forces hydrauliques, les arguments invoqués par les opposants aux projets de petites centrales rejoignent les revendications pour un accès public à des plans d'eau de qualité, revendications principalement récréatives marquant la réappropriation progressive des rivières par les populations qui y vivent et qui les fréquentent. Ce mouvement de récupération des rivières à des fins récréatives constitue une tendance forte, à l'œuvre depuis une vingtaine d'années, dans la « géopolitique » de l'eau au Québec. Prenant des formes diverses, du parc de conservation en milieu urbain jusqu'au développement de circuits canotables en terres publiques, en passant par les descentes populaires visant à sensibiliser la population à la qualité de ces espaces de loisirs que sont les rivières, le mouvement de récupération des rivières à des fins récréatives est structurellement conflictuel avec les logiques dominantes en matière de gestion des usages de la rivière. L'introduction du nouvel usage récréatif entraîne des attentes qualitatives souvent irréconciliables avec les logiques d'exploitation des forces hydroélectriques, d'extraction des matières premières, de gestion des ressources, bref des logiques qui prévalent sur les rivières québécoises. L'écart entre les attentes particulières des utilisateurs récréatifs et les concessions que peuvent faire les logiques dominantes apparaît insurmontable tant les valeurs et les représentations qui animent la récupération des rivières à des fins récréatives sont étrangères à celles qui émanent de la logique d'exploitation des ressources.

Un tel conflit d'usages, se superposant avec un conflit de valeurs, est très représentatif de l'histoire géopolitique de la gestion des rivières au Québec. En effet, les rivières ont été le théâtre de conflits entre usages à caractère privatif et usages à caractère collectif et ce, depuis que la logique de la navigation a cédé son rôle structurant aux logiques industrielles comme le flottage et la production hydroélectrique.

Dans le cas de la Gatineau, le conflit entre la logique récréative et la logique hydroélectrique n'est qu'un conflit de plus, dans un continuum temporel des dernières 150 années, entre deux systèmes de valeurs autour de la problématique de la gestion de la rivière. À l'image de l'extrait de la chanson folklorique très connue mise en exergue, la Gatineau est le théâtre d'une concurrence entre des utilisateurs appartenant à des systèmes d'utilisation de la Gatineau difficilement compatibles. « Et nos barques sur l'eau valent mieux qu'un rabaska » : la comparaison entre les solides embarcations des draveurs et les grands et légers canots d'écorces des coureurs des bois et voyageurs, dans la chanson *Les draveurs de la Gatineau*, témoigne de l'existence d'une concurrence pour le contrôle de l'usage du cours d'eau, voire d'un conflit, entre le flottage et la navigation, entre deux mondes, entre deux cultures qui se sont succédées.

Les six chapitres formant la thèse proposent d'aborder un autre conflit, plus actuel : le conflit entre la culture du projet récréatif et la culture de la petite production privée d'hydroélectricité. L'analyse sur laquelle repose la thèse porte sur les dynamiques entre les représentations sociales portées par les différents acteurs impliqués dans le conflit.

Chapitre 1 Problématique de recherche : Les usages récréatifs dans la gestion des cours d'eau, implications pour les logiques des autres usages et émergence de conflits turbulents

La recherche doctorale dont est issue cette thèse porte sur un exemple de récupération d'une rivière à des fins récréatives. Cet exemple, exposé aux chapitres 3, 4 et 5, permet au chercheur d'analyser, de comprendre et d'illustrer comment un nouvel usage récréatif en vient à générer des changements dans les logiques de chacun des usages, de même que des changements dans les méta-logiques qui balisent la gestion de l'ensemble des usages. Le questionnement de recherche relatif aux conséquences que peut avoir le déploiement d'un usage récréatif sur les autres usages, sur la gestion de leur conflit et sur leur conciliation possible s'inscrit dans la problématique spécifique de la gestion des usages des cours d'eau, mais également dans celle, plus générale, de la gestion de l'eau. Ce premier chapitre présente d'abord les deux problématiques, générale et spécifique (cf. sections 1.1 et 1.2). Par la suite, la problématique spécifique de la conciliation des usages des cours d'eau est explicitée par rapport au contexte québécois (cf. section 1.3). Enfin, la question de recherche est présentée à la section 1.4.

Section 1.1 Problématique générale de la gestion de l'eau : d'un problème d'efficience à un problème d'équité.

Comme en témoigne la volumineuse et très diversifiée littérature publiée au cours des dernières années (Amigues *et al.*, 1995; Petrella, 1998; Marié *et al.*, 1999; Barlow et Clarke, 2002), la problématique de la gestion de l'eau est féconde pour bon nombre de champs de réflexion. Si la gestion de l'eau génère autant de réflexions, interrogations, critiques, pistes de solution et autres recherches, c'est en raison de la complexité inhérente à la problématique de ce type de gestion. Cette complexité est due à quatre facteurs :

1. la multiplicité et la diversité des acteurs touchés par la gestion;
2. la multiplicité, la fragmentation et l'iniquité dans la distribution des pouvoirs au sein des différentes échelles de prise de décision;
3. l'incertitude et le manque de connaissances concernant les objets de la gestion, à savoir l'eau, l'état du cours d'eau, son devenir;
4. l'interdépendance entre les différents usages, de même que les interdépendances rétroactives des conséquences de la gestion sur les orientations initiales de cette gestion (Barraqué, 1995 : 421).

En prenant appui sur l'hypothèse de Marié (1999b : 239) faisant des conflits autour de l'eau un laboratoire pour comprendre les situations tensionnelles qui marquent la construction des rapports sociaux, la gestion de l'eau peut également apparaître comme le domaine dans lequel il se fait les innovations les plus intéressantes en matière d'élaboration de politiques publiques, notamment en ce qui a trait aux politiques touchant l'aménagement du territoire aux abords des rivières. Les contraintes inhérentes à la gestion de l'eau, c'est à dire les quatre facteurs mentionnés plus haut, font en sorte que le mode de gestion doit constamment innover pour répondre aux attentes des différents usagers. Par exemple, l'incertitude et le manque généralisé de connaissances à l'égard des cours d'eau font en sorte qu'il est difficile, voire impossible, d'y instaurer une gestion routinière sans tenir compte en continu de la variabilité de divers facteurs. De même, l'interdépendance rétroactive des conséquences d'un mode de gestion sur ses propres orientations empêche le recours à des solutions rigides et fermées. De surcroît, le mode de gestion est également vulnérable aux dérapages qui peuvent survenir du fait de la dynamique sociale entre les acteurs. Idéalement souple, idéalement en phase avec l'évolution de l'état de l'eau, la gestion de l'eau est un domaine où plusieurs modèles originaux de prises de décision et d'action se côtoient, chacun ayant ses propres caractéristiques en lien avec son contexte.

Si la gestion de l'eau est si féconde pour le domaine de l'élaboration des politiques qu'adoptent les acteurs à l'endroit de l'aménagement du territoire, il va sans dire que la gestion de l'eau est également un objet de recherche appliquée très prisé, précisément pour cette capacité d'innovation et compte tenu des contraintes auxquelles doit faire face cette gestion. La gestion de l'eau, plus spécifiquement la gestion des différents usages potentiellement conflictuels ou, au contraire, potentiellement convergents, a d'ailleurs fait l'objet de plusieurs publications que l'on peut considérer comme des classiques dans le domaine de la recherche sur les organisations, sur les méthodes d'aide à la décision ou sur les dynamiques d'adaptation entre les acteurs de ces organisations (Selznick, 1953; Krutilla et Eckstein, 1958; White, 1969; Field *et al.*, 1974).

Ce qui rend la gestion de l'eau particulièrement intéressante pour la recherche en aménagement, c'est le fait que, pour prendre en charge les multiples aspects de la gestion de l'eau, les acteurs impliqués dans la gestion doivent articuler différentes échelles de prise de décision, du local au supra-local. En effet, chacun des trois grands champs d'action de la gestion de l'eau, à savoir l'approvisionnement, l'assainissement des eaux usées et la régulation des débits en fonction des usages multiples relèvent chacun d'une échelle qui lui est propre (Baraqué, 1995 : 420). L'articulation de ces trois champs d'action, vu leur interdépendance, pose le défi de l'arbitrage puis, le cas échéant, celui de la concertation entre les acteurs de différents niveaux, considérant que les compétences, les ressources et les pouvoirs sont inégalement répartis entre les niveaux de prise de décision. Par conséquent, la gestion de l'eau peut être considérée comme un laboratoire où l'on peut observer la dynamique à l'œuvre derrière la prise en charge progressive et

collective des enjeux soulevés par l'aménagement du territoire, avec toute la complexité à laquelle cette prise en charge est confrontée.

La complexité à laquelle doit répondre la gestion de l'eau vient d'abord du statut de l'objet de cette gestion, de la définition de l'eau. Les statuts souvent variables de l'eau font en sorte qu'une multiplicité d'acteurs a certains droits de regard (cf. sous-section 1.1.1). Pour mieux comprendre la complexité soulevée par les statuts variables de l'eau et par la multiplicité des acteurs, plusieurs concepts proposés par différentes disciplines des sciences humaines sont présentés par la suite (cf. sous-section 1.1.2).

1.1.1 Statuts de l'eau et multiplicité d'usagers

L'ambiguïté du statut de l'eau vient du fait qu'il s'agit d'un bien qui appartient à tout le monde et à personne à la fois, brouillant de ce fait les catégories conventionnelles (privées, publiques) qui balisent habituellement les politiques publiques d'encadrement de la gestion et de l'aménagement du territoire (Barraqué 1997 : 256). Pour tenir compte du fait que l'eau appartient à tout le monde tout en étant non-appropriable par personne en particulier, les représentations de l'eau en tant que « ressource du domaine public » et en tant que « patrimoine commun » ont émergé au fil du temps et ont contribué à orienter et à infléchir les politiques publiques. L'un et l'autre de ces statuts diffèrent grandement quant à leur conséquence sur les droits et les responsabilités des différents usagers et sur la façon d'encadrer ces droits et responsabilités. En effet, le statut de « ressource du domaine public » s'accompagne généralement d'une approche réglementaire, tandis que le statut de « patrimoine commun » s'inscrit dans une approche négociée (Barraqué, 1995 : 449).

Considérer l'eau comme une « ressource du domaine public » revient à reconnaître qu'elle est appropriable par tous. Par conséquent, il importe que l'État assume sa souveraineté et prenne en charge l'accès aux bénéfices générés par la gestion de l'eau et la redistribution de ceux-ci à l'ensemble des citoyens. À l'inverse, si l'on considère que l'eau est un « patrimoine commun » à un certain nombre d'usagers (effectifs ou potentiels), elle doit alors être inappropriable en tant que tel, mais destinée aux usages collectifs. Par conséquent, la gestion de ce patrimoine commun revient aux usagers eux-mêmes qui, en négociant horizontalement, conviennent de règles permettant de concilier les usages collectifs et, découlant, les usages individuels.

Le problème du statut de l'eau est étroitement lié à la question de la multiplicité des usagers touchés par la gestion de l'eau. L'augmentation et la diversification du nombre d'usagers, l'émergence de nouveaux usages et la recherche d'équilibre entre tous ces usages met régulièrement au défi la gestion de l'eau et les concepts qui la sous-tendent.

Par ailleurs, l'augmentation du nombre d'utilisateurs fait augmenter le nombre de conflits autour d'aspects qualitatifs de l'eau. La multiplicité des utilisateurs place l'eau dans une situation de rareté, rareté pas tant par rapport à la quantité d'eau attendue, mais plutôt par rapport à certaines qualités spécifiques qu'un utilisateur recherche pour son propre intérêt (Auriac *et al.*, 1994 : 190-191). L'augmentation du nombre de conflits fondés sur des aspects qualitatifs soulève la question de l'accessibilité à l'eau pour chacun des utilisateurs, de même que la question de la compatibilité des usages. Les impacts des usages les uns sur les autres, de même que les arbitrages possibles entre ceux-ci, peuvent être abordés à l'aide de quelques concepts présentés aux sections suivantes.

Les sciences économiques ont été dans les premières disciplines, avec la sociologie des organisations (Selznick, 1953), à tenter de comprendre et de modéliser les conflits d'usage, contribuant ainsi à construire les référents à l'aide desquels la plupart des acteurs impliqués dans la gestion de l'eau interviennent, réagissent ou se positionnent. Cependant, devant la diversité des acteurs, de la multiplicité de leurs motifs, de l'histoire de leurs rapports sociaux, force est de constater que la perspective uniquement économique ne peut rendre compte des stratégies éminemment sociales qui infléchissent les conflits autour de l'eau. Par conséquent, la sous-section suivante aborde les concepts économiques pour mieux souligner les limites de ce paradigme dominant.

1.1.2 Principaux concepts pour une gestion de l'eau : limites des concepts traditionnels et ré-émergence de l'équité comme enjeu de cette gestion

La problématique de la gestion des multiples usages de l'eau constitue un objet de recherche privilégié des sciences économiques depuis longtemps, principalement depuis le *New Deal* et les projets de régulation du bassin de la rivière Tennessee par la Tennessee Valley Authority, puis les projets de barrage à fins multiples (irrigation, production d'électricité) du US Army Corps of Engineer dans le Nord-Ouest américain. À l'époque, ces énormes projets de harnachement de rivières ont donné lieu à des études très poussées et très innovatrices dans le domaine économique, jetant les bases d'une économie de l'exploitation des ressources, d'une économie du développement régional et d'une économie de l'environnement (Clapp, 1955; Krutilla et Eckstein, 1958, Moore 1967, Krutilla et Fischer, 1985). Les concepts fondateurs des théories économiques balisent la gestion multi-usages de la ressource commune que constituent les rivières. Ces concepts sont encore aujourd'hui très présents dans les cadres décisionnels qui s'appliquent à la gestion de leurs usages. En effet, les études avantages-coûts, avec tous les concepts qu'elles présupposent (externalités, coûts d'opportunité, surplus etc.), représentent encore le discours dominant dans le domaine de la gestion de la ressource eau et ce, même dans une perspective de prise en charge collective de cette ressource (Houston *et al.*, 2002).

D'après la perspective économique, les conflits d'usages, spécifiquement les conflits d'usages autour des aspects qualitatifs de l'eau, sont dus à deux facteurs : l'interdépendance des usages (les demandes des uns peuvent nuire aux demandes des autres) et le manque d'équité dans le partage du droit d'usage collectif qui fait que les compensations pour pertes partielles ou totales d'usages sont inadéquates (Long et Field, 1974 : 17). Ces deux facteurs, réunis, contribuent à générer et à entretenir toutes sortes de conflits d'usage. Comme le conflit d'usage possède souvent un fondement qualitatif, la façon d'évaluer les valeurs accordées aux cours d'eau par les usagers doit prendre en compte la variabilité de la qualité des cours d'eau. En effet, une offre de moins bonne qualité suscite généralement une valorisation moins grande. Les concepts économiques d'externalités et de coûts d'option permettent d'appréhender les conflits d'usages en pondérant la valeur accordée à différentes qualités. Ces concepts sont encore aujourd'hui à la base des outils d'aide à la décision qu'utilisent les MRC, les gouvernements, les agences parapubliques de gestion des ressources et du développement économique et les acteurs privés en matière de gestion des ressources naturelles et publiques. Le cas de la Vallée-de-la-Gatineau, exposé aux chapitres 3, 4 et 5, révèle d'ailleurs le rôle central que joue une telle étude économétrique dans les stratégies des divers groupes d'acteurs en présence.

Le concept d'externalité désigne toute valeur ajoutée, positive ou négative, engendrée par un usage quelconque à l'endroit d'un (ou de plusieurs) groupe d'usagers et dont le dommage généré n'a pas fait l'objet d'une « internalisation » (n'a pas entraîné de coûts supplémentaires pour l'usager qui lèse les autres et n'a pas donné lieu à une compensation adéquate de ceux qui sont lésés). Le concept de coûts d'option d'un usage donné rend compte de la valeur que pourrait avoir l'eau si les usages alternatifs qui sont incompatibles avec l'usage en question pouvaient se déployer. Le coût d'option reflète la valeur de ce à quoi plusieurs usagers renoncent en raison d'une incompatibilité entre les attentes de ces usagers et l'usage dominant qui prévaut.

Toute la difficulté du concept réside dans la façon de mesurer les valeurs accordées à différentes qualités de l'eau par les usages alternatifs (Long et Field, 1974: 19). Les concepts de surplus et de capacité de payer sont alors souvent utilisés pour définir les bénéfices environnementaux de différents usagers d'une même ressource, soit pour définir ce qu'un acteur est prêt à dépenser pour profiter du bénéfice, soit pour définir ce à quoi l'acteur est prêt à renoncer pour se passer du bénéfice (Desaigues et Point, 1993 : 273). Considérée du point de vue de la volonté de payer ou du point de vue de la compensation, l'évaluation est tributaire de la perception positive ou négative que se feront les acteurs des différentes externalités. Pour pallier ces difficultés, les sciences économiques se tournent de plus en plus vers des réflexions s'inspirant de la thermodynamique (co-production de biens environnementaux) structurant ainsi un nouveau cadre conceptuel qui met l'accent sur la responsabilisation des acteurs à l'égard des externalités négatives et sur la souplesse nécessaire pour faire face aux évolutions des

perceptions positives ou négatives à l'endroit d'une externalité (Baumgärtner *et al.*, 2001; 368-369)

Les concepts d'externalité et de coût d'option servent à poser le problème de la conciliation des usages de l'eau dans une perspective d'efficacité. En effet, ces concepts permettent de comptabiliser les valeurs de différents usages, de pouvoir les comparer et de faire des choix en fonction du « rendement » escompté pour l'usage privilégié. L'objectif d'efficacité impose *de facto* une hiérarchisation des usages : le rendement visé pour la collectivité conditionne le déploiement des différents usages. La hiérarchisation proposée, pour être efficace qu'elle soit, doit alors être justifiée par une référence à un bien commun qui dépasse celui, plus restreint, des quelques usagers de l'eau dans une situation donnée (Krutilla et Eckstein, 1958 : 277). Cette introduction d'une référence à un bien commun représente précisément la limite des concepts d'externalités et de coûts d'option. En effet, l'objectif d'optimisation des choix d'usage d'une ressource qui découle de l'utilisation de ces concepts est tributaire de l'évaluation des avantages et des coûts que peuvent générer divers scénarios d'usage. Or, cette évaluation se heurte à une divergence fondamentale entre, d'une part, les avantages et les coûts pris en compte à titre individuel et, d'autre part, les avantages et les coûts effectivement engendrés au plan collectif. Les mécanismes de prise de décision se trouvent devant le problème récurrent et structurel de la divergence entre les deux types de coûts. Il en résulte des décisions qui sont rarement socialement optimales.

La préoccupation à l'égard des externalités engendrées par un usage de l'eau pour les autres usages soulève un problème majeur d'efficacité. En effet, l'objectif de maximisation, pour l'ensemble d'une collectivité, de la valeur ajoutée de l'ensemble des bénéfices tirés des différents usages se heurte à l'inégalité des capacités de payer pour chacun des groupes d'usagers. Il en résulte que les usages à valeur forte ajoutée pour lesquelles des usagers seront prêts à payer plus cher deviennent prioritaires par rapport à d'autres usages à valeur ajoutée moins forte ou pour lesquelles les usagers n'ont pas une capacité de payer très élevée. Ce conflit entre l'égalité d'accès aux bénéfices que devraient avoir tous les citoyens et l'inégalité *de facto* qu'induit la capacité de payer inégalement répartie est un conflit quasi-structurel aux analyses avantages-coûts sur lesquelles reposent beaucoup de décisions dans le domaine de l'aménagement des rivières.

Pourtant, toujours selon Krutilla et Eckstein, au-delà de l'efficacité et de ses contradictions internes, le premier enjeu de toute gestion des usages dans un contexte de multiplicité des usages reste l'équité (Krutilla et Eckstein, 1958 : 3). En effet, l'enjeu le plus important de toute gestion de l'eau et de tout développement envisagé à l'échelle d'un bassin versant reste la recherche de l'équité dans la distribution des bénéfices tirés de l'eau et ce, au sein de l'ensemble des usagers, de même qu'à l'ensemble de la société en général.

Les sciences économiques, malgré un développement constant des techniques, des concepts et même des théories, se heurtent à la dimension sociale inhérente à tout conflit d'usage. En effet, la perspective économique postule une lutte pour des biens rares, lutte entre des acteurs en situation d'antagonisme. Or, le conflit social sous-jacent ne dépend pas tant de l'objet de ce conflit, caractérisé par les sciences économiques, que des rapports sociaux entre les acteurs impliqués dans ce conflit. Par conséquent, la compréhension des conflits sociaux passe par une lecture de la dialectique qui s'installe entre les acteurs impliqués dans la gestion des usages d'un cours d'eau (Marié, 1999b : 239-240).

Section 1.2 Problématique spécifique à la conciliation des usages des cours d'eau : d'une approche économique à une approche sociale

Le problème des conflits, de l'arbitrage et de la conciliation des usages, envisagé autant sous l'angle technocratique de l'efficacité que sous l'angle plus politique de l'équité, ouvre tout un champ de questionnements s'inscrivant dans une sous-problématique de la gestion de l'eau : la gestion des usages des cours d'eau. La gestion des usages, c'est-à-dire l'ensemble des pratiques d'arbitrage et de conciliation des attentes des différents usagers d'une rivière, peut mettre en cause des pratiques aussi diversifiées que les patrons de régulation des débits, les politiques d'accès et de fréquentation, les politiques de protection des bandes riveraines et jusqu'à l'application des politiques d'assainissement des eaux.

De manière totalement indépendante des deux autres grands champs d'application de la gestion de l'eau (l'alimentation en eau et l'assainissement des eaux usées), la régulation des débits des cours d'eau, dans un contexte d'usages multiples, soulève des enjeux qui lui sont propres, à savoir des conflits d'usages ayant leur particularité. Par exemple, les demandes sociales qui émergent et qui sont transmises aux gestionnaires de la régulation s'expriment souvent par des quantités d'eau à certains moments précis. Ainsi en est-il, des demandes d'adduction, des demandes récréatives, des demandes écologiques et même, à la limite, des demandes esthétiques. La régulation des débits permet d'arbitrer et de concilier les différents usages conflictuels en les inscrivant dans une logique qui peut compter sur une temporalité découpable en périodes consécutives: l'ouvrage de contrôle permet d'effectuer des lâchés d'eau (*water releases*) ou des retenues. Les attentes particulières concernant la navigabilité (récréative), la submersion des prises d'eau municipale, la sécurité civile, la protection de frayères d'espèces vulnérables et même la beauté scénique des sites d'eau vive peuvent, jusqu'à un certain point, être prises en charge par une périodisation de la régulation des débits en introduisant des débits écologiques, des débits minimums en certaines périodes, des débits récréatifs. De ce fait, la régulation des débits, comme sous-problématique de la gestion des usages, se caractérise *a priori* par une capacité à répondre à de multiples attentes.

Par ailleurs, la capacité effective à répondre à ces multiples attentes, à en arbitrer les antagonismes et à prendre en charge leur conciliation dépend surtout du jeu des acteurs, de leur « interaction réciproque », des rapports « entre les uns et les autres, les uns par les autres et les uns contre les autres » (Simmel in Marié, 1999b : 240). Par conséquent, la structuration du champ social conditionne le type de gestion qui prévaut sur une rivière donnée. Dans un contexte où l'acteur-gestionnaire est unique, qu'il ne se caractérise pas par la transparence et que les demandes sont fragmentées et marginales, la régulation des débits se fait souvent suivant une logique d'exploitation capitaliste des ressources naturelles à laquelle s'assujettissent tous les usages alternatifs. À l'inverse, dans un contexte où la gestion est partagée, où la concertation fonctionne et où les demandes s'intensifient et se diversifient, les logiques de régulation pertinentes seraient tout autres. La hiérarchisation et la priorisation des différentes demandes de débits émanant des différents usagers dépendent des contextes sociaux : au Québec, conformément à ce qui est rapporté plus loin (cf. section 1.3), les politiques gouvernementales à l'égard de la gestion des ressources hydrauliques ont longtemps été orientées par une volonté d'en maximiser la rentabilité économique rapidement pour le profit de certains acteurs en particulier.

Les enjeux autour des conflits d'usages soulevés par la régulation des débits conditionnent les autres champs d'application de la gestion et remettent en cause les logiques traditionnelles d'arbitrage de conflit. L'ensemble des disciplines qui s'intéressent à la gestion des conflits d'usages aux abords des cours d'eau, à savoir l'aménagement du territoire, le développement régional, de même que la gestion intégrée des ressources, aborde la problématique de la conciliation des usages de deux manières opposables, soit dans une perspective de gestion intégrée des ressources axée sur l'efficacité, soit dans une perspective de gestion d'un patrimoine commun, gestion alors axée sur l'équité.

Au cours des quinze dernières années, un peu partout dans le monde, la mise en place de nombreuses politiques de l'eau s'est structurée autour d'agences de bassin ou de conseils de bassin. Ces organismes représentent dorénavant une donnée importante pour les acteurs. En effet, en prenant en charge différents enjeux, les acteurs impliqués dans ces structures de concertation contribuent à animer une réflexion de nature politique sur l'arbitrage et sur la conciliation des demandes pour différents usages. Ces agences et conseils en viennent souvent à constituer des forums où différents aspects de la gestion de l'eau, dont le cas échéant, la régulation des débits, sont discutés publiquement, sont soumis à des processus de consultation et sont mis en application en respectant les termes du débat public. La gestion de l'eau soulève manifestement des enjeux politiques qui dépassent les perspectives économiques de maximisation des profits tirés de l'exploitation des ressources naturelles.

Devant cette politisation des enjeux de la gestion de l'eau, les pratiques de gestion des usages de l'eau ont évolué et ont adapté leur rationalité aux conséquences politiques et

sociales que suscite la gestion. Par conséquent, les outils d'aide à la décision se sont raffinés; les théories économiques se sont alors nuancées par les apports de la sociologie et des sciences politiques, générant des méthodes multi-critères (Vincke, 1989). Plusieurs applications de ces méthodes ont contribué à réintroduire progressivement du collectif dans la gestion des usages, à prendre en considération les aspirations légitimes des différents usagers, de même que les facteurs stratégiques sous-jacents aux jeux des acteurs en situation de conflit d'usage.

1.2.1 Conciliation des usages dans une perspective de gestion intégrée des ressources

L'approche de gestion intégrée des ressources (GIR), axée sur l'efficacité, est sans aucun doute celle qui a connu le degré d'opérationnalisation le plus poussé. En effet, les méthodes d'analyse multi-critères et les processus multi-factoriels d'aide à la décision sont autant de moyens de mise en œuvre d'une gestion qui tente d'atteindre la plus grande efficacité dans ces choix d'usages à prioriser (Vincke, 1989; Martel, 1993; Tremblay *et al.*, 1997). Afin de tendre vers l'efficacité, c'est à dire de maximiser les bénéfices des différents usages gérés tout en minimisant les coûts (en incluant les externalités), il faut accepter de ne caractériser les usages et leurs bénéfices que quantitativement. En effet, le principal écueil de ces approches axées sur l'efficacité réside dans la quantification souvent inadéquate eu égard à plusieurs usages comme les usages liés à des modes de vie traditionnels ou les usages récréatifs (Raphals, 2001 : 7).

Ces deux types d'usages sont structurellement conflictuels avec les modes de gestion axés sur la maximisation de l'exploitation des ressources. En effet, en revendiquant certains droits d'usage à dimension qualitative (la qualité de l'expérience, la qualité de l'offre récréative), plusieurs acteurs se situent en rupture avec la logique dominante économique, même lorsque cette logique s'actualise par des méthodes potentiellement intéressantes du point de vue collectif comme la gestion intégrée des ressources (GIR). Aussi qualitatifs que soient leurs objectifs, les méthodes de GIR reposent sur une pondération qui introduit forcément une dimension fortement quantitative. Les outils d'aide à la décision et les balises de la gestion intégrée des ressources ne semblent pas être en mesure de répondre adéquatement aux demandes qualitatives qui sont véhiculées par ces deux types d'usagers.

Pour quantifier les bénéfices, les méthodes de gestion de l'eau les plus influencées par les sciences économiques se rabattent sur la valeur marchande des usages. Or, beaucoup d'usages, dont les usages récréatifs, comportent une part non-marchande de leurs bénéfices, par exemple, l'amélioration de la qualité de leur milieu de vie. Néanmoins, les méthodes de gestion des usages qui reposent sur l'atteinte de l'efficacité proposent des façons de monétiser les bénéfices ou à l'inverse, de monétiser les externalités négatives, les désagréments causés par un autre usage. De cette façon, les méthodes de conciliation d'usages dans un contexte d'usages multiples se présentent comme étant

opérationnelles même si la méthodologie déployée tend à induire une distorsion en faveur des usages facilement monnétisables. Par exemple, toute la procédure d'octroi de permis d'exploitation des barrages aux Etats-Unis (la procédure de « relicensing ») repose sur une comptabilité exhaustive des bénéfices de tous les usages présents sur un tronçon de cours d'eau, sans égards à leur caractère quelquefois plus qualitatif que quantitatif.

Devant les lacunes des méthodes de quantification des bénéfices liés aux usages des cours d'eau, plusieurs avenues innovatrices se sont définies au cours des quinze dernières années (Amigues *et al.*, 1995 : 27-40), précisément en regard des bénéfices tirés des usages récréatifs. Les méthodes d'évaluation contingente, de coûts de transport, de prix hédonistes, représentent autant de méthodes qui tentent, de manière subtile et nuancée, de quantifier le qualitatif. Pourtant, malgré un degré certain de sophistication, ces méthodes ne réussissent pas à rendre compte adéquatement de la valeur accordée par les usagers récréatifs aux cours d'eau qu'ils fréquentent, *a fortiori* lorsque l'usage qu'ils valorisent s'inscrit étroitement dans la protection et la préservation des caractéristiques environnementales. Dans ce dernier cas, il en résulte un bénéfice de non-usage. La valeur qu'accordent les usagers est alors fort complexe à appréhender étant donné les aspects qualitatifs qui sont à prendre en compte dans le cas d'une valeur de non-usage inhérente à des usages récréatifs spécialisés ayant des attentes précises. Par conséquent, pour refléter la complexité inhérente à la valorisation récréative, on doit prendre en compte deux types de bénéfices liés aux usages récréatifs : les bénéfices tirés de la pratique du loisir en question et les bénéfices de non-usage (les bénéfices liés à la préservation de l'environnement dans lequel on pratique le loisir en question). (Sanders *et al.* 1990 : 1350; Amigues *et al.*, 1995 : 63-77)

Bien qu'ouvrant sur d'importantes difficultés méthodologiques, cette volonté de prendre en considération une valeur de non-usage (ou de préservation) tente de rendre compte des aspects éminemment qualitatifs qui caractérisent les valorisations inhérentes aux usages récréatifs, valorisation de certaines qualités spécifiques des cours d'eau, qu'elles soient esthétiques, physico-chimiques ou qu'elles relèvent de la qualité de l'expérience de l'usager. Rejoignant cette conception duale de la valeur récréative d'un cours d'eau (à savoir, la valeur d'usage et la valeur de préservation), Pitt (1989 : 21-22) propose une hypothèse pour expliquer les comportements des différents usagers en situation de conflits d'usage : le bien commun résulterait d'un calcul d'intérêt entre les coûts et les bénéfices, en regard de deux grandes catégories de valeurs, les valeurs de conservation et les valeurs d'exploitation (Sagoff, 1985), qui se rapprochent respectivement des concepts de valeur de non-usage et de valeur d'usage.

1.2.2 Conciliation des usages dans une perspective de gestion d'un patrimoine commun

Si la prise en compte d'une valeur de non-usage apporte un éclairage nouveau et pertinent sur la valeur récréative d'un cours d'eau, il est clair que l'évaluation de cette valeur disqualifie les méthodes de conciliation d'usage qui sont axées sur l'efficacité et qui ne considèrent que le quantitatif. En effet, les méthodes qui ne feraient que quantifier les valeurs récréatives d'usage, en omettant les aspects qualitatifs liés au non-usage, se trouveraient à ne considérer le cours d'eau que comme un parc d'amusement (Lansing *et al.*, 1998 : 15). Or, plusieurs usages, notamment les usages récréatifs et les usages liés aux modes de vie traditionnels, considèrent le cours d'eau comme un milieu de vie et non seulement comme un « objet » de consommation. Par conséquent, Lansing *et al.* (1998), dans une étude des choix de développement de la rivière Skokomish (État de Washington) sur le mode de vie des autochtones du même nom, propose de considérer le cours d'eau comme un « capital naturel » davantage que comme un ensemble de ressources à gérer de manière efficace. Le « capital naturel » consiste en l'ensemble des caractéristiques environnementales qui soutiennent l'organisation sociale, la coordination et la coopération d'un groupe pour le bénéfice mutuel et la prospérité commune (Lansing *et al.* 1998 : 2). Ce concept est évidemment incompatible avec les méthodes inspirées de l'évaluation contingente ou les autres méthodes de monnétisation, dans la mesure où le rapport entre l'usager et le cours d'eau n'est plus seulement un rapport de consommation effectif ou simulé, mais plutôt un rapport beaucoup plus englobant qui, en mettant l'accent sur le bien-être mutuel et collectif du groupe, se trouve à réintroduire la préoccupation pour l'équité.

Pour des raisons similaires et liées au bien commun, cette préoccupation pour l'équité est également au centre d'un tout autre courant de recherche dans le domaine de la gestion des milieux naturels en Europe : la gestion patrimoniale des milieux naturels (De Montgolfier et Natali, 1984; Barouch, 1989; Puech, 1999). Selon Delavalle *et al.* (1985 : 7), la multiplicité des acteurs impliqués dans la gestion des usages aux abords des cours d'eau fait en sorte que les acteurs-gestionnaires doivent prendre en compte des valeurs « métafonctionnelles » qui s'ajoutent aux valeurs d'usages. Ces valeurs « métafonctionnelles » témoignent du rôle que remplit le cours d'eau dans la structuration et l'organisation entre les multiples acteurs (Ollagnon, 1984 : 2). Il s'agit principalement de valeurs identitaires qui appartiennent à un patrimoine commun. Par conséquent, il y a lieu de développer une approche de gestion des usages des cours d'eau qui considérerait le maintien, par souci d'équité pour l'ensemble des usagers actuels et futurs, de l'ensemble des potentiels d'usages que présente un cours d'eau.

Pour en venir à un tel objectif, les praticiens et les chercheurs qui ont contribué à définir l'approche de la gestion patrimoniale s'appuyaient sur une double définition de ce qu'est le patrimoine. D'une part, économiquement, le « patrimoine est un bien susceptible (moyennant une gestion adéquate) de conserver dans le futur des potentialités

d'adaptation à des usages non-prévisibles dans le présent » (de Montgolfier et Natali, 1984 : 10). D'autre part, culturellement, le patrimoine recouvre « l'ensemble des éléments matériels et immatériels permettant à leur titulaire de sauvegarder son autonomie et son identité et de s'adapter à un avenir imprévisible » (Ollagnon, 1984 : 2)

La gestion patrimoniale de l'eau et, plus largement, de l'environnement se propose de dépasser la gestion d'un « stock », d'un ensemble de ressources à gérer avec efficacité. La gestion patrimoniale doit également dépasser la gestion d'un capital, c'est à dire la gestion des facteurs de production, la gestion des capacités. En effet, selon Puech, (1999 : 456), la gestion patrimoniale se distingue par son souci de conserver les potentialités de l'eau pour tous les usages.

Ce type de gestion conservatoire des potentialités est intéressant eu égard au principe d'équité encadrant la distribution des bénéfices tirés d'une gestion socialement équitable des usages du cours d'eau (Puech, 1999 : 456). L'implantation d'un tel type de gestion des usages des cours d'eau nécessite un changement dans les représentations que se font les acteurs de ce qu'est l'eau comme patrimoine commun (Puech, 1999 : 459). Comme un tel changement implique une appropriation certaine du cours d'eau de la part des usagers, il convient de s'interroger sur le contexte culturel, social et législatif afin d'évaluer si un tel changement est envisageable (cf. section 1.3 suivante).

Par conséquent, la faisabilité d'une telle gestion dépendrait de la capacité, pour les acteurs impliqués, de mettre en jeu leurs représentations, leurs stratégies et leurs logiques et d'infléchir les représentations sociales dominantes, bref de s'inscrire dans ce jeu politique. Les représentations sociales sous-jacentes à la gestion patrimoniale font une large place à l'ensemble d'éléments matériels et immatériels qui permettent aux communautés d'usagers de sauvegarder leur identité et maintenir leur autonomie en tant que communauté distincte dans une société de référence. De ce fait, la gestion patrimoniale apparaît comme un terrain d'apprentissage privilégié, compte tenu des tensions identitaires et développementistes qui sont inhérentes à la perspective patrimoniale et qui en viennent à conditionner la logique avec laquelle on aborde la gestion de l'eau. Les limites, les balises et autres critères encadrant l'exploitation des ressources dans un but de gestion conservatoire font alors l'objet d'énonciation, d'arbitrage, de conciliation. Dans le cadre de la gestion patrimoniale, les dimensions éthique et communicationnelle prennent beaucoup d'importance (Marié, 1999a : 36); ces dimensions intègrent les référents qui balisent dorénavant la gestion des usages et tentent de garantir un minimum d'équité entre les usages dominants, les usages concomitants, les usages subordonnés et les usages alternatifs. Toute la préoccupation à l'endroit de l'équité, devenant dès lors une balise incontournable de la gestion des usages, soulève la question de la contextualisation. En effet, les processus sociaux et politiques qui sont sous-jacents à la formulation collective d'une gestion patrimoniale sont toujours uniques, spécifiques et propres à chacune des situations dans laquelle se déploie cette gestion. Les acteurs, leurs compétences communicationnelles, leurs moyens, leurs ressources et les

opportunités qui s'offrent à eux deviennent alors des objets de recherche incontournables pour quiconque cherche à comprendre les tenants et les aboutissants de cette ré-émergence de l'équité comme enjeu de la gestion des usages. Il convient maintenant d'exposer les particularités du contexte québécois.

Section 1.3 Contexte québécois : la rivière en tant que « stock de ressources » confrontée à la ré-émergence de la rivière comme « milieu de vie »

La question de l'équité et le retour des dimensions sociales et politiques remettent en évidence l'importance du contexte politique, législatif et culturel dans lequel s'inscrit cette gestion. Par exemple, dans la mesure où le droit de l'eau considère son objet comme un patrimoine commun et que, par conséquent, certaines dispositions garantissent des droits d'usages collectifs non-subordonnés aux mécanismes de propriété privée, il s'ensuit que la gestion conservatoire des potentialités est modulée par le partage entre les droits d'usages collectifs et les droits de propriété individuels, tel que ce partage est valorisé dans un contexte précis.

Au Québec, ce contexte se caractérise par une très grande fragmentation de la gestion des usages en un ensemble de droits individuels portant sur un objet théoriquement patrimonial. Dans les faits, certains commentateurs n'ont pas hésité à parler de régime de privilèges (Legendre, 1975 : 36) étant donné que les usages soi-disant collectifs ne peuvent souvent être pratiqués que par les détenteurs de certains droits individuels (propriété foncière riveraine, droits de flottage etc.). Cette situation est le résultat d'un ensemble de lois sectorielles qui, en un siècle, se sont additionnées les unes aux autres sans souci de cohérence envers le principe de *res communis*, le principe selon lequel l'eau serait un bien commun inappropriable en tant que tel. De surcroît, les développements récents en droit de l'eau et en droit de l'environnement accroissent davantage cette tendance lourde et structurelle du droit de l'eau (Lord, 1977), celle menant à la fragmentation des problématiques et à la multiplication des « zones grises » quant au statut théorique et effectif de l'eau (Bouchard et Rivard, 2003 : 39).

Pourtant, malgré un statut juridique ambigu et malgré des promesses de réformes qui tardent à se concrétiser depuis plus de trente ans, cette gestion des usages de l'eau est de plus en plus remise en question par l'émergence de nouveaux usages, principalement récréatifs, tel qu'exposé aux sous-sections suivantes. Les sections suivantes permettent de comprendre les tenants et les aboutissants du régime qui prévaut au Québec en matière de gestion des usages (cf. sous-section 1.3.1), de situer l'émergence des nouveaux usages (cf. sous-section 1.3.2) et d'envisager les impacts que l'émergence de ces usages entraîne sur la gestion de tous les usages des cours d'eau (cf. sous-section 1.3.3).

1.3.1 Régime québécois de gestion des usages des cours d'eau

Le régime québécois de gestion des usages des cours d'eau peut se caractériser de deux manières complémentaires. D'une part, il convient d'aborder la gestion des usages des rivières à partir des statuts juridiques que le législateur québécois a accordés aux différents aspects des rivières et du fleuve, de même qu'aux différents usages de ces rivières qui ont été successivement encadrés par les législations (cf. sous-section a). D'autre part, de manière complémentaire à la caractérisation des statuts juridiques, il convient d'aborder la gestion des usages à l'aide des différentes politiques sectorielles, de programmes et de projets mis en place par l'État lui-même et orientant cette gestion des usages (cf. sous-section b).

a) Statuts juridiques des usages des cours d'eau

Au Québec, les statuts juridiques de l'eau, des eaux courantes et des usages possibles de ces cours d'eau représentent depuis longtemps un problème complexe ayant donné lieu à de nombreux litiges. Afin de prendre en charge les problèmes qui en découlent, le gouvernement provincial met sur pied, à la fin des années 1960, une commission d'étude des problèmes juridiques de l'eau. La commission Legendre, du nom de son président le juge Rolland Legendre, siège durant cinq ans et aboutit à une proposition de réforme ambitieuse qui ne verra toutefois jamais le jour. Selon la commission Legendre, un des aspects qui pose le plus de problèmes serait le fait que le droit de l'eau est subordonné à la fois à la propriété foncière et à un régime de droits publics particuliers (navigation, flottage et pêche) qui, dans les faits, empêchent le public lui-même de jouir des usages des eaux courantes.

La subordination du droit de l'eau à la propriété foncière empêche l'exercice des droits d'usages par le public en général. En effet, malgré le caractère public de toutes les eaux courantes (sauf quelques exceptions qui datent du régime seigneurial), il est souvent impossible d'accéder physiquement aux rivières québécoises en raison de la tenure foncière.

La législation relative à la réserve des trois-chaînes, mise en place au 19^{ème} siècle cherchait à assurer une propriété publique en bordure des cours d'eau. Par conséquent, les rives de toutes les rivières sont juridiquement considérées comme des propriétés du gouvernement québécois pendant plus d'un siècle. En 1991, avec sa « Loi modifiant la loi sur les terres publiques » le gouvernement québécois concède systématiquement les bandes riveraines aux propriétaires adjacents. Même dans les cas où la réserve des trois-chaînes a pu constituer encore une propriété publique riveraine utilisée en tant que telle, les propriétaires riverains disposaient du droit d'usage exclusif étant donné que les non-propriétaires riverains ne peuvent s'y rendre sans avoir à passer par un terrain privé. Le domaine public se trouve ainsi enclavé par les tenures privées. De plus, en raison d'une politique d'aliénation progressive de lots publics de grève et de bandes riveraines par des

concessions et des baux qui reconnaissent aux propriétaires adjacents les mêmes droits que sur leur propriété, le rétrécissement du domaine public au profit du domaine privé, observé par la commission Legendre (Legendre 1975 : 33-34) est encore, trente ans plus tard, une réalité structurante pour la gestion des usages de l'eau au Québec (Beauchamp, 2000a).

Outre le problème d'accessibilité redevable à la subordination du droit de l'eau à l'endroit de la tenure foncière des rives, la gestion des usages des cours d'eau se heurte également à la mise en place progressive de plusieurs droits déclarés comme publics, mais dont la jouissance s'avère soumise à diverses conditions qui restreignent l'usage en question et qui restreignent également le déploiement d'autres usages. Les deux exemples les plus marquants de ces droits particuliers sont le droit de navigation et le droit de flottage de bois dans les cours d'eau du Québec. Ces deux droits, considérés comme publics, structurent encore aujourd'hui le droit de l'eau et ce, bien que le flottage n'a plus cours sur aucune rivière au Québec depuis 1993. En effet, les critères de navigabilité et de flottabilité constituent encore des critères opérationnels qui orientent les différents régimes juridiques en vigueur.

Ainsi, la navigabilité a longtemps été interprétée comme un droit garantissant un accès public à tous ceux qui fréquentent la rivière par la voie des eaux. Pourtant, Lord (1977 : 65) démontre clairement la portée de cette navigabilité : elle est liée à la rationalité d'exploitation commerciale de cette ressource. En 1994, un droit subsidiaire à la navigabilité des cours d'eau, le droit de hâlage, est également amputé d'une portée collective qu'il aurait pu avoir. Les utilisateurs récréatifs assimilent depuis longtemps le droit de hâlage à un droit de portage qui donnerait le droit aux personnes naviguant sur la rivière de prendre pied et de franchir un obstacle naturel ou artificiel sur le cours de la rivière. Lors de la réforme du code civil, en 1994, l'article 507 qui permettait le hâlage et le marchepied sur les propriétés privées riveraines est remplacé par l'article 920 qui reconnaît un droit public de navigation, mais qui interdit aux usagers de prendre pied sur les rives. Cette restriction du sens des servitudes d'usage des rivières s'appuie sur l'interprétation de la loi à la lumière de la rationalité d'exploitation. Le ministre de la Justice de l'époque rappelle alors aux utilisateurs récréatifs que le sens de ces servitudes était intimement lié aux activités commerciales et industrielles supportées par la navigation et le flottage. Considérant que les activités qui avaient motivé l'ancien droit de l'eau n'avaient plus cours aujourd'hui, le réformateur du Code civil a donc effacé ces servitudes rattachées aux propriétés riveraines dans le droit civil québécois.

En ce qui a trait au flottage, pratique encouragée par le droit de l'eau pendant plus d'un siècle, le droit qui encadrait cette pratique illustre pertinemment le caractère quasi privé qui caractérise la gestion de l'eau, pourtant officiellement publique. La Loi sur le régime des eaux reconnaissait à tous, jusqu'à très récemment, le droit public de « faire flotter et descendre les bois, bacs, radeaux et canots dans les eaux de cette province » (Legendre, 1975 : 347). Par contre, la Loi sur les compagnies de flottage vint limiter le droit du

public pour favoriser les compagnies de flottage et leur octroya le pouvoir d'exproprier, de contrôler des droits d'accès et de faire des règlements visant la bonne marche du flottage du bois. (Legendre, 1975 : 347-348). Il est clair qu'une telle loi va à l'encontre du statut de *res communis* et d'une quelconque gestion patrimoniale.

Dans le cas du flottage du bois, les compagnies de flottage se trouvèrent donc à avoir des droits supérieurs aux droits du public en général. Il en est allé de même dans nombre d'utilisations sectorielles – et lucratives. Des droits hydrauliques aux concessions minières, en passant par les baux de clubs de chasse et pêche, un ensemble de lois sectorielles en est venu à façonner un droit québécois de l'eau qui est un véritable régime *de facto* d'appropriation privative de eaux courantes (Legendre, 1975 : 32-41).

Dans le cadre de travaux préparatoires à la Commission d'étude des problèmes juridiques de l'eau, Brun (1969) résume la problématique en ces termes, une formulation limpide et toujours d'actualité :

« Quant à l'idée de considérer l'eau comme une *res communis*, il faut admettre qu'elle est régulièrement sinon constamment mise en échec par le droit positif québécois. (...) Au contraire le droit québécois, depuis les origines, a-t-il eu continuellement pour effet de mettre l'eau à la disposition d'intérêts particuliers. Le statut patrimonial des eaux courantes a été fixé en fonction des intérêts de la navigation. Les principales mesures de gestion dont elles ont fait l'objet ont eu pour finalités, dans l'ordre, la navigation, le flottage du bois et la pêche. Et même dans les cas où ces utilisations spécifiques ont été déclarées à la disposition du public, les droits généraux et exclusifs des propriétaires riverains ont eu pour conséquence pratique de faire de ceux-ci les seuls usagers légaux des eaux courantes. » Brun (1969 : 41)

La politique québécoise de l'eau (QUÉBEC, 2002), présentée par le gouvernement provincial en réponse à l'audience publique générique sur la gestion de l'eau (Beauchamp *et al.*, 2000 a et b), tente de renouer avec le statut patrimonial de l'eau et promet un véritable chantier de révision législative afin de recentrer le statut de l'eau. En cohérence avec cette nouvelle reconnaissance du statut patrimonial de l'eau, le gouvernement pose un premier geste qui témoigne de cette volonté de mettre un terme aux appropriations privatives des cours d'eau : il met fin à un programme d'octroi des forces hydrauliques du domaine public à des intérêts privés. Bien que ce dernier geste ait pu avoir une dimension électoraliste, le gouvernement confirme par là que la nouvelle gestion des usages des cours d'eau ne doit plus contribuer à l'aliénation de droits publics au bénéfice de quelques particuliers, *a fortiori* lorsque ces droits particuliers restreignent les autres droits d'usages publics.

b) Politiques et programmes influençant la gestion des usages

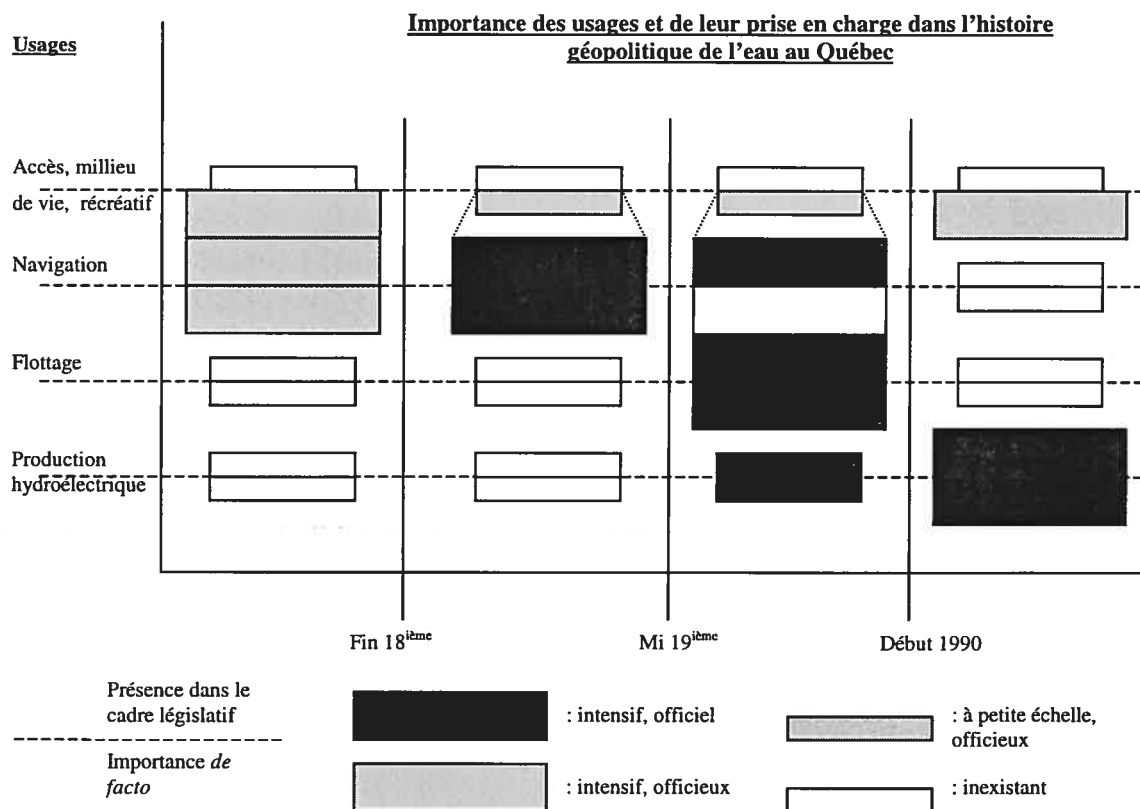
Bien que la section précédente souligne le caractère fluctuant – au gré des usages économiques – de la gestion des cours d'eau, en raison notamment de la multiplication des lois sectorielles, il existe une loi qui encadre cette gestion. Il s'agit de la Loi sur le régime des eaux (LRE), loi qui « permet d'assurer la gestion du domaine public et de contrôler certains usages que l'on peut faire des cours d'eau » (Yergeau, 1988 :167). Dans les faits, les usages à gérer, aux abords de cours d'eau régulés (donc de cours d'eau où un droit particulier prime sur les autres droits publics), s'avèrent ceux-ci : sécurité publique (laminage des crues), maintien de niveaux adéquats pour les riverains, assurance de niveaux adéquats pour les prises d'eau, pour la dilution des eaux usées et pour le maintien de la faune aquatique. Or, il appert que ces usages, dont le caractère public est loin d'être garanti par la LRE, sont en réalité subordonnés aux lois sectorielles. Il faut savoir que la loi ne hiérarchise pas les usages et que la gestion des usages est sectorialisée. Par conséquent, l'interaction des lois sectorielles définit une priorisation dans les faits. « Implicite, la loi actuelle (Loi sur le régime des eaux) met de l'avant une conception économique de l'eau. C'est une loi de fiduciaire et non une loi-cadre » (Nicolet *et al.*, 1997 : 6-4). Pour comprendre le cadre de gestion des usages des rivières du Québec, il vaut mieux étudier les faits et gestes sectoriels du gouvernement, eu égard aux divers usages qui ont prédominé au cours des différentes époques. Force est de constater alors que la gestion des usages de l'eau a toujours été inspirée des principes unifonctionnels, même si au fil du temps la fonction prédominante a changé.

Cette gestion unifonctionnelle, successivement pour des fins de navigation (commerce), de flottage (transport de matière première) et de production hydroélectrique, a été fortement remise en question suite au « déluge » du Saguenay. En effet, il est apparu très clair aux yeux de la commission scientifique et technique chargée d'étudier la gestion des barrages lors des inondations de l'été 1996, que cette gestion unifonctionnelle devait être revue, principalement pour des motifs d'équité entre les usages (Nicolet *et al.*, 1997 : 6-3). Après avoir laissé les seuls intérêts économiques orienter la gestion des usages des rivières, il semble de plus en plus urgent de procéder à une nouvelle hiérarchisation dans les usages, guidée cette fois par le principe d'équité plutôt que de ne considérer que le profit économique de quelques usagers.

Au cours des dernières décennies, la production hydroélectrique est devenue l'usage qui conditionne tous les autres. Les différentes politiques d'octroi des forces hydrauliques du domaine public à des promoteurs privés constituent l'exemple le plus récent d'appropriation privative de certaines portions de cours d'eau. Depuis 1991, cinquante-six petites centrales hydroélectriques privées ont été construites sur plusieurs rivières du sud du Québec. Les barrages construits ou rénovés se trouvent à modifier radicalement le profil des rivières harnachées : créant un bief (lac de retenue) en amont, asséchant quelquefois un tronçon entre la prise d'eau et la sortie des turbines et rendant les tronçons situés en aval vulnérables aux seuls impératifs de la production hydroélectrique (Doyon

et al., 1997 : 383-393 / 423-431). La mise en place progressive de tous ces petits barrages provoque plusieurs conflits d'usages. La plupart du temps, l'usage hydroélectrique entre en conflit avec des usages récréatifs. Les revendications portées par les tenants des usages récréatifs ont donné lieu à une commission d'enquête gouvernementale (Commission Doyon), à une campagne de sensibilisation à l'échelle de tout le Québec (« Adoptez une rivière ») et, tel qu'évoqué à la page 26 et en accord avec la nouvelle politique élaborée à partir de la commission Beauchamp, à l'abandon de la politique d'octroi des forces hydrauliques du domaine public à des promoteurs privés. Le schéma 1 illustre l'évolution de l'histoire géopolitique des usages de l'eau au Québec en fonction des trois étapes marquantes de cette évolution : la formalisation d'un droit de l'eau (fin 18^{ième} siècle), l'émergence du flottage du bois comme activité économique importante (mi 19^{ième} siècle), l'arrêt du flottage du bois (début des années 1990).

Schéma 1



1.3.2 Mouvement de récupération des rivières à des fins récréatives

Les revendications des usagers récréatifs, dans le cas de l'opposition aux projets de petites centrales hydroélectriques privées, en sont venues à avoir un impact considérable au plan politique et ce, pour plusieurs raisons. Premièrement, les revendications des usagers récréatifs, par les conflits d'usages « esthétiques » versus « industriels » qu'ils

suscitent, s'apparentent au mouvement de revendication des droits d'accès aux cours d'eau qui a ses racines dans l'histoire récente du droit québécois de l'eau. Deuxièmement, ce mouvement de revendications générales pour des espaces riverains publics de qualité a été officiellement encouragé par certaines décisions politiques au cours des trente dernières années, notamment les programmes d'assainissement des eaux usées. De fait, les investissements dans le traitement des eaux usées ont entraîné une fréquentation progressive des cours d'eau, générant une demande sociale pour des accès publics (Beauchamp *et al.*, 2000b : 170). Ce faisant, plusieurs initiatives d'accès aux cours d'eau à des fins récréatives ont vu le jour et enregistrent une fréquentation très soutenue depuis quelques années, générant des effets structurants au plan socio-économique dans leurs milieux (Beauchamp *et al.*, 2000b : 174).

L'augmentation et la diversification de la fréquentation des cours d'eau à des fins récréatives soulèvent la question de l'équité entre les usages des cours d'eau. En effet, comme corollaire à cette réappropriation des cours d'eau à des fins d'usages récréatifs, on retrouve une augmentation des conflits d'usage mettant en cause des usages récréatifs et des usages plus privatifs, allant de l'usage résidentiel aux droits exclusifs de pêche (fosses) en passant par l'exploitation des forces hydrauliques. La réaction des pouvoirs publics à cette augmentation des conflits d'usage a été de confirmer, lors de la refonte du code civil, la prépondérance des usages privatifs sur les usages publics. En effet, plutôt que de répondre à la demande sociale pour des usages récréatifs de l'eau, le législateur continue à cultiver l'ambivalence autour du statut de l'eau au sein de la société québécoise et, partant, en vient à exacerber davantage la tension entre les usages privatifs et les usages récréatifs que l'État lui-même a générée par ses efforts dans le domaine de l'assainissement des eaux usées et du développement des loisirs depuis une trentaine d'années.

Le mouvement de récupération des rivières à des fins d'usages récréatifs qui se structurent de manière informelle et autour de différents enjeux spécifiques (baignades, promenades, sports d'eau vive), se trouve alors dans l'obligation de se définir une forte légitimité sociale et même socio-économique devant une évidence du cadre législatif et réglementaire : les usages privatifs ont une préséance sur les usages publics. Face à cette nécessité de se justifier socio-économiquement, les revendications portées par les usagers récréatifs se radicalisent et intègrent dorénavant un argumentaire qui remet en question la représentation du cours d'eau en tant qu'ensemble de ressources dont l'appropriation doit être privative. De ce fait, l'argumentaire des usagers récréatifs tente dorénavant d'intégrer l'idée d'une *plus-value* collective qui résulterait de la fréquentation des espaces naturels, soit en évoquant les bénéfices au plan de la santé publique, soit en évoquant les retombées socio-économiques positives pour le cadre de vie en raison du développement d'activités récréotouristiques. Ainsi, les acteurs impliqués dans le mouvement de récupération des rivières à des fins récréatives proposent plutôt une représentation de la rivière en tant que milieu de vie.

La demande sociale pour les usages récréatifs devient alors beaucoup plus difficile à accommoder puisque la lecture des attentes des usagers récréatifs, eu égard aux dimensions qualitatives en jeu, est colorée à la fois par des représentations radicalement opposées aux représentations juridico-légales courantes : la rivière « milieu de vie » s'opposant alors à la rivière « ensemble de ressources appropriables de manière privative » et par les dimensions éminemment subjectives qui relèvent des aspects qualitatifs.

Section 1.4 Question de recherche

Le passage de la gestion des usages de l'eau, d'une perspective juridique et économique traditionnelle à une perspective socio-politique et patrimoniale soulève la question de l'acteur, des groupes d'acteurs, de leur organisation, de leur jeu, de leurs ajustements réciproques. La question de recherche qui découle de la problématique énoncée aux sections précédentes consiste à savoir si la récupération des rivières à des fins récréatives entraîne des adaptations « à la marge » chez les autres acteurs revendiquant divers droits d'usage ou plutôt des changements radicaux et profonds dans les rationalités.

Chapitre 2 Cadres théorique et méthodologique pour l'étude des logiques à l'œuvre derrière les actions d'aménagement

L'émergence des usages récréatifs dans la gestion des usages des rivières, au Québec, soulève un enjeu de taille, à savoir la capacité, pour les tenants des différents usages de la rivière, de tirer avantage du nouveau partage des usages qu'entraîne le déploiement des usages récréatifs. Cet enjeu interpelle les logiques d'action et de décision à l'œuvre dans le développement, l'implantation et la gestion des différents usages en leur posant les défis de l'intégration de nouvelles demandes sociales et de l'ensemble des représentations, des logiques et des stratégies qui relèvent des demandes sociales sous-jacentes aux usages récréatifs. Ainsi, les capacités d'adaptation et d'apprentissage des logiques qui organisent la gestion des usages des rivières sont un facteur déterminant pour le déploiement des différents projets qui émanent des tenants de chacun des usages, autant récréatif, qu'industriel ou que de protection de la nature.

Le chapitre précédent a permis de mettre en évidence la prééminence des usages industriels, en particulier l'usage hydroélectrique, et de leurs représentations axées sur une vision utilitariste de la rivière dans la hiérarchisation et la priorisation des usages. Cette représentation utilitariste supporte un régime *de facto* de privilèges dont bénéficient les usages à valeur uniquement économique et de court terme. Par exemple, l'usage hydroélectrique se trouve à conditionner et à restreindre les usages à connotation plus publique comme les usages récréatifs, usages davantage publics dans la mesure où les usages récréatifs préconisés soient accessibles à tous et non seulement à quelques privilégiés.

Le contexte dans lequel émergent les usages récréatifs n'est pas favorable à leur déploiement. Par conséquent, les usages récréatifs doivent se positionner par rapport aux représentations utilitaristes de la rivière puisque ces représentations conditionnent l'implantation et le développement des usages récréatifs. Ce positionnement peut se faire de deux manières : soit en étant en accord avec les représentations utilitaristes, soit en proposant une alternative à cet utilitarisme. En effet, les usages récréatifs, dans leur déploiement, peuvent emprunter une vision utilitariste dans la mesure où certaines activités récréatives peuvent générer des retombées économiques rapidement. Par ailleurs, les usages récréatifs s'appuient également sur les représentations faisant des rivières des « milieux de vie » pour l'ensemble des publics. Par conséquent, la logique d'action et de décision qui préside au déploiement des usages récréatifs se trouve à être dans une position stratégiquement avantageuse au sens où elle peut se déployer en

fonction de deux ensembles de représentations distinctes, augmentant ainsi ses opportunités d'action et sa puissance opérationnelle.

En effet, les deux représentations, à savoir la rivière comme « stock de ressources » appropriable de manière privative et la rivière en tant que « milieu de vie », sont structurantes pour le déploiement des usages récréatifs, leur conférant le pouvoir d'infléchir les logiques prédominantes (celles des usages hydroélectriques). Premièrement, en adoptant un déploiement en accord avec une vision utilitariste, le mouvement de récupération des rivières à des fins récréatives peut susciter des adaptations « à la marge » de la part des logiques inhérentes aux usages industriels comme l'usage hydroélectrique, adaptations qui seraient à la hauteur du différentiel de valeurs économiques qu'auront respectivement les usages récréatifs et hydroélectriques. Deuxièmement, au delà de ces adaptations partielles, les usages récréatifs peuvent également, en s'appuyant sur leur vision alternative du caractère public des rivières, générer des changements radicaux et profonds dans les logiques des usages prédominants.

Devant cette double possibilité, l'enjeu que constituent les capacités d'apprentissage et d'adaptation des différentes logiques qui structurent la gestion des usages des rivières se pose avec davantage d'acuité puisque la possibilité d'infléchir les logiques à deux niveaux (à la marge et radicalement) rend le contexte imprévisible et complexe à analyser.

Le problème que soulève l'émergence des usages récréatifs dans la gestion des usages des rivières au Québec interpelle le problème plus général du choc des rationalités, problème souvent abordé dans différents domaines de recherches sur l'action, de la théorie de la planification aux sciences de la gestion des milieux naturels, en passant par la sociologie des organisations.

Le présent chapitre se propose donc de présenter les cadres théorique et méthodologique qui permettent d'aborder les questionnements théoriques et pratiques que soulève l'émergence des usages récréatifs. Ces cadres de réflexion du problème de recherche permettent de situer la réflexion dans le champ plus général de la théorie de la planification, de définir un cadre conceptuel original en lien avec la spécificité du cas de l'émergence des usages récréatifs et de proposer une démarche méthodologique appropriée. Les sections suivantes présentent les cadres théorique et méthodologique en six étapes :

- Définir les problèmes auxquels font face les différentes pratiques de l'aménagement, à partir des critiques de la planification et, plus précisément, dans le cas de la réappropriation des usages récréatifs des rivières (cf. section 2.1);

- Spécifier les objets d'études sur lesquels portera la recension des écrits et l'énoncé du cadre de référence (cf. section 2.2);
- Relever et caractériser les cadres théoriques qui servent de référence pour la recherche (cf. section 2.3);
- Proposer un cadre conceptuel élaboré pour le problème spécifique de recherche (cf. section 2.4);
- Énoncer le cadre méthodologique (cf. section 2.5);
- Expliquer les méthodes proprement dites (2.6).

Section 2.1 Problèmes auxquels font face les différentes pratiques de l'aménagement

Tel que mentionné en introduction de ce chapitre, l'émergence des usages récréatifs soulève le problème du choc des rationalités impliquées dans la gestion des usages des rivières. Or, ce thème de la confrontation de différentes rationalités occupe une place prépondérante dans le domaine de la recherche en aménagement. Les différentes critiques des pratiques de l'aménagement (Schön 1971; Friedman, 1973; Forester, 1989; Healey 1992; Forester, 1993; Schön et Rein, 1994; Healey 1997) mettent en cause l'inadéquation des rationalités sous-jacentes à ces pratiques dans un contexte où les enjeux qui doivent être pris en compte sont nombreux, diversifiés et, surtout, en constante évolution. Ces enjeux concernent les « changements », les « mutations », les « dynamiques » qui affectent les milieux à aménager et qui, par conséquent, conditionnent la plus ou moins grande réceptivité dont les acteurs des milieux (citoyens, regroupements, corporation publique, forces vives, promoteurs privés, experts, décideurs), font preuve face aux pratiques déployées par les aménagistes.

La confrontation d'une intention planificatrice à des contextes dynamiques fait en sorte que les pratiques d'aménagement souffrent d'une limite intrinsèque à leur rationalité. Cette limite vient du fait que la volonté de maîtrise des incertitudes peut faire en sorte que des solutions d'aménagement qui se basent uniquement sur des indicateurs connus, rateront leur cible en raison de la complexité des changements à l'œuvre dans le milieu. Friedman (1973) résume cette problématique par son célèbre paradoxe de la planification, à savoir que l'efficacité de la planification peut être nulle lorsque la planification est nécessaire tandis que lorsqu'elle n'est pas nécessaire, la planification semble alors plus efficace.

Les incertitudes quant à la dynamique des milieux se transforment en turbulence quand les incertitudes sont si peu maîtrisables qu'une action visant à régler un aspect d'un

problème peut se retourner contre l'acteur-maître d'œuvre (la société d'État, le promoteur privé, la société civile) et peut alors contribuer à aggraver le problème. La turbulence est une caractéristique du contexte dans lequel s'inscrivent les actions d'aménagement, caractéristique qui permet de rendre compte de l'imprévisibilité et de la variabilité de l'acceptation ou du rejet des actions d'aménagement. Par exemple, une mesure d'atténuation acceptée socialement depuis longtemps et dans plusieurs contextes peut, de manière imprévue et soudaine, être rejetée et être considérée comme une partie du problème à résoudre par les différents acteurs des milieux (corporation publique, forces vives, actions citoyennes) pour lesquels cette mesure avait été initialement mise en place.

La turbulence (Emery et Trist, 1973), ou l'entropie (Webber et Rittel, 1973), constitue une limite importante à la capacité d'apprentissage des acteurs qui interviennent dans l'aménagement des milieux. Par exemple, l'amélioration progressive des pratiques aménagistes peut se retrouver devant un cul-de-sac lorsque la turbulence contextuelle rend soudain inacceptables les améliorations précédentes. Une telle situation se produit lorsque la turbulence en vient à susciter une remise en question des aspects fondamentaux des solutions d'aménagement. Par ailleurs, la turbulence des contextes peut représenter pour plusieurs praticiens et chercheurs un objet d'apprentissage en elle-même car les stratégies et les pratiques déployées pour contrer cette turbulence génèrent des inflexions aux rationalités traditionnelles des acteurs en présence.

La revue des principaux auteurs du domaine de la théorie de la planification qui se sont intéressés aux questions de l'évolution des rationalités dans des contextes comportant un fort degré d'incertitude met en évidence deux principales sources de turbulence remettant en question les pratiques aménagistes :

- le pluralisme des intérêts qui caractérisent les contextes d'aménagement;
- la légitimité grandissante du localisme ou des aspects identitaires locaux émanant de ce pluralisme.

Les ouvrages de Healey (1992) et de Webber (1979), deux chercheurs ayant exploré ces deux aspects complémentaires des rationalités à l'œuvre dans les pratiques de la planification et de l'aménagement, soulignent d'ailleurs les défis que représentent le pluralisme et les aspects identitaires dans les pratiques de planification. En effet, ces deux facteurs, le pluralisme et les aspects identitaires, remettent en cause l'efficacité et la pertinence des façons de faire déployées dans les pratiques d'aménagement depuis plus de trente ans. Le pluralisme et les aspects identitaires des contextes dans lesquels se déploient les pratiques d'aménagement posent un très grand défi au processus de résolution de problèmes habituellement au cœur de ces pratiques. En effet, ces deux facteurs remettent en question les rationalités sous-jacentes à ces pratiques de planification et d'aménagement. Par exemple, la raison analytique et instrumentale habituellement rattachée à la planification ne semble pas être adéquate pour prendre en

compte les enjeux soulevés par le pluralisme et par le localisme identitaire. En effet, il semble que ces deux facteurs, conjugués, demandent un changement de paradigme, un *reframing* (Schön et Rein, 1994), c'est à dire un changement de fond dans les rationalités à l'œuvre derrière les logiques des différents acteurs impliqués dans les pratiques d'aménagement.

2.1.1 Problématique découlant du pluralisme

Le pluralisme des intérêts qui caractérise les contextes d'aménagement pose un défi de taille à toute action planificatrice. Healey a d'ailleurs exprimé ce défi comme étant le besoin d'adapter nos pratiques de planification à nos sociétés, pratiques qui cherchent des moyens collectifs de « *making sense together while living differently* » (Healey, 1992 : 143). Ce défi aux pratiques de planification est présent dans les travaux des praticiens et des théoriciens de la planification, allant de Lindblom à Forester. Plusieurs travaux publiés au cours des quinze dernières années cherchent à relever ce défi par une approche critique (Forester, 1989, 1993; Sager, 1994). Il s'agit d'une critique de la rationalité objective et de la méthode analytique en planification dont on relie l'émergence à ce que Lindblom a appelé la science du *muddling through* (Lindblom, 1959). La critique de la rationalité en planification s'appuie sur le passage du paradigme de l'efficacité au paradigme de l'équité (Rittel et Webber, 1973 : 158-159). En effet, derrière ces deux objectifs (efficacité et équité des actions de planification) se profilent deux objectifs de la planification : l'optimisation et la recherche de la satisfaction (*optimizing versus satisficing*). Or, les critiques de Simon (Simon, 1957 : 196-201) avaient déjà pertinemment remis en question la recherche d'optimisation en mettant en évidence le fait que la rationalité était limitée par la rapidité avec laquelle la satisfaction peut être atteinte. Dès lors, les actions de planification ne recherchent pas tant une efficacité (qui a un sens dans une perspective d'optimisation) mais surtout une équité (qui a un sens dans une perspective de satisfaction d'une société pluraliste). Évidemment cette recherche d'équité peut prendre des formes variables allant de la mise en place de mécanismes égalitaires et normatifs de redistribution des bénéfices engendrés par une intervention d'aménagement à des solutions basées sur la négociation et aboutissant éventuellement à des compromis pour certains groupes de la société.

Cette recherche d'équité dans la satisfaction des besoins d'une société pluraliste en vient éventuellement à opposer la connaissance technique qui, auparavant, orientait les actions en fonction de l'optimisation à une forme de connaissance plus sociale qui définit les balises d'une certaine redistribution des bénéfices et des inconvénients (Miller, 1989 : 163). En effet, la satisfaction d'une pluralité d'acteurs donne lieu à la définition collective de qui est « bon », « souhaitable » ou « correct » comme objectif des actions planificatrices. Dans le paradigme de l'équité, le critère de légitimation des actions à entreprendre ne se base plus sur la connaissance du moyen le plus efficace pour atteindre le « bon », le « souhaitable » ou le « correct », mais plutôt sur ce qui, dans une situation

donnée, est considéré comme l'action à prendre compte tenu des intérêts de chacun des acteurs en présence. Le passage à des pratiques d'aménagement adaptées au pluralisme, faisant une large place à l'équité comme objectif global, génère une reconfiguration du positionnement des acteurs les uns par rapport aux autres. La pertinence de certains acteurs comme les experts, les praticiens, les professionnels et autres technocrates, est alors remise en question; à tout le moins ceux dont la rationalité est moins sensible aux dimensions sociales et politiques des contextes d'intervention.

Traditionnellement, on trouve deux types de réponses au problème de la définition d'objectifs sociaux à atteindre et au problème de la définition des solutions à mettre en œuvre devant les difficultés que rencontre la poursuite des objectifs sociaux dans des contextes pluralistes :

- d'une part, on trouve les réponses adaptatives. Il s'agit, par exemple d'une application judicieuse, équilibrée et adaptée de différents modèles de planification (par exemple, le « mixed-scanning » (Etzioni, 1968);
- d'autre part, on trouve les réponses qui se fondent sur une rationalité autre que la seule rationalité instrumentale. Il s'agit de définir un type de rationalité propre à la problématique rencontrée (Sager, 1994 : 1-22) pour mieux comprendre le problème de la construction de la connaissance sociale des objectifs et des solutions.

Ce deuxième type de réponse s'inscrit dans la tradition de la théorie critique, c'est à dire celle qui pose que la réalité sur laquelle on agit est un construit social. Il faut alors comprendre la rationalité qui est sous-jacente à la construction sociale de la réalité. Une telle conception de la rationalité comme étant dépendante du contexte a animé les recherches de Crozier et Friedberg dans le domaine de la sociologie des organisations. Dans leurs recherches, Crozier et Friedberg (1977) partent du constat que les comportements d'acteurs peuvent apparaître « irrationnels » d'un point de vue externe, mais en réalité, ces comportements ont toujours un sens par rapport au contexte, notamment eu égard aux opportunités. Les comportements dont la rationalité n'est pas évidente s'inscrivent souvent dans des stratégies que les acteurs déploient pour arriver à plus ou moins long terme à leurs fins. Par exemple, une action peut sembler irrationnelle selon un horizon de court terme, mais lorsqu'on l'analyse selon un autre horizon temporel, cette action prend alors un sens pertinent. Une telle perspective oblige une analyse de l'intérieur afin de porter une attention particulière aux changements de cadres de référence (dans le cas de l'exemple, il s'agit de l'horizon temporel) qui donnent aux actions une rationalité qui leur est propre.

La question des changements de cadre de référence est au centre de ce que Schön et Rein (1994) considèrent comme la caractéristique fondamentale de la rationalité conceptrice (*design rationality*) propre aux pratiques d'aménagement. En effet, selon ces auteurs

(Schön et Rein, 1994 : 58) qui se réfèrent à March et Olsen (1989), il existe une très grande variété de types de stratégie face au changement de rationalités, allant de l'adaptation « cosmétique » au choc global. De l'ensemble des stratégies possibles, Schön et Rein (1994) retient deux logiques :

- la logique agrégative qui mise sur la négociation entre les tenants de deux rationalités;
- la logique intégrative qui mise sur la conversion d'une rationalité vers une autre afin d'en venir à un consensus.

Dans un cas comme dans l'autre, on assiste à l'émergence d'une nouvelle rationalité, du fait que la négociation et le consensus entraînent forcément des changements dans les logiques de certains acteurs, soit par la négociation ou par la conversion.

Selon cette perspective qui cherche à comprendre la rationalité propre aux actions collectives, on peut anticiper que les pratiques d'aménagement deviennent de plus en plus procédurales (i.e. se définissant par un ensemble d'étapes, de tâches etc.) tout en restant souples et flexibles. En effet, en devenant davantage procédurales, les pratiques d'aménagement permettent avant tout aux diverses rationalités de se rencontrer, de débattre et, éventuellement, de se concilier. Ce faisant, les pratiques planificatrices permettent l'émergence de véritables « expertises sociales » dans les milieux où elles prennent appui. En ce sens, la pensée de Healey (1992 : 157-158) rejoint celle de Callon et Rip (1992) qui revendique le développement de « forums hybrides » et ouverts dans le domaine des controverses environnementales, de même que celle de Donadieu (1994 : 132) qui constate l'émergence d'expertise sociale dans le domaine des oppositions à certains aménagements menaçant la qualité du paysage. Le but de la planification n'étant alors plus de définir une solution, mais plutôt de favoriser des forums constants d'où puissent émerger des solutions négociées et acceptées socialement d'où puissent être reformulés des objectifs.

2.1.2 Problématique découlant du localisme identitaire

À partir des années 1960, les sciences politiques et sociales mettent l'accent sur l'unité de voisinage et sur les identités locales afin de voir le potentiel structurant de ces concepts dans la prise en charge des problèmes sociaux (Kotler, 1969). C'est l'époque du *small is beautiful* (Schumacher, 1976). Aujourd'hui, le localisme identitaire est encore d'actualité et a même davantage d'importance qu'à cette époque dans les pratiques d'aménagement, notamment par le discours patrimonial qui s'étend aux patrimoines immatériels comme levier de développement endogène. Ainsi, le respect et la consolidation des identités locales deviennent de plus en plus déterminants pour nombre de stratégies de développement et de choix d'aménagement.

Selon Kotler (1969), les identités locales présentent une valeur stratégique en raison de l'émancipation qu'elles permettent par rapport à un pouvoir dominant et coercitif. Selon ce point de vue, les dimensions identitaires peuvent infléchir les rationalités du pouvoir dominant et, éventuellement, contribuer à un développement endogène. Selon cette perspective émancipatoire, le localisme identitaire constitue une ressource à la disposition du développement local. Le biais en faveur des identités locales confère une valeur importante aux différences entre les acteurs dans le processus de changement de rationalités qu'implique une pluralité d'acteurs aux intérêts divergents. Schön (1971) considère que l'identité est un des facteurs clés conditionnant la réaction d'un acteur face au changement de rationalités exigé par le processus d'apprentissage social.

Tout un courant de la théorie de la planification prend appui sur l'importance des différences identitaires entre les acteurs afin d'enrichir les pratiques de planification et d'aménagement, que l'on pense à l'*advocacy planning* et une de ses variantes comme le *permissive planning*. Selon Webber (1979), le *permissive planner* est celui qui révèle et exacerbe les différences dans le but de contribuer au changement de rationalités nécessaires à la reconnaissance des minorités, des groupes culturels particuliers et des identités locales et à leur intégration dans une nouvelle vision du monde, tout ceci afin de refléter la société de manière plus équitable et plus juste socialement.

Parallèlement au courant anglo-saxon de la théorie de la planification, l'importance accordée aux identités locales dans les processus de changement de rationalité est également au centre des préoccupations de la sociologie des mouvements sociaux de Touraine (1973). Dans *Production de la société*, Touraine (1973) situe l'expérience de l'autonomie identitaire et l'expression des identités locales dans le contexte de la lutte et des conflits pour le contrôle des orientations culturelles de la société. Dans ce contexte, l'expérience de l'autonomie et l'expression de l'identité deviennent des objets de revendication indissociables de l'adaptation aux changements qui affectent le mouvement social en question.

Dans un domaine que l'on peut considérer comme un mouvement social à part entière, soit celui de la protection et de la gestion du patrimoine, les dimensions identitaires sont également au centre d'un processus d'émancipation des acteurs locaux et régionaux par rapport à des rationalités dominantes. Ainsi, la gestion patrimoniale des potentialités de mise en valeur d'un patrimoine donné, qu'il soit culturel ou naturel, considère que les aspects identitaires, de même que la rentabilité économique de ce patrimoine, constituent un véritable levier de développement. Ollagnon (1984) considère que la gestion d'un patrimoine doit encadrer les relations des identités locales, par exemple, en « prenant en compte la stratégie des titulaires vis-à-vis du long terme, dans le but de maintenir un potentiel de réversibilité, de fonctionnalisation et d'adaptation » (Delavalle *et alii*, 1985 : 7).

Pour les pratiques d'aménagement et de gestion du territoire, la nécessité de prendre en compte les dimensions identitaires, l'expression des identités locales et les bénéfices qui peuvent en être tirés introduit une turbulence du fait que les conflits et les conciliations d'usages se transforment en conflits et en conciliation de valeurs obligeant, de ce fait, un changement de rationalités, un recadrage. Par conséquent, le localisme identitaire pose un véritable défi pour les pratiques d'aménagement, c'est-à-dire l'ensemble des pratiques allant de l'action du professionnel, la planification, la projection, les procédures d'évaluation et de suivi, jusqu'aux mécanismes de consultation et d'audience publique. En effet, ce facteur, dans un contexte pluraliste oblige une confrontation des cadres de référence sur lesquels se basent les prises de décision. Un changement de cadre de référence devient nécessaire afin d'adopter une rationalité spécifique à la problématique rencontrée, rationalité issue d'une négociation ou d'une conversion.

Par exemple, les dimensions identitaires du territoire font l'objet d'un investissement de valeurs qui passe par un rapport sensible au territoire. En effet, les caractéristiques du territoire qui peuvent entrer dans la construction d'une narration, voire d'un récit, deviennent porteuses de sens pour les différentes rationalités présentes dans un milieu donné. Les qualités sensibles d'un milieu, leur capacité d'évocation, leur facilité à entrer dans la construction d'une narration signifiante pour les acteurs impliqués deviennent autant de facteurs qui conditionnent la façon dont les dimensions identitaires d'un milieu influencent son devenir.

En conclusion, la turbulence des contextes qui est due au pluralisme et au localisme identitaire rend obsolètes plusieurs aspects des pratiques d'aménagement. D'une part, le pluralisme entraîne une certaine entropie au sein des informations qui circulent dans les contextes. En effet, le foisonnement d'informations complexes et diversifiées rend caduques certaines étapes des pratiques traditionnelles d'aménagement. D'autre part, le localisme identitaire entraîne un repositionnement des échelles de valeur qui légitiment de nouvelles actions à entreprendre, de nouvelles pratiques en mettre en œuvre, pour ces contextes spécifiques. Les pratiques d'aménagement doivent donc être capables d'apprendre dans de tels contextes turbulents : elles doivent être en mesure de gérer la complexité inhérente au pluralisme et de recadrer leurs modes d'opération en fonction du localisme identitaire qui découle du contexte pluraliste.

L'apprentissage dans un tel contexte turbulent ne peut se faire de manière incrémentale (de type essai-erreur). En effet, le localisme identitaire fait en sorte que les pratiques pertinentes pour un contexte local spécifique peuvent difficilement être appliquées à d'autres contextes sans une certaine forme d'adaptation. Par conséquent, l'apprentissage dont doivent faire preuve les pratiques d'aménagement, procède à une remise en question de ses propres rationalités en se confrontant aux rationalités propres aux problématiques rencontrées. L'apprentissage social exige un recadrage de la problématique en fonction de nouvelles rationalités qui font consensus ou qui font l'objet d'une adhésion d'un

nombre suffisant d'acteurs pour être considérés comme les nouvelles rationalités structurantes pour les pratiques d'aménagement et de gestion du territoire.

Section 2.2 Énoncé des objets étudiés

Les pratiques d'aménagement, dans de tels contextes turbulents, se trouvent souvent confrontées à des changements fondamentaux de rationalités. La capacité à savoir composer avec de tels changements en profondeur devient alors un enjeu majeur du processus d'apprentissage social nécessaire. Dans un contexte pluraliste et dans un contexte de confrontation des cadres de références (en raison du localisme identitaire), les pratiques d'aménagement apprennent en fonction de trois niveaux (Schön et Rein, 1994 : 168-172) :

- Le premier niveau d'apprentissage est celui de la logique interne aux pratiques d'aménagement, la logique inhérente au *design rationality*. Cette logique est faite d'ajustements circonstanciels, de rétroaction, de saisie d'opportunités. L'apprentissage doit donc s'intégrer à un processus complexe et structuré qui prévaut entre l'aménagiste et l'objet de son intervention;
- Le deuxième niveau d'apprentissage est intimement lié au pluralisme : il provient des logiques externes qui construisent le contexte dans lequel les pratiques d'aménagement s'inscrivent. L'apprentissage doit prendre en compte et s'intégrer à ces logiques externes;
- Le troisième niveau d'apprentissage est lié aux conséquences du localisme identitaire. En effet, le localisme identitaire commande un changement profond dans les cadres de références afin de s'ajuster aux changements dans l'échelle des valeurs qui légitiment les prises de décision : nouvelles définitions de l'équité entre les acteurs. Par conséquent, des conflits surviennent entre les logiques d'aménagement et les logiques inhérentes aux contextes. Le processus d'apprentissage s'inscrit donc dans une logique spécifique au règlement des conflits/conciliation entre les logiques interne et externes.

Les deux facteurs auxquels sont confrontées les pratiques d'aménagement, à savoir le pluralisme de nos sociétés et la montée du localisme identitaire, font en sorte que toute réflexion sur la capacité d'apprentissage de ces pratiques passe par une compréhension des trois niveaux d'apprentissage qui caractérisent la dynamique de confrontation des cadres de référence due à ces deux facteurs. Par conséquent, l'objet de recherche de la présente thèse est constitué des logiques, des rationalités, des représentations et des stratégies (ces termes sont définis aux sections suivantes) qui :

- guident et orientent les interventions d'aménagement dans un milieu;

- contribuent à construire le contexte dans lequel ces interventions prennent place (c'est-à-dire celles qui guident et orientent l'acceptation ou le refus de ces interventions);
- encadrent les interrelations entre les acteurs ayant des rationalités conflictuelles.

Dans le cadre de la présente thèse, la perspective particulière à partir de laquelle cet objet de recherche est considéré se caractérise par la mise en évidence des capacités d'intercompréhension entre les logiques. En effet, dans un contexte pluraliste et localiste, les pratiques d'aménagement ont une pertinence dans la mesure où elles participent à la construction progressive de sens, par exemple, par la mise sur pied de « forums hybrides » (Callon et Rip, 1992). Cette construction progressive de sens en vient à satisfaire les attentes de la pluralité d'acteurs impliqués.

Selon une telle perspective résolument constructiviste, l'accent est mis sur l'évolution dans les représentations qui témoignent de changements apportés aux logiques des pratiques d'aménagement et aux logiques inhérentes aux contextes dans lesquels s'inscrivent les pratiques d'aménagement. En effet, les déplacements de points de vue (*shifts*) dans les cadres de référence, les ruptures dans les discours, les ajouts de valeurs dans les justifications d'actions constituent autant de moments privilégiés pour étudier l'apprentissage dont font preuve les pratiques d'aménagement.

Section 2.3 Cadres théoriques existants permettant de rendre compte du caractère dynamique et constructiviste des logiques d'aménagement

La revue des principaux cadres théoriques qui cherchent à expliquer la dynamique des logiques à l'œuvre dans les pratiques d'aménagement prend principalement appui sur les études françaises dans le domaine de l'analyse des organisations (s'inspirant de la sociologie des organisations de Crozier et Friedberg (1977)) et dans le domaine des systèmes d'action à l'œuvre dans la gestion des milieux naturels (Barouch, 1989). Ce dernier champ d'étude s'est développé, entre autres, en prenant comme objets de recherche privilégiés les controverses environnementales et patrimoniales. En effet, comme les controverses environnementales et patrimoniales remettent en question les pratiques d'aménagement, souvent de manière radicale au point d'opposer des échelles de valeurs complètement différentes, ces situations constituent des objets de recherche très performants eu égard aux questions relatives à l'apprentissage dont font preuve les pratiques d'aménagement au cours de telles controverses.

Les principaux cadres explicatifs qui permettent de cerner la problématique de l'apprentissage social dans des contextes turbulents proviennent de nombreux domaines : de l'analyse des politiques publiques (Muller, 1990) jusqu'à l'analyse du discours dans

les controverses d'aménagement (Lascoumes, 1994), en passant par l'analyse stratégique des systèmes d'action dans le domaine de la gestion des milieux naturels (Barouch, 1989). Dans chacun de ces domaines, les cadres explicatifs font une place importante aux dynamiques mettant en cause les représentations sociales, les discours, leurs influences réciproques et l'évolution progressive des logiques et des rationalités d'action qui résultent de ces dynamiques.

Dans le domaine de l'analyse des politiques publiques, le processus d'apprentissage semble être conditionné essentiellement par ce que plusieurs appellent l'opération de transcodage, opération effectuée par des « médiateurs ». Ces « médiateurs » constituent les acteurs détenant le pouvoir de communiquer et d'influencer la communication. Selon Muller (1990 : 24-27), l'élaboration des politiques publiques repose essentiellement sur la capacité, pour un acteur, de bien décoder le rapport des intérêts globaux par rapport aux intérêts sectoriels dans un domaine d'action précis. Le rapport global/sectoriel (Muller, 1990) d'un domaine d'action précis consiste alors en la représentation socialement acceptée de ce domaine et, éventuellement, sert à définir les balises qui guident toute action dans le domaine en question. Pour en venir à jouer un tel rôle normatif, les représentations sociales sous-jacentes aux rapports global/sectoriel doivent avoir une stabilité certaine dans le temps et socialement. En effet, ce que plusieurs auteurs nomment le référentiel (Muller, 1990 ; Chatzis, 1993) repose sur un certain consensus autour de représentations sociales clés, consensus qui aurait une certaine pérennité dans le temps. Toutefois, le processus d'apprentissage collectif qui est à la base des pratiques d'aménagement présentées à la section 2.2 précédente accorde une importance plus grande aux ruptures et aux changements dans les représentations sociales plutôt qu'à la permanence et la continuité du concept de référentiel. Par conséquent, il semble opportun de mieux comprendre les logiques d'action en situations d'apprentissage. Il apparaît donc pertinent de mettre en évidence les évolutions dans les processus communicationnels, informels ou formalisés, négociés par lesquels se redéfinissent les représentations sociales.

Pour ce faire, le concept de représentations sociales semble très fécond d'un point de vue heuristique. En effet, selon Lacasse et Hamel (1998), les représentations sociales constituent un objet d'étude qui permet de rendre compte des divergences inhérentes aux processus de construction collective et sociale du champ d'intervention de la planification. Les représentations sociales, éléments clefs de l'articulation des rapports entre l'humain et son environnement (Ratiù, 1999 : 24), se caractérisent par la transactionnalité qu'elles infèrent dans les processus d'action collective, dans les logiques d'aménagement. Ainsi, la rupture dans les référentiels et l'évolution des représentations sociales apparaissent-elles comme des objets privilégiés de recherche.

Le thème de la rupture dans les référentiels prend beaucoup d'importance dans plusieurs champs de recherche: de la sociologie des organisations jusqu'à la sociologie de la prise de décision dans le domaine de l'environnement. Cependant, au départ, la sociologie de

l'organisation, en mettant en évidence le changement comme moment privilégié d'étude d'un système collectif de prise de décision, s'inscrit en filiation à la sociologie de Touraine et la sociologie dynamique de Balandier, faisant des mouvements et des évolutions entre les différents systèmes historiques d'action, des objets privilégiés de recherche. Partant de ces prémisses théoriques, la sociologie des organisations, inspire tout un courant d'étude des pratiques de gestion des milieux naturels, des ressources et de l'environnement. Ces études (Barouch, 1989, Lascoumes, 1992, Lafaye et Thévenot, 1993), tout en adoptant des perspectives très distinctes, mettent toutes en évidence les ruptures dans les discours, les logiques, les référentiels comme autant de témoins d'un recadrage collectif, d'un *reframing* au sens de Schön et Rein (1994). La rupture est alors envisagée comme préfigurant de nouvelles rationalités à l'œuvre dans les milieux à aménager.

Le cadre théorique qui sert de point de départ à la présente thèse fait d'ailleurs une large place à la caractérisation de l'émergence de nouvelles logiques et à la nécessité d'une rupture dans les rationalités inhérentes aux conciliations des modes de gestion de rivières françaises. Il s'agit de la réflexion de Barouch (1989) portant sur les *Systèmes de pensée et d'action à l'oeuvre dans la gestion des milieux naturels*, laquelle constitue le développement des idées de Crozier dans le domaine de la gestion de l'environnement, développement de ses idées selon un point de vue systémique. Barouch développe une épistémologie et une méthodologie originale qui tentent de comprendre la construction collective d'un discours (d'un méta-langage) à partir de la caractérisation des différents langages auxquels ont recours les multiples acteurs impliqués dans la gestion de certaines rivières françaises et à partir d'une caractérisation de l'évolution et de la dynamique entre les multiples langages. Barouch considère que les groupes d'intérêts se regroupent en filières et développent leur propre logique et leur propre langage, entrant alors en compétition avec les autres logiques et langages. L'émergence de nouvelles logiques servant de fondements à certaines filières de gestion des milieux naturels et, par le fait même, contribuant à construire le contexte de déploiement de toutes les filières, se heurte toutefois au fait que les langages dominants, qui sous-tendent les interventions et les aménagements de certains acteurs privilégiés, se présentent comme étant capables d'encadrer les interrelations entre toutes les logiques d'aménagement alors qu'en réalité ils ne font que reproduire leurs logiques dans les autres filières. La conclusion des études de cas de Barouch laisse penser que l'apprentissage social qui devrait résulter de la négociation se trouve bloqué parce que les langages dominants (économique/technique/réglementaire) ne permettent pas de négociation entre les nombreux acteurs. Selon Barouch, la seule issue pour que le processus de construction sociale ne se trouve pas bloqué par un méta-langage inadéquat serait de changer le référent des modes de décision et d'opter pour la gestion patrimoniale de la qualité.

Barouch, dans la méthodologie qu'il déploie, n'a recours qu'à un seul type d'analyse de discours, qu'il procède à la caractérisation des différents langages qui se constituent en autant de filières, ou qu'il tente de caractériser la confrontation des logiques de ces

différentes filières. Nous pensons que la méthodologie déployée par Barouch, en ne faisant pas la nuance dans le type d'analyse de discours à utiliser pour rendre compte de la construction d'une filière (sa construction sociale) ou face à la confrontation de cette filière aux autres filières (sa performance dans un jeu multi-acteurs), ne permet pas de rendre compte adéquatement des caractéristiques stratégiques inhérentes à toute confrontation entre les filières et leurs logiques conflictuelles. Bien que Barouch conclut sur la nécessité de changer de référent, il reste que l'aspect stratégique d'un tel changement de référent dans le processus d'apprentissage des acteurs n'est pas abordé à proprement parler dans sa recherche. Cependant plusieurs auteurs ont, par la suite, documenté les aspects stratégiques derrière les changements de référents qui s'opèrent dans le domaine de la prise en compte de l'environnement par les différents acteurs impliqués (Lascoumes, 1992; Lafaye et Thévenot, 1993).

Le concept de représentations sociales, par l'accent qu'il met sur les dimensions contradictoires, sur les divergences de projets à l'endroit d'un même objet d'intervention, permet que se développe le processus transactionnel d'apprentissage collectif nécessaire aux pratiques d'aménagement et de gestion collective (Lacasse et Hamel, 1998 : 25-26). Dans les différents travaux portant sur les représentations à l'œuvre derrière la gestion des problèmes environnementaux (Lascoumes, 1992, Lafaye et Thévenot, 1993), l'accent est mis sur le « reformatage » des enjeux, à savoir le passage du local au global, ou encore de l'intérêt privé au bien commun, dans les argumentaires des différents acteurs. Tous ces auteurs montrent bien des parties du processus, sans offrir la perspective globale qui conférerait au changement de représentations dans les référentiels d'action une valeur stratégique. Il est pertinent d'aborder la question des ruptures dans les logiques, dans les rationalités et dans les référentiels, en retournant aux analyses stratégiques de Crozier et Friedberg (1977) et en s'inspirant de Lacasse et Hamel (1998) et ce, afin de redonner toute son importance aux distorsions entre les représentations sociales manifestées par les langages des différents acteurs et afin de mettre en évidence la portée stratégique de ces représentations. Cette portée stratégique est particulièrement importante en raison de la souplesse et de la malléabilité des représentations sociales, en raison du nombre d'acteurs impliqués dans leur construction et, finalement, en raison de l'intégration rapide des innovations scientifiques dans la reformulation de ces représentations (Lacasse et Hamel, 1998 : 25-26).

Section 2.4 Cadre conceptuel pour analyser la filière des usages récréotouristiques et pour comprendre la portée des représentations sociales dans l'émergence, l'évolution et le déploiement de cette filière

Le cadre conceptuel développé pour les fins de la présente recherche doctorale propose un modèle explicatif du processus de construction, puis de confrontation des différentes logiques à l'œuvre dans un cas particulier de récupération d'une rivière à des fins d'usages récréatifs dans un contexte régional d'exploitation des ressources naturelles. Ce

cadre conceptuel s'articule autour du rôle des représentations sociales dans le processus de confrontation entre des logiques d'action divergentes. Les sections suivantes présentent d'abord l'hypothèse de départ de ce cadre, puis les principaux concepts qui y interagissent et, enfin, la structure des interrelations entre ces concepts.

2.4.1 Hypothèse de la recherche

L'hypothèse que la recherche se propose de vérifier questionne le rôle que peuvent jouer certaines représentations sociales portées par différents acteurs dans le processus de constitution d'une filière de développement et de gestion de la rivière, à savoir la filière des usages récréotouristiques, ainsi que dans le processus de négociation que cette filière entretient avec les autres filières. Considérant que les représentations esthétiques, de même que les représentations portant sur la beauté du paysage et sur les qualités de l'environnement, ont une très grande valeur pour le déploiement des usages récréotouristiques, nous posons l'hypothèse que ces représentations sociales à caractère paysager peuvent jouer un rôle stratégique et conditionner le changement et l'évolution des logiques d'action à l'œuvre dans différentes filières de développement et de gestion des usages de la rivière étudiée.

Cette hypothèse suppose que la récupération des rivières à des fins récréatives se déploie selon un mode stratégique et que les représentations paysagères ont un effet structurant pour cette stratégie.

2.4.2 Constitution du cadre conceptuel pour tester l'hypothèse : structure du cadre et principaux concepts

L'hypothèse de recherche, formulée de la sorte, nécessite une analyse stratégique centrée sur les acteurs, leurs ressources, leurs logiques et rationalités, les éléments de contexte qui les légitiment (acteurs, ressources et logiques). Le cadre conceptuel original qui est élaboré pour prendre en charge cette analyse propose un modèle explicatif du déploiement des actions collectives dans le domaine de la gestion et de l'aménagement des rivières. Le cadre conceptuel repose sur cinq concepts qui sont explicités à la section suivante (cf. sous-section A); par la suite les interrelations entre ces concepts sont schématisés en une structure illustrée à la sous-section B.

A) Définition des cinq concepts-clés

« **Stratégie d'acteurs, logique d'acteurs** » : Il s'agit des fondements des actions, décisions, choix etc. que l'on peut inférer *a posteriori* à partir d'observations empiriques, et qui expliquent les régularités et les irrégularités de comportement et d'attitudes des

acteurs impliqués dans une filière en diverses situations confrontant cette filière à d'autres filières. (Crozier, 1977; Barouch, 1989)

« **Filière** » : La filière est un concept développé et utilisé par Barouch afin de caractériser une « méta-logique » qui organise le recours aux différentes logiques et langages formalisés, de la part d'un ensemble d'acteurs, dans le cadre de la prise en compte de certains enjeux sectoriels en gestion des milieux naturels. La filière structure les langages et les logiques ainsi que les représentations visant à prendre en compte un problème particulier de gestion ou d'aménagement des rivières.

« **Relation de pouvoir entre les filières** » : Les différentes filières cherchent à prendre en compte certains enjeux qui se présentent sur un même espace : que ce soit le tronçon de rivière, le corridor riverain ou le bassin versant. Par conséquent, il se développe une concurrence entre les filières, chacune tentant de trouver des solutions en fonction de ses objectifs propres. Cette concurrence entre les filières fait de leurs interrelations, des relations de pouvoir où chacune tente de contraindre l'autre, tout en se soustrayant à la contrainte de cette dernière (Crozier et Friedberg, 1977). Cette concurrence peut s'actualiser en conflit ouvert ou alors être « ménagée » en fonction de règles formalisées de négociation inter-filières (Barouch, 1989). Toute relation de pouvoir est une relation d'échange dans laquelle l'un peut obtenir plus que l'autre, mais où l'autre n'est jamais totalement démuné. Dans ces relations de pouvoir, la capacité d'action est un enjeu pour lequel chacun des partenaires se réserve des marges de liberté (Ansart, 1990 : 71)

« **Champ social structuré** » : Les ressources à la disposition d'un acteur impliqué dans une relation de pouvoir sont inégalement réparties. Chaque acteur dispose de ressources individuelles, culturelles, économiques et sociales qui lui sont spécifiques. Cette inégalité dans la répartition des ressources entre plusieurs acteurs vient de leur insertion commune et leur position respective dans un « champ social structuré » (Crozier, 1977 : 62-69). Le champ social structuré est en réalité l'ensemble des éléments contextuels qui permettent aux différents acteurs de recourir à leurs ressources dans le cadre de la relation de pouvoir. Ces éléments contextuels sont les contraintes structurelles qui encadrent la relation (restrictions sociales, économiques, temporelles) et qui confèrent aux ressources leur pertinence et leur capacité à être mobilisées.

« **Représentations sociales** ». Les représentations sociales sont des

« systèmes explicatifs qui correspondent à l'état des connaissances scientifiques et de leur vulgarisation médiatique, mais aussi à leur propre culture, histoire, expérience (...) (Ces systèmes explicatifs) informent les comportements, organisent les discours et inversement sont remaniés par les pratiques » (Aspe 1999 : 9).

Les représentations sociales balisent, ordonnent, codifient, légitiment, structurent et organisent les pratiques de développement et de gestion des usages d'une rivière. D'après le courant français d'analyse des représentations sociales dans le domaine de l'environnement, les représentations sociales véhiculées par les différents acteurs impliqués dans des débats d'aménagement comportent deux dimensions, s'inspirant en cela de Moscovici (1989); la première dimension des représentations sociales est descriptive, elle sert à définir la substance de l'objet sur lequel on intervient collectivement, soit dans une perspective d'aménagement, de gestion ou de développement; la deuxième dimension est normative, évaluative (Moliner, 1996). Cette deuxième dimension rend compte de l'appréciation subjective des acteurs, de leur valorisation. La première dimension, substantive, se rattache au processus de légitimation de l'action d'un acteur à l'endroit d'une ressource, d'un bien commun. La seconde, appréciative, rend compte du processus de valorisation dans lequel sont impliqués les acteurs lorsqu'ils adoptent une attitude projective à l'endroit de la dite ressource, du bien commun. Ces deux dimensions des représentations sociales trouvent écho dans les deux processus par lesquels les représentations sociales intègrent de nouveaux discours, de nouveaux argumentaires, de nouvelles logiques : l'ancrage et l'objectivation (Lacasse et Hamel, 1998 : 24-25).

Enfin,

«...les représentations sociales correspondent à une forme de connaissance qui se définit comme une modalité de pensée pratique orientée vers la communication, la compréhension et la maîtrise de l'environnement (...) l'élément clef de l'articulation homme/environnement... » (Ratiù, 1999, p.23-24).

De ce fait, ce concept apparaît particulièrement adapté pour comprendre le processus d'apprentissage collectif qui résulte de la gestion des usages d'une rivière. Cette gestion doit prendre en compte une forte opposition entre des filières structurées de manière autonome et concurrente. En effet, en mettant en situation de nombreux acteurs aux intérêts divergents, la confrontation entre les filières concurrentes peut générer un processus de changement dans les logiques d'action, changement qui tire son origine dans une dynamique des représentations sociales portées par les acteurs.

B) Structure du cadre et interrelations entre les concepts

Dans le cadre conceptuel développé pour les fins de la présente recherche, les représentations sociales jouent des rôles multiples et complémentaires : elles ancrent et légitiment le discours et la logique dans une culture donnée, dans une histoire, dans une expérience collective, tout en objectivant et valorisant dans une perspective projectuelle. Ce concept rend compte à la fois de l'identité et de l'intentionnalité. Les multiples

dualités qui caractérisent et qui sont véhiculées par le concept de représentations sociales permettent de comprendre le rôle stratégique qu'il peut jouer dans les processus de construction sociale, d'apprentissage collectif et d'intercompréhension qu'exige la multiplicité des acteurs impliqués dans les pratiques d'aménagement, de développement et de gestion des rivières. En effet, en jouant les rôles complémentaires de légitimation et d'objectivation (définition d'objectif pour telles ou telles caractéristiques de la rivière dans une perspective projective), les représentations sociales véhiculées par une filière en particulier ont le pouvoir d'infléchir efficacement et rapidement la méta-logique des autres filières.

Le cadre conceptuel construit pour les besoins de la recherche cherche à expliquer les actions collectives dans les domaines de l'aménagement, le développement et la gestion des usages des rivières. Ce cadre conceptuel repose sur les cinq concepts explicités précédemment. Leur mise en relation cherche à rendre valide le raisonnement pré-supposé par l'hypothèse, de même qu'à spécifier les détails du processus dont rend compte l'hypothèse.

Selon ce cadre conceptuel, le champ social structuré conditionne le positionnement plus ou moins avantageux des différents acteurs impliqués dans le processus de construction collective d'une méta-logique guidant les pratiques d'aménagement. Dépendant de ce positionnement dans son contexte, les acteurs impliqués élaborent des stratégies visant à infléchir la méta-logique dans lesquelles ils s'inscrivent. D'une part, ces stratégies cherchent à optimiser les privilèges qu'ils retirent d'une gestion des usages. D'autre part, ces stratégies visent également à empêcher la mise en place d'une gestion contraire à leurs intérêts. Les représentations sociales permettent aux acteurs d'infléchir les logiques d'action à ces deux niveaux : au niveau de la construction d'une filière et au niveau de la confrontation de cette filière et des autres filières de gestion de la rivière.

Ainsi, par exemple, le cadre conceptuel suggère que l'effet structurant des représentations sociales sur les relations entre les filières de gestion et d'aménagement des rivières dépend de la possibilité, pour ces représentations, de participer à l'extension du champ social structuré dans lequel les actions des différents acteurs ont un sens ou alors de participer à une extension et à un développement de la logique à l'œuvre dans une filière donnée; dans les deux cas, on assiste à une recontextualisation. Les processus de recontextualisation sont occasionnés par des changements dans les représentations sociales portées par certains acteurs qui réussissent ainsi à orienter la gestion des usages d'une rivière. Ces recontextualisations seront effectives dans la mesure où les représentations sociales d'un acteur s'inscrivent dans une stratégie visant l'inflexion de la logique d'action d'une filière. Cette stratégie peut se déployer autant dans le processus par lequel se construit la filière que dans les processus de confrontation avec les autres filières de gestion des rivières.

Si plusieurs méthodes d'interprétation ont été développées pour comprendre l'interaction des logiques dans la constitution d'une filière autonome (Lascoumes, 1992) ou encore l'interaction des logiques conflictuelles entre deux filières concurrentes (Barouch, 1989), peu de travaux ont été faits jusqu'ici pour tenter de comprendre, à la fois l'une et l'autre de ces interactions dans une perspective stratégique. En effet, les dynamiques d'apprentissage d'une interaction à l'autre, soit lors de la constitution de la filière, soit lors de la confrontation avec les autres filières, n'ont pas été envisagées en fonction des pouvoirs stratégiques qu'elles confèrent aux acteurs impliqués. Une telle méthode d'interprétation des logiques d'action qui envisage ces dynamiques d'apprentissage dans une perspective stratégique d'aménagement peut s'articuler en une lecture à deux niveaux :

- premièrement, une caractérisation des représentations sociales qui participent à la construction d'une filière autonome de gestion et de développement des usages de la rivière;
- deuxièmement, une analyse des représentations sociales en action, soit dans leurs interactions stratégiques au cours de projets particuliers impliquant plusieurs acteurs, voire plusieurs filières.

L'importance de comprendre la portée stratégique des représentations sociales, leur valeur effective dans un processus de changement de logique d'action, commande une approche mettant l'accent sur la dimension projective (Boutinet, 1993) des représentations sociales. En effet, au delà du seul aspect identitaire, les représentations sociales doivent pouvoir être envisagées dans ce qu'elles représentent pour les projets de déploiement d'une filière de développement et de gestion des usages de la rivière, c'est à dire dans leur dimension projective.

Les représentations sociales à caractère paysager, à savoir les représentations sociales réintégrant les dimensions esthétiques, emblématiques, sensorielles, expérientielles dans la méta-logique d'action de la filière des usages récréotouristiques, par leur valeur à la fois identitaire et projective, apparaissent alors comme des objets de recherche particulièrement prometteurs, en ce que ce type de représentation a le potentiel d'infléchir les logiques à deux niveaux : au cours de la construction de la filière elle-même et au cours de la confrontation de celle-ci avec les autres filières concurrentes.

La section suivante propose de fixer les balises selon lesquelles le cadre conceptuel s'opérationnalise. Ces balises cherchent à rendre compte de la dynamique de confrontation, des changements, des inflexions des logiques à l'œuvre dans le cas du déploiement de la filière récréotouristique dans un contexte de concurrence avec la filière hydro-électrique.

Section 2.5 Opérationnalisation du cadre conceptuel

L'hypothèse de recherche suppose que les représentations sociales à caractère paysager, c'est-à-dire les représentations sociales impliquant des appréciations esthétiques, des valorisations emblématiques, sensorielles et expérientielles, permettent d'instaurer un rapport de force plus favorable à la filière des usages récréotouristiques en transformant les éléments contextuels qui encadrent les relations de pouvoir entre les différentes filières. La recherche aborde les représentations sociales à caractère paysager selon deux perspectives :

- d'une part, il s'agit de comprendre le rôle de ces représentations dans la structuration de la filière des usages récréatifs;
- d'autre part, la réflexion doit ensuite porter sur le caractère stratégique de ces représentations dans un contexte d'opposition entre deux filières.

Pour opérationnaliser le cadre conceptuel présenté à la section précédente, il convient d'effectuer deux lectures interreliées qui rendent compte à la fois de l'interaction des logiques au sein d'une même filière et de l'interaction des logiques dans un contexte de confrontation avec une autre filière. La première lecture se veut synchronique au sens où les représentations sociales portées par les acteurs impliqués dans la constitution de la filière récréotouristique sont analysées à un moment précis et en profondeur afin de mettre en évidence la cohérence d'une logique d'action commune à cette filière. La deuxième lecture se veut diachronique au sens où les représentations sociales sont analysées dans leur évolution respective au cours de différents projets collectifs. Il s'agit d'une lecture interprétative des changements et des inflexions manifestés dans les discours publics et dans les gestes posés dans le cadre de ces projets.

2.5.1 Lecture synchronique : les représentations paysagères au sein de la filière de gestion et de développement des usages récréotouristiques

Cette sous-section du cadre conceptuel cherche à comprendre le rôle des représentations sociales à caractère paysager dans la structuration d'une filière relativement autonome (le développement et la gestion des usages récréotouristiques). Cette compréhension des représentations relatives à la qualité du paysage et de leur caractère opérationnel dans la structuration d'une filière passe par trois caractérisations :

- a) Une caractérisation du contenu de ces représentations; à savoir, les objets de valorisation et leur qualification;

- b) Une caractérisation de l'intentionnalité sous-jacente à ces représentations, à savoir, les acteurs qui véhiculent ces représentations, la façon de véhiculer ces représentations;
- c) Une caractérisation de l'arrimage entre ces représentations et les discours ambiants qui régissent l'aménagement du territoire aux abords de la rivière qui fait l'objet de la gestion par filière.

2.5.2 Lecture diachronique : analyse stratégique du rôle des représentations paysagères dans la confrontation de la filière récréotouristique avec la filière de la petite hydroélectricité privée

Cette deuxième partie du cadre conceptuel cherche à comprendre les représentations sociales « en action ». Par une démarche inductive, cette deuxième lecture du cadre méthodologique vise à identifier et à caractériser les processus de recontextualisation auxquels participent les représentations sociales et les logiques, telles qu'elles auront été identifiées précédemment par la lecture synchronique. Ces processus de recontextualisation prennent appui sur les « écarts », sur les distorsions entre les représentations sociales identifiées dans la première lecture et leur intégration dans un discours collectif. La réflexion sur les écarts et les distorsions porte alors sur le sens, la signification de ces écarts dans une situation d'action, dans un contexte particulier, notamment eu égard aux opportunités que saisissent les acteurs pour se positionner avantageusement par rapport à une logique adverse.

Section 2.6 Cadre méthodologique

Le cadre méthodologique qui est défini dans la présente section a été développé spécifiquement dans le but de comprendre le rôle des représentations sociales dans les changements apportés aux logiques d'action. Par conséquent, la méthodologie et les méthodes qui en découlent doivent rendre compte de la double dynamique dans laquelle s'inscrivent les représentations sociales, à savoir leur rôle stratégique dans les débats entourant la gestion de la rivière, premièrement dans la construction d'une filière autonome et deuxièmement dans la confrontation de cette filière envers une filière concurrente. Pour comprendre cette double dynamique, il a semblé qu'un point de vue « de l'intérieur » garantissait une compréhension accrue. Une fois la problématique définie et l'objet de recherche spécifié, le cadre méthodologique s'est donc orienté vers les pratiques de recherche-action afin de comprendre « de l'intérieur » les différentes stratégies dans lesquelles s'inscrivent les représentations sociales.

Au-delà de ce positionnement initial, le cadre méthodologique doit permettre de rendre compte des processus de recontextualisation, et des changements dans les représentations sociales véhiculées par les acteurs, changements qui prennent place au cours d'épisodes de déploiement des usages de la rivière (initiatives, réactions, prises en charge, propositions publiques). Pour bien comprendre ces processus de recontextualisation, le cadre méthodologique développé pour la présente recherche se divise en deux volets, reprenant les deux lectures du cadre méthodologique (cf. sous-sections précédentes) et s'inscrivant au sein d'une seule et même démarche de recherche-action. Le premier volet cherche à caractériser les représentations sociales portées par les acteurs de la filière récréotouristique. Le deuxième volet cherche à caractériser les changements apportés aux logiques d'actions des différentes filières concurrentes que les représentations sociales supportent au cours de divers épisodes opposant les filières.

Les sections suivantes abordent ces trois composantes du cadre méthodologique. En effet, la sous-section 2.6.1 spécifie le positionnement en faveur d'une démarche de recherche participative. La sous-section 2.6.2 énonce la structure générale de la méthodologie permettant de rendre compte à la fois des représentations sociales et des changements générés par ces représentations. Enfin, la méthode déployée pour caractériser les représentations sociales véhiculées par les acteurs de la filière des usages récréotouristiques, de même que la méthode visant à caractériser les changements apportés aux logiques d'action des différentes filières concurrentes par l'introduction des représentations sociales sont présentées respectivement aux sous-sections 2.6.3 a et b.

2.6.1 Positionnement méthodologique adéquat pour l'analyse stratégique

La nécessité de comprendre les processus de recontextualisation des logiques d'action, de même que la nécessité de comprendre le rôle des représentations sociales dans ces processus, obligent le développement d'une démarche qui se propose de suivre l'évolution des logiques d'action durant une période suffisamment longue pour donner le temps aux processus de se produire et de se développer. *A contrario*, une démarche statique qui caractériserait les représentations sociales et les processus de recontextualisation à différents moments de l'évolution des confrontations entre les filières ne permettrait pas nécessairement de comprendre les dynamiques stratégiques qui font qu'une représentation sociale, dans un contexte donné, génère des changements aux logiques d'action. Des caractérisations successives auraient tout au plus permis de constater les différents états par lesquels passent les logiques d'action au cours d'un processus. Afin de s'assurer d'inscrire la présente recherche doctorale dans une temporalité adéquate, il est apparu important d'adopter un positionnement méthodologique s'inspirant de la recherche-action : la recherche participative. En effet, selon Séguin (1997, p. 54), la recherche-action permet au chercheur de vivre une dynamique « de l'intérieur », de connaître les diverses facettes de l'action collective. Selon Gauthier (1992, p.524-525), la recherche-action répond à six principes :

- 1- Intégration des intervenants touchés par la problématique et développement de réseaux de communication;
- 2- Articulation d'activités d'analyse et d'action;
- 3- Définition de la problématique à partir du vécu;
- 4- Facilitation d'un consensus entre les intervenants;
- 5- Durée permettant au processus social en développement de continuer;
- 6- Équilibre des objectifs de recherche avec les objectifs sociaux. »

Le positionnement méthodologique de la présente recherche, la recherche participative, s'inspire de la recherche-action telle qu'elle a été définie par Touraine (1978) et Melucci (1989). « La recherche-action cherche à étudier un conflit social défini et limité par un enjeu culturel commun aux adversaires » (Touraine, 1978 : 184). Un des objectifs de la recherche-action est « d'élever la capacité d'action historique » des acteurs avec lequel le chercheur est impliqué (Touraine, 1978 : 188). Autant dans la définition de Touraine que dans celle de Melucci, l'articulation entre les phases d'analyse et d'action est symétrique. En effet, la recherche que mène le chercheur doit infléchir l'action du mouvement étudié et, inversement, l'action du mouvement doit infléchir le chercheur au point de le « convertir ».

L'adaptation de la recherche-action qui a été proposée par Séguin (1997), la recherche participative, représente une version plus *soft* de ce type de recherche. En effet, la recherche participative ne vise pas la « conversion » du chercheur, ni « l'inflexion » du mouvement étudié. L'approche de recherche participative se distingue des positionnements de Touraine et de Melucci par la relative non-ingérence du chercheur envers les acteurs et vice-versa (Séguin, 1997, pp.53-54). La recherche participative amène le chercheur à mieux choisir parmi l'ensemble des documents et autres sources d'information, à mieux comprendre ce qui anime les acteurs impliqués dans la filière à étudier, à mieux comprendre l'ensemble des dynamiques et des multiples dimensions des rapports qui existent entre les individus, les groupes et les autres acteurs (Séguin, 1997 : 54).

Dans la mesure où les représentations sociales s'intègrent aux logiques d'action par le biais des processus d'ancrage et d'objectivation (cf. sous-section 2.4 a), il semblait important de situer la recherche participative dans un contexte projectif. En effet, dans une situation de projet, les acteurs avec lesquels le chercheur s'implique doivent à la fois « ancrer » leur représentations sociales dans un système de légitimation (appartenance à une culture commune, à une histoire régionale ou à un mouvement de revendication

revendication historique) et « objectiver » ces représentations en proposant une vision commune vers laquelle s'oriente le projet (Boutinet, 1993). Par conséquent, il est apparu important, pour des raisons de fécondité conceptuelle et méthodologique que le chercheur intègre un mouvement particulièrement dynamique de la filière à étudier.

Pour ce faire, l'approche de recherche participative a été appliquée dans le contexte d'un projet dynamique, à savoir le projet de promotion et de mise en valeur du récréotourisme d'eau vive dans la Vallée-de-la-Gatineau. Le chercheur s'est intégré en participant à l'organisation d'un événement-clé de ce projet : le Festival d'eau vive de la Haute-Gatineau. Après avoir assisté au Festival en août 2000, le chercheur s'est joint au comité-organisateur de l'événement au printemps 2001 et, depuis, a participé à l'élaboration des trois éditions du Festival (2001, 2002 et 2003). En intégrant cette organisation, le chercheur a ainsi joint un réseau d'acteurs de plusieurs sous-domaines de la promotion et de la mise en valeur des activités d'eau vives et de la protection de la rivière. Au cours des trois années qu'a duré son intervention au sein de la filière des usages récréotouristiques dans la Vallée-de-la-Gatineau, le chercheur a pu participer à plusieurs actions concrètes de déploiement de la filière récréotouristique, soit comme observateur lors de présentations publiques, soit comme acteur dans l'organisation du Festival d'eau vive, soit enfin comme observateur-actif dans le cadre de certaines réflexions sur les orientations du déploiement de la filière récréotouristique.

2.6.2 Structure de la stratégie de recherche

La participation du chercheur au projet de déploiement de la filière d'eau vive permet d'amasser une documentation exhaustive et pertinente au cours de son intervention au sein de cette filière. Cette participation active permet également au chercheur de considérer son propre vécu dans le projet comme faisant partie du corpus d'analyse. Enfin, son implication active au sein du mouvement lui permet de tenir des entretiens avec les personnes les plus pertinentes. À partir d'une telle masse d'informations pertinentes concernant le déploiement de la filière récréotouristique et des autres filières, la recherche se structure en deux volets qui permettent de répondre successivement aux questions suivantes :

- quelles sont les représentations sociales qui participent à la construction d'une filière autonome et de quoi sont-elles faites?
- comment ces représentations sociales sont-elles mises en jeu au cours d'épisodes mettant en confrontation des logiques concurrentes?

Les deux volets se veulent complémentaires au sens où l'objet, à savoir les représentations sociales, est le même, mais abordé de manière à ce que l'une et l'autre

des perspectives choisies dévoilent des aspects différents et interreliés expliquant la dynamique dans laquelle s'inscrivent les représentations sociales. Le premier volet de la recherche aborde les représentations de manière descriptive, tandis que le second volet tente d'aborder les représentations sociales de manière stratégique, c'est à dire du point de vue de leur valeur opérationnelle, performative, pour une logique d'action donnée.

Le premier volet de la recherche consiste en une lecture interprétative transversale, synchronique et sémantique du discours des acteurs impliqués dans le déploiement du projet d'eau vive. Il s'agit d'appliquer une méthode adéquate d'analyse de contenu des entretiens réalisés avec les acteurs-clés impliqués dans le déploiement des activités récréotouristiques. Ces entretiens portent sur les représentations sociales qui semblent jouer un rôle important dans la mobilisation de ces acteurs et qui semblent orienter leurs actions (cf. sous-section 2.6.3 a).

Le deuxième volet de la recherche consiste en une lecture interprétative longitudinale, diachronique et stratégique du sens qui se dégage de l'analyse de contenu du premier volet. Comme l'analyse sémantique précédente a comme objectif de dégager des significations particulières aux représentations sociales, cette deuxième analyse, stratégique, induit une valeur opérationnelle aux significations précédemment dégagées en évaluant les impacts des représentations sociales sur les discours et les actions des acteurs impliqués dans le déploiement des filières en concurrence. La façon d'évaluer les impacts des représentations sociales sur les discours et les agirs consiste en une analyse thématique d'une documentation diverse et d'un ensemble d'évènements auxquels le chercheur a participé (cf. section 2.6.3. b) suivante).

2.6.3 Méthodes et techniques d'enquête et d'analyse

A) Analyse structurale

Le premier volet de l'analyse des représentations sociales se fonde sur la méthode d'analyse structurale développée principalement par des chercheurs belges, notamment Nizet et Bourgeois issus du domaine de la sociologie et des sciences de l'éducation. Cette méthode, fortement inspirée de la sémantique structurale de Greimas (1966), s'inscrit dans la tradition structuraliste de Lévy-Strauss au sens où l'on recherche « l'ordre immuable sous le désordre apparent, le squelette ou l'ossature invariable sous l'hétérogénéité patente des phénomènes » (Bardin, 1989 : 209). L'analyse structurale représente une des nombreuses méthodes qualitatives d'analyse de contenu.

Au sein de l'ensemble des méthodes d'analyse de contenu, Mucchielli (1988) distingue deux grandes catégories : les méthodes logico-sémantiques et les méthodes sémantiques et structurales. Les premières, parmi lesquelles on classe les méthodes fréquentielles, les analyses d'occurrences et de co-occurrences, recherchent le sens d'un discours à partir du « signifié directement accessible » (Mucchielli, 1988, p. 40). Les secondes, parmi

lesquelles on retrouve la méthode d'analyse structurale dont il est question dans la présente sous-section, cherchent à dégager le sens profond d'un discours donné en mettant l'accent sur le sens caché, non-manifeste, des propos tenus par les acteurs dont on étudie les représentations : des valorisations implicites à l'égard d'un objet particulier jusqu'aux visions du monde plus complexes.

Pour ce faire, l'analyse structurale du discours accorde davantage d'importance aux relations entre les différents éléments d'un discours plutôt qu'aux éléments eux-mêmes, qu'à l'ordre dans lesquels ces éléments apparaissent ou encore qu'à leur fréquence d'énonciation (Piret *et al.*, 1996 : 9). Cet accent sur les relations entre les éléments du discours se reflète dans le postulat de départ de la méthode. En effet, pour s'adonner à une analyse structurale, on postule une relation de disjonction entre deux éléments du discours. Cette disjonction, cette opposition de deux termes dans le discours d'un acteur, sert de point de départ à l'analyse. La disjonction porte uniquement sur deux éléments qui se réfèrent à un univers commun de significations, l'axe sémantique. Il est à noter que la disjonction peut être présente que par un seul des deux termes opposés, on parlera alors d'un inverse non-manifesté. Il en va de même de l'axe sémantique : il arrive souvent que cette réalité du discours ne soit pas explicitement énoncée dans le discours analysé.

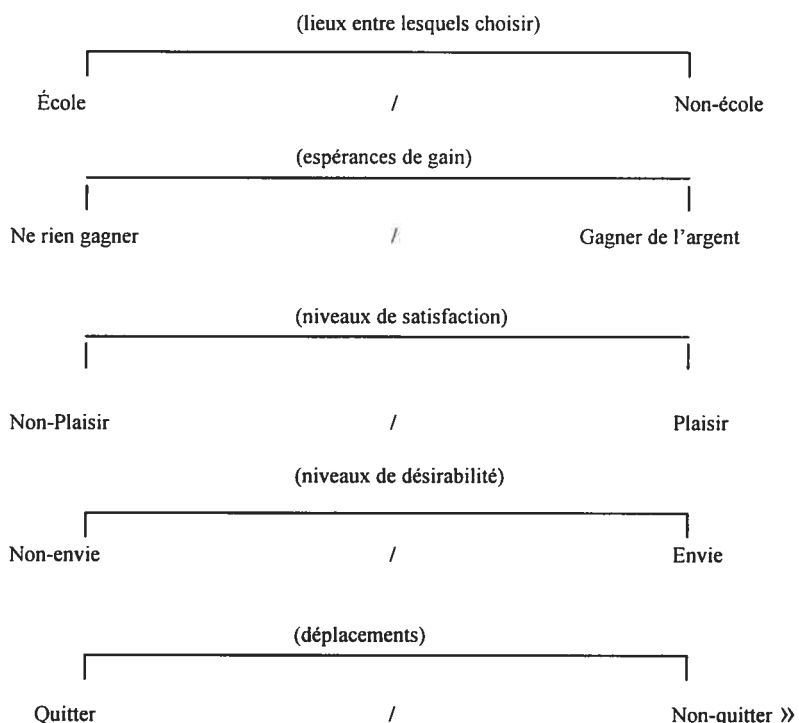
Les deux termes disjoints sont différemment valorisés dans le discours analysé. Par conséquent, l'analyse structurale cherche également à révéler cette valorisation de chacun des termes disjoints, de manière à mettre en évidence ce qui a une valeur totalement positive et ce qui a une valeur totalement négative eu égard à l'univers commun de signification – l'axe sémantique.

Dans un même discours, plusieurs disjonctions apparaissent, certaines reprenant un même élément de discours et l'opposant à plusieurs autres éléments successivement. De même, l'axe sémantique d'une disjonction peut s'opposer à un autre axe sémantique, formant de ce fait, une nouvelle disjonction. Ces nombreuses disjonctions s'articulent entre elles suivant une structure que l'analyse en vient à révéler. Piret *et al.* (1996 : 35-60) formalisent la méthode d'analyse structurale et proposent trois types de structures de base : les structures parallèles, les structures hiérarchiques et les structures croisées.

Les structures parallèles se trouvent à rendre compte de comparaison que l'on fait entre différentes disjonctions dans un discours. Par exemple, lorsqu'une opposition entre deux termes est présentée comme équivalente à l'opposition entre deux autres termes, puis deux autres et ainsi de suite, on obtient une série de disjonctions qui opposent des termes appartenant à des axes sémantiques différents, mais dont le dénominateur commun consiste en un système de valorisation qui donne la cohérence à la série de disjonctions.

L'exemple de ce type d'argumentation est l'association de systèmes de valeurs cohérents, opposables à un autre système ayant sa propre cohérence. L'exemple ci-après, tiré de Hiernaux (1995, *in* Albarello *et al.*, 1995 : 116-117) illustre ce type d'argumentaire qui fonctionne par association/opposition.

« Prenons l'exemple de ce jeune de milieu populaire qui – comme le font près de 50% de ses semblables – quitte l'école professionnelle avant d'avoir atteint la qualification et qui déclare : « celui qui va à l'école, il ne gagne rien du tout (...). À ce moment là ça ne me plaisait pas fort(...). J'avais envie de gagner de l'argent (...) et c'est pour ça que j'ai quitté, ce n'est que pour cette raison là. » (...) Reconstituons alors l'ensemble de la structure en y incluant la formulation des « totalités » que les diverses contre-définitions disjoignent. Ceci livre le graphe suivant :

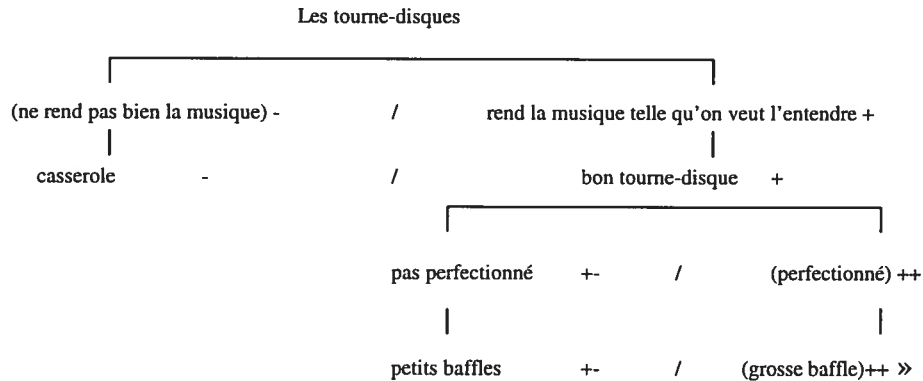


(Hiernaux, 1995 : 116-117)

Les structures hiérarchisées, quant à elles, rendent compte d'une articulation entre les termes d'un discours qui considère un des deux termes de la disjonction initiale comme étant un axe sémantique pour une seconde génération de disjonction, celle-ci pouvant également devenir l'axe sémantique d'une troisième disjonction et ainsi de suite. Un tel enchaînement permet notamment de nuancer l'appréciation qu'on peut faire des différents termes d'une disjonction. Par exemple, une structure hiérarchisée permet de spécifier ce qui est vraiment positif et ce qui est plutôt mitigé par rapport à un terme initialement valorisé positivement. L'exemple suivant, tiré de Maroy et Ruquoy (1980, *in*

Piret *et al.*, 1996 : 44-45) permet de comprendre la sens que peut prendre une telle structure hiérarchique dans un discours donné.

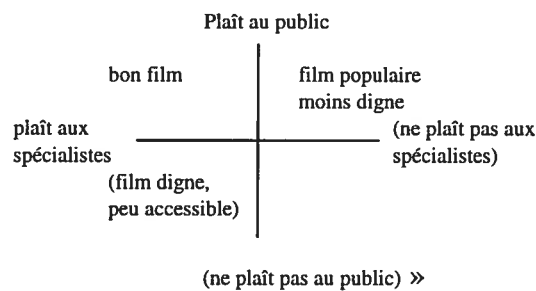
« « C'est un tourne-disque avec deux petits baffles. C'est pas une casserole, c'est un bon tourne-disque, mais qui n'est pas perfectionné du tout... Du moment qu'il rend la musique comme on voudrait l'entendre... »



(Piret *et al.*, 1996 : 44-45)

Le troisième type de structure que l'on rencontre dans les discours, vise à rendre compte du croisement de deux axes sémantiques, permettant alors de situer plus de deux termes disjoints et/ou de situer les termes disjoints par rapport à un idéal ou par rapport à un pis-aller. Il s'agit des structures croisées que Piret *et al.* (1996 : 48-49) décrit comme étant le croisement de « disjonctions-mères » et de « réalités fécondées ». La figure de discours la plus manifeste que ce type de structure peut soutenir consiste en un dilemme. En effet, lorsqu'un idéal est jugé inatteignable, le discours propose deux réalités ambivalentes qui, par le croisement de disjonctions inversement valorisées, parviennent alors à proposer une valorisation différentielle entre les deux réalités qui forment le dilemme. L'exemple suivant, sans être un dilemme, permet à l'acteur dont on analyse le discours de situer trois réalités les unes par rapport aux autres en fonction de deux séries de critères.

« (interview de Patrick Bruel) « Il y a des films qui sont moins dignes que d'autres, mais pour être un bon film, il faut aussi plaire au public. Pas seulement à quelques spécialistes. »



(Piret *et al.*, 1996 : 51 et 69)

Les trois types de structure de base, proposées par Piret *et al.* (1996), se combinent les unes aux autres de diverses façons et composent le discours. Par exemple, les disjonctions-mères d'une structure croisée peuvent provenir de structures parallèles préalablement mentionnées dans le discours, tandis que les réalités fécondées peuvent s'articuler en une structure hiérarchique. L'ensemble des possibilités qu'offrent les trois types de structure de base permet de décrire les discours analysés d'une manière très fine, détaillée et adaptée à chaque logique analysée. Cet avantage qualitatif de la méthode d'analyse structurale permet de restituer toute la richesse des représentations sociales. En se référant à Moscovici (1961), Piret *et al.* (1996 : 127) considère que la méthode d'analyse structurale permet d'aborder les trois dimensions essentielles à chacune des représentations sociales :

- un contenu informationnel;
- une structure;
- une appréciation normative.

En effet, les disjonctions et leurs axes sémantiques couvrent la première dimension, les trois types de structure permettent de décrire la deuxième dimension et les valorisations rendent compte de la troisième dimension, à savoir l'aspect normatif.

Originellement, la méthode d'analyse structurale développée par Piret *et al.* (1996) propose de caractériser une dimension supplémentaire des représentations sociales, soit la dynamique qui s'instaure entre les différentes disjonctions et les différentes structures et qui donne un sens eu égard à un enjeu précis autour duquel s'articule les discours analysés. Dans la méthode d'analyse structurale proposée par Piret *et al.* (1996), cette quatrième dimension est abordée par le recours au « schéma de quête » qui postule *a priori* que les représentations sociales s'organisent autour d'un objet convoité, mettant en scène un sujet, des adjuvants, des opposants, des destinataires et des destinataires, de même que les actions à prendre pour atteindre l'objet convoité.

Dans le cadre de la présente recherche doctorale, cette dernière étape de l'analyse structurale, la schématisation en un schéma de quête, se trouvait à imposer un moule trop contraignant pour décrire la complexité des interactions entre les représentations sociales. Cette complexité provient essentiellement du double processus d'ancrage et d'objectivation sur lequel repose le cadre conceptuel (cf. sous-section 2.4 a) Ce double processus d'ancrage et d'objectivation constitue l'hypothèse structurale qui explique la façon dont s'articulent les représentations sociales en des logiques d'action collective.

Afin de rendre compte de la dynamique qui anime et qui donne un sens à l'articulation des représentations sociales, nous avons choisi de développer une méthode spécifique : l'analyse inductive des logiques d'action (décrite à la section suivante 2.6.3.b). Ce faisant, la méthode d'analyse structurale développée pour la présente recherche se distingue de la méthode originale (Piret *et al.*, 1996), mais elle s'opérationnalise tout de même en suivant les quatre étapes décrites par Hiernaux (1995) :

- « inventorier, dans le matériau sous observation, les unités de sens qui, autour du propos analysé, semblent s'appeler les unes les autres;
- Repérer les disjonctions élémentaires au sein desquels chacune de ces unités acquiert son sens propre en se séparant de ce qu'elle n'est pas ; (...)
- Vérifier les associations entre unités ou termes d'un couple de contre-définitions à l'autre ; (...)
- Ce faisant, « en remontant les filières », dégager le graphe de la structure qui constitue et distribue l'ensemble des unités selon un modèle particulier, qui fait le sens du segment de matériau observé et qui, également, esquisse le « modèle culturel » concerné ».

(Hiernaux, 1995 : 118)

À la différence près que l'objet de la présente recherche se distingue des « modèles culturels » de Hiernaux (1995) et correspond plutôt aux logiques d'action structurées et sous-tendues par les représentations sociales.

Pour les fins de la présente recherche, la démarche d'application de la méthode d'analyse structurale en quatre étapes a été administrée à une série d'entretiens semi-dirigés avec les acteurs-clés de la filière récréotouristique dans la Vallée-de-la-Gatineau, de même qu'à la revue de presse régionale portant sur la confrontation entre les filières récréotouristique et hydroélectrique. La grille d'entretien (cf. annexe 1), abordant les représentations à l'égard de la rivière, du devenir de la rivière, des options possibles de développement, des justifications de certaines alternatives, cherche à mettre en lumière les représentations à caractère esthétique qui jouent des rôles actifs dans les processus d'ancrage et d'objectivation par lesquels se construit la logique récréotouristique.

L'analyse structurale a été appliquée à un corpus de cent sept extraits d'entretiens et d'articles de journaux, tirés de la dizaine heures d'entretiens réalisés avec douze acteurs impliqués dans le déploiement de la filière récréotouristique, ainsi que de la revue de presse constituée de quelque soixante-cinq articles de journaux régionaux (cf. Sources documentaires, p. 199). À partir de cette dizaine d'heures d'entretiens et de l'ensemble de la revue de presse, le chercheur a appliqué les quatre étapes pour en arriver à identifier les

représentations sociales et leur sens particulier eu égard aux processus de recontextualisation, tel que postulés dans le cadre conceptuel (cf. sous-section 2.4 b). L'application de la méthode d'analyse structurale génère une série de graphes résumant les passages du discours où s'expriment des idées structurantes de la logique d'action. L'annexe 2 rassemble tous les graphes qui résultent de l'application de la méthode d'analyse structurale du discours.

B) Analyse inductive des logiques d'action

La méthode d'analyse développée pour les besoins du deuxième volet de la présente recherche poursuit comme objectif de caractériser le rôle actif que jouent les représentations sociales dans les inflexions apportées aux logiques d'action de différentes filières. Il s'agit d'une méthode qui tente d'induire un sens stratégique à partir des conclusions de l'analyse structurale, de même qu'à partir des modifications, des changements et des recontextualisations observées dans les logiques d'action de différents acteurs impliqués dans des confrontations entre filières. Cette analyse stratégique est de type inductive puisque le chercheur part du sens qui émerge de l'analyse structurale (analyse utilisée pour le volet précédent) et le généralise en le confrontant aux logiques, aux discours et aux actions qui se révèlent au cours de quelques épisodes du déploiement de la filière récréotouristique et qui se révèlent également par les réactions que suscite ce déploiement au sein des filières concurrentes.

L'analyse inductive porte sur deux principaux objets :

- le premier objet de l'analyse inductive consiste en la dynamique des représentations sociales au sein de la filière récréotouristique telle qu'elle se révèle au cours de différents épisodes de son déploiement;
- le deuxième objet de l'analyse inductive consiste en la dynamique des représentations sociales au sein des filières concurrentes à la filière récréotouristique.

La perspective particulière qui permet d'aborder de front ces deux objets est résolument dialogique. En effet, à partir d'un corpus documentant une série d'événements mettant en situation d'action les différentes filières concurrentes, le chercheur met en évidence le « dialogue » qui se crée entre les acteurs des différentes filières au gré des revendications, des réponses et des réactions qui s'articulent toutes autour et à l'aide des représentations sociales à caractère paysager.

L'analyse stratégique inductive qui est proposée ici repose sur une analyse de contenu thématique d'un corpus diversifié regroupant :

- les documents officiels des différentes filières (schémas d'aménagement, plans de développement intégrés, projets présentés aux autorités);
- les communications publiques des différents groupes d'acteurs impliqués dans les filières en concurrence (publicité, diaporamas, présentations sous format power-point, dépliants, argumentaires);
- la revue de presse portant sur la confrontation entre les filières concurrentes (cf. Sources documentaires, p.199);
- le vécu du chercheur au cours de son intervention au sein de la filière récréotouristique (il s'agit de l'observation directe qu'a pu effectuer le chercheur au cours de son implication, observations portant sur les réactions informelles des acteurs, la fabrication des arguments, les ambivalences exprimés officieusement etc).

À partir de ce corpus, l'analyse thématique procède d'abord à un repérage des « thèmes ». Les « thèmes » à repérer consistent en l'ensemble des conclusions de l'analyse stratégique. Il s'agit donc du sens des différentes représentations sociales tel que l'analyse structurale les fait ressortir, à savoir comment ces représentations sociales, véhiculées par les acteurs de la filière récréotouristique, peuvent éventuellement donner lieu à des processus de recontextualisation pour les filières concurrentes. Au cours de cette première étape de repérage, le chercheur doit faire ressortir la façon dont ces thèmes sont traités. Pour ce faire, l'analyse thématique pose spécifiquement les questions suivantes :

- Comment les représentations sociales révélées par l'analyse structurale sont-elles valorisées par les acteurs?
- Quelles sont les adaptations dont font l'objet ces représentations sociales?
- Comment orientent-elles les actions et les décisions des acteurs?

Par la suite, l'analyse de contenu thématique procède à une caractérisation de la logique des filières concurrentes. Cette caractérisation se fait en identifiant les buts, les objectifs, les moyens mis en œuvre par les acteurs des filières concurrentes tels qu'exprimés dans le corpus investigué. Suite à cette identification, le chercheur s'efforce de mettre en évidence les revendications des acteurs, les orientations de leurs actions et de leur système de pensée dans lesquels s'ancrent les revendications, voire même les valeurs sur lesquelles s'appuient les revendications et les orientations.

Enfin, l'analyse de contenu thématique procède à un croisement entre la façon dont sont traités les thèmes par les différentes filières (premier volet) et les logiques d'action des filières concurrentes (deuxième volet) de manière à mettre en évidence les distorsions qui témoigneraient de la dimension stratégique de certaines représentations sociales. En effet, en partant de telles distorsions, l'analyse stratégique de Crozier et Friedberg (1977) tente d'inférer un méta-sens qui gagne sa pertinence par rapport aux opportunités - et à la capacité de saisir les opportunités - d'un contexte particulier.

Chapitre 3 Étude de cas : la polarisation des filières hydroélectrique et récréotouristique dans la Vallée-de-la-Gatineau

Le cas de la Vallée-de-la-Gatineau est un exemple très illustratif de l'ampleur de la recontextualisation que peut entraîner le déploiement de la filière récréotouristique pour les autres filières. Le territoire de la Vallée-de-la-Gatineau est particulièrement pertinent pour trois raisons. Premièrement, la filière récréotouristique y dispose d'une crédibilité et d'une légitimité depuis quelques années (les acteurs de cette filière ont été invités plusieurs fois à exposer leurs arguments au conseil de la MRC). Deuxièmement, la filière récréotouristique génère des ajustements majeurs chez les autres filières et ces ajustements sont clairement perceptibles (les promoteurs de petites centrales hydroélectriques privées ont, entre autres, embauché des experts kayakistes pour cautionner les options qu'ils proposent). Troisièmement, une des orientations de cette filière, à savoir le projet de développement récréotouristique axé sur l'« eau vive », pose un véritable défi à la filière hydroélectrique au point où le déploiement de cette dernière filière devient difficilement conciliable avec le récréotourisme. Enfin, l'intérêt d'une étude de cas portant sur la Vallée-de-la-Gatineau vient aussi du fait que la polarisation des filières récréotouristique et hydroélectrique est un phénomène récent, qui remonte à 1997, très intense et encore actuel au moment où la présente recherche a été effectuée. Par conséquent, l'étude de cas peut se faire « à chaud ». Ainsi, pendant que les deux filières se redéfinissent en se confrontant l'une à l'autre, il est possible d'avoir accès à des informations de première main, spontanées et nombreuses, qu'une étude de cas rétrospective n'aurait peut-être pas permis de révéler.

La présentation de l'étude de cas se divise en cinq parties. La première partie propose une mise en contexte socio-économique, historique et géographique afin de comprendre les fondements respectifs de chacune des filières, de même que les conditions gagnantes, les opportunités et les contraintes que présente la Vallée-de-la-Gatineau pour chacune des filières. Cette mise en contexte constitue la section 3.1 du présent chapitre. La deuxième partie (cf. section 3.2) dresse la problématique d'aménagement dans laquelle s'inscrit la confrontation des filières hydroélectrique et récréotouristique, en mettant en évidence les principaux enjeux d'aménagement qui en découlent. Les troisième et quatrième parties (cf. sections 3.3 et 3.4) présentent les deux filières concurrentes en mettant l'accent sur les acteurs qui les animent, les cadres institutionnels et réglementaires qui les régissent, de même que les projets qui les traversent.

Pour la mise en contexte générale (cf. section 3.1), le territoire sur lequel porte la présente étude de cas correspond au bassin versant de la rivière Gatineau. De manière plus spécifique, le territoire sur lequel portent les autres parties de l'étude cas (sections 3.2 à 3.5) correspond au « pays » de la Haute-Gatineau, c'est à dire les limites de la MRC Vallée-de-la-Gatineau. C'est précisément sur un tronçon de la rivière Gatineau, délimité

en amont par le barrage Mercier et, en aval, par le barrage Paugan, soit le tronçon de la rivière qui traverse le territoire de la MRC, du nord au sud, que se déploient présentement les deux filières concurrentes.

Carte 1

Localisation de la Vallée de la Gatineau



(adaptée de cartes disponibles au : www.vallee-de-la-gatineau.com)

Section 3.1 Contextes géographique, historique et socio-économique

La mise en contexte socio-économique, historique et géographique a pour objectif de comprendre les fondements respectifs de chacune des filières, de même que les opportunités et les contraintes que présente le territoire de la Vallée-de-la-Gatineau pour chacune des filière. La caractérisation du contexte est divisée en deux descriptions. La première description s'intéresse aux faits physico-spatiaux. La deuxième description aborde les faits culturels.

3.1.1 Description physico-spatiale

La description physico-spatiale du contexte dans lequel les filières récréotouristique et hydroélectrique en arrivent à se confronter est présentée en deux parties. Premièrement, une description hydrographique met en évidence les caractéristiques essentielles aux déploiements respectifs de la filière hydroélectrique et de la filière du récréotourisme d'eau vive. Deuxièmement, une description géographique élargie du territoire permet également de mettre en évidence les « facilités », les « ressources », les « aménités » nécessaires au déploiement des deux filières étudiées.

A) Description hydrographique de la rivière Gatineau

La Gatineau suit son cours sur une distance de 365 kilomètres, son bassin versant s'étend sur un territoire de 23 724 kilomètres carrés. La rivière coule du nord au sud, prenant sa source au lac Pain de Sucre près de la voie ferrée qui relie la Haute-Mauricie et l'Abitibi et débouchant dans l'Outaouais à la hauteur de l'agglomération Ottawa-Gatineau. Plusieurs affluents importants s'y joignent tout au long de ce parcours. La rivière Bazin, longue de 119 kilomètres et drainant un territoire de 1 050 kilomètres carrés, se jette dans la Gatineau au cinquième du parcours de cette dernière; la Gens-de-Terre, 90 kilomètres de long pour un bassin de 5 672 kilomètres carrés, rencontre la Gatineau à mi-parcours dans le réservoir Baskatong; la Désert, 88 kilomètres pour un bassin de 3 419 kilomètres carrés, se jette dans la Gatineau à la hauteur de Maniwaki, soit au deux tiers de son parcours; enfin, la Picanoc, 108 kilomètres pour un bassin de 1 290 kilomètres carrés, rencontre la rivière Gatineau au trois-quart de son parcours. Le réseau hydrographique de la Gatineau se déploie de manière relativement régulière tout au long de son parcours.

Les affluents de la Gatineau qui sont situés sur la rive droite (à l'ouest) ont des bassins beaucoup plus étendus en superficie que ceux de la rive gauche. Les affluents de la rive droite se distinguent également de ceux de la rive gauche par le tracé général de leurs vallées. En effet, les vallées de affluents de la rive droite suivent un tracé en L, soit une première moitié du parcours allant de l'ouest vers l'est, puis une seconde moitié allant du nord au sud. Cette caractéristique du tracé des vallées fait en sorte que le territoire de la Vallée-de-la-Gatineau est structuré par un système de vallées parallèles à la vallée de la Gatineau, offrant une même orientation par rapport à la course du soleil. Par contre, les affluents localisés sur la rive gauche (à l'est de la Gatineau) présentent pour la plupart un tracé sinueux, drainent des bassins plus petits et consistent en des enchaînements de lacs de plateau. Ces caractéristiques hydrogéomorphologiques confèrent à la Gatineau et à ses affluents une identité commune, une appartenance à un ensemble reconnaissable de rivières et de parcours qui, sans être semblables, contribuent à leur donner une « personnalité » propre pour ceux qui les fréquentent de manière récréative. Sur la carte

suivante, le bassin de la Gatineau est en bleu pâle au centre; ses principaux sous-bassins (comme celui de la Désert, celui de la Picanoc et celui de l'Aigle), s'étendant tous vers l'ouest, sont soulignés. Un autre affluent important, la Gens-de-Terre, n'y est pas souligné mais il est localisé au nord du bassin de la Désert, prenant sa source dans le réservoir Cabonga.

Carte 2
Principaux bassins versants de la région de l'Outaouais



(source : L'ATINO; (2000) *La caractérisation des rivières de l'Outaouais*)

Le profil longitudinal de la rivière se caractérise par une pente en escalier. En effet, si la pente moyenne de la rivière est d'environ 0,1%, les pentes maximales sont de 1,17% et de 1,3% dans certains tronçons situés entre le réservoir Baskatong et Grand-Remous et entre Maniwaki et Bouchette. Dans ces deux seuls tronçons d'une dizaine de kilomètres

chacun, on dénombre respectivement six et huit dénivellations (chutes ou rapides) de un à quatre mètres (Travaux publics Canada, 1910). Enfin, ce profil longitudinal se caractérise également par la présence d'ouvrages de retenue qui créent des réservoirs et des biefs aux dimensions très importantes (400 kilomètres carrés pour le Baskatong, 30 kilomètres carrés pour le bief du barrage Paugan), de même que par des portions excavées et des remblais qui accélèrent le courant en certains endroits (Chute de la Montagne; Chute du Grand-Remous; Rapide Moores; Rapides du Cheval blanc).

Le profil transversal de la Gatineau se caractérise par une largeur moyenne d'environ 160 mètres. Cependant, cette largeur n'est que d'une soixantaine de mètres aux abords de certaines dénivellations importantes, de même que dans les segments de rivières présentant une forme de vallée en V, par exemple, dans le tronçon en amont du réservoir Baskatong, de même que celui en aval du Lac Sainte-Marie. Dans les autres segments, caractérisés par une forme de vallée en auge, la largeur de la Gatineau atteint souvent plus de 200 mètres et quelquefois, près de 500 mètres (L'ATINO, 2001), .

La Gatineau connaît un régime pluviométrique mixte où les précipitations hivernales sont nettement moins abondantes que dans les autres régions du Québec. Dans ce régime pluvio-nival, la portion des précipitations sous forme de neige représente 25%. Par contre, les pluies printanières et de début d'automne sont un peu plus abondantes qu'ailleurs (Gaffield *et al.*, 1994).

L'hydrogramme naturel de la Gatineau, c'est à dire le graphique illustrant les variations quotidiennes des débits antérieures à la construction de tous les ouvrages de retenue qui régularisent son bassin versant, présente une crue printannière en deux moments, soit à la fonte des neiges, puis lors des fortes pluies. Lorsque la fonte des neiges débute tardivement dans les secteurs situés en amont du bassin, la crue de fonte se superpose en aval à la crue pluviale, augmentant ainsi les risques d'inondation. La construction des réservoirs Baskatong et Cabonga, à la fin des années 1920, permet de lamener les fortes crues et ainsi répartir le volume d'eau de fonte et de pluie printannière tout au long de la saison estivale.

Il s'agit d'ailleurs d'une autre caractéristique identitaire qui donne à la Gatineau et à ses affluents un potentiel intéressant pour les activités d'eau vive. Les rivières de la Vallée-de-la-Gatineau ont la réputation d'être généreuses, d'avoir une abondance d'eau tout au long de la saison d'eau vive. Dans le cas de la Gatineau, comme les débits y sont régulés, cette abondance d'eau est liée à un ensemble de facteurs humains (production d'électricité, protection contre les inondations, approvisionnement en eau). Paradoxalement, la régulation contribue, jusqu'à un certain point, à entretenir la réputation de la Gatineau comme rivière à l'hydrométrie abondante, appartenant à un ensemble de rivières de l'ouest du Québec qui ont assez d'eau tout au long de la saison estivale pour toutes les activités récréatives extensives. Or, comme la « personnalité » d'abondance qu'a la Gatineau lui vient également de caractéristiques physico-spatiales

liées à sa nature sauvage (la section ci-après décrit ces caractéristiques), on peut conclure que la régulation anthropique des débits contribue, involontairement, à construire l'identité de la Gatineau en tant que rivière « naturelle », quasi-sauvage.

B) Descriptions géographiques de la Gatineau et de son territoire

Le cadre écologique de référence (CÉR) place la Gatineau au centre de la province écologique des Laurentides méridionales. Cette province écologique est bordée à l'ouest par le lac Témiscamingue; au nord, par le réservoir Gouin; à l'est, par le Saguenay et au sud, par le Saint-Laurent et la rivière des Outaouais. La Gatineau, deuxième plus grande rivière des Laurentides méridionales après le Saint-Maurice, traverse trois régions naturelles de cette province qui en compte douze. Enfin, la Vallée-de-la-Gatineau, du barrage Mercier jusqu'à Wakefield, constitue un ensemble physiographique qui se distingue du reste de la région écologique de la Moyenne-Gatineau (Li et Ducruc, 2000).

Le climat des régions naturelles traversées par la Gatineau est de type tempéré. Le climat spécifique à l'ensemble physiographique de la Vallée-de-la-Gatineau est, quant à lui, considéré comme étant l'un des plus chaud au Québec. En raison de son exposition aux courants d'airs dominants venant de l'ouest et en raison de l'absence de montagnes élevées, les perturbations atmosphériques voyagent rapidement, occasionnant des changements brusques de températures, particulièrement au printemps et en automne (Gaffield et al., 1994 : 27). Ces changements brusques sont très variables d'une année à l'autre, donnant l'impression de printemps et d'automne très cléments ou alors très rigoureux. La chaleur du climat, de même que la variabilité des températures printanières et automnales peuvent parfois donner l'impression que l'été dure plus longtemps qu'ailleurs au Québec.

Les précipitations moyennes annuelles sont relativement faibles et majoritairement sous formes de pluies. Les secteurs situés en aval du bassin versant subissent un déficit en eau durant certaines périodes de l'année. Cette sécheresse relative du climat, la plus importante au Québec, conditionne le type de végétation qu'on y retrouve et, de ce fait, contribue à donner à la vallée de la Gatineau une identité distincte. En effet, la forêt feuillue et mixte de la Vallée-de-la-Gatineau est luxuriante, par l'abondance et la diversité des espèces favorisées par ce climat, rejoignant la « personnalité » d'abondance décrite à la section précédente portant sur l'hydrographie.

Les domaines climaciques qui se retrouvent dans les régions naturelles traversées par la Gatineau sont les suivants : l'érablière à caryer, l'érablière laurentienne, l'érablière à bouleau jaune et la sapinière à bouleau blanc. Outre ces grandes associations floristiques relativement stables, les communautés forestières sont très nombreuses et très diversifiées. En effet, du sud au nord, on retrouve également l'ormeaie-frênaie à chênes à gros fruits, l'érablière argentée, l'érablière à orme, la pinède à pin blanc, la pinède à pin

rouge, l'érablière à chêne rouge, la chênaie rouge et la pinède rouge. Dans ces différentes communautés forestières, on retrouve également des ostryers, des frênes noirs, des hêtres et des cerisiers tardifs. Cette nomenclature assez longue témoigne de la luxuriance de la végétation représentative de la Vallée-de-la-Gatineau.

La Vallée-de-la-Gatineau présente une géologie faite de roches cristallines métamorphiques différentes du gneiss et de la migmatite que l'on retrouve ailleurs dans la province des Laurentides méridionales. En effet, les roches métamorphiques comme le calcaire cristallin (marbre), les roches calcosilicatées et la dolomie, toutes trois rares et uniques, caractérisent la vallée de la Gatineau. Ces trois types de roches forment des phénomènes naturels remarquables; par exemple, des rives colorées et des grottes disséminées sur le territoire.

Illustration 1

Marbre en rive sur la Gatineau, île du Corbeau



Le climat chaud et sec, la luxuriance de la végétation et la géologie calcaire sont trois facteurs qui contribuent à entretenir un écosystème rare au Québec : l'alvar. Les alvars sont des écosystèmes sur stations sèches qui regroupent des espèces végétales qu'on rencontre plus souvent en milieu semi-désertique, dans les plaines ou dans les savanes. Dans le cas de la Gatineau, il s'agit de véritables petits oasis se trouvant sur des affleurements de marbre et de calcaire moins bien cristallisé. La rareté, doublée ici d'une congruence avec l'idée d'abondance et de luxuriance, fait en sorte que l'alvar peut être considéré à certains égards comme emblématique du paysage de la Gatineau.

Illustration 2

Alvar localisé aux abords du rapide du Bonnet-rouge



C) Caractérisation physico-spatiale du territoire et implications de ces caractéristiques dans le déploiement des filières hydroélectrique et récréotouristique

Pour la filière hydroélectrique, les caractéristiques physico-spatiales confèrent à la rivière Gatineau un très grand potentiel d'exploitation. En effet, les caractéristiques telles que le profil longitudinal, l'hydrométrie abondante et anthropisée, de même que le caractère sauvage et peu développé de la rivière, font de la Gatineau une rivière sur laquelle il est encore possible de construire des dizaines de petites centrales hydroélectriques de 10 à 50 MW.

Pour la filière récréotouristique, les caractéristiques physico-spatiales de la Gatineau représentent un avantage comparatif, permettant à la rivière de se classer parmi les plus belles destinations d'eau vive en Amérique du Nord. En effet, le bilan environnemental très positif, la combinaison d'éléments rares, diversifiés, représentatifs représentent autant d'éléments d'intérêts pour le déploiement d'une forme de récréotourisme en forte croissance soutenue depuis le début des années 1990 : la pratique des sports d'eau vive.

3.1.2 Faits historiques, anthropiques et socio-économiques

La description des faits historiques, anthropiques et socio-économiques qui caractérisent le contexte dans lequel les filières récréotouristique et hydroélectrique se confrontent est présentée à l'aide de trois thèmes qui correspondent aux trois phases successives du développement du rapport entre la rivière et ses habitants. Dans un premier temps et ce, jusqu'à l'industrialisation, les populations qui habitent et qui fréquentent la Gatineau ont un rapport ancré à la rivière en tant que milieu de vie, que pays. Dans un deuxième temps, du début du vingtième siècle jusqu'au milieu des années 1990, le rapport à la Gatineau qui est valorisée relève plutôt de l'instrumentalisation de la rivière à des fins plus ou moins individualistes. La rivière Gatineau ne devient alors qu'un territoire sur

lequel se trouvent des ressources à exploiter. Dans un troisième temps, à partir de la fin des années 1990, la Gatineau fait l'objet d'un réinvestissement de valeur identitaire et d'une réappropriation collective sur la base de ses qualités esthétiques.

a) La rivière comme pays, comme milieu de vie

Lorsque Champlain la découvre, le 4 juin 1613, la rivière Gatineau s'appelle alors *Tenagagan Sipi* : la rivière aux cascades incessantes. Comme tous les « chemins qui marchent » des amérindiens, la Gatineau est une route de transit et de traite qui est très fréquentée. Axe nord-sud de circulation et de transport, les Algonguins l'empruntent pour commercer avec les Attikameks et les Tête-de-boules, tous « Gens des terres » qui ne descendent jamais jusqu'au Saint-Laurent. La Gatineau permet à différentes nations de se fréquenter et de consolider leur lien contre leurs ennemis communs, les Iroquois de la ligue des cinq nations. En effet, la rivière fait partie d'un réseau de circulation qui permet de relier les nations innues fréquentant Tadoussac aux nations algonquines et huronnes des abords de la baie Georgienne et ce, en évitant, l'axe du fleuve Saint-Laurent, alors contrôlé par les Iroquois. La Gatineau permet d'accéder au réseau de rivières et de lacs du Haut-Saint-Maurice, puis de transiter vers le bassin du Lac-Saint-Jean (Gaffield *et al.*, 1994).

La Gatineau est donc plus qu'un simple axe de circulation, elle se trouve à être le support d'une organisation entre différentes nations. Ses portages, plusieurs fois centenaires, sont remontés et descendus plusieurs fois par saison. Les points de confluence avec les principaux tributaires deviennent des endroits permanents de rencontre, de commerce, de festivités. Par exemple, le site sur lequel s'érige la ville de Maniwaki est un des plus importants points de confluence de la rivière. À sa rencontre avec la rivière Désert (ou *Kitigan Sipi*, signifiant littéralement la rivière au Jardin), la Gatineau longe une pointe qui, en raison d'inondations printanières récurrentes, est une clairière permanente. Cette clairière est un lieu de commerce et de rassemblement fréquenté depuis des siècles avant l'arrivée des européens.

Au delà de la période amérindienne et de son rôle d'axe commercial, la Gatineau continue surtout de supporter un pays, un milieu de vie, lorsque s'amorce la colonisation. Le rythme d'implantation des villages le long de la rivière est défini par la distance que les colons peuvent franchir en remontant la rivière en une journée. Au départ, ces étapes quotidiennes deviennent des *stopping places*, des haltes, des auberges où l'on peut se ravitailler. Puis progressivement, les haltes font place à des hameaux avec des comptoirs postaux. Lorsque la vallée de la Gatineau en vient à être complètement colonisée par des agriculteurs d'origines écossaise, irlandaise et canadienne-française, à partir de 1850, la rivière est encore le support d'une vie grouillante. Des bacs permettent aux habitants des deux rives de se rencontrer, d'échanger régulièrement, des auberges sont tournées vers la rivière et ne sont fréquentées que par ceux qui viennent de la rivière (ou qui vont à la rivière). (Hubert, 2001; Doyle, 1999, 2001)

b) La rivière anthropisée progressivement : l'appropriation privative des attributs de la Gatineau.

Pourtant, dès le début de l'exploitation forestière dans la vallée de la Gatineau, vers 1820, le rapport avec la rivière s'instrumentalise progressivement. Avec l'obtention du *Gatineau Privilege* (monopole sur l'exploitation des ressources octroyé à quelques entrepreneurs de l'entourage de la famille Wright de Hull), les barons de la Gatineau commencent à utiliser la rivière comme un instrument d'enrichissement individuel (Hubert, 1999). Le flottage du bois s'y intensifie et se pratique désormais à bûche perdue et non plus en cage. Par conséquent, l'exclusivité de l'utilisation de la rivière revient à une seule activité : l'exploitation des ressources par les détenteurs du monopole. Lorsque ce monopole prend fin en 1843, la rivière est devenue une courroie de transmission de matière première. Cette vocation survit à l'abolition du *Gatineau Privilege* et devient de plus en plus exclusive à mesure que s'intensifie l'exploitation forestière, d'abord pour répondre à la demande américaine en bois de sciage, de 1850 à 1870, puis au début du vingtième siècle, à la demande pour du bois de pâtes. L'exploitation forestière axée sur le bois de sciage favorise le développement de plusieurs scieries de plus en plus en amont de la Gatineau, suscitant la création de routes parallèles à la rivière.

Comme la rivière ne devient qu'un rouage dans le processus d'exploitation intensif de la ressource forestière et que se développent des voies de circulation parallèles, le rapport entre la population de la Vallée de la Gatineau et la rivière se transforme radicalement. De milieu de vie, de pays structuré par sa rivière, la Vallée-de-la-Gatineau devient un territoire de plus en plus coupé de sa rivière. Cette aliénation de la rivière se concrétise complètement à partir des années 1920. La puissante multinationale Canadian International Paper (CIP) obtient alors le monopole de l'exploitation des ressources forestières et hydrauliques. Le gouvernement de l'époque finance même une partie des infrastructures nécessaires à cette exploitation. La Gatineau se voit ainsi harnachée, son débit régulé, pour la maximisation des profits de la compagnie (Hubert, 2001).

La CIP étend sa domination sur la région, s'appuyant en cela sur toutes les ressources que lui offre la Vallée-de-la-Gatineau. De 1925 à 1928, en achetant les lots de cantons entiers en amont, la compagnie construit, avec l'aide du gouvernement provincial, le réservoir Baskatong, de même que les trois centrales hydroélectriques situées en aval (Paugan, Rapides Farmer et Chelsea). La construction et l'exploitation de ces aménagements en vient éventuellement à conditionner les activités humaines qui se tiennent aux abords de la rivière et ce, autant spatialement que temporellement.

Le contrôle qu'exerce la CIP sur la rivière se trouve à structurer spatialement les usages du territoire puisque les harnachements prévus contribuent à former de grandes étendues d'eau par les biefs de centrales et les réservoirs servant à la régulation de la rivière (dont

les réservoirs Baskatong et Cabonga). De surcroît, par l'acquisition intensive de terrains aux endroits où sont créés les principaux réservoirs, de même que tout le long de la Gatineau, il se crée un « verrou » foncier autour de la rivière. Même si la structure foncière globale de la Gatineau est dominée par les terrains privés, on retrouve un grand nombre de propriétés publiques (MRNFP) et para-publiques (Hydro-Québec) qui constituent les vestiges de cette prise de contrôle foncier résultant de la nationalisation de l'électricité.

Comme les aménagements hydroélectriques permettent une régulation continue des débits de la rivière, la structuration des usages du territoire qui est conditionnée par les harnachement est également temporelle. En effet, la gestion des débits à des fins d'exploitation maximale des ressources s'est trouvée à imposer un rythme intense sur la vie de la rivière. Le pays grouillant de vie qui était structuré par la rivière, devient un territoire dépendant de décisions d'affaires et de l'évolution des cours du papier et de l'énergie sur les marchés étrangers.

C) Vers une réappropriation collective de la rivière

Dans un troisième temps, à la fin des années 1990, suite à une crise dans l'industrie forestière et à l'arrêt permanent du flottage sur la Gatineau, la Vallée de la Gatineau s'engage dans une réflexion sur la diversification économique régionale par une gestion intégrée et collective des ressources. Sans qu'il s'agisse d'un plan officiel ou d'un programme délibéré, la société civile appuyée par la MRC, de même que par la bande Algonquine de *Kitigan Zibi* et les corporations de développement, démarrent un projet pilote de « forêt habitée » (la Forêt de l'Aigle). Plusieurs acteurs s'impliquent également dans des tables de concertation de Gestion Intégrée des Ressources sur les autres terres publiques. La rivière elle-même fait l'objet d'un Plan de Développement Intégré (PDI). Derrière toutes ces initiatives l'idée est la même : prendre en main le développement, maximiser les retombées que peut générer l'exploitation de toutes les ressources publiques et ce, pour la région au complet. De 1996 à aujourd'hui, on peut considérer que les ressources présentes sur le territoire de la Vallée de la Gatineau font l'objet d'une réappropriation de la part de la population. Suite à l'aliénation de la rivière qui a marqué les années de la CIP, la Vallée de la Gatineau fait désormais face à un mouvement de re-collectivisation des bénéfices que peut générer la mise en valeur de la rivière. La rivière est alors considérée comme une des ressources à gérer collectivement.

La réflexion sur la diversification économique, initiée dans la Vallée-de-la-Gatineau, fonde beaucoup d'espoirs sur le développement récréotouristique. Dans la foulée du concept de l'Outaouais fluvial, (engagement régional des MRC et des corporations de développement axant le développement autour de la mise en valeur des principales rivières du bassin de l'Outaouais québécois), la Vallée-de-la-Gatineau envisage la rivière en tant que ressource récréotouristique qui pourrait lui permettre de se sortir de la

dépendance à la mono-industrie forestière. Le développement des usages récréotouristiques devient alors une option incontournable dont chaque acteur doit tenir compte. Ainsi, les promoteurs de petites centrales hydroélectriques privées élaborent des projets de harnachement et les présentent comme des projets de développement intégré qui génèrent de retombées monétaires qui peuvent être réinvestis dans le développement récréotouristique.

En 1997, des usagers récréatifs de Montréal, plus précisément quelques canoteurs et kayakistes issus de l'entourage du club Les Portageurs, découvrent la Gatineau délivrée du flottage et, tout de suite après, apprennent que des projets de petites centrales risquent d'entraver ce parcours d'eau vive dont les beautés naturelles leur semblent avoir un immense potentiel en tant qu'attrait récréotouristique. Par une sensibilisation rapide des leaders environnementaux locaux, la Gatineau fait alors l'objet d'un réinvestissement de valeurs identitaires et d'une réappropriation collective sur la base de ses qualités esthétiques. De territoire, la rivière en vient progressivement à représenter également un paysage.

Illustration 3

Groupe de canoteurs en aval du rapide de la Danse des draveurs



Section 3.2 La rivière libérée du flottage : enjeux d'aménagement et de développement de 1996 à aujourd'hui

Le rapport qu'entretient la population de la Vallée de la Gatineau à l'endroit de sa rivière évolue rapidement à partir de la fin des années 1990. La rapidité et la force avec laquelle se manifeste la réappropriation de la rivière, plus précisément la réappropriation de la Gatineau sur la base d'appréciations esthétiques, sont d'autant plus étonnantes que la Vallée-de-la-Gatineau est jusqu'alors imprégnée d'une culture mono-industrielle tenace qui instrumentalise les ressources naturelles reliées de près ou de loin à l'industrie

forestière. Malgré cette exploitation intensive des ressources naturelles qui caractérise la culture régionale, le point de vue selon lequel la rivière, sa beauté, ses caractéristiques naturelles peuvent être mises en valeur afin de supporter une deuxième industrie nécessaire à la survie économique de la région en vient à s'imposer en moins de cinq ans (de 1996 à 2001) et à devoir être concilié avec les autres volontés à l'endroit de la rivière. La rapidité et la vigueur de ce changement profond du rapport entre la rivière et sa population proviennent de deux facteurs : l'abandon du flottage et l'ampleur du potentiel récréotouristique que représentent les sites et les parcours d'eau vive de la Vallée-de-la-Gatineau

Ces deux facteurs, en se combinant aux conjonctures politiques locale, régionale et provinciale qui prévalent à la fin des années 1990, font en sorte que les deux filières conflictuelles entrent dans un rapport de force équilibré au tournant de l'année 2000. En effet, la filière de la petite hydroélectricité privée, favorisée par les gouvernements provinciaux successifs tout au long des années 1990, est alors confrontée à la filière récréotouristique qui représente une alternative crédible aux yeux de plusieurs, dont plusieurs décideurs locaux.

La façon dont la filière récréotouristique en est venue à s'imposer à la filière de la petite hydroélectricité privée est certainement un objet de recherche intéressant mettant en situation des valeurs esthétiques s'opposant à des valeurs utilitaristes. L'opposition entre les deux filières est telle que chacune doit développer sa propre logique de manière à se positionner avantageusement dans ce conflit. Pour ce faire, chacune des deux filières inscrit sa logique par rapport à un ensemble d'enjeux d'aménagement qu'elle se propose de prendre en compte. Les deux sections suivantes proposent une description des facteurs conjoncturels expliquant la polarisation des deux filières, de même qu'une synthèse de la problématique que cette polarisation soulève par rapport au déploiement de chacune des filières concurrentes.

3.2.1 Facteurs conjoncturels qui favorisent la polarisation entre la filière de la petite hydroélectricité privée et la filière récréotouristique

La polarisation entre les deux filières peut être expliquée par l'émergence de trois facteurs :

- la fin du flottage;
- la recherche d'alternatives à la mono-industrie forestière;
- la croissance de la demande pour des sites d'eau vive de la qualité de ceux qu'on retrouve sur la Gatineau.

La fin du flottage, sur la rivière Gatineau, ne devient officielle et permanente qu'en 1991. Pourtant, dès 1975, le gouvernement provincial commence à se questionner sur les impacts négatifs de cette pratique sur l'environnement. L'année suivante, il se crée une commission *ad hoc* dans la ville de Gatineau afin d'évaluer le bien-fondé de cette pratique étant données ses lourdes conséquences sur la qualité de l'environnement et étant donné la volonté populaire de d'utiliser les cours d'eau à des fins récréatives. De 1976 à 1990, les pressions pour que cesse définitivement cette activité, venant de l'opinion publique des gens situés en aval dans la région urbaine de Gatineau (Hull), se font de plus en plus fortes. Par la suite, de 1991 à 1995, bien que le flottage soit arrêté, la rivière n'est pas encore disponible à d'autres activités puisqu'il reste une très grande quantité de bois résiduel sur la rivière. Pendant ces cinq années, les derniers draveurs sont engagés par la compagnie forestière (d'abord Avenor, puis Bowater) pour nettoyer les abords de la Gatineau de ses billots. Le résultat de ces efforts ne commence à être perceptible qu'à partir de 1996 : la rivière devient alors intéressante à fréquenter pour des activités d'eau vive. Au moment même où la rivière se libère de ces derniers billots, les amateurs d'eau vive y viennent et sont charmés par le caractère relativement naturel en raison du gel foncier que la compagnie forestière y a exercé durant tant d'années. La fin du flottage révèle une rivière au potentiel récréotouristique très élevé, donnant à la filière récréotouristique son principal argument : la beauté de la rivière enfin disponible.

Illustration 4

Vestiges du flottage aux abords de la chute des Quatre-pattes



Le deuxième facteur important qui explique la polarisation des filières récréotouristique et hydroélectrique prend racine dans le processus de diversification économique à l'œuvre à l'échelle de la Vallée de la Gatineau. En effet, les corporations comme la Société d'aide au développement de collectivités (SADC) et le Conseil local de développement (CLD), de concert avec la MRC, amorcent une stratégie de diversification économique qui repose sur la rivière en tant que levier de développement économique. Dans le cadre de cette stratégie régionale, la filière récréotouristique apparaît comme la solution privilégiée. De ce fait, le choix politique favorable au développement

récréotouristique, quoique parfois timide, accroît la légitimité de la filière du récréotourisme d'eau vive.

Le troisième facteur important qui explique la polarisation entre les deux filières vient de la croissance rapide de la demande pour des sites d'eau vive d'aussi bonne qualité que ceux sur la Gatineau. Comme les sites d'eau vive découverts sur la Gatineau ont été préservés de toute fréquentation pendant de nombreuses années en raison du « verrou » foncier exercé par la compagnie forestière, il se dégage une ambiance naturelle, vierge, sauvage. Les amateurs de sports d'eau vive, sports ayant connu une forte croissance de leur popularité au cours des années 1990, notamment dans la région d'Ottawa et de Montréal, commencent à rechercher des sites offrant une *plus value* environnementale. En effet, déçus de la surfréquentation de certains sites d'eau vive dans l'Outaouais (Rocher Fendu) et de la Rouge et ailleurs en Ontario et dans l'État de New-York, de nombreux amateurs commencent à venir sur la Gatineau qui, à distance comparable, offre une expérience de plus grande qualité. L'augmentation constante des activités d'eau vive sur la Gatineau, de même que la provenance éloignée de la demande, fournissent un troisième argument qui permet à la filière récréotouristique de justifier sa pertinence et d'avoir une crédibilité suffisante pour s'opposer à la filière de la hydroélectrique.

Illustration 5

Pause de canoteurs et de kayakistes durant le Festival d'eau vive



3.2.2 Énoncé de la problématique et des enjeux soulevés

Au tournant des années 2000, la filière récréotouristique voit augmenter sa crédibilité, sa pertinence par rapport au contexte régional et ses appuis provenant de différents milieux. Cette filière semble désormais incontournable. La confrontation entre la filière récréotouristique et la filière hydroélectrique est inévitable. D'une part, le récréotourisme d'eau vive tel qu'il se pratique au Québec et le développement hydroélectrique sont difficilement compatibles. D'autre part, le récréotourisme d'eau vive qui se développe alors sur la Gatineau repose sur la qualité du caractère sauvage, vierge du parcours d'eau vive. Cette incompatibilité mène à une certaine confrontation entre les deux filières en présence dans la Vallée de la Gatineau. Cette confrontation soulève deux enjeux, l'un concerne la filière récréotouristique, l'autre la filière hydroélectrique.

Le déploiement de la filière hydroélectrique, plus précisément celui de la petite hydroélectricité privée, par l'implantation de petites centrales en certains endroits sur les parcours d'eau vive, représente une menace à la viabilité du développement récréotouristique. En effet, pour la filière récréotouristique, l'intégrité environnementale de la rivière représente le produit d'appel pour lequel la demande est très forte et sans lequel la Gatineau serait moins concurrentielle que les autres destinations d'eau vive.

Pour la filière des petites centrales privées, le déploiement de la filière récréotouristique représente, à tout le moins, une diminution de la rentabilité des projets puisque dans le meilleur des cas, les mesures d'atténuation qui sont prévues pour accommoder les demandes récréatives représentent des coûts supplémentaires. La filière des petites centrales privées se voit forcée d'internaliser la demande récréotouristique d'une façon ou d'une autre dans ces projets, soit par ces mesures d'atténuation, soit par des partenariats visant une approche multi-ressource ou de développement intégré des ressources : toutes des approches qui cherchent un équilibre entre la mise en valeur des ressources récréatives et l'exploitation des ressources hydrauliques.

Section 3.3 Filière hydroélectrique : caractéristiques des projets et stratégies de légitimation

Les sous-sections qui suivent présentent les acteurs qui animent la filière des petites centrales, les cadres politique et législatif qui orientent le déploiement de cette filière, les stratégies mises de l'avant pour favoriser l'implantation de petits barrages, de même que les projets de petites centrales ayant fait l'objet de démarches concrètes au cours des cinq dernières années.

3.3.1 Acteurs

La filière de la petite hydroélectricité privée s'inscrit dans la filière plus générale de l'hydroélectricité. En ce sens, la vague de projets de petites centrales privées sur la Gatineau, qui débute dans la première moitié des années 1990, est le prolongement d'une volonté de maximisation du potentiel hydraulique. En effet, de manière récurrente depuis les harnachements de la Gatineau Power (filiale de la compagnie forestière CIP) dans la deuxième moitié des années 1920, plusieurs projets supplémentaires de centrales sont planifiés afin de compléter l'exploitation hydroélectrique de la Gatineau. Ces projets de barrages et de digues avaient d'abord une vocation multi-fonctionnelle (optimisation du flottage et production d'électricité) puisqu'ils émanaient de la compagnie forestière. Puis, après la nationalisation de l'électricité, les projets qui sont étudiés, planifiés et même partiellement mis en œuvre, sous la responsabilité d'Hydro-Québec, sont motivés et construits autour de paramètres relevant prioritairement du domaine de l'exploitation hydroélectrique. Au cours des années 1980 et 1990, Hydro-Québec envisage de nombreux projets visant à compléter la mise en valeur du potentiel hydroélectrique de la

Vallée de la Gatineau. Les projets « Bonnet rouge-Lannigan », « Mercier-Bitobi » et d'autres situés plus en amont, tous des projets de moyenne envergure (autour de 100 MW chacun), sont élaborés et commencent même à faire l'objet d'une mise en oeuvre. Ainsi, Hydro-Québec se porte acquéreur de nombreux lots aux abords de certains sites exploitables, de même qu'en bordure des futurs biefs. De tous ces projets, seule la centrale Mercier, à même le barrage de retenue du Baskatong, voit le jour à partir de 2002.

Dans la foulée du programme des petites centrales privées, programme gouvernemental qui voit le jour officiellement en 1991, les promoteurs se partagent les sites les plus intéressants en se spécialisant régionalement. Hydro-Pontiac, société privée ontarienne, négocie rapidement de nombreuses offres d'achat et d'option sur les terrains les plus intéressants. Il en résulte un monopole sur bon nombre de sites harnachables.

Au début des années 2000, la compagnie Hydro-Pontiac est achetée par Énergie Maclaren, filiale de la Great Lakes Power, elle-même appartenant au holding multinational Brascan. Énergie Maclaren est l'exploitant de quelques centrales dans les bassins voisins de la Gatineau. Forts des acquisitions et des droits obtenus à l'époque par Hydro-Pontiac, les promoteurs continuent à développer des partenariats avec les Algonquins, les hommes d'affaires locaux et le milieu municipal.

3.3.2 Cadre politico-réglementaire

La confrontation entre les deux filières a lieu en raison de la mise en œuvre de la politique du MRN favorisant l'octroi des forces hydraulique du domaine de l'État à des entreprises privées. Annoncé en mai 2001, ce nouveau régime d'octroi stipule les droits et obligations relatifs au développement, par ces entreprises, de sites hydrauliques de 50 MW ou moins appartenant au domaine public. La mise en place de ce régime repose sur trois grands principes. Premièrement, le prix de l'électricité produite par ces entreprises doit être considéré concurrentiel selon Hydro-Québec. Deuxièmement, les milieux locaux et régionaux doivent être préalablement consultés pour assurer l'acceptabilité sociale des projets. Troisièmement, les milieux locaux et régionaux (bandes amérindiennes et MRC) doivent participer activement aux projets de petites centrales afin qu'ils profitent davantage des retombées économiques générées par la construction et l'exploitation.

La mise en application de cette politique débute par un processus d'appel d'offres concernant 36 sites répartis dans tout le Québec. De ce nombre, deux sites potentiels se situent dans la Vallée-de-la-Gatineau : le site du Corbeau et celui des Cèdres. Les MRC ont alors une date limite pour signifier l'acceptabilité sociale des projets. Dans la Vallée-de-la-Gatineau, les deux sites ne reçoivent aucun appui officiel du monde municipal

parce que les deux sites sont situés dans le tronçon fréquenté par les amateurs d'eau vive, tronçon sur lequel plusieurs acteurs comptent pour développer une industrie récréotouristique. La MRC ne se prononce tout simplement pas quant à l'acceptabilité sociale des projets aux sites du Corbeau et des Cèdres, occasionnant leur retrait de la liste des sites publics à octroyer aux promoteurs privés. Les promoteurs proposent par la suite des projets alternatifs aux rapides de Maniwaki et à la Chute de la Montagne. Ces projets sont présentés comme étant respectueux des activités d'eau vive.

3.3.3 Stratégie de déploiement de la filière des petites centrales

La stratégie de prise de contrôle du domaine foncier, par les nombreux droits et options négociés sur la plupart des sites harnachables, constitue certainement l'atout le plus important dont disposent les promoteurs de petites centrales dans la Vallée-de-la-Gatineau. La constitution de cette réserve foncière, de même que le développement d'un réseau de partenariats d'affaires constamment entretenu au cours des années 1990, font en sorte que les promoteurs disposent d'une souplesse qui leur permet de se rabattre rapidement sur des scénarios alternatifs. Les nombreuses options dont disposent les promoteurs leur permettent de manipuler, jusqu'à un certain point, le débat public concernant les petites centrales. En effet, le promoteur peut présenter des options alternatives en espérant attirer l'attention sur des améliorations effectuées au projet, ou alors il peut brandir un scénario inacceptable socialement pour mieux faire passer un projet que l'on considérera comme un « moindre mal ».

3.3.4 Projets de petites centrales ayant fait l'objet de démarches concrètes au cours des cinq dernières années

Au cours des cinq dernières années, dans la Vallée-de-la-Gatineau, on peut compter au moins cinq projets de petites centrales privées qui ont fait l'objet d'élaboration, de présentation plus ou moins publique, brefs d'un certain nombre de démarches. Au départ, à la fin des années 1990, Hydro-Pontiac propose un projet de développement intégré rêvé pour la MRC : les aménagements hydroélectriques prévus auraient permis de contrôler les inondations et auraient supporté la création d'un site récréotouristique s'adressant au grand public avec des sentiers et des ponts le long des biefs.

Dans un deuxième temps, le nouveau promoteur, Énergie Maclaren propose un seul projet de barrage au rapide des Cèdres sans promettre autant de développement intégré; les inondations et les projets récréotouristiques recevant alors moins d'attention.

Troisièmement, Énergie Maclaren propose une centrale aux rapides de Maniwaki avec tout un réaménagement du chenal gauche de la rivière promettant aux amateurs d'eau vive de pouvoir les accommoder dans une section désormais artificialisée.

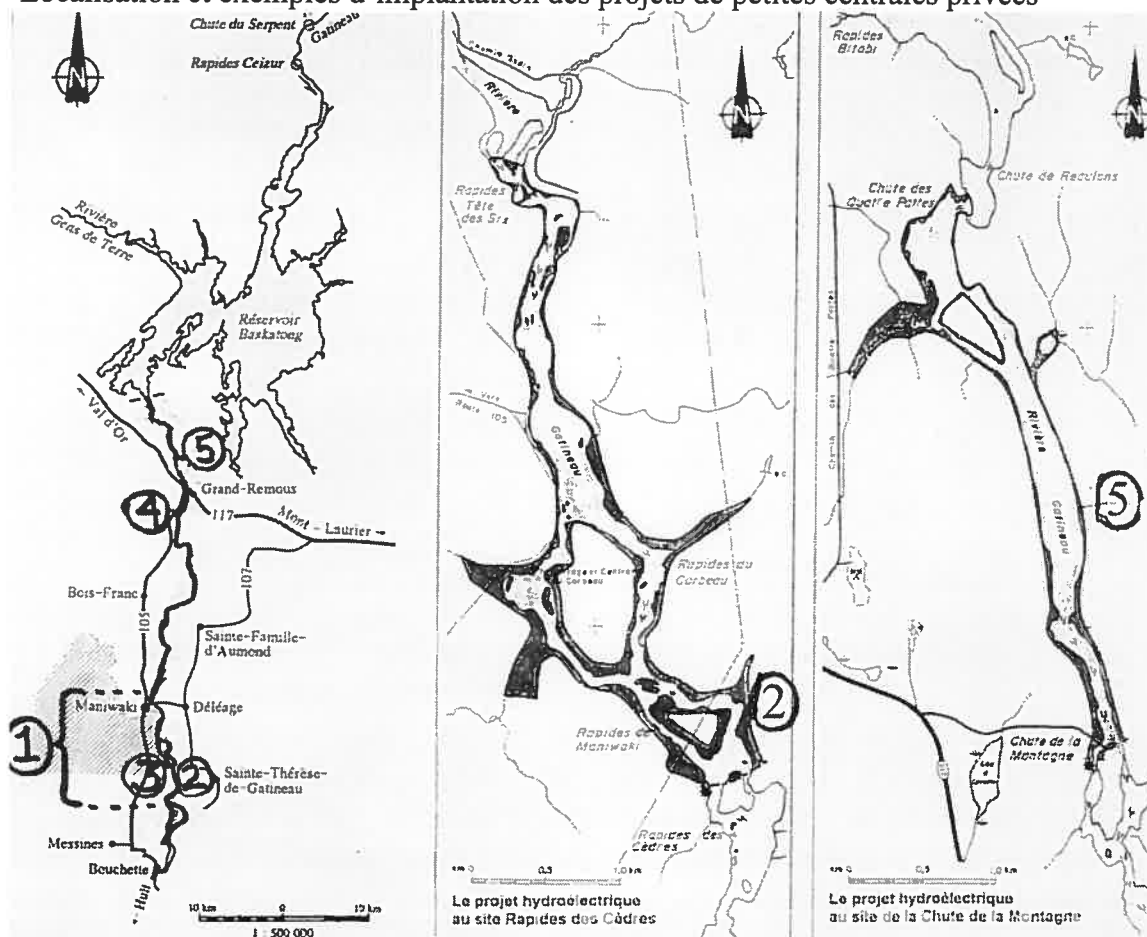
Quatrièmement, le promoteur, de concert avec la municipalité de Grand-Remous, évoque la possibilité de construire des petites centrales aux chutes du Brûlé et du Grand-Remous. Dans ce dernier cas, la petite centrale aurait été construite en aval d'un pont couvert emblématique pour la région.

Cinquièmement, les promoteurs et leurs partenaires municipaux et amérindiens proposent publiquement de construire une petite centrale à la Chute de la Montagne, dans un secteur qui est encore peu fréquenté par les amateurs d'eau vive.

La séquence d'évocation des différents projets montre que les promoteurs adaptent leur projet en fonction de l'évolution du contexte régional et local qui fait de plus en plus de place aux demandes récréotouristiques. En effet, du premier au cinquième projet, on peut sentir une internalisation progressive de la demande récréotouristique. De projets récréotouristiques d'appoints mal ciblés, on passe à des propositions qui ont compris l'essentiel des demandes de la filière récréotouristique et qui tentent d'y répondre au meilleur, soit par des accommodements, soit par le développement d'un argumentaire qui marginalise les pratiques d'eau vive sur des segments particuliers. En effet, les premières esquisses de développement récréotouristique que favorisent les promoteurs de petits barrages ne répondent pas du tout à un besoin régional puisqu'il existe déjà de nombreuses infrastructures donnant un accès « grand public » à la nature et à plusieurs plans d'eau. Par la suite, les promoteurs proposent de conserver des « canaux » d'eau vive contrôlés par des vannes automatiques, ce qui ne correspond pas du tout aux attentes des usagers d'eau vive fréquentant la Gatineau qui peuvent retrouver de tels sites artificialisés beaucoup plus proches de leur lieu de résidence. Enfin, tout l'argumentaire en faveur du projet de centrale hydroélectrique à la Chute de la Montagne repose sur le caractère supposément dangereux de cette section pour les usagers d'eau vive. Les cartes suivantes montrent les localisations des différents projet des petites centrales, de même que deux exemples de projets, celui au rapide des Cèdres et celui à la chute de la Montagne.

Carte 3

Localisation et exemples d'implantation des projets de petites centrales privées



(cartes adaptées de HYDRO-PONTIAC; (1997) *Projet de mise en valeur intégrée de la Vallée de la rivière Gatineau*)

Section 3.4 Filière récréotouristique : caractéristiques des projets et stratégies de légitimation

Les sections qui suivent présentent les acteurs qui animent la filière récréotouristique, l'encadrement politique qui oriente le déploiement de cette filière et les visions de développement qui sont envisagées pour cette filière dans la Vallée-de-la-Gatineau et ce, de 1996 à aujourd'hui.

3.4.1 Acteurs

La filière récréotouristique est animée par un grand nombre d'acteurs provenant de différents milieux et ayant des intérêts différents. On peut catégoriser ces différents acteurs en trois types : les regroupements d'usagers militants, les entrepreneurs privés en récréotourisme, les corporations publiques de développement.

Le premier type, les regroupements d'usagers militants, rassemble des organisations ayant une mission de veille et de sensibilisation à l'environnement, de même que des organisations qui militent pour l'accès et la pratique des activités d'eau vive. Action Plein-Air Haute-Gatineau (APAHG), un groupe environnemental local qui regroupe une trentaine d'individus de tous les horizons est le regroupement d'usagers militants qui est le plus actif dans le déploiement de la filière récréotouristique d'eau vive dans la Vallée-de-la-Gatineau. Ce groupe, de concert avec la Fédération québécoise de canot et de kayak (FQCK), un regroupement visant l'accès et la pratique des activités d'eau vive, organise l'événement par lequel le récréotourisme d'eau vive a gagné autant de crédibilité : le Festival d'eau vive de la Haute-Gatineau. Créé en 1997, il s'agit d'un festival annuel qui connaît une croissance soutenue depuis ses débuts et qui fait désormais partie des événements les plus réputés, dans ce type d'événement, en Amérique du Nord.

Illustration 6

Logo et signature graphique du Festival d'eau vive



Le Festival, une fin de semaine d'activités d'eau vive sur différents tronçons de rivières de la Vallée-de-la-Gatineau, attire plus de mille personnes par année. Après sept éditions, on estime généralement que le Festival a permis de faire connaître la Vallée de la Gatineau comme destination d'eau vive à quelques dix mille personnes. Cet événement, organisé par quelques bénévoles, permet de prouver que la rivière, à son naturel, peut attirer des milliers d'usagers récréatifs qui s'adonnent aux sports d'eau vive.

Illustration 7

Canoteurs et kayakistes sur le cran de roche du rapide de la Haute-Tension



Devant la hausse rapide des activités d'eau vive qui s'ensuit, plusieurs entrepreneurs locaux en récréotourisme décident de se lancer en affaire et offrent des produits et des services destinés à la nouvelle clientèle qui est en train de se créer pour les sites d'eau vive de la Vallée de la Gatineau. Les entrepreneurs locaux en récréotourisme représentent la deuxième catégorie d'acteurs impliqués dans le déploiement de la filière récréotouristique. En trois années, de 2000 à 2002, leur nombre est passé de deux à six et plusieurs autres projets sont en voie de s'élaborer. On retrouve trois compagnies de rafting, deux sites de camping et d'accès à l'eau offrant des services de navette, et une compagnie offrant des forfaits guidés.

La troisième catégorie d'acteurs impliqués dans le déploiement de la filière récréotouristique est constituée des corporations publiques de développement comme la Société d'aide au développement des collectivités (SADC), le Centre local de développement, la Société d'exploitation et d'aménagement de la rivière Gatineau (SEARG) et la Table de concertation touristique, ces deux derniers relevant de la MRC. Devant l'accroissement de la fréquentation de la rivière à des fins d'activités d'eau vive et devant la demande manifeste pour une protection de la rivière à des fins récréotouristiques, ces corporations s'engagent dans différentes réflexions. De ces réflexions, deux sont particulièrement cruciales pour le déploiement de la filière récréotouristique d'eau vive : l'élaboration d'un plan de développement intégré (PDI) (Del Degan, 2001a et b) et l'élaboration d'une stratégie de marketing touristique (Zins Beauchesne 2002).

Les acteurs de la première et de la deuxième catégorie, soit les regroupements d'utilisateurs et les entrepreneurs, s'allient pour atteindre l'objectif commun qui est la protection de la rivière contre tout projet qui viendrait en menacer l'intégrité. L'objectif défendu attire également de nombreux sympathisants, autant des environnementalistes que de simples citoyens préoccupés par le développement de la région, de même que des gens d'affaires qui voient dans cette nouvelle industrie des signes intéressants de diversification économique. La mise sur pied d'une coalition régionale visant la protection de la

Gatineau contre tous les projets de petites centrales privées, la « Coalition pour une Gatineau *naturelle* », résulte de cette communauté d'intérêt. Cette coalition, regroupant dix-huit associations, entreprises et personnalités qui veulent protéger le caractère naturel de la Gatineau, assume le leadership de la filière récréotouristique durant un certain temps.

L'action de l'ensemble des trois catégories d'acteurs se structure en revendications précises et soutenues, en « veille » politique, en action concrète et partenariale de promotion et de développement des activités d'eau vive dans la Vallée-de-la-Gatineau. L'ensemble de ces fonctions remplies par les différents acteurs de la filière converge vers un but clair, cohérent et suscitant l'adhésion totale : celui du développement d'un récréotourisme d'eau vive respectueux de l'attrait qu'est la rivière, sa beauté et son intégrité au plan des caractéristiques naturelles.

Tableau 1

Principaux acteurs du projet d'eau vive regroupés par catégorie

Catégorie	Noms des principaux acteurs de la catégorie
Regroupement d'usagers militants	<ul style="list-style-type: none"> • Action plein-air Haute-Gatineau; • Forêt vive; • Fédération québécoise du canot et du kayak; • Club de canot Les Portageurs; • Club Kabec; • American Whitewater Association.
Entrepreneur en récréotourisme	<ul style="list-style-type: none"> • Site de plein-air Bonnet-Rouge / Rafting Bonnet-Rouge; • Extrême Plein-Air; • Extrême Aventure; • Aventure Château Logue; • Horizon rafting (localisé sur l'Outaouais, mais offre des services sur la Gatineau); • Coureurs de rivières (pourvoyeur itinérant offrant services sur la Gatineau).
Corporation de développement économique	<ul style="list-style-type: none"> • Société d'exploitation et d'aménagement de la rivière Gatineau (SEARG);

3.4.2 Cadre politico-réglementaire

La filière récréotouristique, telle qu'elle se déploie dans la Vallée-de-la-Gatineau, fait d'abord l'objet d'une préoccupation politique à l'échelle de la MRC. Cette préoccupation politique entraîne une prise en charge concrète par la création de différents organismes qui ont le mandat d'élaborer et de mettre en application des plans d'action visant à encadrer le récréotourisme autour de la rivière Gatineau. Les plans qui en découlent, soit le PDI et le plan de marketing touristique, ont été conçus de manière à s'arrimer aux schémas d'aménagement. Bien que démontrant une intention notable de mettre en valeur le récréotourisme autour de la Gatineau, ces documents ne sont pas suivis d'actions cohérentes de la part des pouvoirs publics. Par exemple, la problématique de la conciliation entre les usages récréatifs et les usages agricoles ne se voit pas prise en charge concrètement par les autorités compétentes.

Malgré un appui moral à la filière récréotouristique, on peut considérer que le cadre politico-réglementaire censé orienter le développement récréotouristique est plutôt déficient. Les problèmes que rencontrent les acteurs impliqués dans le développement récréotouristique autour de la rivière, comme la perte de plusieurs accès stratégiques à la rivière ou encore la conciliation des usages en zone agricole, ne sont pas pris en charge correctement.

Par ailleurs, dans la même MRC, l'organisme responsable d'une des expériences modèles en matière de « forêt habitée », la Corporation de la Forêt de l'Aigle, a développé au fil du temps une réelle expertise dans le domaine du développement récréotouristique et de sa conciliation avec d'autres usages, dont l'exploitation forestière. Ce qui était au départ un projet-pilote du MRN, est devenu une corporation de gestion multi-usages d'une forêt, rentable socialement et économiquement. Considérant que les abords de la Gatineau sont également des terrains propices à être exploités dans les prochaines années étant donné l'âge des peuplements riverains (cette exploitation étant d'ailleurs commencée en rive gauche du rapide du Corbeau), le développement récréotouristique doit inscrire son déploiement dans une perspective de gestion multi-usage partagée avec l'exploitation forestière. Le développement récréotouristique doit pouvoir se positionner eu égard aux usages agricoles et forestiers. Sans être un cadre politico-réglementaire formel, la perspective de gestion intégrée des ressources en fonction d'une multiplicité des usages offre des possibilités pertinentes d'application dans le cas du déploiement de la filière récréotouristique dans la Vallée-de-la-Gatineau, d'autant plus pertinentes que le développement récréotouristique dans une perspective de gestion intégrée fait l'objet d'une expertise régionale.

3.4.3 Visions du développement récréotouristiques

Le déploiement de la filière récréotouristique, autour de la rivière Gatineau, relève d'une coalition d'acteurs, c'est à dire d'un ensemble d'acteurs aux intérêts différents, bien qu'alliés contre une menace commune : la construction de barrages. Par conséquent, le déploiement de la filière est orienté par autant de représentations différentes de la forme que devrait prendre le développement récréotouristique. De l'ensemble des visions proposées par les acteurs, on peut les classer en deux grandes catégories :

- Le récréotourisme comme moyen. Cette représentation du récréotourisme est véhiculée par les usagers militants qui voient dans le récréotourisme un moyen d'atteindre une fin plus englobante qui est la protection des caractéristiques naturelles qui font l'attrait de la rivière;
- Le récréotourisme comme une fin dans une perspective de développement économique. Cette représentation est plutôt véhiculée par les entrepreneurs locaux qui considèrent que la croissance du secteur récréotouristique est une fin en soi. La protection des caractéristiques naturelles devient alors purement instrumentale, qu'un moyen pour atteindre une fin.

Chapitre 4 Représentations sociales à caractère paysager et constitution d'une filière récréotouristique autonome : la mise en valeur de l'eau vive dans la Vallée-de-la-Gatineau

Ce quatrième chapitre constitue la lecture interprétative des représentations sociales qui participent à la construction de la logique d'eau vive. Cette lecture est faite à partir de l'analyse structurale du contenu des entretiens réalisés avec les acteurs de la filière récréotouristique d'eau vive et du contenu de la revue de presse. Cette lecture constitue le premier des deux volets méthodologiques de la présente recherche. L'analyse structurale porte sur les extraits, dans le *corpus* investigué, qui abordent les thèmes nécessaires au déploiement de la filière récréotouristique, à savoir ce qui en constitue l'attrait, ce qu'on y envisage comme usages, la justification des orientations privilégiées et les manières d'opérationnaliser ses orientations.

L'analyse structurale vise à rendre manifeste le sens que prennent les représentations sociales véhiculées par les acteurs impliqués dans le déploiement de la filière récréotouristique dans la Vallée-de-la-Gatineau, notamment les représentations à caractère paysager. Ces représentations sociales à caractère paysager apparaissent en effet comme ayant le pouvoir de générer des processus de recontextualisation pour les filières concurrentes. Il s'agit de révéler le sens des représentations sociales et de montrer en quoi ces représentations influencent-elles les autres filières, particulièrement la production d'hydroélectricité.

Pour ce faire, la lecture interprétative des résultats de l'analyse structurale est présentée en cinq étapes. Premièrement, les représentations sociales jouant un rôle moteur dans le déploiement de la filière récréotouristique sont décrites de manière à en faire ressortir le contenu informationnel et les valorisations différenciées de tous les éléments de ce contenu informationnel (cf. section 4.1). Deuxièmement, les représentations sociales sont envisagées sous l'angle de l'intentionnalité qui caractérise le rapport que les acteurs entretiennent à l'endroit de la Gatineau (cf. section 4.2). Troisièmement, les représentations sociales sont présentées en fonction de leur lien avec un système cohérent de valeurs. Il s'agit d'une caractérisation de l'intégration des représentations sociales en une logique autonome (cf. section 4.3). Quatrièmement, les représentations sociales sont abordées dans leur intégration à un contexte opérationnel. Il s'agit d'une caractérisation de leurs valeurs opérationnelles (cf. section 4.4). Cinquièmement, le sens stratégique que peuvent prendre les représentations paysagères, eu égard notamment à ce qu'il semble pouvoir générer comme processus de recontextualisation pour les autres filières, est présenté en conclusion de cette lecture interprétative effectuée à l'aide de l'analyse structurale.

Section 4.1 Représentations sociales à caractère paysager et projet de mise en valeur de l'eau vive dans la Vallée-de-la-Gatineau

Cette première partie de l'analyse structurale traite de la façon dont les acteurs impliqués dans le déploiement de la filière récréotouristique, et dans la protection des caractéristiques naturelles de la rivière, se représentent la Gatineau. D'une part, on y aborde les caractéristiques descriptives objectives. D'autre part, on y aborde également des dimensions subjectives et transactionnelles puisque les questions du rapport entre les usagers et leur rivière sont abordées, notamment par une mise en évidence des valorisations de certaines caractéristiques de la rivière ayant une valeur stratégique au plan communicationnel, notamment.

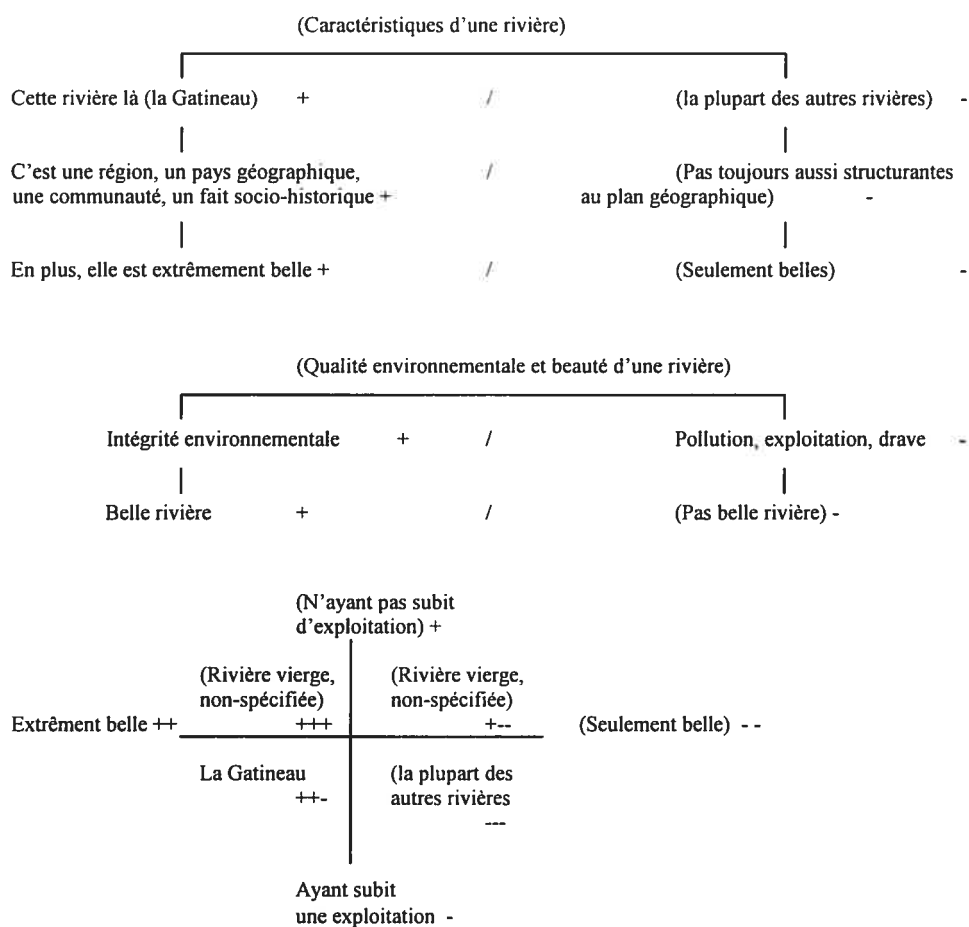
4.1.1 La Gatineau, une rivière présentant plusieurs avantages comparatifs

La Gatineau, dans le discours que tiennent les acteurs impliqués dans sa protection, est décrite comme une rivière se situant dans une classe à part lorsqu'on en évalue les différentes caractéristiques. Les caractéristiques les plus souvent évoquées pour justifier cette supériorité de la Gatineau sur la plupart des autres rivières, voire son unicité, ont trait à la beauté de la rivière et aux caractéristiques techniques qui permettent d'y vivre une expérience d'eau vive hors du commun, mais surtout à la combinaison d'un grand nombre de qualités que l'on peut rarement rencontrer sur une même rivière. Du fait de cette rareté, les acteurs de la filière récréotouristique considèrent que la Gatineau est unique ou, à tout le moins, qu'elle possède une personnalité propre.

Une des représentations qui est fréquemment exprimée par un grand nombre d'informateurs se rapporte à la beauté de la rivière. La beauté de la Gatineau tient avant tout, selon plusieurs informateurs, à sa propreté et à son intégrité environnementale. Les matériaux 1, 2, 3 et 4 (cf. pp 207-210, annexe 2) témoignent éloquemment de ces liens que les acteurs font entre la beauté de la Gatineau, d'une part, et, d'autre part, la qualité de l'eau, de même que l'intégrité du caractère naturel, vierge, intouché de ces rives. Cette beauté est présentée comme une preuve de la « force » et de la « grandeur » de la rivière étant donné qu'elle a réussi à rester belle malgré des décennies de flottage de bois. La beauté de la rivière constitue un témoin de la résilience dont est capable la rivière, ce qui force l'admiration, ce qui en fait un objet de curiosité et d'émerveillement.

Matériau 3

« C'est une région, c'est un pays géographique, c'est une communauté, c'est un fait social, socio-historique. Pis en plus de ça, l'autre caractéristique de la rivière, c'est qu'elle est extrêmement belle, c'est un plan d'eau formidable au plan des paysages, au plan de la qualité des rapides, au niveau de son intégrité environnementale. Ça a l'air drôle à dire « son intégrité environnementale » pour une rivière qui a été dravée pendant un peu plus que deux cents ans, malgré les aménagements que les compagnies forestières ont pu faire pour le flottage du bois, malgré le flottage lui-même, malgré qu'à un moment donné la rivière a servi d'égout pour à peu près tout ce qui était humain et qui vivait autour, la rivière est restée excessivement belle. Elle a une beauté naturelle cette rivière-là. Elle avait une force qui lui a permis de subsister avec beaucoup de succès à l'exploitation qui en a été faite. »



Par ailleurs, la beauté de la Gatineau n'est pas seulement associée à la propreté ou à la qualité de l'environnement naturel, mais également aux caractéristiques proprement scéniques. Un informateur parle du caractère impressionnant de la largeur de la rivière, du « vaste paysage » qui est propre à la Gatineau (cf. matériau 5, p.211, annexe 2). Le discours véhiculé par les médias fait également une place importante à la « ressource scénique de toute beauté » (cf. matériau 6, p.212, annexe 2). Le matériau 7 (cf. p.213,

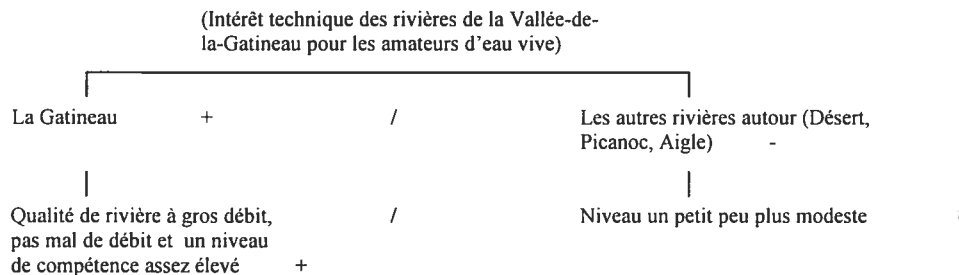
annexe 2) est le plus explicite quant aux qualités spécifiquement paysagères de la Gatineau. En effet, les caractéristiques physico-spatiales qui y sont évoquées concourent à former des belvédères; ces « crans de roche » font partie et donnent accès à une « offre paysagère qui est dramatique ».

Outre la beauté de la Gatineau, les représentations formulées par les informateurs, de même que celles véhiculées dans les médias mettent également l'accent sur un deuxième ensemble de caractéristiques permettant à la Gatineau de se distinguer et d'être considérée comme appartenant à une « classe à part ». Il s'agit des dimensions techniques des parcours et des sites propices à y tenir des activités récréatives d'eau vive. Ces dimensions techniques comprennent autant le niveau de difficulté des rapides que les éléments moins tangibles du contexte qui contribuent à la qualité globale de l'expérience d'eau vive qui est donnée à vivre sur la Gatineau. Parmi ces éléments moins tangibles, on retrouve la diversité des attraits naturels, diversité qui garantit la satisfaction d'une large gamme d'utilisateurs récréatifs, de même que l'actuel très faible achalandage sur la rivière qui procure une expérience de contact intime avec la nature.

En ce qui a trait aux dimensions techniques qui conditionnent la qualité de l'expérience d'eau vive, la caractéristique la plus marquante de la Gatineau est son débit impressionnant et surtout la constance de ce débit tout au long de la saison de canotage (cf. matériau 8, p.214, annexe 2). Pour ces deux raisons, la Gatineau est considérée comme une rivière de « rapides à gros volumes » (cf. matériau 9, pp 215-216, annexe 2). Le type de descente qu'on peut y pratiquer se distingue de ce qu'on peut vivre sur la plupart des rivières du sud du Québec. En effet, la difficulté des rapides tient davantage à la forme et à la hauteur des vagues qu'aux obstacles (roches) à éviter. Par conséquent, les manœuvres et le style de navigation qu'on doit y pratiquer diffèrent nettement de ce qu'on peut faire sur la plupart des rivières du sud du Québec à l'exception de l'Outaouais, du Fleuve Saint-Laurent et de quelques autres rivières dont la Rouge, la Coulonge et la Dumoine lorsque ces dernières sont en crues printanières. Contrairement à ces trois dernières, les rapides de la Gatineau présentent une hydrométrie abondante presque en tout temps et, de ce fait, offrent une expérience d'eau vive qui se singularise de la plupart des expériences que l'on peut vivre au Québec. Outre les caractéristiques liées à son débit, la Gatineau se distingue également, selon les informateurs, par le calibre (niveau de difficulté) des rapides qui est élevé, tout en étant diversifié. En raison de « son fort débit d'eau et de la succession de nombreux rapides de classe IV », une source d'information parle de la Gatineau comme étant une « des trois *Top Three* du Québec en matière d'eau vive » (cf. matériau 10, p.217, annexe 2). Le matériau 11 (cf. p.218, annexe 2), dont l'analyse est reproduite ci-dessous, montre le positionnement de la Gatineau par rapport aux autres « rivières à gros débit » et par rapport aux autres rivières de la région.

Matériau 11

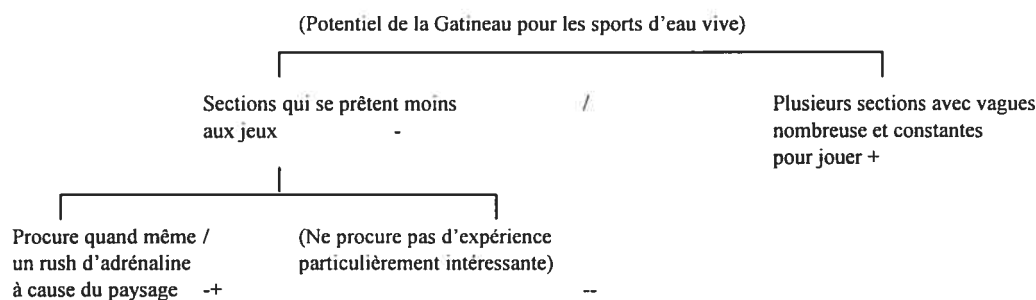
« Parce qu'en eau vive, ce que je recherchais, c'est une rivière avec pas mal de débit, pis avec un niveau (calibre, compétence) assez élevé genre RIV, RV. T'sé une qualité de rivière à gros débit pis on le retrouve ici comme dans les autres rivières de l'Outaouais que j'ai mentionné tantôt (Outaouais Rocher Fendu; Rouge; Coulonge; Dumoine). Ça fait que c'est un intérêt qui était accru comparativement aux autres rivières autour qui ont un niveau un petit peu plus modeste (Désert, Picanoc, Aigle). »



Présentée par beaucoup d'informateurs comme une destination d'eau vive singulière, la Gatineau se distingue des autres parcours d'eau vive de manière quantitative et qualitative. D'une part, l'expérience qui est donnée à vivre est plus longue et comporte un plus grand nombre de rapides. Un informateur formule une série de superlatifs pour bien montrer la supériorité de la Gatineau sur les autres destinations d'eau vive (cf. matériaux 12 et 13, pp 219-220, annexe 2). Au delà de cet aspect quantitatif, plusieurs informateurs expriment la singularité de l'expérience d'eau vive offerte par la Gatineau davantage en des termes qualitatifs. Par exemple, un informateur met l'accent sur la combinaison particulière de facteurs comme le niveau de difficulté, l'intégrité environnementale, l'accessibilité au plus grand nombre et le rythme de localisation des rapides qui « permet de se récupérer plutôt que de jouer dans une section très longue... qui permet de prendre possession de la rivière, d'apprécier la rivière d'une autre façon que rien qu'en rapides. » (cf. matériau 9, pp 215-216, annexe 2). Un autre informateur met l'accent sur le fait que les dimensions esthétiques prennent le relais des dimensions techniques dans les portions qui sont moins sportives et procurent tout de même un « super bon *rush* d'adrénaline ». Son raisonnement, résumé par une structure hiérarchisée dans le matériau analysé ci-dessous (cf. matériau 14, p. 221, annexe 2), illustre bien cette complémentarité des attraits qualitatifs qui, peu importe la portion où l'on se trouve, permet de vivre une expérience hors du commun.

Matériau 14

« Le rapide Lucifer est ben intéressant à cause de... bon t'as ce trou là, t'as l'Ange gardien, t'as d'autres vagues, l'Agneau de Dieu, t'as plusieurs vagues qui sont super belles pour surfer, pis ça, quelque soit le niveau, elles sont toujours là, pis sont toujours intéressantes. T'as plusieurs sections, ben t'sé au Bonnet rouge y a constamment cette espèce de vague-là, que quelque soit le niveau, est là, pis est surfable. T'as la section qu'on descend du Transformateur, c'est pas une place où tu peux jouer beaucoup, j'trouve, en kayak. Par contre, quand t'es en haut, pis t'as toute cette super section avec le L qui s'en vient. C'est toujours ... tu vois le Mur en bas, tu vois les immenses vagues tout autour de toi... juste le fait d'être sur la rivière, pis d'être dans ton embarcation, dans le centre, juste cet instant là, c'est un beau moment de la descente, parce que c'est vraiment immense, c'est tellement superbe, c'est impressionnant en même temps. Donc peut-être qu'il n'y a pas tant que ça de place pour jouer à cet endroit-là, mais c'est un super bon *rush* d'adrénaline. Pis les Cèdres aussi, c'est intéressant, tu peux jouer également dans le bas. C'est une place où tu peux faire des cart-wheels, des flat-spins, pis toutes ces affaires-là. Mais par contre, ça dépend toujours un peu des niveaux pour ce petit bout là. »



Une autre caractéristique technique mentionnée par les informateurs tient à l'accessibilité de la rivière pour un large éventail de pratiquant d'eau vive. Plusieurs informateurs considèrent « qu'il y a de tout pour tout le monde, que la rivière est abordable pour tous les adeptes, qu'ils soient experts, *cowboys*, même débutants » (cf. matériaux 15 et 16, pp 222-223, annexe 2). Cette accessibilité tient à l'ouverture récente du parcours d'eau vive à des usagers récréatifs moins expérimentés. Cette démocratisation rend dorénavant la rivière attrayante à une clientèle beaucoup plus diversifiée que les seuls experts ou amateurs d'eau vive extrême.

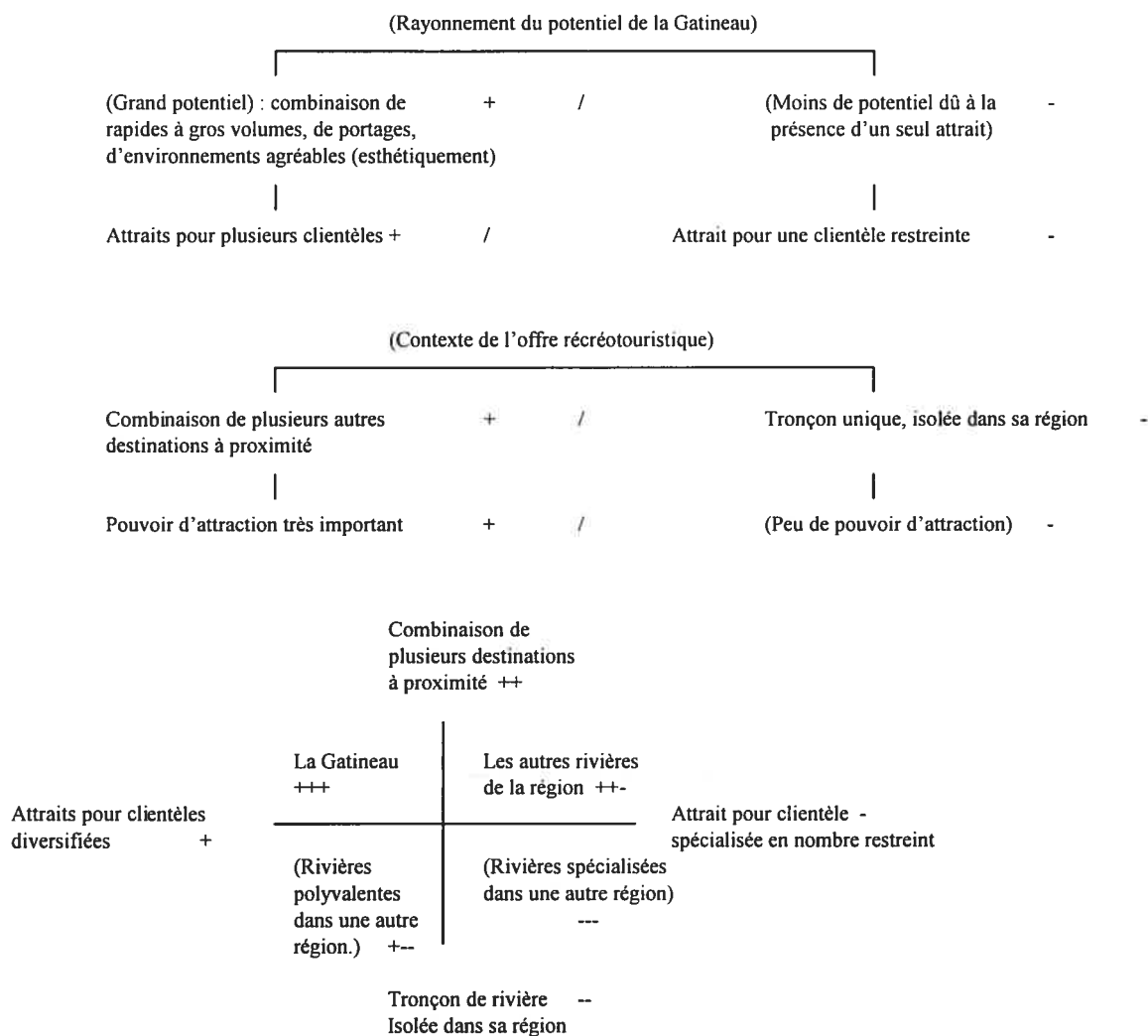
Enfin la dernière caractéristique technique tient à la capacité d'accueil qui est énorme parce que la rivière est vaste et surtout il n'y a pas beaucoup de monde pour l'instant. Un informateur affirme d'ailleurs que « c'est quasiment une denrée rare, avoir une si belle section que ça pis avoir la rivière à toi » (cf. matériau 4, p.210, annexe 2). Le faible achalandage permet de profiter au maximum de la rivière (cf. matériaux 13, 16, 17, pp 220; 223-224, annexe 2).

Au delà des caractéristiques esthétiques ou techniques, les représentations formulées et véhiculées au sujet de la Gatineau font état du caractère exceptionnel, voire unique de la rivière. Or, pour étayer de telles représentations, les informateurs déploient des raisonnements complexes où s'entrecroisent des considérations de différentes natures afin de bien mettre en relief l'originalité de la combinaison d'attraits qu'offre la Gatineau. Le recours à un raisonnement structuré en croisée (structure croisée), par exemple en faisant ressortir que l'intégrité environnementale, les caractéristiques esthétiques et techniques se retrouvent sur une même rivière qui, en plus, n'est pas fréquentée (alors qu'une rivière présentant les mêmes caractéristiques est habituellement très achalandée), met en évidence l'exceptionnalité de la Gatineau. Le matériau 16 (cf. p.223, annexe 2) est un exemple de ce genre de structure croisée. Une autre façon de soutenir que la Gatineau est une rivière qui se situe dans une classe à part consiste à développer un raisonnement selon une structure parallèle qui associe certaines caractéristiques spécifiques tout en les opposant aux caractéristiques qui, habituellement, sont le lot de la plupart des rivières. Le matériau 13 (cf. p.220, annexe 2) procède de cette façon en laissant entendre que les autres destinations d'eau vive sont malpropres et qu'elles sont sur-fréquentées. Le matériau 9 (cf. pp 215-216, annexe 2), dont l'analyse est présentée ci-dessous fait état du caractère exceptionnel de la Gatineau eu égard à son contexte régional et à ses attraits intrinsèques.

Matériau 9

« ...dans un contexte aussi plus large que juste la rivière, t'as la rivière Gatineau qui offre un bon potentiel et t'as, juste à côté, la réserve faunique de La Vérendrye qui offre le seul potentiel, peut-être pas le seul, mais le potentiel le plus élevé, dans le monde, pour l'ensemble des circuits de canot-camping, parcours en lacs. Ce qu'on appelle les parcours mixtes, combinés lacs et rivières. Ce qui fait que, quand tu regardes ça d'un point de vue macro, t'as un pouvoir d'attraction dans la région qui est important, t'as beaucoup de monde quand même (...) Plus il y a d'éléments combinés ensemble, plus ça a un pouvoir d'attraction important. C'est l'effet d'attraction qu'ont les commerces sur une rue ou les restaurants, qui fait en sorte que ça crée l'achalandage (...) la diversité des produits crée un pouvoir d'attraction, alors dans ce sens-là, la Gatineau, là où elle est située, avec le potentiel qu'elle a, dans le contexte de l'Outaouais, ça devient un potentiel très important du côté récréotouristique. On ajoute à ça, toute la dimension eau vive et là on crée des conditions gagnantes. Dans ce sens que, on ira peut-être pas dans la première section où on va faire un effort pour chercher de l'eau vive parce que c'est un peu déconnecté, du Pain-de-Sucre à aller jusqu'au Baskatong, ça ça va être pour une clientèle de longue expédition. Mais dans la deuxième section, Mercier-Bouchette, là t'as une combinaison de rapides à gros volume, où les portages existent et où t'as encore un potentiel environnemental, j'dirais un environnement qui est agréable, qui est joli et qui a des particularités qui sont uniques à la Gatineau : les petites falaises... bah! tu connais, l'ensemble des aspects physiques. J'trouve que tout ça combiné ensemble donnent encore un plus par rapport à d'autres rivières dans la même région. Si tu regardes la Coulonge, la Coulonge a son impact aussi, mais on pourra pas tenir un Festival d'eau vive sur la Coulonge par ce que le potentiel d'eau vive sur la Coulonge n'est pas celui de la Gatineau. L'eau vive existe sur la Coulonge, elle a beaucoup plus un pouvoir d'attraction

pour la longue expédition (...) La Gatineau, c'est ça la possibilité entre Maniwaki et Bouchette, d'offrir une section intense de beaux rapides, il y a des planiols, j'en conviens, entre chaque rapide, il y a des planiols, mais ça permet de se récupérer plutôt que de jouer dans une section très longue, t'sé là un 8-9 kilomètres constants de RIV. Ça là, ça serait bien différent, ce serait autre type de clientèle. Mais qu'il y ait des planiols entre les deux, c'est le fun, ça te permet de faire un circuit qui dure une journée avec repas, ça te permet de prendre possession de la rivière, d'apprécier la rivière d'une autre manière que rien qu'en rapides. »

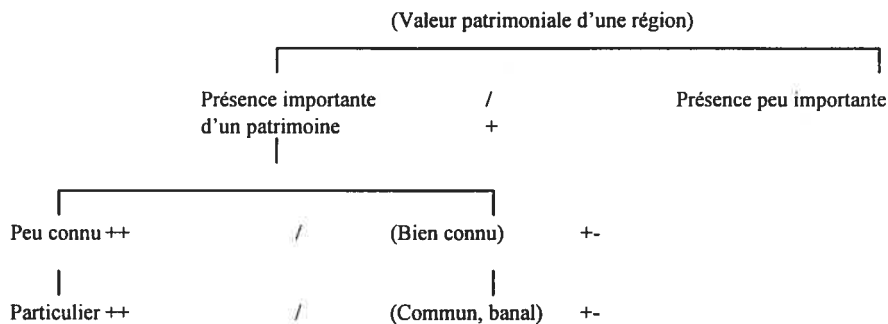


Certains informateurs nuancent la question de l'unicité ou du caractère exceptionnel de la Gatineau en spécifiant bien que la rivière n'est pas unique, mais qu'une certaine combinaison de facteurs lui octroie une personnalité distincte. C'est le sens du raisonnement contenu dans le matériau 18 (cf. p.225 annexe 2), dans lequel on place les rapides de la Gatineau (Lucifer, le Mur, Haute-Tension) dans la catégorie des sites d'eau vive les plus courus en Amérique du Nord (avec le Devils Hole sur l'Ocoee au Tennessee et le McCoy sur l'Outaouais) tout en spécifiant qu'elle s'en distingue par un

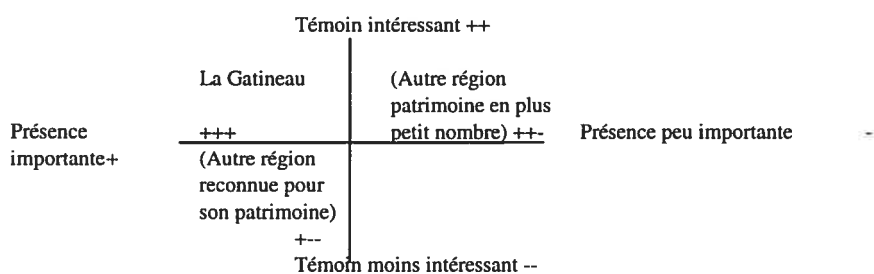
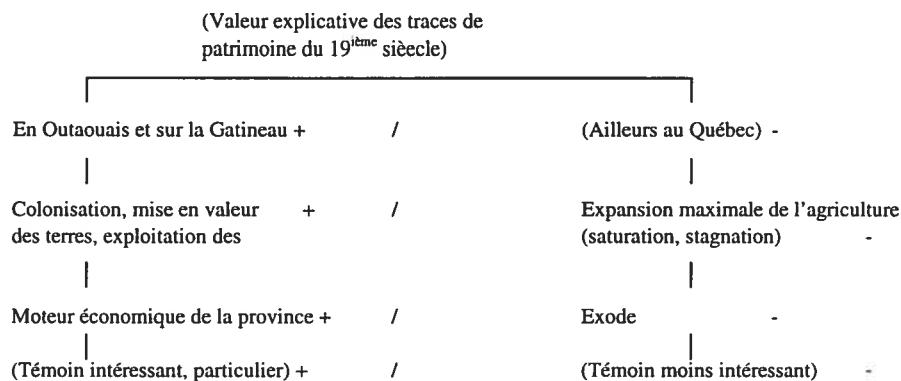
charme bien particulier. De même, les matériaux 19 et 20 (cf. pp 226-227, annexe 2) mettent l'accent sur le caractère distinctif, sur l'identité de la Gatineau qui lui viendrait d'un ensemble indivisible et unitaire de caractéristiques que l'on peut parfois observer, séparément, sur d'autres rivières. L'analyse structurale des discours véhiculés à l'endroit des rivières révèle également l'importance du caractère emblématique de la Gatineau dans la définition de cette « personnalité distincte » (cf. matériaux 3 et 21, pp 209;228, annexe 2).

Matériau 21

« Il y a une présence patrimoniale importante, peu connue, pas mis en valeur. Il faut le mettre en valeur tout ça. Il y a une architecture, il y a des pièces uniques, il y a des lieux de confluence, dans le plan de développement intégré, on parle de point de confluence, de zone de confluence, eh bien, c'est les villages avec les services pis la présence de la rivière dont je te parlais tantôt. À ces endroits-là, c'est systématique, il y a une présence d'un patrimoine particulier à la rivière Gatineau. Le 19^{ème} siècle, au Québec, en général il était agricole, ça correspond à une occupation des terres à peu près maximum et à l'exode vers les Etats-Unis parce qu'ils manquaient de terre. Mais, en Outaouais, ça correspond au développement de la région. C'est à cette époque là qu'on a colonisé, qu'on a mis la région en valeur, qu'on a exploité ses forêts qui étaient vierges. Le 19^{ème} siècle au Québec, je dirais, ce qui faisait vivre l'économie, le port de Montréal, le port de Québec, tout ça, c'était beaucoup le bois, l'exploitation du bois, pis c'était carrément le bois de la rivière des Outaouais, du bassin de la rivière des Outaouais, dont la Gatineau qui représente 30 à 35% de la composante. C'est le patrimoine du Québec qui est à peu près pas connu. »



... (suite page suivante)



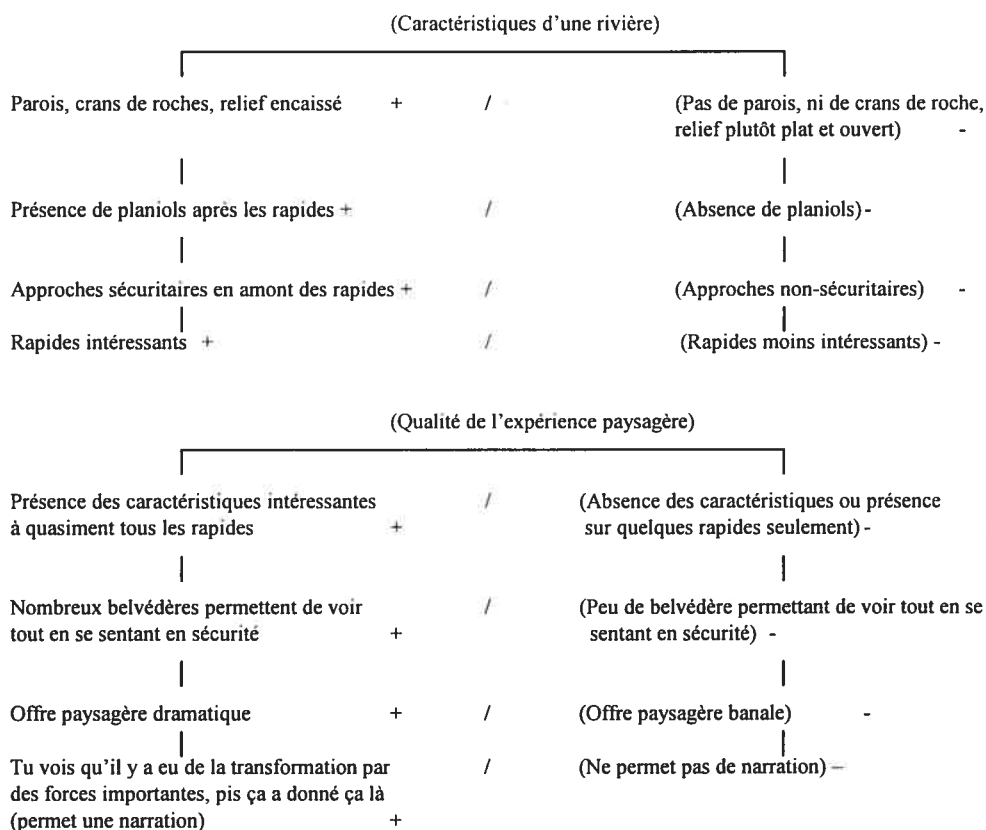
Les acteurs impliqués dans la protection de la rivière utilisent souvent la structure croisée dans la formulation des représentations décrivant la rivière. Ce raisonnement croisé est utilisé pour mettre en évidence la supériorité, l'unicité, la rareté, l'inattendu des potentiels, tous des facteurs qui placent la Gatineau dans une classe à part. Ce raisonnement croisé fait en sorte que la Gatineau doit être considérée comme une rivière singulière. De ce fait, le rapport particulier qui s'instaure entre les utilisateurs récréatifs et la rivière en est un empreint de révérence.

4.1.2 Le rapport particulier entre les usagers et la rivière Gatineau : Une rivière qui permet un rapport intime et agissant avec la nature

Les caractéristiques descriptives qui sont évoquées dans les représentations de ce qu'est la Gatineau pour les individus impliqués dans sa protection instituent un rapport bien particulier entre les usagers et la rivière. En effet, les représentations dominantes comme « la rivière unique en son genre » ou « la rivière au charme particulier » ne sont pas sans effet sur le rapport qu'on peut entretenir avec la Gatineau. Une source d'information mentionne d'ailleurs que la possibilité de vivre un tel rapport intime avec la nature commence à être connue à l'échelle du continent (cf. matériau 6, p. 212, annexe 2). Le matériau 7 (cf. p. 213, annexe 2), reproduit et analysé ci-dessous, explique la force du rapport intime entre l'utilisateur et la rivière par la possibilité de développer une narration qui, en somme, confère une plus-value à l'ensemble des caractéristiques valorisées et mises en évidence à la section précédente.

Matériau 7

« ...les parois, ça c'est intéressant, le planiol, l'approche, tout ce qui est moindrement encaissé, tous les rapides où il y a des petits crans de roches, ça c'est toute des affaires intéressantes. Pis il y en a plusieurs, il y a le Corbeau aussi qui présente ça, t'as ça à quasiment tous les rapides. C'est comme des belvédères, ces crans de roche. Ça a le même impact que quand tu fais de la randonnée pédestre pis que tu te retrouves sur le haut d'une montagne (...) La vue, c'est le rapide au lieu d'être ce que tu peux voir du sommet de la montagne. C'est le point sur lequel tu te sens en sécurité tout en pouvant observer. Tu peux voir quelqu'un d'autres passer plutôt que de voir au loin (...) Dès que t'as une offre paysagère qui est dramatique. Regarde les photos sur la Gens de Terre : c'est pas beau ça? Tu vois les crans de roche, tu vois qu'il y a eu de la transformation par des forces importantes, pis ça a donné ça là, il n'y a personne qui a travaillé, c'est pas artificiel. Ça, c'est du naturel et c'est de toute beauté. C'est l'œuvre de la nature après des millions d'années. C'est carrément après la dernière glaciation ... »

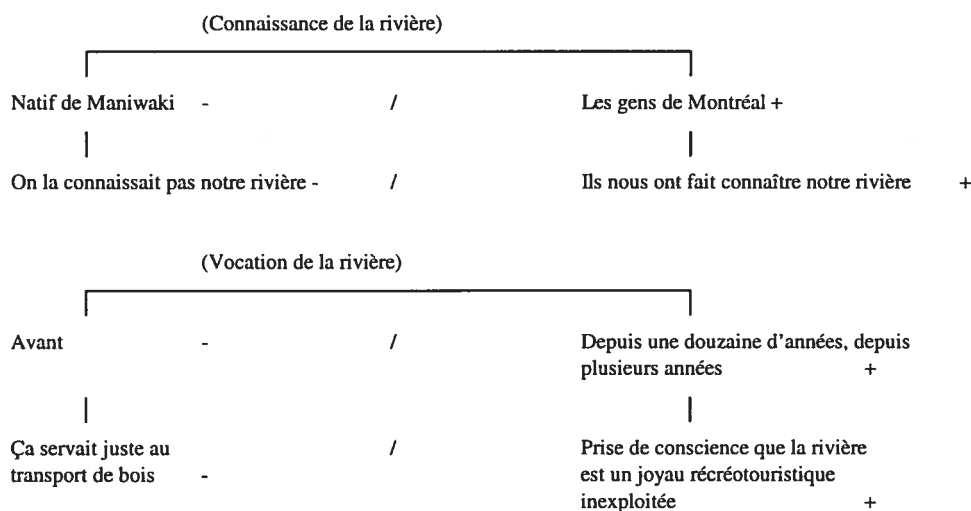


Le rapport intime à la nature est d'autant plus valorisé par la population locale que, pour cette dernière, la découverte des attraits de la Gatineau constitue une véritable révélation. En effet, plusieurs informateurs mentionnent la surprise de découvrir de telles beautés dans son propre milieu. Il s'agit d'un motif additionnel d'attachement à la rivière (cf. matériau 20 et 22, pp 227-229, annexe 2). La découverte d'une telle beauté est un phénomène intrigant parce que, pour la plupart des informateurs, il est inhabituel de

s'ouvrir les yeux sur ce qui jusque là faisait partie du quotidien. « On était habitué de la voir là nous autres, mais aujourd'hui, ça a pris du monde de l'extérieur pour nous ouvrir les yeux, pour qu'on voit ce qu'on a réellement dans notre place. Pis on a quelque chose de beau » (cf. matériau 23, p.230, annexe 2). Les extraits de discours des acteurs qui mettent l'accent sur cette découverte récente redevable à la fréquentation des amateurs d'eau vive provenant de l'extérieur sont manifestes : l'agréable surprise que constitue la découverte de la Gatineau alimente leur motivation à protéger cette rivière (cf. matériaux 23, 24, 25 et 26, pp 230-233, annexe 2). Le matériau 26, reproduit et analysé ci-dessous, illustre bien comment la révélation du potentiel récréatif de la Gatineau est si forte qu'elle se transforme en révolution des attitudes face à la rivière.

Matériau 26

« Moi, étant natif de Maniwaki, on la connaissait pas notre rivière. Du temps où j'avais dix ans, au bout de la rue chez moi dans Comeauville, il y avait un genre de scierie où les billes de bois étaient coupées en 8 pieds, et tombaient directement dans la rivière Gatineau. Ça fait que pour nous autres, ça servait au transport de bois, c'était pas autre chose. Depuis une douzaine d'années qu'ils ont arrêté le flottage de bois, les gens de Montréal nous ont fait connaître notre rivière. Ils ont dit : « hey, écoutez! », ils ont cogné à notre porte, pis ils ont dit : « Vous avez une rivière magnifique. On va instaurer un Festival d'eau vive pis on va vous montrer que des gens courent après ces genres de cours d'eau-là. » Pis c'est ça, depuis plusieurs années, on s'est fait réveillé pis on s'est dit : « Hey, notre rivière c'est un joyau qui est à peu près inexploité, pis les gens vont venir de partout pour pouvoir faire du récréotourisme sur notre rivière. » Donc on vient de se réveiller, pis on commence à comprendre. »



L'effet de surprise semble être un facteur déterminant aussi important que les caractéristiques naturelles de la rivière dans le processus de développement d'un lien d'attachement de la population envers la Gatineau. Un des matériaux analysés présente la découverte de la Gatineau par la population locale comme ayant une valeur stratégique puisque, de ce fait, les gens se préoccupent davantage de leur milieu en général et de la

protection de la rivière en particulier. (cf. matériaux 27 et 28, pp 234-235, annexe 2). Enfin, la découverte récente de la Gatineau par la population locale repose sur une articulation opérationnelle entre les locaux et les gens de l'extérieur. Or, cette articulation comporte une portée stratégique pour la poursuite de l'objectif de protection (cf. matériau 29, p. 236, annexe 2)

Plusieurs informateurs considèrent que le « *feeling* incroyable » ressenti lors d'une descente de la Gatineau, sentiment généré par le fait que c'est très impressionnant tout en étant accessible (cf. matériau 22, p 229, annexe 2), peut être considéré comme un vecteur de changement de perception (cf. matériau 30, p.237, annexe 2). En effet, l'expérience d'une descente de la Gatineau permet de comprendre clairement ce qui la distingue de la plupart des autres destinations d'eau vive (cf. matériau 31, p.238, annexe 2). Une telle expérience permet également de comprendre de manière tangible des notions abstraites comme le bassin versant (cf. matériau 32, p.239, annexe 2) et, éventuellement, pousse à s'intéresser à la rivière dans son ensemble plutôt que de mettre l'accent sur des sites précis et spectaculaires (cf. matériau 33, p.240, annexe 2). En résumé, l'analyse des représentations permet d'avancer l'hypothèse que l'expérience récréative procurée par la rivière Gatineau est tellement forte qu'elle peut mobiliser les usagers au sein d'un mouvement de protection de son ensemble.

4.1.3 Caractéristiques de la Gatineau considérées comme cruciales pour le devenir de la rivière

Outre les caractéristiques descriptives dites « objectives » de la rivière et les caractéristiques du rapport entre les usagers et la Gatineau, il existe un troisième type de représentation de ce qu'est la rivière pour les acteurs impliqués dans la filière récréotouristique d'eau vive. Il s'agit des représentations de la rivière, à savoir les représentations de la Gatineau eu égard aux défis futurs envisagés. À cet égard, on note deux grandes représentations : une représentation qui a trait à la temporalité et une autre qui concerne la spatialité.

Au plan de la temporalité, la représentation qui prédomine situe la Gatineau à un point tournant. Selon plusieurs informateurs, la rivière se trouve à l'heure des choix en raison, d'une part, de la récupération de la rivière après des décennies de flottage et, d'autre part, en raison du caractère irréversible des menaces qui pèsent sur la rivière. Selon une source d'information, l'amélioration de l'état de la rivière aurait permis aux gens de se rendre compte des abus causés à la rivière et de s'impliquer dans sa protection. Cette prise de conscience institue un « avant » et un « aujourd'hui » très distincts au plan de la tolérance à toute forme de pollution. Aujourd'hui, on peut envisager un avenir exempt de toute forme de pollution pour la Gatineau (cf. matériau 34, p.241, annexe 2). De la même façon, en comparant la Gatineau aux autres grandes destinations d'eau vive, un informateur souligne que pour l'instant, en matière de développement récréotouristique et

d'intégrité de la rivière, on peut considérer qu'on « commence à zéro, mais on est conscient qu'il faut encadrer ça », ce qui constitue « une grande chance » et permettra d'éviter les erreurs commises ailleurs (cf. matériau 35, p.242, annexe 2). Les acteurs impliqués dans la protection et la mise en valeur récréotouristique considèrent que la Gatineau en est au « temps zéro » d'un développement respectueux de l'environnement. Par ailleurs, la chance unique que représente le fait de se retrouver à un degré zéro de développement est également très fragile compte tenu qu'une décision hâtive pourrait compromettre à jamais le développement de la rivière et la protection de la rivière. En effet, la décision de construire ou non des barrages est lourde de conséquences sur cet état quasi-virginal dans lequel se trouve la rivière. « Si l'on construit tout de suite des centrales, c'est fini, il n'y a pas de retour en arrière, le développement de la rivière sera bloqué pour des dizaines d'années » (cf. matériau 36, p.243, annexe 2). L'impact irréversible qu'une telle décision aurait sur l'intégralité du potentiel de la rivière induit une urgence de faire « la fameuse démonstration économique » qui prouverait que le développement récréotouristique peut générer des retombées intéressantes (cf. matériau 37, p.244, annexe 2).

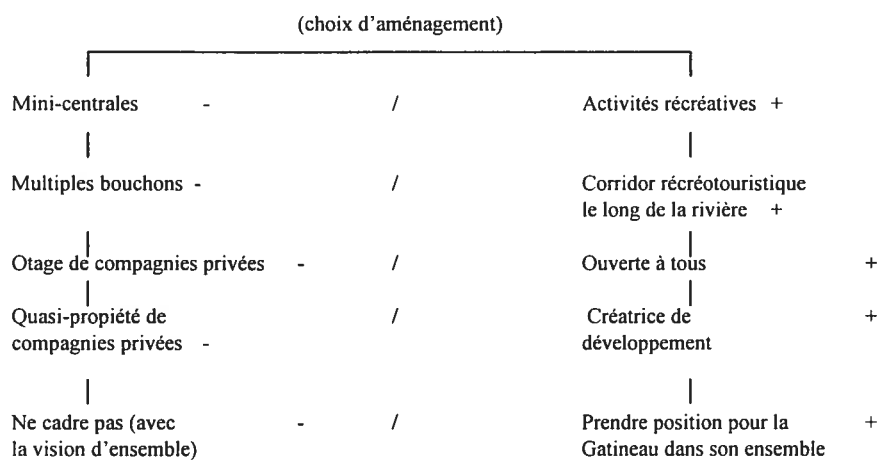
Au plan spatial, les représentations prospectives véhiculées à l'endroit de la Gatineau font état principalement de la valorisation du caractère intégral du potentiel récréotouristique, de la qualité de son environnement, de son cadre naturel. Cette valorisation d'un ensemble de caractéristiques s'oppose à une fragmentation, une divisibilité de ce potentiel ou une possibilité de compromis entre la sauvegarde maximale de la beauté de la rivière et le sacrifice de potentiel hydroélectrique (cf. matériau 38, p.245, annexe 2). Plusieurs sources d'information mettent l'accent sur le fait que la rivière dans son ensemble, l'intégralité du potentiel lié au caractère naturel possède une valeur économique opposable aux profits générés par la production privée d'hydroélectricité (cf. matériau 39, p.246, annexe 2). Le fait que la rivière, dans son ensemble, présente un cadre attrayant pour la pratique de plusieurs activités récréotouristiques, confère à la Gatineau une valeur intrinsèque supérieure à la somme des différents attraits qu'on y trouve aux abords. En effet, la possibilité de pouvoir pratiquer de multiples activités d'eau vive en plusieurs endroits tout le long de la rivière, fait de la Gatineau un parcours où les possibilités sont très grandes en raison de la longueur du cours d'eau (365 kilomètres). La représentation de la Gatineau comme une rivière « intégrale » considère que la fragmentation de cette intégralité constitue la première et la principale perte de valeur pour la rivière, car « il n'y a plus rien de défendable après ça » (cf. matériau 40, p.247, annexe 2). Par exemple, « si t'enlèves le deuxième rapide d'une série de cinq rapides, tu viens de la scraper ta série, pis tu viens de t'enlever un gros, gros, gros potentiel » (cf. matériau 41, p.248, annexe 2). Cette représentation des enjeux de la Gatineau au plan spatial repose sur une structure parallèle opposant un devenir fragmenté à une préservation de l'intégralité du potentiel. Le matériau 42 (cf. p.249 annexe 2), présenté et analysé ci-dessous illustre cette représentation telle qu'elle se structure dans le discours de plusieurs informateurs.

d'intégrité de la rivière, on peut considérer qu'on « commence à zéro, mais on est conscient qu'il faut encadrer ça », ce qui constitue « une grande chance » et permettra d'éviter les erreurs commises ailleurs (cf. matériau 35, p.242, annexe 2). Les acteurs impliqués dans la protection et la mise en valeur récréotouristique considèrent que la Gatineau en est au « temps zéro » d'un développement respectueux de l'environnement. Par ailleurs, la chance unique que représente le fait de se retrouver à un degré zéro de développement est également très fragile compte tenu qu'une décision hâtive pourrait compromettre à jamais le développement et la protection de la rivière. En effet, la décision de construire ou non des barrages est lourde de conséquences sur cet état quasi-virginal dans lequel se trouve la rivière. « Si l'on construit tout de suite des centrales, c'est fini, il n'y a pas de retour en arrière, le développement de la rivière sera bloqué pour des dizaines d'années » (cf. matériau 36, p.243, annexe 2). L'impact irréversible qu'une telle décision aurait sur l'intégralité du potentiel de la rivière induit une urgence de faire « la fameuse démonstration économique » qui prouverait que le développement récréotouristique peut générer des retombées intéressantes (cf. matériau 37, p.244, annexe 2).

Au plan spatial, les représentations prospectives véhiculées à l'endroit de la Gatineau font état principalement de la valorisation du caractère intégral du potentiel récréotouristique, de la qualité de son environnement, de son cadre naturel. Cette valorisation d'un ensemble de caractéristiques s'oppose à une fragmentation, une divisibilité de ce potentiel ou une possibilité de compromis entre la sauvegarde maximale de la beauté de la rivière et le sacrifice de potentiel hydroélectrique (cf. matériau 38, p.245, annexe 2). Plusieurs sources d'information mettent l'accent sur le fait que la rivière dans son ensemble, l'intégralité du potentiel lié au caractère naturel possède une valeur économique opposable aux profits générés par la production privée d'hydroélectricité (cf. matériau 39, p.246, annexe 2). Le fait que la rivière, dans son ensemble, présente un cadre attrayant pour la pratique de plusieurs activités récréotouristiques, confère à la Gatineau une valeur intrinsèque supérieure à la somme des différents attraits qu'on y trouve aux abords. En effet, la possibilité de pouvoir pratiquer de multiples activités d'eau vive en plusieurs endroits tout le long de la rivière, fait de la Gatineau un parcours où les possibilités sont très grandes en raison de la longueur du cours d'eau (365 kilomètres). La représentation de la Gatineau comme une rivière « intégrale » considère que la fragmentation de cette intégralité constitue la première et la principale perte de valeur pour la rivière, car « il n'y a plus rien de défendable après ça » (cf. matériau 40, p.247, annexe 2). Par exemple, « si t'enlèves le deuxième rapide d'une série de cinq rapides, tu viens de la scraper ta série, pis tu viens de t'enlever un gros, gros, gros potentiel » (cf. matériau 41, p.248, annexe 2). Cette représentation des enjeux de la Gatineau au plan spatial repose sur une structure parallèle opposant un devenir fragmenté à une préservation de l'intégralité du potentiel. Le matériau 42 (cf. p.249 annexe 2), présenté et analysé ci-dessous illustre cette représentation telle qu'elle se structure dans le discours de plusieurs informateurs.

Matériau 42

« ...il convient de prendre position en faveur de la rivière Gatineau, dans son ensemble. Les mini-barrages, en ce sens, ne cadrent pas dans le portrait, (...) mais créeraient de multiples bouchons dans un corridor récréotouristique qui ne fait que commencer à se développer le long de la rivière. (...) Laissons tomber les projets de mini-barrages, sur l'ensemble du corridor, et travaillons plutôt à la mise en place d'activités récréatives, ouvertes à tous et à toutes, créatrices de développement économique, tout le long de ce cours d'eau qui mérite mieux que de redevenir l'otage et la quasi-propiété de compagnies privées. »



D'après cette représentation, une rivière intégrale vaut plus que la somme des parties : ceci explique l'ellipse, le raisonnement en filigrane qui rend logique le raisonnement sous-jacent au matériau 43 (cf. p.250, annexe 2) : devant la permanence du béton, (qui viendrait scinder le potentiel et lui enlever l'intégralité entraînant des pertes permanentes pour la valeur récréative), il faut exiger une rivière intégrale. L'indivisibilité de la rivière renvoie à un niveau d'abstraction supérieur : la rivière est vue comme étant le produit touristique d'appel pour l'ensemble de la région (cf. matériau 44, p.251, annexe 2). Comme corollaire à cette représentation, il s'ensuit que la protection ou la mise en valeur de la Gatineau ne vise pas des sites d'intérêt supérieur. C'est plutôt l'ensemble qui doit être mis en valeur au plan récréotouristique, en préservant l'intégrité de l'encadrement visuel de cet ensemble (cf. matériau 45, p.252, annexe 2). La légitimité de la représentation de la rivière Gatineau comme devant être préservée dans son ensemble et comme présentant un attrait supplémentaire du fait de l'intégralité de son caractère naturel est assurée par des représentations très concrètes et pragmatiques au plan du développement, comme le « droit de la vieille Vallée-de-la-Gatineau de développer au maximum l'héritage entier » (cf. matériau 46, p.253, annexe 2) ou encore comme l'opportunité de maximiser les retombées pour les entreprises locales (cf. matériau 47, p.254, annexe 2)

Au terme de cette première étape de la lecture interprétative des représentations sociales à l'œuvre dans la construction de la filière récréotouristique, l'analyse structurale révèle une rivière Gatineau considérée comme étant très belle, d'un intérêt supérieur aux autres rivières, voire exceptionnelle. L'analyse structurale révèle également l'importance de l'expérience que la Gatineau procure à ces utilisateurs. L'intensité de cette expérience suscite des attentes très spécifiques quant à la temporalité et la spatialité de la Gatineau : il est « urgent » de la protéger dans son « intégralité ».

Section 4.2 Intentionnalité

La façon dont les acteurs qui protègent la rivière et qui mettent en valeur ses caractéristiques naturelles par la promotion du récréotourisme d'eau vive se représentent la rivière n'est pas neutre. En effet, on se la représente en fonction du rapport particulier que l'on peut vivre avec la rivière et en fonction d'éléments contextuels qui en conditionnent le devenir. Ces deux aspects des représentations de la rivière, abordées à la sous-section précédente, soulèvent la question de l'intentionnalité que les acteurs impliqués dans la protection et la mise en valeur de la rivière développent à l'endroit de la Gatineau. Cette deuxième étape de la lecture interprétative des représentations sociales cherche à comprendre la façon dont on se représente le projet en élaboration pour la Gatineau. Par cette deuxième étape, la lecture interprétative met en évidence la finalité ultime à laquelle on destine la Gatineau dans ce projet, de même que cette deuxième étape met en évidence les destinataires de ce projet et les buts concrets à atteindre compte tenu du contexte.

4.2.1 Une rivière destinée à la protection de caractéristiques naturelles valorisées

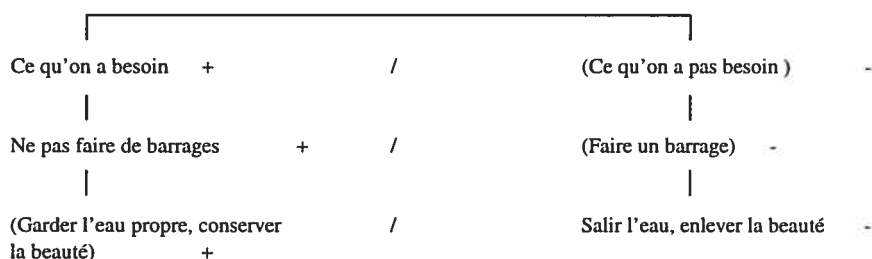
Lorsque les acteurs impliqués dans la protection et la mise en valeur récréotouristique de la Gatineau expriment ce à quoi ils destinent la Gatineau, il se dégage une représentation de la rivière empreinte de beauté, de caractère naturel, de propreté, d'un état quasi-virginal qu'il faut absolument protéger. Cependant, cette représentation est plus complexe qu'elle en a l'air car elle doit se justifier socialement tout en restant intègre par rapport aux raisons fondamentales qui poussent les acteurs à réclamer la préservation. L'équilibre qui est sous-entendu entre une justification sociale et des objectifs satisfaisants au plan de la protection, fait en sorte que les acteurs doivent prendre en compte les ambiguïtés que leur vision de la protection soulève, soit par exemple les réticences entretenues à l'endroit des autres usages, voire des autres usagers pratiquant la même activité qu'eux-mêmes, ou encore les réticences à l'endroit des processus de gouvernance locale. Avant d'en venir à ces nuances dans les représentations, la Gatineau est représentée *a priori* comme une rivière « très très naturelle, en tous cas, il n'y a pas de développement, elle est quasiment dans son état naturel, il y a deux barrages dessus, pis c'est toute, c'est déjà trop » (cf. matériau 4, p.210, annexe 2).

On constate d'emblée que le caractère naturel, la beauté et la propreté de la rivière sont présentés comme des caractéristiques qui militent pour une interdiction d'ériger des barrages. Le matériau 48 (cf. p.255, annexe 2), présenté et analysé ci-après, exprime ce point de vue.

Matériau 48

« Ce qu'on a besoin, c'est surtout qu'ils ne viennent pas nous bâtir un barrage pour qu'on ait de l'eau sale comme ils ont sur l'Outaouais, venir salir nos rivières avec des barrages, pis enlever les beautés des rivières. Moi je dis à n'importe qui, qui aime les barrages, pis qui pense que c'est une bonne idée de faire des barrages, d'aller faire un tour dans le coin de Portneuf. Va juste faire un tour dans le coin de Portneuf, sur à peu près cinq kilomètres de rivières, t'as quoi quatre, cinq barrages. Pis ça l'a pas de bon sens, t'as des gens qui ont des quais dans ce qui était supposé être dans l'eau, ast'heure ils sont rendus avec 300 pieds de bouettes en avant de chez eux avec des roches. C'est même plus accessible en bateau. »

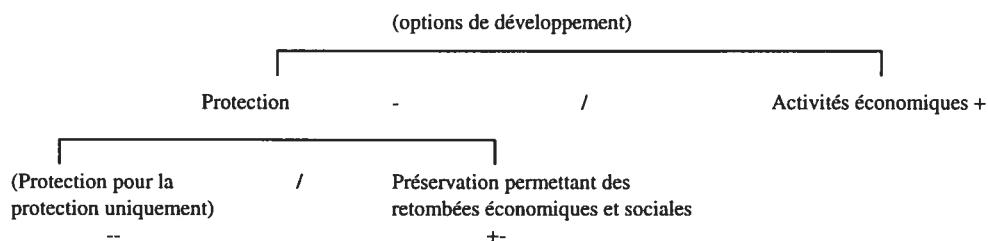
(Priorité d'action pour la Gatineau)



La découverte récente des charmes de la rivière Gatineau, évoquée précédemment, fait en sorte qu'on se la représente comme étant à conserver dans l'état où on l'a découverte. Un informateur dit : « changez la pas (...) La découvrir, c'est d'en profiter au maximum de ce qu'elle a à nous offrir, pis de la respecter » (cf. matériau 49, p.256, annexe 2). Dans le même esprit, le respect ou la volonté de préserver la qualité de la Gatineau, dans un contexte de pression des autres usages fait dire à un informateur que « quels que soient les choix d'aménagement, on ne devrait pas modifier l'état de santé de la rivière » (cf. matériau 50, p.257, annexe 2).

Pour tous les informateurs rencontrés, cette intentionalité générale que l'on entretient à l'endroit de la Gatineau fait consensus. Toutefois, la nécessité d'inscrire cette intention dans le contexte socio-économique spécifique à la Vallée-de-la-Gatineau et d'en faire un projet porté socialement, amène plusieurs informateurs à formuler une représentation selon une structure hiérarchisée dans laquelle la protection et les utilisations compatibles avec la protection, sont associées à des retombées positives au plan économique ou social et, de ce fait, se trouve à contrebalancer la valorisation négative qu'on accolerait à une protection qui ne serait uniquement qu'un frein au développement socio-économique local et régional (cf. à schéma ci-dessous).

Schéma résumant les matériaux 51 et 52



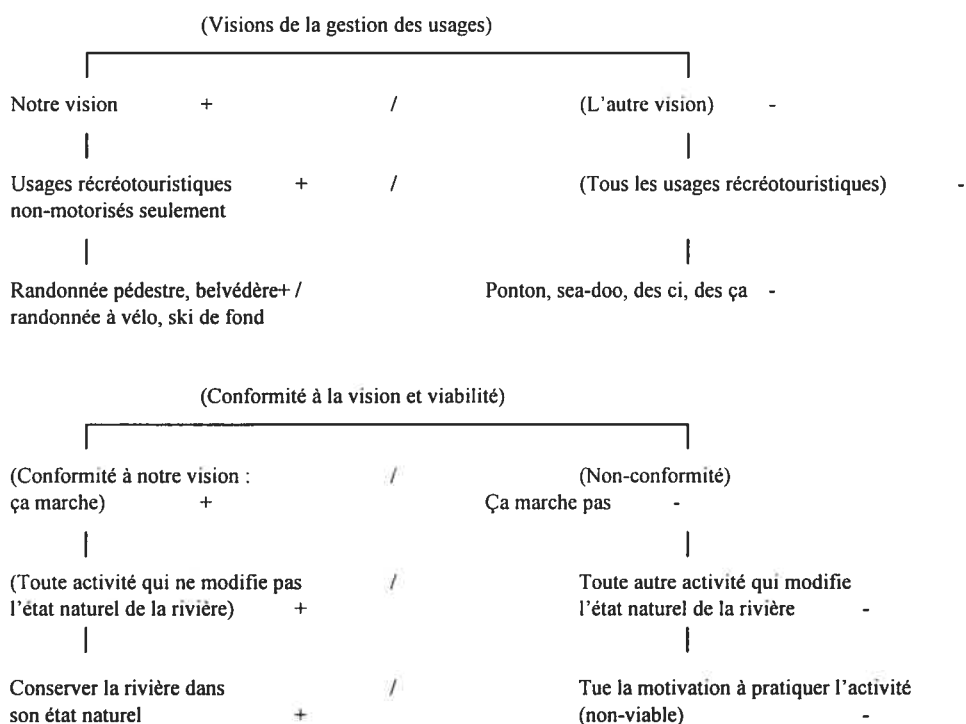
Les matériaux 51 et 52 (cf. pp 258-259, annexe 2) présentent des raisonnements qui traitent respectivement de l'acceptabilité de la protection des caractéristiques naturelles lorsqu'associée au développement économique, puis de la légitimité des activités respectueuses de la rivière en raison de leurs retombées sociales positives. Dans les deux cas, les raisonnements, bien que portant sur des objets différents, se structurent de manière hiérarchique afin de mettre en évidence la nuance particulière de la protection à laquelle on destine la Gatineau. La représentation qui émerge de cette justification, c'est celle d'une rivière conservée dans son ensemble, qu'on destine à être un corridor récréotouristique, créateur de développement touristique et ouvert à tous (cf. matériau 42, p.249, annexe 2). Une telle conservation des caractéristiques naturelles dans une perspective de retombées économiques et sociales soulève plusieurs ambiguïtés qui viennent nuancer davantage les représentations exprimées par les informateurs.

Par exemple, un informateur préférerait, pour lui même, que la conservation du caractère naturel puisse se faire sans augmentation de l'affluence. Conscient de la nécessité d'avoir des retombées économiques et sociales, il dit toutefois ceci au sujet du développement récréotouristique : « même si je dis on peut avoir ça ici, on veut avoir ça, dans le fond de moi-même je ne veux pas (...) parce que pour vraiment profiter d'une rivière à son maximum, j'aime vraiment être seul ou avec ma gang de sortie » (cf. matériau 16, p.223, annexe 2). La justification sociale et économique de la destinée de protection que l'on envisage pour la Gatineau prend néanmoins le pas sur le désir égoïste d'avoir la rivière

pour soi uniquement. Toutefois, dans la pratique, certains interlocuteurs se montrent moins ouverts à ce que d'autres activités récréatives que celles dont ils font la promotion puissent s'implanter (cf. matériaux 53 et 54, pp 260-261, annexe 2).

Matériau 54

« Notre vision, c'est une vision axée sur la rivière et son usage récréotouristique non-motorisé, pas le ponton, les sea-doo, les ci, les ça. Oui, on dit tous les autres types d'activités, ça peut être la randonnée pédestre le long de la rivière, les belvédères, la randonnée en vélo, le ski de fond, faudrait penser à d'autres activités hivernales. Mais ce qui nous préoccupe c'est de conserver la rivière dans son état naturel. Toute autre activité qui va modifier cet état, ça ne marche pas (...) Sans ça on va tuer ce pourquoi on veut faire l'ensemble des activités, tu vas avoir un désintéressement du national, ensuite un désintéressement du local aussi... »



La représentation qui émerge lorsque les informateurs abordent la question de l'intentionnalité à l'endroit de la Gatineau, part d'un consensus autour de la nécessité de préserver le caractère naturel tout en l'assujettissant à une nécessité d'avoir des retombées socio-économiques et aboutit à une vision assez restrictive à l'endroit des usages récréatifs motorisés ou même à l'endroit de certaines formes d'usages récréatifs non-motorisés qui ne cadreraient pas avec les aspirations individuelles des usagers actuels. Ce qui n'est pas sans soulever des ambiguïtés, notamment au plan de l'impact sur la gouvernance locale. En effet, comme une telle représentation restrictive de la destinée

de la rivière en viendrait à discriminer certains usages, sa mise en œuvre risque de « s'enfermer dans toutes les demandes provenant de groupes locaux pris dans leur politiciaillerie ». Selon ce même informateur,

« On doit enlever ça du milieu local et remonter pour être au-dessus de la politiciaillerie (...) il faut que les forces extérieures aident à maintenir le but global qui est de pousser sur le développement en accord avec le milieu naturel pour les générations futures. » (cf. matériau 50, p.257, annexe 2).

Ces ambiguïtés poussent les informateurs qui véhiculent une telle représentation restrictive de la destinée de la rivière à innover dans leur argumentation, soit en se référant à un « bien commun » plus général, soit en proposant des modèles opérationnels qui promettent des retombées socio-économiques beaucoup plus importantes. Ces solutions, qui devraient être « gagnantes-gagnantes » (cf. matériau 55, pp 262-263, annexe 2), proposent une vision très détaillée du style de développement récréotouristique qui devrait se déployer sur la Gatineau. Cette vision est plus approfondie à la section 4.3 suivante.

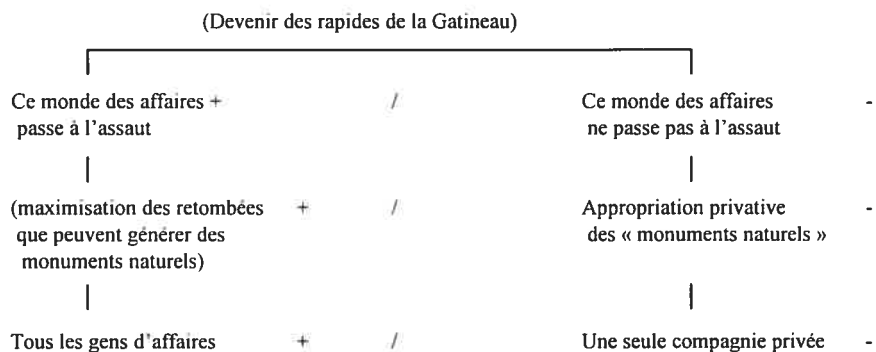
4.2.2 L'intention de protection : une rivière à s'approprier

Lorsqu'on aborde les représentations de la Gatineau sous l'angle de l'intentionnalité, on distingue également un ensemble de préoccupations à l'endroit des destinataires de la préservation de la rivière, c'est à dire ceux à qui on s'adresse pour formuler le projet de préservation des caractéristiques naturelles. En effet, les représentations formulées et véhiculées par les acteurs impliqués dans la protection de la Gatineau ne font pas que proposer l'objectif ultime pour la Gatineau, mais tentent également de répondre aux questions suivantes : Qui est-ce qui peut participer à l'atteinte de cet objectif? Qui est-ce qui en profitera?

Tous les informateurs s'accordent pour mettre l'accent sur le caractère populaire qui doit prévaloir dans la prise en charge de la Gatineau. Un informateur considère qu' « une des choses importantes du plan de développement intégré (PDI) c'était de démontrer qu'il fallait s'approprier nous-mêmes même notre rivière, puis exploiter les différentes ressources qu'elle nous procurait. Ça partirait de là » (cf. matériau 56, p.264, annexe 2). Cette prise en charge populaire est représentée comme devant être une réplique vigoureuse et rapide aux menaces de privatisation des ressources associées à la rivière. Le matériau 57 (cf. p.265, annexe 2) illustre avec éloquence cet aspect de la représentation de la Gatineau. Comme pour le matériau 56, la structure parallèle de l'argumentaire se trouve à opposer des destinataires collectifs à un destinataire unique ou agissant pour des intérêts privées et individuels.

Matériau 57

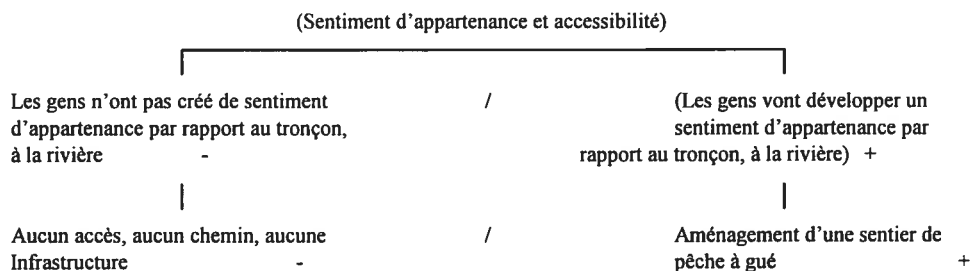
« Si ce monde des affaires ne passe pas à l'assaut des rapides de la rivière Gatineau, du moins entre Maniwaki et Bouchette, il risque fort bien de se retrouver à l'automne avec une seule compagnie privée qui possède les « monuments naturels » des rapides Corbeau et des Cèdres, à la place de tous les gens d'affaires. »



Cette représentation de la Gatineau, qui repose sur une prise en charge populaire de la préservation de son caractère naturel, s'appuie sur ce qui touche la sensibilité des gens qui vivent tout près de la rivière. À ce titre, plusieurs informateurs mentionnent le besoin de ne pas se restreindre à une seule façon d'apprécier la rivière, à un seul type d'activité (cf. matériau 58, p.266, annexe 2), mais surtout de permettre aux gens, à partir des activités qu'ils affectionnent, de développer des liens d'attachement à l'endroit de la rivière afin de créer un sentiment d'appartenance (cf. matériau 59, p.267, annexe 2).

Matériau 59

« Pourquoi que la rivière, t'sé le tronçon Maniwaki-Bouchette, est pas connue pis que les gens n'ont pas créé un sentiment d'appartenance qu'ils devraient avoir face à ce tronçon-là, c'est qu'il n'y a aucun chemin, aucun accès, aucune infrastructure. Fais un sentier qui t'amène à des endroits de pêche à gué, pis les gens de la place, ils vont la descendre la rivière. »

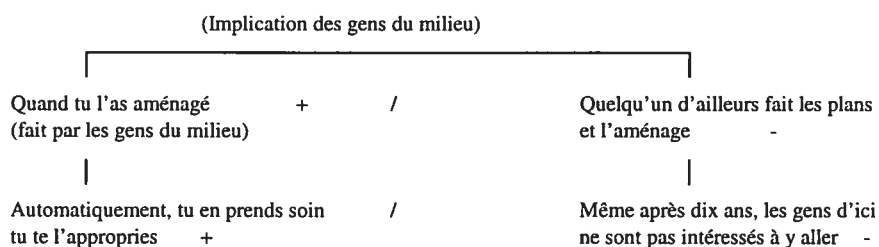


L'appropriation de la Gatineau par la population locale, que beaucoup d'informateurs considèrent comme la clé du succès du projet de préservation, soulève un paradoxe entre l'accessibilité accrue que cette appropriation sous-entend et la relation privilégiée entre les utilisateurs récréatifs et la Gatineau, relation reposant sur le caractère quasi-virginal (cf. matériau 60, p.268, annexe 2). Les informateurs sont tout à fait conscients de ce paradoxe et plusieurs articulent leur discours de manière à apporter des précisions concernant soit l'un, soit l'autre des termes du paradoxe.

Par exemple, pour un informateur, l'appropriation doit faire en sorte que la population locale ne reste pas passive, ne joue pas seulement le rôle d'utilisatrice de la rivière, mais qu'elle prenne une part active à sa mise en valeur, entre autres par le biais des municipalités locales (cf. matériau 61, p.269, annexe 2). Un sentiment d'appartenance créé à partir d'une prise en charge et qui s'appuie sur la fierté communautaire devrait participer à maintenir la qualité du milieu à long terme (cf. matériau 62, p.270, annexe 2). Dans ces deux matériaux, les projets d'aménagement récréotouristique, si attrayants soient-ils, doivent être pris en charge localement, si on recherche une viabilité à long terme. À défaut de quoi, on risque de rencontrer un désintéressement et, en extrapolant, une détérioration de la qualité de la rivière.

Matériau 62

« Il y a quelqu'un de Québec ou de Montréal qui a fait les plans pis c'est ça qu'on fait, pis c'est des gens d'ailleurs qui viennent aménager souvent. Ça fait qu'après dix ans tu demandes aux gens : « es-tu allé voir tel sentier? » « Non ». (ils sont) moins intéressés à y aller que... Par exemple, nous autres, à la Forêt de l'Aigle, ça, on l'a fait, une gang d'employés, un samedi, on a fait un sentier, on a fait un belvédère. On en est fier aussi. Pis t'sé, il y en a un qui va là avec sa blonde la fin de semaine : « Ouin, j'ai ramassé des branches ». Automatiquement, quand tu l'as aménagé... »

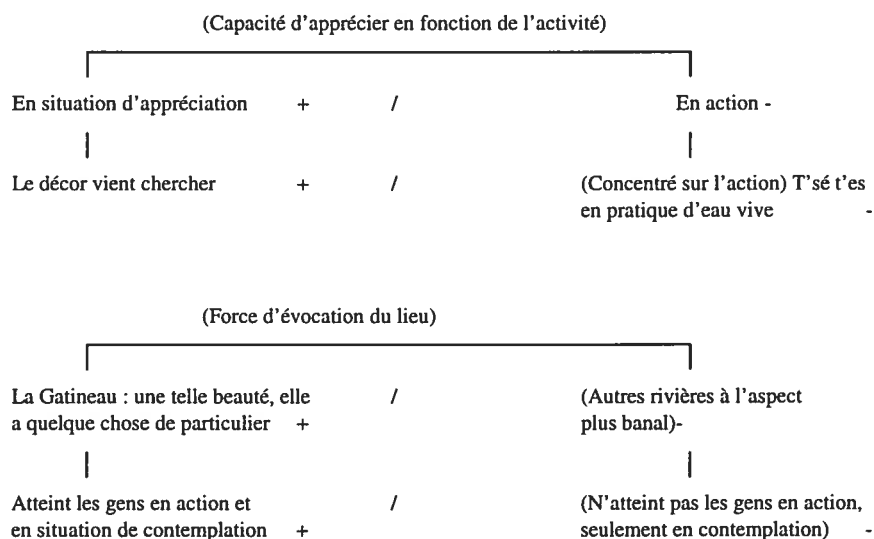


Par ailleurs, plusieurs informateurs font le pari que la sensibilité esthétique des gens qui se l'approprient constitue une garantie que l'augmentation de l'affluence récréotouristique n'entraîne pas de détérioration de la qualité de l'expérience que l'on peut y vivre. Cette représentation repose sur le raisonnement selon lequel la sensibilité

esthétique constitue le véritable « dénominateur commun » à tous les acteurs qui militent pour la protection des qualités naturelles de la rivière (cf. matériau 58, p.266, annexe 2). Par conséquent, les qualités esthétiques de la rivière sont telles qu'elles transcendent les motivations purement individuelles de chacun des usagers. En effet, la forte valeur scénique et esthétique de la Gatineau fait en sorte que même des usagers qui, d'emblée, seraient plutôt insensibles aux dimensions esthétiques, y sont au contraire très attachés. La beauté du paysage complète le défi sportif et contribue au « super bon *rush* d'adrénaline » recherché par les kayakistes sportifs (cf. matériau 14, p.221, annexe 2), touchant même les sportifs les plus extrêmes (cf. matériau 63, p.271, annexe 2). Enfin, plusieurs informateurs ont recours à un raisonnement croisé pour montrer qu'une attitude de partage, de respect, d'ouverture aux autres et de sensibilisation constitue le corollaire de l'expérience hors du commun qu'il est donné de vivre sur la Gatineau. Les matériaux 64 et 65 (cf. pp 272-273, annexe 2), même s'ils traitent de sujets différents, à savoir, d'une part, la force et la grandeur de l'expérience que la Gatineau permet de vivre et, d'autre part, l'attitude de respect que devrait avoir les entrepreneurs en plein-air, reposent sur un tel croisement qui, comme on l'a vu précédemment permet de mettre en évidence l'exceptionnalité de l'objet du raisonnement. Dans ce cas, il s'agit du caractère exceptionnel du projet que l'on entretient à l'endroit de la Gatineau.

Matériau 64

« Les sportifs, les contemplateurs que je mentionnais, c'est à dire devant une telle beauté, en situation d'appréciation, un peu d'extase, de contemplation et malgré le fait d'être en activité, en action -t'sé t'es en pratiques d'eau vive - nécessairement ce décor là vient te chercher et t'atteint (...) (la force, la grandeur du paysage vient) les influencer et procurer ce qui est tant recherché pour une activité sportive ou les vacances, c'est à dire une forme d'évasion. Elle a quelque chose de particulier qui procure un plaisir, le plaisir de la partager, d'y être, de la vivre. »



	Une telle beauté, elle a quelque chose de particulier	+	
En action et en situation + d'appréciation	Procure forme d'évasion, ++ plaisir d'y être de la partager		Le décor atteint le contemplatif +- -
	(Le décor n'est pas assez stimulant n'atteint pas les sportifs en action)		Le décor n'a aucun intérêt --
	Autres rivières à l'aspect plus banal -		
			En situation d'appréciation uniquement -

4.2.3 La préservation par l'appropriation : pour un développement touristique en équilibre

Les représentations de la Gatineau se caractérisent également par des préoccupations concernant la façon de mettre en œuvre le projet de protection des caractéristiques naturelles tout en l'adressant correctement aux destinataires mentionnés précédemment. Si les représentations de l'intentionnalité ont permis de mettre en évidence la destinée ultime que l'on envisage pour la rivière, de même que les acteurs par qui et pour qui on doit atteindre cet objectif, il s'agit maintenant de mettre en évidence comment les acteurs se représentent la forme que pourrait prendre cette préservation de la rivière qui passe par une appropriation, compte tenu du contexte.

Pour atteindre l'objectif ultime qu'est la protection du caractère naturel de la Gatineau, le récréotourisme en général et l'industrie des produits et services liés aux pratiques d'eau vive en particulier sont présentés comme des moyens privilégiés pour convaincre les décideurs, pour susciter une appropriation de la rivière par les politiciens. En effet, l'industrie des produits et services liés aux pratiques d'eau vive, avec les millions de dollars qu'elle peut générer, est présentée comme un moyen plus efficace que les « sentimentalités » pour convaincre la classe politique de l'urgence de protéger la Gatineau (cf. matériau 66, p.274, annexe 2).

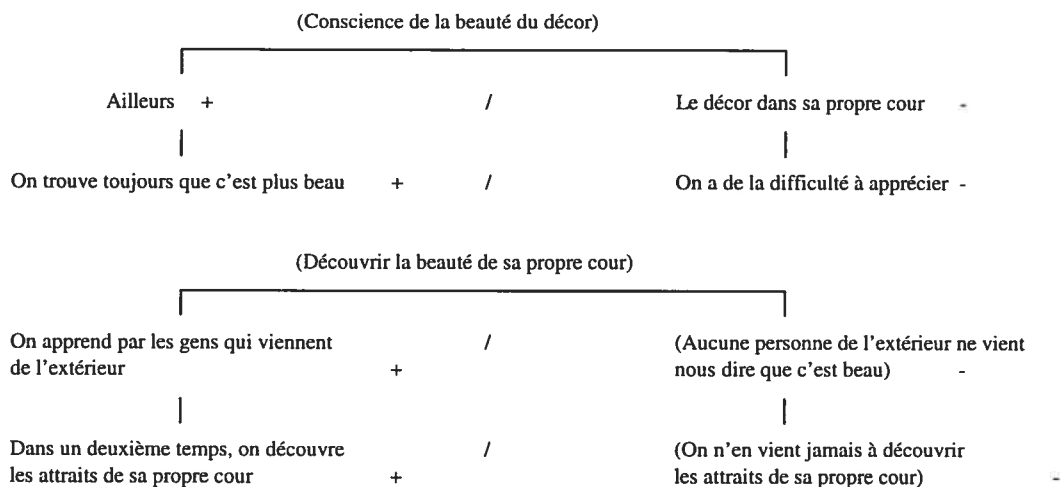
Par ailleurs, une partie de l'attrait récréotouristique de la Gatineau tient actuellement à la faible affluence qui contribue au caractère quasi-virginal. L'achalandage moindre de la Gatineau offre la possibilité de vivre une expérience intime avec la rivière (cf. matériau 16, p.223, annexe 2) ou d'avoir plus de temps et d'espaces pour pratiquer son sport favori sans avoir à faire de file en amont des rapides ou dans les contre-courants (cf. matériau 17, p.224, annexe 2). Par conséquent, le développement d'une industrie de l'eau vive peut représenter une menace pour la qualité de l'expérience récréotouristique. En effet, une

fréquentation récréotouristique accrue pourrait avoir comme effet de diminuer la qualité de l'expérience. Toutefois, le récréotourisme que l'on veut voir se développer sur les bords de la Gatineau s'adresse aux personnes qui cherchent un contact intime avec la nature, c'est à dire où il y a peu de gens et où le contact avec la nature est privilégié (cf. matériau 1, p.207, annexe 2). On cherche à atteindre la préservation du caractère naturel par le déploiement d'une forme bien particulière du récréotourisme : une industrie de l'eau vive misant sur la qualité du contact avec la nature.

Pour plusieurs informateurs, le récréotourisme apparaît comme un moyen concret de susciter une appropriation progressive et durable de la Gatineau par la population locale. Outre les retombées économiques citées précédemment, l'idée derrière le raisonnement de ces informateurs est qu'il faut développer une offre touristique à l'intention des visiteurs de l'extérieur qui, par leur venue, convaincront les locaux des charmes de leur Gatineau. Selon les informateurs, une telle stratégie pour susciter l'appropriation de la population locale est d'autant plus réaliste que la Gatineau constitue une destination qui correspond exactement aux attentes de clientèles extérieures comme les Américains et les Ontariens. Pour ce qui est des Américains, les deux facteurs suivants : la constance du débit et le fait que la Gatineau se trouve à proximité de destinations plus connues que sont la Rouge et l'Outaouais, font de la Gatineau une rivière sur laquelle ils « sont prêts à venir et de loin » (cf. matériau 67, p.275, annexe 2). Chez les Ontariens, les sports d'eau vive suscitent un tel engouement qu'ils sont prêts à parcourir jusqu'à huit heures de routes plusieurs fois par saison pour pouvoir retrouver des défis intéressants et un cadre naturel qu'ils ne retrouvent pas chez eux (cf. matériau 68, p.276, annexe 2). L'effet d'entraînement que peut avoir la fréquentation de la Gatineau par des gens de l'extérieur sur la population locale est exprimé avec éloquence dans ce matériau : « ça a pris du monde de l'extérieur pour nous ouvrir les yeux, pour qu'on voit ce qu'on a réellement dans notre place. Pis on a quelque chose de beau. Pis c'est pour ça qu'il faut la garder. » (cf. matériau 23, p.230, annexe 2). Le matériau 25 (cf. p.232, annexe 2) reproduit et analysé ci-dessous, illustre ce raisonnement.

Matériau 25

« Parce que les gens, de façon intuitive, vont toujours voir chez le voisin, vont voir ailleurs. Parce que : « c'est plus beau ailleurs, c'est plus beau le jardin d'ailleurs », alors les gens du milieu ici ont de la difficulté à apprécier le décor qui est dans la cour, le jardin. C'est pour ça que je crois que, en effet, c'est en réponse à une promotion de ces attraits-là qu'on verra arriver des utilisateurs, des adeptes ou simplement des touristes de passage pour apprécier. Bien sûr, en deuxième temps, c'est des gens du milieu ici qui, parce qu'ils apprennent des autres, vont aussi découvrir ces attraits-là et participer. Et quand je pense aux gens d'ailleurs, c'est des régions voisines du Québec, de l'Ontario, mais aussi du tourisme international, américain, par la promotion qui se fait du Québec, et européen. »



Les informateurs ne croient cependant pas que cet effet d'entraînement soit automatique. Selon eux, il faut aussi mettre l'accent sur des aménagements et des initiatives qui donneront accès à la rivière pour les gens de la région. À ce titre, un informateur souligne l'importance de prévoir des infrastructures qui correspondent aux activités qui sont déjà valorisées par la population locale comme la pêche (cf. matériau 59, p.x, annexe 2). Une autre source d'information donne l'exemple du festival d'eau vive qui, depuis sa création, « se veut à la portée de la population locale, poursuivant l'objectif de faire découvrir aux gens du milieu cette ressource inestimable qu'est la rivière Gatineau, sa beauté surprenante... » (cf. matériau 69, p.277, annexe 2) Enfin, un informateur mentionne l'importance de procéder à un développement touristique accessible à tout le monde, au monde ordinaire (cf. matériau 70, p.278, annexe 2)

Si le récréotourisme et l'industrie de l'eau vive représentent des moyens de protéger le caractère naturel de la Gatineau qui font consensus chez les informateurs interviewés, on remarque que le récréotourisme attendu repose sur deux contradictions qui conditionnent la forme particulière que devrait prendre l'industrie récréotouristique d'eau vive sur la Gatineau. Premièrement, il faut que ce récréotourisme génère des retombées économiques impressionnantes – « des millions » – ce qui peut signifier une intensification de l'utilisation récréative. Toutefois, il faut également que la qualité du rapport intime avec la nature soit préservée puisqu'il s'agit de l'attrait initial. Ce qui va à l'encontre d'une telle intensification. Deuxièmement, pour susciter une appropriation à long terme par la population locale, on mise sur la fréquentation de la rivière par des clientèles extérieures et spécialisées, tout en cherchant à aménager des infrastructures qui correspondent aux attentes de la population locale. Or, les loisirs pratiqués par la population locale comme la pêche risquent, à terme, d'entrer en conflit avec les attentes des clientèles extérieures. Ces deux grandes contradictions ne sont pas insurmontables, au contraire, elles définissent les balises à l'intérieur desquelles la forme particulière de

récréotourisme doit être définie. La section suivante (section 4.3) se trouve à définir de manière pragmatique le projet que l'on entretient à l'endroit de la Gatineau.

Au terme de cette deuxième partie de la lecture interprétative des représentations sociales à l'œuvre dans la constitution de la filière récréotouristique, l'analyse structurale révèle l'intentionnalité particulière qui caractérise la relation entre les acteurs impliqués dans la protection et la mise en valeur des caractéristiques naturelles et la rivière elle-même. Esquissant les fondements d'un véritable projet sociétal (qui est décrit dans les sections suivantes 4.3, 4.4 et 4.5), cette intentionnalité se caractérise par la rencontre de l'idéal qu'est la protection de l'état quasi-virginal de la Gatineau avec le pragmatisme que représente la nécessité de générer des retombées socio-économiques. L'équilibre précaire entre l'idéal et les moyens pragmatiques soulève des enjeux comme la conciliation des usages locaux avec les attentes des usagers extra-locaux, la taille et le style du développement touristique attendu. La sensibilité esthétique et la capacité à se laisser toucher par la beauté naturelle deviennent alors un des éléments marquants du discours des acteurs.

Section 4.3 Balises d'un projet cohérent : pertinence, spécification de la structure normative, système de valorisations sous-jacent

Les représentations qui émergent de l'analyse du discours portant sur la Gatineau et portant sur l'intentionnalité qui caractérise la relation qu'entretiennent les usagers avec la rivière (section 4.1 et 4.2), mettent en évidence la rupture entre les représentations proposées par les acteurs impliqués et les représentations traditionnelles qui prévalent habituellement à l'endroit des rivières. En effet, plusieurs raisonnements en croisé mettent en évidence une exceptionnalité non-reconnue, tandis que d'autres raisonnements, parallèles et hiérarchiques, démontrent que la très grande valeur de la Gatineau tient à des aspects qui ne sont pas considérés par les décideurs actuels.

Les représentations analysées portent également intrinsèquement leur propre contradiction. En effet, l'analyse de discours sur l'intentionnalité révèle que le projet collectif de préservation des caractéristiques naturelles de la Gatineau cherche à générer des retombées sociales et économiques. Cette nécessité la place dans une situation ambiguë : en témoignent les nombreux paradoxes qui balisent les représentations mises en évidence. Par exemple la volonté de générer des retombées par la fréquentation touristique risque de diminuer le charme initial de la rivière et, par conséquent son pouvoir attractif. Autre exemple, la nécessité de susciter un lien d'attachement entre les populations locales et leur milieu entraîne une accessibilité accrue pour différentes activités qui ne sont pas toujours compatibles entre elles, comme la pêche à gué et le canotage, par exemple.

Les acteurs en viennent à structurer leurs représentations en un projet cohérent en lui-même et opposable aux projets des autres acteurs par rapport auxquels il se situe. La vision du monde structurée sur laquelle repose le projet s'élabore autour de deux ensembles de représentations-clés : les représentations-clés qui viennent préciser la rupture entre les représentations véhiculées et les représentations habituelles; ou encore les représentations-clés qui proposent une cohérence nouvelle résolvant les paradoxes mentionnés. Or, dans le discours des acteurs interviewés, les représentations-clés qui permettent aux acteurs de résoudre les contradictions de leur propre discours, concernent la beauté de la rivière, la sensibilité esthétique, l'appropriation par le public au moyen du contact intime avec la nature, de la force de l'expérience esthétique donnée à vivre par la Gatineau. Par conséquent, les aspects esthétiques de la rivière, de l'expérience qui y est donnée à vivre, jouent un rôle structurant dans la formulation du projet servant à rendre cohérentes et opérationnelles les représentations en émergence.

L'ensemble structuré des représentations sociales qui servent de fondement au projet d'eau vive permet :

- d'ancrer la vision dans un contexte, lui conférant légitimité et pertinence (cf. sous section 4.3.1);
- de définir de manière précise ce qui fait partie du projet et ce qui en est exclu (cf. sous-section 4.3.2);
- de proposer un système de valorisation des caractéristiques de la rivière sur lequel on peut s'appuyer pour mettre en œuvre le projet (cf. sous-section 4.3.3).

4.3.1 La justification du récréotourisme

Le développement des activités récréotouristiques se trouve au cœur du projet de protection des caractéristiques naturelles de la Gatineau, on retrouve le développement du récréotourisme. D'une part, le développement de ce secteur d'activité est présenté comme un moyen efficace de générer des retombées sociales et économiques tout en préservant les caractéristiques naturelles de la rivière. D'autre part, la préservation des caractéristiques naturelles est présentée comme un moyen de garantir le succès du développement récréotouristique. Il en résulte un double ancrage du récréotourisme au projet de protection des caractéristiques naturelles. Le récréotourisme est un moyen de préserver, tandis que la préservation est un moyen de faire du développement récréotouristique. Suivant un tel raisonnement circulaire, le récréotourisme axé sur la mise en valeur des caractéristiques naturelles apparaît comme indissociable de la préservation des caractéristiques naturelles de la Gatineau, à la fois moyen privilégié et activité la plus indiquée, compte tenu de l'attrait qu'offrent les caractéristiques naturelles.

Comme point de départ de cette justification du développement récréotouristique, il faut rappeler que le projet de préservation des caractéristiques naturelles est assujéti, dans les représentations exposées précédemment à une obligation de générer des retombées sociales et économiques pour la région. Par conséquent, pour être en mesure de justifier la préservation des caractéristiques naturelles de la Gatineau, on doit déployer une argumentation quantifiable de ces retombées. En effet, « pour convaincre les décideurs, c'est hors de question de le faire avec des sentimentalités, il faut le faire avec des chiffres, avec l'argent... » (cf. matériau 66, p.274, annexe 2). La possibilité de générer des retombées économiques par le développement récréotouristique apparaît comme un moyen de protection, mais certainement pas comme une fin en soi car pour beaucoup d'acteurs impliqués dans la protection de la rivière, le développement récréotouristique comporte des désagrément. Par exemple, l'augmentation de l'affluence sur la Gatineau est perçue comme un mal nécessaire si on veut préserver l'état actuel de la rivière (cf. matériau 16, p.223, annexe 2).

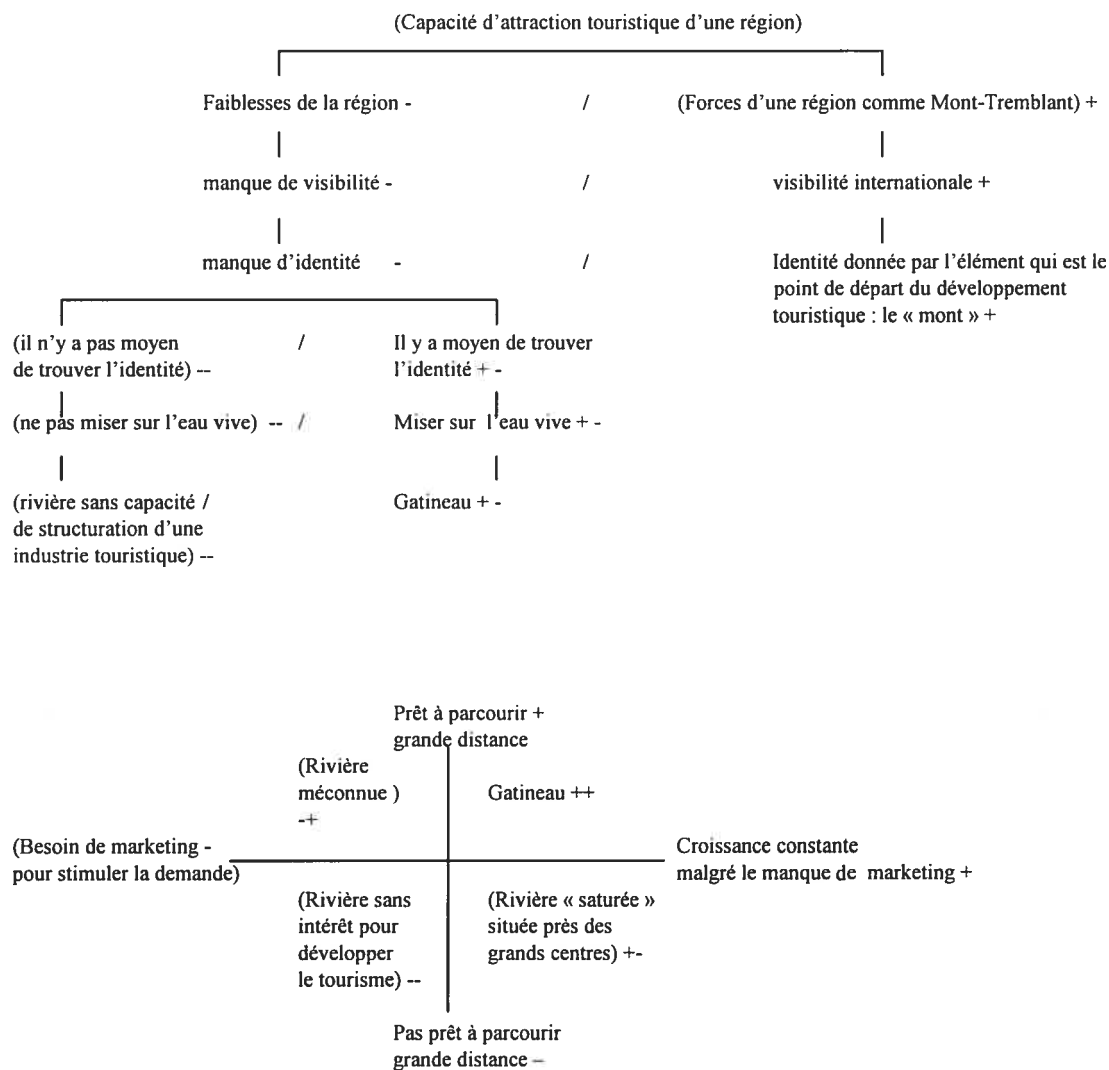
Par ailleurs, l'efficacité du moyen de préservation que constitue le développement récréotouristique dépend de sa « concrétisation ». En effet, « faudrait que ce soit fait assez vite pour que la fameuse démonstration économique, ça reste pas une chimère ou une hypothèse, pis quelque chose qui aurait pu se faire... » (cf. matériau 37, p.244, annexe 2) Enfin, selon plusieurs informateurs, la concrétisation du développement récréotouristique est plus qu'un moyen, c'est un passage obligé.

Par ailleurs, le lien entre la préservation et le récréotourisme n'en est pas seulement un de causalité entre une fin et un moyen. Les représentations formulées et véhiculées par les acteurs interviewés mettent aussi en évidence une relation réciproque. En effet, la préservation des caractéristiques naturelles de la rivière devient une garantie du succès du type de développement récréotouristique envisagé. Par exemple, certaines sources d'information considèrent que la protection des caractéristiques naturelles permettrait de répondre à la problématique régionale en matière de diversification économique par les activités récréotouristiques que pourra supporter cette protection. Le matériau 71 (cf. p.279, annexe 2), reproduit et analysé ci-dessous, illustre cette relation étroite entre protection de la nature et récréotourisme.

Matériau 71

« Le PDI fait état de certaines constatations, dont celle-ci : « Au nombre des faiblesses de la région, il faut compter le manque d'identité, de visibilité et de notoriété ». À cela, nous croyons qu'il y a moyen de trouver cette identité et c'est en misant plus sur le pouvoir de l'eau vive. C'est l'eau vive qui doit être notre point de départ de développement, au même titre que le « mont » fut le point de départ du développement récréotouristique de la région du Mont-Tremblant. C'est le « mont » lui-même qui donne à sa région son identité et sa visibilité internationale. Nous arrivons à ce constat du « pouvoir de l'eau vive » après

avoir travaillé de près dans l'organisation du Festival d'eau vive de la Haute-Gatineau (FEV). Après avoir vu l'intérêt pour notre rivière manifesté par les revues, les magazines, les journaux, les sites Web, ainsi que la croissance lente mais certaine des usagers qui arrivent de partout, croissance constante malgré le manque de marketing régional. Nous venons à cette conclusion après avoir visité d'autres régions comparables à la nôtre et après avoir réalisé les distances que les adeptes d'eau vive sont prêts à parcourir pour profiter d'une rivière de la qualité de la Gatineau. »



Plusieurs des représentations qui abordent la justification du récréotourisme au regard de l'intention de protection se structurent de manière hiérarchisée. Ces représentations mettent l'accent sur le fait que la mise en œuvre du récréotourisme d'eau vive permet de pallier les difficultés que rencontre la mise en valeur récréotouristique et la protection des

caractéristiques naturelles. Les matériaux 37 et 71 (cf. pp 244; 279, annexe 2) sont un exemple d'une telle structure hiérarchisée par laquelle on met l'accent sur la portée stratégique et opérationnelle du récréotourisme au service de la préservation et vice-versa. En conférant une telle portée aux représentations justifiant le recours au récréotourisme, la structure hiérarchisée ancre fortement le récréotourisme dans l'intention de préservation.

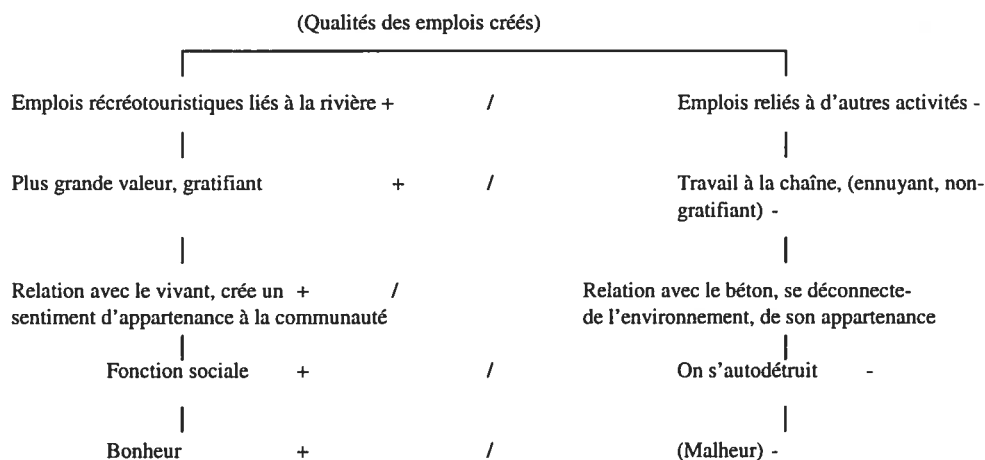
Cet ancrage est d'autant plus fort que le récréotourisme est également présenté comme une façon de faire un meilleur développement que les types traditionnels de développement. Ainsi, le développement récréotouristique est représenté comme « la seule façon de répartir les retombées économiques sur le plus grand nombre de citoyens, avec équité » (cf. matériau 72, p.280, annexe 2). La diversification des commerces et des services qui se développent dans le sillage du récréotourisme représente quelque chose de plus sain pour l'économie locale que les emplois à court terme liés au développement traditionnel comme, par exemple, les petites centrales privées (cf. matériau 73, p.281, annexe 2). En effet, on attribue au récréotourisme le pouvoir de contrer l'exode rural des jeunes (cf. matériau 74, p.282, annexe 2) ou encore de sortir de la dépendance à l'industrie forestière :

« Pis si en plus on a une deuxième industrie complètement indépendante, on vient de diversifier notre portefeuille d'emplois, pis notre économie régionale. Quand ça va bien, ça va deux fois mieux que ça allait, pis quand ça va mal, ça va deux fois moins mal que ça allait. On parle de développement durable, de diversification économique, c'est pour ça qu'il faut miser sur l'industrie récréotouristique, sur le tourisme d'aventure. » (cf. matériau 75, p.283, annexe 2)

Ultimement, c'est le lien entre le récréotourisme et le développement durable qui revient dans la plupart des représentations (cf. matériau 76 et 77, pp 284-285, annexe 2). Le matériau 78 (cf. p.286, annexe 2) illustre la richesse de ce lien entre le récréotourisme et le développement durable.

Matériau 78

« Ce sont des emplois de plus grande valeur que du montage à la chaîne, ça crée des emplois gratifiants, c'est en milieu naturel, ça crée un sentiment d'appartenance à la communauté, ça a beaucoup plus une fonction sociale, d'amour face à l'environnement que toute autre activité, ça crée une relation avec le vivant, pas avec le béton, la rivière est vivante, ce qui l'entoure, ce qui vit, son environnement, ça on est en train de se déconnecter de ça. En faisant ça on est en train de s'autodétruire, en deux mille ans on est en train de détruire la planète (...) Tu mesures ça comment le bonheur? »



4.3.2 Balise encadrant le déploiement du récréotourisme d'eau vive

Si la structuration des représentations en un référentiel cohérent et opérationnel permet de justifier la pertinence du déploiement du récréotourisme d'eau vive, cette structuration sert aussi et surtout à énoncer un certain nombre de balises par lesquelles se définit et se spécifie le type de récréotourisme d'eau vive désiré. Cette partie du référentiel constitue en quelque sorte la structure normative qui délimite les contours de la vision du récréotourisme d'eau vive, qui définit ce qui correspond ou non à la vision souhaitée. En effet, les représentations sur lesquelles repose cette structure normative abordent trois thèmes principaux qui constituent les balises qui devraient encadrer le déploiement du récréotourisme d'eau vive dans la Vallée-de-la-Gatineau. Premièrement, plusieurs extraits du discours des acteurs de la filière récréotouristique définissent l'ampleur à laquelle devrait se déployer le récréotourisme d'eau vive. Deuxièmement, les représentations sous-jacentes à ces extraits du discours spécifient le type de récréotourisme d'eau vive qui est envisagé. Troisièmement, elles articulent ce déploiement à une vision plus globale du récréotourisme dans la région.

La façon dont s'intègre le récréotourisme d'eau vive à la vision récréotouristique régionale témoigne de la plus ou moins grande valeur stratégique qu'on entend accorder au récréotourisme d'eau vive et aux représentations qui le sous-tendent. De ce fait, la structure normative propose une pondération des valeurs associées aux caractéristiques valorisées par le récréotourisme d'eau vive. Cette pondération des valeurs est développée davantage dans la sous-section suivante (cf. sous-section 4.3.3), à savoir l'analyse du

système de valorisation des caractéristiques de la rivière sur lequel on peut s'appuyer pour mettre en œuvre la vision

L'analyse des représentations qui encadrent le type de développement du récréotourisme d'eau vive porte sur les trois thèmes, à savoir l'échelle à laquelle devrait se déployer le récréotourisme d'eau vive, les orientations quant au type de récréotourisme qui est envisagé et enfin, l'articulation entre ce type spécifique de récréotourisme d'eau vive et la logique récréotouristique régionale.

D'emblée, toutes les sources d'information accordent de l'importance au lien d'attachement de la population locale à l'endroit de la Gatineau, sentiment qu'il est nécessaire de développer et de consolider si la vision du récréotourisme d'eau vive se veut le moins opérationnelle et viable à long terme. Pour être cohérent avec cette nécessité de développer et de soutenir un tel sentiment d'appartenance, il convient de s'assurer que le déploiement du récréotourisme d'eau vive réponde aux attentes de la population locale. Il faut que l'échelle du déploiement du récréotourisme d'eau vive soit telle que la rivière Gatineau reste accessible à la population locale par le biais d'activités valorisées par cette population. Par exemple, il faut que les infrastructures et les équipements mis en place correspondent à des usages populaires comme la pêche à gué (cf. matériau 59, p.267, annexe 2). L'échelle à laquelle devrait se déployer le récréotourisme d'eau vive doit permettre autant aux « très sportifs qui sont hyper-performants en kayak ou qui font de la haute compétition, qu'aux gens qui sont plus contemplatifs qui vont faire du canot, pis pas des gros rapides de pouvoir apprécier cette rivière là » (cf. matériau 15, p.222, annexe 2).

La volonté de garder le récréotourisme d'eau vive à « la portée de la population locale » alors que l'attrait de la Gatineau rayonne déjà à l'échelle de l'Amérique du Nord constitue certainement un défi, mais elle garantit surtout une originalité par rapport aux autres destinations ayant un rayonnement similaire (cf. matériau 69, p.277, annexe 2). Le recours à un raisonnement en croisé dans ce matériau illustre d'ailleurs le caractère exceptionnel d'une telle échelle locale dans le cas d'une destination de renommée nord-américaine. La volonté d'encadrer le récréotourisme d'eau vive de manière à lui conserver une échelle petite et locale est présentée, par plusieurs informateurs, comme une garantie de la pérennité de la capacité d'attraction de la Gatineau et comme une façon d'assurer un maximum de retombées en raison d'une saine diversité de clientèles. Développer le récréotourisme d'eau vive « pour le monde ordinaire », en refusant « le gros kit, la patente pour le monde riche », est présenté comme une opportunité de développement davantage que comme une restriction de la vision dont on fait la promotion. Le matériau 70 (cf. p.278, annexe 2) illustre d'ailleurs la puissance opérationnelle d'une telle représentation qui touche l'échelle du développement envisagé.

Matériau 70

« Parce que... j'sais pas si on peut parler de municipalité ou de gouvernement... parce que s'ils développent trop, ça va enlever le charme au complet. Ça va dépendre de qu'est-ce que c'est qu'ils vont décider de faire avec (la rivière). Parce qu'à un moment donné, il y a eu une étude de faite sur la rivière Gatineau (le PDI), c'est des têtes à Papineau qui ont fait ça cette étude là, ils sont arrivés ici avec ça, pis là c'était plus le dézouage pis des petites affaires comme ici. Là c'était toute une affaire : des gros hôtels, pis des motels, creuser un canal d'ici jusqu'au Trente et un milles. Moi, ma peur c'est que...on dirait qu'aujourd'hui que pour avoir quelque chose il faut que t'ailles à l'extrême. Tu peux pas garder quelque chose de beau. C'est tout de suite le gros kit, c'est tout de suite la patente pour le monde riche, mais pas pour le monde ordinaire. On veut un développement qui reste à une échelle petite, pis qui détruit pas tout le paysage. Ils avaient parlé, par le passé, d'aller sur le Trente et un milles, aller sur le lac à Dan... par la rivière ici! T'sé si ils commencent à se construire des motels, pis tout ce que tu veux, pis j'en passe, différentes affaires, pis des grosses affaires. Ça ôte toute ça, il n'y a plus rien après. Ici on a une classe de touriste... je suis certain qu'il y a du monde qui vienne ici qui ont ben de l'argent, pis qu'il y en a du pauvre. Mais si tu commences à faire des grosses affaires, ben le monde ordinaire, ils ne viendront pas ici. Pis c'est pas le monde riche qui vont enrichir une place, c'est le monde ordinaire qui vont enrichir une place. (...) Dans le temps que c'était le monde riche qui avait les belles places, ben nous autres, on avait rien (dans le temps des clubs privés de pêche) (...) Il faut que ce soit accessible à tout le monde. »

(Visions du développement récréotouristique)

(Idéalement, pour ne pas enlever le charme)+	/	Aujourd'hui, pour développer -
Du dézouage, des petites affaires+	/	Toute une affaire, des gros hôtels, des motels, creuser un canal -
Le développement reste à une petite échelle, ne détruit pas le paysage +	/	On ne peut pas garder quelque chose de beau, il faut aller à l'extrême, le gros kit pour le monde riche -

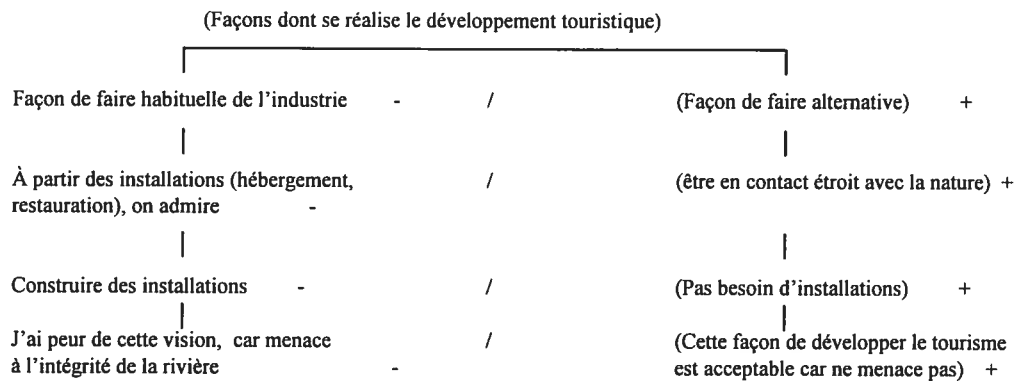
(Destinataire du type de développement récréotouristique)

(Garder le charme) +	/	Faire des grosses affaires -
Accessible à tout le monde +	/	Le monde ordinaire ne viendra pas -
(le monde ordinaire vont contribuer à enrichir la place) +	/	C'est pas le monde riche qui vont enrichir une place -

La structure normative du référentiel sert également à spécifier le type de développement souhaité en énonçant les grandes orientations qui devraient encadrer le récréotourisme d'eau vive. Une des balises les plus importantes qui revient dans plusieurs représentations véhiculées par les informateurs et qui est présente dans le matériau présenté ci-haut consiste à tout mettre en œuvre pour ne pas « enlever le charme, détruire le paysage, pour ne pas que ça ôte toute » et qu' « il n'y ait plus rien après » (cf. matériau 70, p.278, annexe 2) Pour ce faire, plusieurs informateurs suggèrent que le récréotourisme d'eau vive se développe en « respectant les normes de la nature », en ayant le moins d'impact possible, notamment sur la propreté des lieux (cf. matériau 79, p.287, annexe 2). La plupart des informateurs craignent les infrastructures et les équipements qui serviront à supporter la fréquentation récréotouristique liée à l'eau vive. Certains informateurs considèrent même que les infrastructures récréotouristiques peuvent avoir le même effet destructeur que les barrages sur l'attrait de la Gatineau. Selon cette représentation structurée en un raisonnement parallèle, les « projets de bâtissage de restaurant, pis d'auberge, pis de *park and play area* » sont assimilés aux projets de barrage et résulteront, à terme, en une destruction de la rivière (cf. matériau 80, p.288, annexe 2). Le caractère néfaste des infrastructures et des équipements récréotouristiques tels qu'ils sont habituellement implantés est souligné avec éloquence dans le matériau 81 (cf.p.289, annexe 2) reproduit et analysé ci-dessous. Le raisonnement parallèle qui structure cette représentation permet de dégager la vision souhaitée pour le récréotourisme d'eau vive.

Matériau 81

« Par contre, la menace est grande dans le sens que lorsqu'on parle de développer, de développer des attraits, lorsqu'on parle d'industrie, on parle nécessairement de services, d'infrastructures. Et les gens qui verraient des opportunités d'affaire autour de la rivière, par exemple de construire des installations, eux, sont grandement menaçants pour l'intégrité de la rivière. Et c'est comme ça qu'on voit l'industrie touristique se faire. C'est à partir d'un attrait particulier, là où on va dormir, où on va prendre un verre, là où il y a des services, à partir de ça on contemple, on admire. Ça moi j'ai peur de ça. »



Pour en arriver à une telle vision spécifique du récréotourisme d'eau vive, à savoir un récréotourisme qui se veut une alternative au développement traditionnel et qui donne l'occasion de vivre une expérience intime avec la nature en minimisant le nombre d'infrastructures, la plupart des informateurs s'accordent sur le fait qu'il faut prendre soin de l'ensemble des dimensions qui procure une expérience récréotouristique de grande qualité. Le matériau 82 (cf. p.290, annexe 2) qui spécifie une façon de gérer et d'encadrer les activités récréatives liées à l'eau vive en arrive à une telle conclusion sur le caractère « holistique » d'une telle gestion si on veut assurer la pérennité de l'attrait de la Gatineau. Également, plusieurs informateurs insistent sur la nécessité d'exercer un contrôle fort et soutenu de manière à assurer l'intégrité du caractère naturel et le respect de l'environnement. Une telle prise en charge du caractère naturel sur le long terme serait « le plus intelligent pour les impacts économiques » (cf. matériaux 35 et 83, pp 242; 291, annexe 2).

La structure normative qui émerge des représentations véhiculées par les acteurs impliqués dans la protection et la mise en valeur de la Gatineau sert enfin à proposer une articulation entre ce type spécifique de récréotourisme d'eau vive et la logique récréotouristique régionale de manière à en garantir l'opérationnalisation. Ce dernier aspect des représentations analysées infère une portée stratégique au récréotourisme d'eau vive et aux caractéristiques de la rivière sur lesquelles s'appuie ce récréotourisme. En effet, dépendamment du rôle que l'on fait jouer au récréotourisme d'eau vive dans le développement touristique régional, on accordera une plus ou moins grande importance aux balises citées aux paragraphes précédents (petite échelle, respect du contact intime avec la nature, approche holistique de la gestion etc.). Il s'agit en quelque sorte d'une articulation opérationnalisante qui soutient des choix de valorisation des caractéristiques de la rivière.

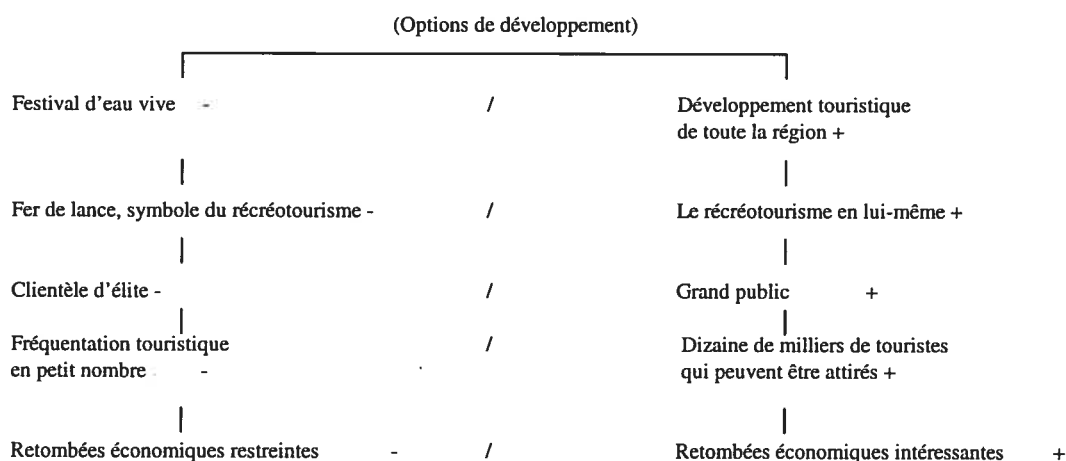
À partir de l'ensemble des sources d'informations analysées, on distingue trois façons d'envisager l'articulation entre le récréotourisme d'eau vive et le développement touristique régional : soit on considère que l'eau vive constitue un attrait touristique parmi d'autres, équivalent aux autres attractions régionales; soit on considère que le récréotourisme d'eau vive constitue un moteur, un déclencheur, sur lequel devrait s'appuyer le développement régional; soit enfin on considère le récréotourisme d'eau vive comme étant un projet en soi, comme étant un produit récréotouristique autonome.

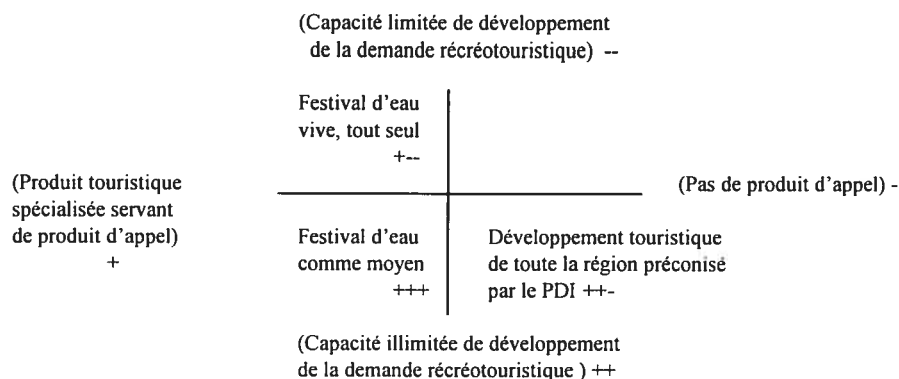
En ce qui a trait à la représentation qui considère l'eau vive comme un « divertissement » parmi d'autres pour les « clients » qui viennent découvrir la région (cf. matériau 84, p.292, annexe 2), on constate qu'il s'agit d'une position marginale chez les acteurs interviewés. Bien que la plupart des informateurs reconnaissent que l'eau vive n'est qu'un aspect de l'attrait récréotouristique de la région, plusieurs y voient le déclencheur avec lequel « il faut foncer au début » pour, par la suite, développer autre chose s'adressant à des clientèles plus diversifiées (cf. matériaux 85, 86, 87 et 88, pp.293-296, annexe 2). Pour ces informateurs, le potentiel attractif et spectaculaire de l'eau vive

apparaît comme une opportunité que devraient saisir les décideurs pour réaliser le développement récréotouristique tant attendu, puisqu'on « va faire venir de loin quelqu'un qui cherche un rapide, avant qu'on va faire venir de loin quelqu'un qui cherche une table à pique-nique » (cf. matériau 87, p.295, annexe 2). Pour ces informateurs, le développement touristique qui est sous-entendu par ceux qui croient que l'eau vive n'est qu'un attrait équivalent aux autres attraits de la région est considéré comme potentiellement décevant dans la mesure où la plupart des informateurs ne croient pas qu'un développement touristique s'adressant d'emblée à un public général puisse avoir des chances de vraiment décoller. La plupart des raisonnements qui structurent la représentation du récréotourisme d'eau vive comme moteur du tourisme régional s'appuient sur une structure croisée qui met en évidence le caractère exceptionnel de la Gatineau, le fait que l'eau vive y attire déjà des gens provenant de très loin. Cette notoriété dans un contexte de développement touristique global et à long terme, représente une opportunité exceptionnelle que le matériau 88 (cf. p.296, annexe 2), reproduit et analysé ci-après, illustre avec éloquence en appliquant ce raisonnement au rapport entre le tourisme régional et le Festival d'eau vive de la Haute-Gatineau.

Matériau 88

« Les participants à ce festival-là, c'est une clientèle d'élite. C'est..., Monsieur G. dirait que c'est le fer de lance, (...) (c'est) un petit peu le symbole du récréotourisme, récréotourisme sur la rivière Gatineau. C'est l'espèce d'étoile sur la mercedès, c'est pas la mercedès. C'est pas le festival d'eau vive qui entraîne des retombées économiques intéressantes, ou qui entraîne beaucoup de tourisme, quoique il y a des milliers de personnes intéressées, mais c'est des dizaines de milliers de personnes qu'on est capable d'attirer si on se donne la peine, à partir d'un événement comme le festival d'eau de la rivière Gatineau. Il faut se servir du festival d'eau vive... »





Enfin, certains acteurs vont plus loin et considèrent que le récréotourisme d'eau vive a le potentiel pour être un produit touristique en soi, autonome et suffisant pour soutenir une industrie récréotouristique à l'échelle de la région. Les matériaux 4 et 9 (cf. pp 210; 215 annexe 2) proposent des raisonnements complexes qui débouchent sur une structure croisée. Ces structures croisées mettent en évidence le positionnement exceptionnel de la Gatineau dans une région où l'offre en récréotourisme d'eau vive et d'eau calme présente une masse critique susceptible d'attirer à long terme une clientèle nombreuse et diversifiée.

Ces trois façons d'envisager l'articulation entre l'eau vive et le tourisme régional infèrent des pondérations spécifiques de valeurs projetées à l'endroit des caractéristiques de la rivière. En effet, si l'on considère que l'eau vive n'est qu'un divertissement parmi d'autres, on sera moins porté à vouloir préserver l'intégrité naturelle de la rivière puisque la perte de ce divertissement pourrait être remplacé soit par un autre divertissement à mettre en valeur, soit par des mesures correctrices visant à en restaurer le caractère divertissant. Par contre, si l'on considère que l'eau vive peut jouer le rôle de déclencheur pour un secteur récréotouristique en décollage, il faut s'assurer que la qualité de l'expérience d'eau vive qui est donnée à vivre sur la Gatineau soit conforme aux attentes des amateurs d'eau vive qui fréquentent déjà et qui continueront à fréquenter la rivière. Ce qui signifie que l'intégrité des caractéristiques naturelles des tronçons qui attirent la clientèle d'eau vive doit être préservée. Finalement, si l'on considère que le récréotourisme d'eau vive peut être un produit en lui-même, l'intégrité des caractéristiques naturelles de l'ensemble de la Gatineau et même du bassin versant doit faire l'objet d'une préservation soutenue puisque la viabilité de ce produit touristique en dépend.

L'articulation entre le récréotourisme d'eau vive et le développement touristique régional suggère des balises de valorisation. La section suivante définit de manière plus précise les systèmes de valorisation qui découlent de ces balises.

4.3.3 Système de valorisation des caractéristiques de la rivière sur lequel on peut s'appuyer pour mettre en œuvre le projet d'eau vive

Les représentations sociales qui sous-tendent le projet d'eau vive, tel que l'analyse structurale du discours des acteurs impliqués dans la protection et la mise en valeur de la Gatineau le révèle, permet de légitimer le projet de récréotourisme d'eau vive et de définir les balises qui encadrent ce projet (cf. sous-sections précédentes 4.3.1 et 4.3.2). Pourtant, le projet d'eau vive, une fois justifié et spécifié, a également besoin de s'appuyer sur un système de valorisation afin de pouvoir être transmis, partagé, d'en faire la promotion, de convaincre les décideurs. Pour se réaliser, le projet d'eau vive doit proposer des valeurs originales qui seront appropriées par les acteurs qui mettront en œuvre cette vision en s'appuyant sur ces valeurs. L'analyse structurale révèle trois représentations originales sur lesquelles s'appuie le projet d'eau vive pour se réaliser. La première représentation cruciale à la mise en œuvre du récréotourisme d'eau vive sur la rivière insiste sur la beauté, l'aspect naturel, les qualités scéniques et la propreté de la Gatineau. La deuxième représentation cruciale consiste à reconnaître à la Gatineau un statut de patrimoine, de bien public à gérer à l'intention des générations futures. Enfin, la troisième représentation essentielle à la mise en œuvre de la vision souhaitée est qu'une rivière intègre vaut beaucoup plus que la somme des attraits ponctuels qui se trouvent sur son cours ou sur ses abords.

Pour que le projet de récréotourisme d'eau vive se réalise, la vision du monde qui le sous-tend propose un argumentaire qui mise sur la beauté, l'aspect naturel, les qualités scéniques et la propreté de la Gatineau. Tous les informateurs considèrent que ces valeurs constituent une caractéristique distinctive de la rivière et un atout pour la mise en œuvre du récréotourisme d'eau vive. Plusieurs des représentations concernant la beauté naturelle de la Gatineau sont énoncées par les informateurs au moyen d'une structure croisée. Cette structure croisée qui sous-tend les représentations relatives à l'esthétisme de la rivière permet aux acteurs impliqués dans le projet de récréotourisme d'eau vive de montrer comment la rivière Gatineau est exceptionnelle et forte d'être restée une des rivières les plus propres malgré les décennies de flottage (matériaux 2 et 3, pp 208-209, annexe 2). En insistant sur le caractère exceptionnel de la valeur esthétique de la Gatineau -être aussi belle après tant d'années de pollution impose le respect, les informateurs mettent l'accent sur la nécessité d'aller dorénavant dans le sens de cette « survivance » de la Gatineau. Dans ce contexte, l'amélioration de l'état de la rivière est présentée comme une chance inouïe qu'il importe de saisir et que plusieurs ont déjà saisie. « Avec les années, l'état de la rivière et de d'autres cours d'eau s'est amélioré. Nous nous sommes aperçus des erreurs passées et beaucoup ont contribué à protéger l'environnement » (cf. matériau 34, p.241, annexe 2). Par conséquent, la valeur esthétique de la Gatineau est un élément qui sert de motif au projet de récréotourisme d'eau vive.

Outre la motivation qu'elle fournit aux acteurs impliqués dans le projet de récréotourisme d'eau vive, la valeur esthétique a une importance opérationnelle très claire pour les

acteurs impliqués dans le récréotourisme d'eau vive. Pour ce projet, la beauté naturelle de la rivière est à la fois l'idéal vers lequel il doit tendre, de même qu'une condition gagnante facilitant sa réalisation. En raison de l'attitude de respect imposée par la très grande valeur esthétique de la Gatineau, le projet de récréotourisme d'eau vive se formule de manière à perpétuer cette beauté. Cet idéal que constitue la valeur esthétique de la Gatineau devrait servir à baliser les choix de développement qui devront être faits le cas échéant. Ainsi, un informateur considère que « toute autre activité qui va modifier cet état, ça ne marche pas (...) Sans ça on va tuer ce pourquoi on veut faire l'ensemble des activités » (cf. matériau 54, p.261, annexe 2).

Enfin, la valeur esthétique de la Gatineau représente une condition facilitant la réalisation du projet de récréotourisme d'eau vive. En effet, comme l'« aspect naturel des lieux, ressources scéniques de toute beauté » attire déjà et de loin (cf. matériau 6, p.212, annexe 2), on considère que la demande pour un récréotourisme axé sur la qualité du paysage a un poids économique considérable. Il s'agit d'une force sur laquelle on peut faire reposer le développement. La propreté et la beauté sont présentées comme étant tellement exceptionnelle qu'elles « garantissent » la faisabilité de la vision. La valeur esthétique de la Gatineau constitue un atout pour le récréotourisme d'eau vive en raison de son intégrité. En effet, le fait d'avoir une rivière dont les qualités esthétiques n'ont pas été entamées confère au projet un potentiel plus grand. En partant de zéro, on a potentiellement la possibilité de réussir où d'autres ont échoué. À ce sujet, un informateur dit : « nous avons la chance de pouvoir diriger le développement, d'encadrer le développement d'une façon qui soit respectueuse de l'environnement qui à la longue est le plus intelligent pour les impacts économiques » (cf. matériau 35, p.242, annexe 2). L'aboutissement de l'argumentaire structuré autour de cette valeur esthétique de la Gatineau est donc de reconnaître que la beauté même de la rivière, tout à la fois élément motivateur, idéal à atteindre et garantie de la faisabilité du projet de récréotourisme d'eau vive, peut être rentable à long terme pour les collectivités locales dans lesquels prendra forme ce projet.

Pour que le projet de récréotourisme d'eau vive se réalise, la vision du monde qui le sous-tend repose sur un deuxième ensemble de représentations. Ce deuxième ensemble de représentations repose sur les valeurs collectives attribuées à la Gatineau, sur le statut de patrimoine qu'on lui accole, de bien public à gérer à l'intention des générations futures. Cette représentation de la Gatineau en tant que patrimoine commun et en tant que bien public est quelquefois énoncée comme une condition facilitant le projet de récréotourisme. Par ailleurs, c'est plus souvent comme idéal à atteindre, comme objectif principal du projet de récréotourisme d'eau vive que le caractère de patrimoine commun de la Gatineau est mis en évidence par les acteurs impliqués dans la protection et la mise en valeur de la Gatineau.

La représentation de la Gatineau en tant que patrimoine commun d'un intérêt suffisant pour garantir la faisabilité du projet de récréotourisme d'eau vive n'est pas partagée par

tous les informateurs. L'intérêt récréotouristique de la valeur patrimoniale de la Gatineau est davantage perçue comme contributive à la qualité globale de l'expérience touristique donnée à vivre dans la Vallée-de-la-Gatineau, sans s'imposer comme un attrait majeur qui susciterait à lui seul un déplacement.

Toutefois, un informateur va plus loin que ce rôle d'attrait secondaire contributive à la qualité d'ensemble du produit touristique. Selon cet informateur, la valeur patrimoniale et les représentations de la Gatineau en tant que bien public, présentent suffisamment d'intérêt pour qu'on puisse structurer un projet récréotouristique. Le rayonnement de ce patrimoine s'étendrait à l'ensemble de la société québécoise puisque le patrimoine matériel et immatériel qu'on retrouve aux abords de la Gatineau constitue un témoin atypique d'une période importante pour le Québec. Comme l'exploitation des forêts de la Gatineau a constitué le moteur économique du 19^{ième} siècle au Québec, les traces de cette époque, très présentes autour de la rivière, représentent autant de témoins du dynamisme économique de cette époque. « C'est le patrimoine du Québec qui est à peu près pas connu. » (cf. matériau 21, p.228, annexe 2). Cette représentation est énoncée à l'aide d'une structure croisée qui permet d'en faire ressortir le caractère exceptionnel et, partant, l'intérêt récréotouristique.

La représentation de la Gatineau en tant que patrimoine collectif propose des balises à l'intérieur desquelles le récréotourisme d'eau vive puise sa légitimité et se définit en tant que projet sociétal, inclusif et optimisant la distribution équitable des bénéfices. La représentation de la rivière en tant que patrimoine collectif est donc très importante de ce point de vue. Le matériau 89 (cf. p.297, annexe 2) présenté et analysé ci-dessous illustre cette représentation en la contrastant avec l'inverse du projet de société inclusif : soit un projet de dilapidation des biens publics, intolérant aux préoccupations non-matérielles.

Matériau 89

« En fait, pour ces responsables, les promoteurs ne valent guère mieux que des fanatiques religieux. « On est pire que les Talibans qui, au nom de leur religion, scraquent les Bouddhas. Nous, au nom de notre dieu l'argent, on scraque nos cathédrales naturelles! Il faut préserver ce patrimoine pour les générations futures. » »

(Attitude face au patrimoine collectif)

Promoteurs de petites centrales -	/	Responsables du Festival d'eau vive +
Scraquent les rivières, cathédrales naturelles -	/	Préservent ce patrimoine +
au nom de notre dieu, l'argent - (intolérance aux autres préoccupations)	/	pour les générations futures (Ouverture aux autres) +
Fanatiques religieux (qui ne tolèrent pas les symboles religieux des autres groupes)	/	(Citoyens préoccupés par le patrimoine collectif) +

Enfin, pour que le projet de récréotourisme d'eau vive se réalise, la vision du monde qui le sous-tend repose sur un troisième ensemble de représentations : l'intégrité et l'intégralité de la Gatineau. Selon cette façon de valoriser la rivière, l'intégrité du caractère naturel de la Gatineau représente un potentiel de développement qui a plus de valeur si l'intégralité, la totalité du caractère naturel est protégée. Tous les informateurs insistent sur le fait que l'intégralité de ce potentiel vaut beaucoup plus que la somme des attraits ponctuels qui se trouvent sur la Gatineau.

L'imbrication des valeurs d'intégrité et d'intégralité de la Gatineau trouve son sens dans la volonté de maximiser les retombées socio-économiques du projet récréotouristique d'eau vive. Selon une source d'information, « il vaut mieux garder la rivière intègre et protéger le développement de l'industrie récréotouristique » (cf. matériau 39, p. 246, annexe 2). Pour maximiser ces retombées redevables à un cadre naturel intègre, il importe de ne pas scinder le corridor d'eau vive afin de « développer au maximum l'héritage entier reçu de la nature avec la rivière Gatineau ..., (il faut saisir) la possibilité d'enfin développer intégralement, à des fins touristiques rentables, tout le parcours de son cours d'eau principal » (cf. matériau 46, p.253, annexe 2). Le matériau 42 (cf. p.249, annexe 2) reproduit et analyse ci-après, propose un raisonnement structuré en parallèle qui contraste la nécessité de protéger l'intégralité de la Gatineau pour des raisons de maximisation des retombées socio-économiques avec la possibilité de construire des petites centrales qui briserait cette intégralité pour le seul profit de la filière hydroélectrique privée.

Matériau 42

« ...il convient de prendre position en faveur de la rivière Gatineau, dans son ensemble. Les mini-barrages, en ce sens, ne cadrent pas dans le portrait, (...) mais créeraient de multiples bouchons dans un corridor récréotouristique qui ne fait que commencer à se développer le long de la rivière. (...) Laissons tomber les projets de mini-barrages sur l'ensemble du corridor et travaillons plutôt à la mise en place d'activités récréatives, ouvertes à tous et à toutes, créatrices de développement économique, tout le long de ce cours d'eau qui mérite mieux que de redevenir l'otage et la quasi-propriété de compagnies privées. »

(choix d'aménagement)			
Mini-centrales	-	/	Activités récréatives +
Multiplés bouchons	-	/	Corridor récréotouristique le long de la rivière +
Otage de compagnies privées	-	/	Ouverte à tous +
Quasi-propiété de compagnies privées	-	/	Créatrice de développement +
Ne cadre pas (avec la vision d'ensemble)	-	/	Prendre position pour la Gatineau dans son ensemble +

La qualité globale du caractère naturel, du paysage, de l'encadrement visuel de la rivière provient de l'ensemble de la rivière et non seulement de quelques sites spécifiques (cf. matériau 45, p.252, annexe 2). Selon un autre informateur, mettre un barrage dans la section du Festival revient à mettre une croix sur toute la rivière : aucune mesure de mitigation ne pourrait remédier à la perte d'intérêt qui en résulterait (cf. matériau 90, p.298, annexe 2).

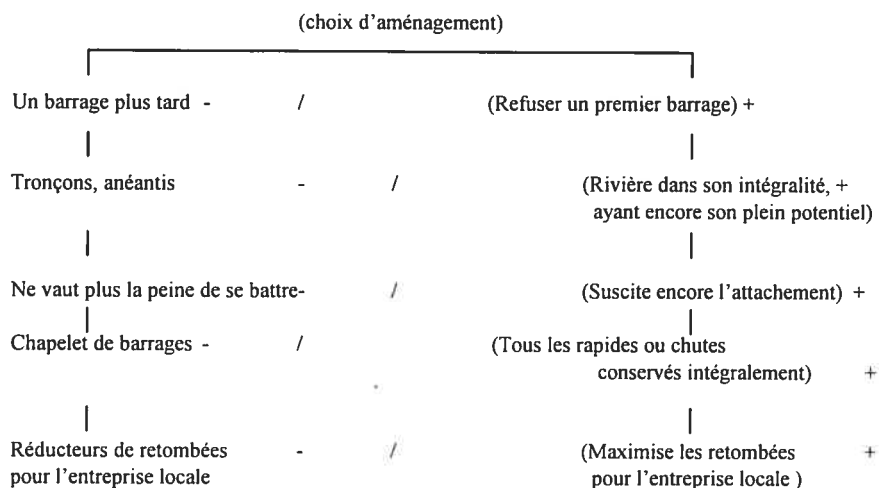
Pour le projet de récréotourisme d'eau vive, l'importance de l'intégralité du caractère naturel de la Gatineau provient de la diversité des activités d'eau vive appelées à se développer. En effet, lorsque les informateurs évoquent la diversité des pratiques d'eau vive, la structure croisée de leur représentation fait ressortir le potentiel exceptionnel que représente l'intégralité de la Gatineau qui permet de répondre à des attentes très différentes. Par ce raisonnement croisé, on constate que c'est l'ensemble de la rivière qui a un potentiel pour le projet d'eau vive et non un seul tronçon. Comparant le tronçon Mercier-Grand-Remous au tronçon Maniwaki-Bonnet-rouge (Festival), une source d'information révèle que

« Les rapides y sont aussi alléchants qu'au sud, mais ils sont plus éloignés les uns des autres et, donc, moins intéressants pour les descentes d'eau vive. Par contre, (...) le tronçon de la rivière autour de Grand-Remous se prête bien à du *park and play* (...) Toute la rivière Gatineau, entre le barrage Mercier et le barrage Paugan, mérite d'être conservée telle quelle » (cf. matériau 91, p.299, annexe 2).

L'importance des valeurs d'intégrité et d'intégralité provient également de la menace de précédent que font peser les projets de petites centrales. En effet, construire une petite centrale créerait un précédent en raison de son caractère quasi-irréversible, les impacts des petites centrales rendraient la Gatineau globalement moins intéressante. « À partir du moment où le mur de béton est là, ben y est là pis y a plus rien qui est défendable après ça » (cf. matériau 40, p.247, annexe 2). Le matériau 47 (cf. p.254, annexe 2), reproduit et analysé ci-dessous, illustre bien le danger qui guette la Gatineau si une seule petite centrale venait la scinder en quelques *tronçons anéantis*.

Matériau 47

« Un barrage plus tard, il sera trop tard, parce qu'il ne vaudra plus la peine de se battre pour des tronçons d'eaux vives que des promoteurs auront complètement anéantis. De plus, l'appétit à la Gargantua des promoteurs n'aura plus de cesse, car les rapides ou chutes de la Gatineau se transformeront l'un après l'autre en chapelet de barrages-réducteurs de retombées économiques pour l'entreprise locale. »

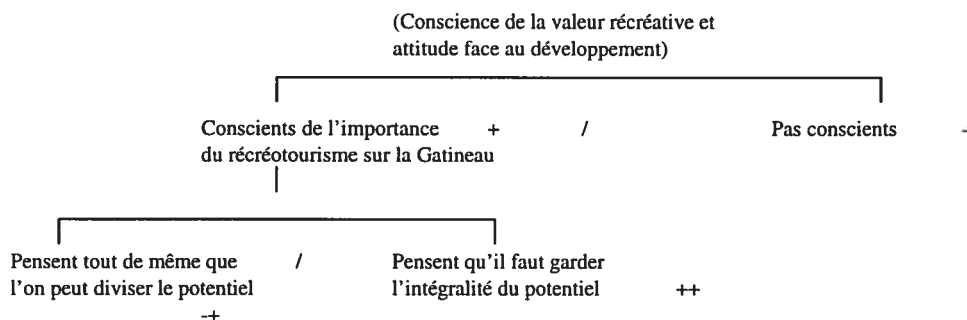


Les valeurs d'intégrité et d'intégralité contribuent à construire un argumentaire qui oppose l'irréversibilité des petites centrales au caractère réversible de la préservation. En effet, en protégeant la rivière de tout développement hydroélectrique privé qui causerait un précédent, les informateurs veulent ménager des possibilités pour plus tard. « Donnons-lui sa chance ...! Avec l'eau vive, on peut changer de direction. Le béton lui, est PERMANENT. Un seul choix : La rivière Gatineau sans barrages, de Mercier à Paugan. » (cf. matériau 43, p.250, annexe 2).

Les valeurs d'intégrité et d'intégralité attribuées à la Gatineau sont très importantes pour le déploiement du projet de récréotourisme d'eau vive en raison de la persistance, chez les décideurs, de la représentation selon laquelle on peut concilier les différents projets de développement en scindant la rivière en différents tronçons à vocations spécialisées. En effet, selon plusieurs informateurs, les élus ne comprennent pas que l'attrait de la Gatineau tient à son intégralité. Le matériau 41 (cf. p.248, annexe 2) énonce cet écueil que rencontre le projet de récréotourisme d'eau vive en l'inscrivant dans une structure hiérarchisée qui permet de souligner que les élus sont au moins sensibilisés à la valeur récréative de certains sites sans toutefois faire le lien avec le plein potentiel qu'une rivière intégrale représente.

Matériau 41

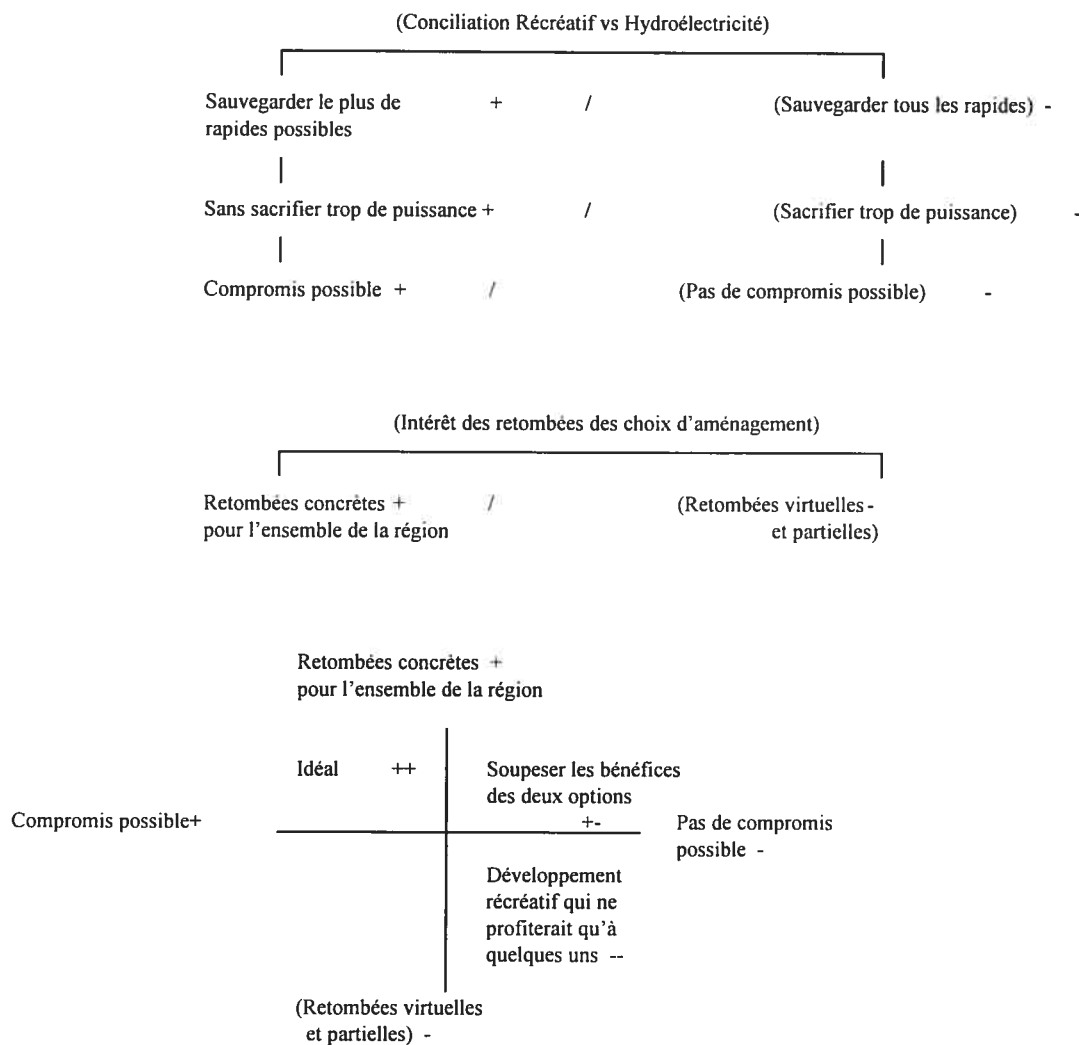
« (les élus) Ils sont conscients, ils l'entendent, ils le croient, sauf que quand il arrive des questions comme est-ce qu'on met des mini-centrales hydroélectriques?, est-ce qu'on sacrifie des rapides sur la rivière Gatineau?, ils ne sont pas spontanément portés à réaliser que si t'enlèves le deuxième rapide de la série de cinq rapides, tu viens de la scraper ta série, pis tu viens de t'enlever un gros gros potentiel. »



Les valeurs d'intégrité et d'intégralité attribuées à la Gatineau s'opposent à l'idée répandue chez les élus selon laquelle il est possible de développer le potentiel hydroélectrique tout en développant le récréotourisme d'eau vive. La représentation de la rivière comme étant scindable en plusieurs vocations s'articule autour de structures parallèles se croisant en un raisonnement sur l'idéal que représente un compromis qui permettrait de maximiser les retombées économiques des projets qui s'implantent sur la rivière, qu'il s'agisse de récréotourisme ou de petites centrales. Le matériau 38 (cf. p. 245, annexe 2), reproduit et analysé plus loin, reprend cet argumentaire. Cette possibilité de faire un compromis qui chercherait à sauvegarder le plus de rapides possibles tout en profitant des bénéfices du développement hydroélectrique constitue le plus grand obstacle au déploiement du projet de récréotourisme axé sur l'eau vive. De ce fait, les valeurs d'intégrité et d'intégralité que l'on attribue à la Gatineau représentent les valeurs les plus importantes à véhiculer.

Matériau 38

« L'idéal serait de trouver un moyen de concilier les intérêts des uns et les intérêts des autres, de trouver une formule permettant de sauvegarder le plus de rapides possible sans sacrifier trop de puissance. Un tel compromis est-il réalisable? Si oui, tant mieux. Si non, il va peut-être falloir sopeser les bénéfices du récréotourisme et ceux de l'exploitation hydroélectrique. Du point de vue des retombées concrètes que cela amène à la région. À l'ensemble de la région. »



Le système de valorisation proposé par les acteurs impliqués dans le projet de récréotourisme d'eau vive permet d'atteindre des objectifs opérationnels. En effet, les valeurs que l'on attribue à la Gatineau, que ce soit les valeurs esthétiques, les valeurs collectives ou les valeurs d'intégrité et d'intégralité, font en sorte que les acteurs peuvent transmettre leur vision du monde, en faire la promotion et travailler à la réalisation du projet. Ce système de valorisation remplit deux principaux rôles : la légitimation du projet de récréotourisme d'eau vive et la transformation des manières traditionnelles de se représenter la Gatineau.

D'une part, les valeurs esthétiques et collectives ont une fonction de légitimation du projet. En effet, les qualités scéniques, la beauté naturelle de la rivière, ses dimensions patrimoniales, de même que son caractère de bien public au bénéfice des collectivités locales et régionales légitiment le projet car elles garantissent en quelque sorte

l'acceptabilité sociale du projet étant donné qu'elles représentent des valeurs quasi-consensuelles.

D'autre part, l'intégralité de la Gatineau constitue une valeur qui heurte de front les représentations traditionnelles qui ont cours chez les élus municipaux selon lesquelles la rivière peut être scindée en tronçons de manière à accommoder autant les projets récréotouristiques que les projets hydroélectriques. Par cette valeur d'intégralité, le projet de récréotourisme d'eau vive propose une représentation alternative qui lui permet un déploiement optimal, non contraint par une vision partitionniste de la rivière.

Au terme de cette troisième étape de la lecture interprétative des représentations sociales portées par les acteurs impliqués dans la protection et la mise en valeur des caractéristiques naturelles de la Gatineau, il appert que le projet de récréotourisme d'eau vive est un projet véritablement sociétal. En effet, par la justification qui ancre le récréotourisme et la préservation de la rivière dans une perspective de développement socialement durable, par une structure normative qui met en relief les aspects alternatifs et sociaux du projet d'eau vive, par un système de valorisation clair et structuré de manière à proposer des changements profonds tout en s'appuyant sur des valeurs consensuelles, le projet d'eau vive souligne son attachement, sa vocation au bien-être collectif et son inscription dans une perspective temporelle intégrant le très long terme dans un souci inclusif des générations futures.

Section 4.4 Vers une opérationnalisation du projet : défis rencontrés face aux autres filières, exigences stratégiques et incidences sur les autres logiques d'actions aménagistes

La vision du monde qui sous-tend le projet de récréotourisme d'eau vive, telle qu'elle est décrite à la section 4.3, soulève de nombreuses interrogations quant à sa mise en œuvre. En effet, en cherchant à opérationnaliser cette vision du monde, les acteurs impliqués dans le projet d'eau vive font face à des questions importantes auxquelles leur projet doit répondre s'il veut se déployer et, pour ce faire, préserver les caractéristiques qui lui sont essentielles, de même qu'optimiser équitablement les retombées de ce projet.

Ces interrogations quant à l'opérationnalisation du projet d'eau vive sont soulevées autant par les représentations servant à légitimer le projet, que par les représentations balisant le contenu de ce projet et que par celles proposant les valorisations adéquates pour en faire la promotion. Par exemple, au plan de la justification du lien étroit entre le récréotourisme et la préservation, l'analyse structurale met en évidence le caractère socialement durable de ce lien. Si, effectivement, le développement du récréotourisme à des fins de protection des caractéristiques naturelles semble souvent répondre à des objectifs socio-économiques pertinents, il n'est pas certain que le récréotourisme soit nécessairement toujours la meilleure alternative pour un développement socialement

durable. Pour son déploiement opérationnel, le projet de récréotourisme d'eau vive doit prouver sa pertinence eu égard au contexte particulier de la Vallée-de-la-Gatineau, à savoir une région-ressource où le développement touristique n'a jamais, jusqu'à très récemment, représenté un secteur économiquement significatif.

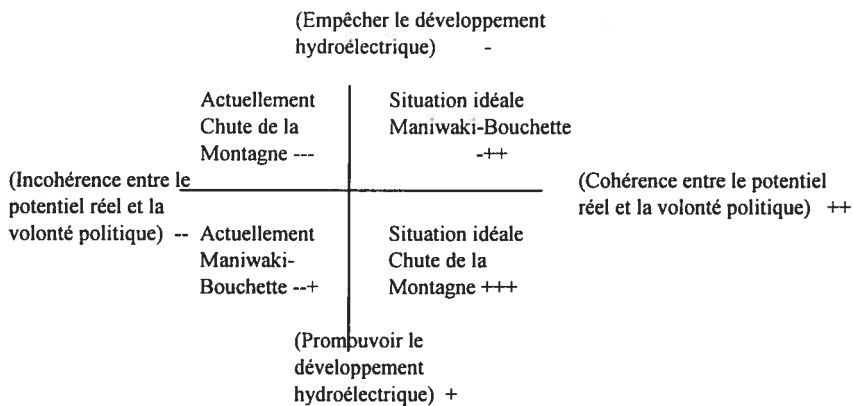
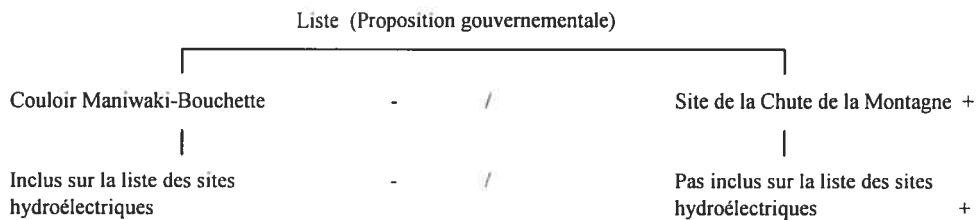
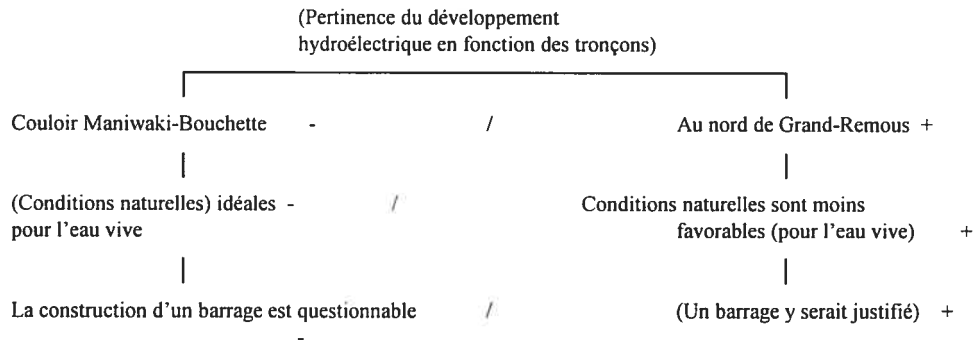
Par ailleurs, au plan de la structure normative qui sous-tend le projet d'eau vive, la plupart des éléments qui y figurent, posent de sérieux défis à la faisabilité économique de ce projet. En effet, qu'il s'agisse de l'échelle réduite, du caractère alternatif ou de l'intégration à une stratégie récréotouristique globale plus ou moins autonome, tous ces aspects du projet sont difficilement conciliables avec la rentabilité économique et financière que doit rencontrer concrètement le projet d'eau vive.

Finalement, au plan du système de valorisation proposé par la vision du monde, les représentations véhiculées se heurtent aux représentations qui ont cours chez les décideurs traditionnels. En effet, les valeurs d'intégralité du potentiel de la Gatineau s'inscrivent en faux par rapport à une des représentations traditionnelles que projette les décideurs locaux : une rivière pour laquelle on doit faire des compromis, notamment en la fragmentant en tronçons à vocation particulière. Par conséquent, pour s'opérationnaliser, le projet d'eau vive doit procéder à une transformation en profondeur des représentations qui prévalent dans le processus décisionnel. La représentation qui met l'accent sur l'intégralité de la rivière étant aux antipodes de la représentation de la rivière comme ensemble de tronçons aux vocations particulières, la mise en œuvre du projet d'eau vive soulève un conflit de logiques aménagistes.

Ce conflit entre des logiques aménagistes est crucial pour le déploiement du projet d'eau vive. En effet, une représentation opérationnelle comme la « tronçonnabilité » de la Gatineau a un ancrage profond dans le discours et dans les pratiques des élus locaux puisque une telle représentation se pose comme garante de l'acceptabilité sociale des décisions des élus concernant la Gatineau. Substituer la tronçonnabilité par une représentation comme l'intégralité demande une preuve de la supériorité de cette dernière eu égard à cette acceptabilité sociale. Or, l'acceptabilité sociale d'une valeur comme l'intégralité reste à être démontrée, surtout dans une situation où les besoins économiques sont très variables le long de la rivière. Le fardeau de la preuve est donc plutôt lourd. En effet, la représentation de la tronçonnabilité de la Gatineau se présente comme étant supérieure à toute représentation qui revendique une vocation pour l'ensemble de la rivière puisqu'elle permet de répondre à plusieurs demandes sociales simultanément. Par conséquent, cette représentation d'une rivière tronçonnable se présente donc sous un jour inclusif puisqu'elle permet des projets de protection intégrale, bien que ce soit pour des tronçons en particulier. Le matériau 46 (cf. p.253, annexe 2), reproduit et analysé ci-après, présente la structure logique qui fait en sorte que la « tronçonnabilité » apparaisse comme une solution raisonnée, servant autant les fins hydroélectriques que récréotouristiques.

Matériau 46

« Le couloir Maniwaki-Bouchette est idéal pour l'eau vive et c'est justement là que se concentre tous les efforts de développement de cette industrie. Pourquoi y mettre un barrage? Par contre, au nord de Grand-Remous, les conditions naturelles sont moins favorables à l'exploitation de l'eau vive. Le site des chutes de la Montagne, même s'il n'est pas inclus sur la « liste » à l'heure actuelle, pourrait très bien convenir à l'exploitation d'une mini-centrale privée. »



Ainsi, dans la perspective de son opérationnalisation, le projet d'eau vive soulève trois types de questions. Premièrement, on retrouve des questions relatives au bien-fondé, à l'opportunité, à la désirabilité du projet lui-même. Deuxièmement, on retrouve des questions relatives à la faisabilité du projet. Troisièmement, on retrouve des questions de supériorité de la vision pour l'atteinte d'objectifs socio-économiques. On le voit à ces trois types de questions, l'opérationnalisation du projet d'eau vive est conditionnelle à un changement profond dans les représentations. Pour ce faire, la vision du monde doit s'adapter, ajuster son discours en fonction des autres visions, des autres discours et ce, dans une perspective stratégique. Pour se diffuser, se positionner en tant qu'alternative, le discours qui articule la vision du monde du projet d'eau vive rencontre des défis (cf. sous-section 4.4.1), envisage et internalise des moyens de relever ces défis (cf. sous-section 4.4.2) et introduit des représentations transversales qui remettent en cause les logiques d'actions aménagistes traditionnelles (cf. sous-section 4.4.3).

4.4.1 Défis rencontrés par le projet d'eau vive

Les défis que rencontre l'opérationnalisation du projet d'eau vive sont de deux ordres :

- d'une part, la région de la Vallée-de-la-Gatineau ne semble pas avoir les capacités techniques et politiques pour prendre en charge les pressions que pourrait provoquer la demande accrue pour le récréotourisme d'eau vive;
- d'autre part, l'urgence à accommoder la demande actuelle pour l'eau vive se confronte au rythme lent que devrait emprunter la concertation récréotouristique nécessaire au développement socialement durable du projet d'eau vive.

La Vallée-de-la-Gatineau ne semble pas prête à prendre en charge les pressions inhérentes à la demande récréotouristique d'eau vive principalement pour des raisons techniques. En effet, comme les infrastructures ne sont pas en place, il risque d'y avoir des tensions locales parce que la demande pour des accès à l'eau et des services se fait déjà fortement sentir. Or, « l'ensemble de la Gatineau n'est pas prête à recevoir des flots de monde. Alors là, ça peut créer des tensions, des gens qui vont pousser à essayer d'avoir du terrain » (cf. matériau 92, p.300, annexe 2). Par ailleurs, plusieurs informateurs perçoivent des contraintes politiques qui, selon eux, font que la région n'est pas encore prête à participer activement au projet d'eau vive. En effet, selon le matériau 93 (cf. p.301, annexe 2) la prise en charge régionale des infrastructures touristiques est loin d'être une réalité parce « que les intérêts locaux passaient avant les intérêts régionaux ». Selon un autre informateur, le défi politique pour le projet d'eau vive est d'autant plus grand que les intérêts locaux iraient dans le sens d'une cohabitation des loisirs motorisés et non-motorisés, ce qui est difficilement compatible avec l'esprit du

projet. Par conséquent le défi est de faire adhérer la région, le milieu local à la vision du monde qui sous-tend le projet, pour ce faire, « ça prend un organisme qui a comme mandat la protection de la rivière, dans une vocation de loisir non-motorisé, pis ça, c'est à réfléchir sur la manière parce que c'est pas évident qu'on va convaincre du monde en région avec ça » (cf. matériau 94, p.302, annexe 2). L'appropriation du projet d'eau vive par la population locale est perçue par tous les informateurs comme étant la clé du succès : « quand les gens vont comprendre ça, vont l'avoir à cœur, je pense que la bataille va être gagnée à plusieurs niveaux » (cf. matériau 28, p.235, annexe 2).

Le deuxième défi que rencontre l'opérationnalisation du projet d'eau vive est soulevé par l'urgence d'aménager minimalement la rivière afin de répondre à la demande actuelle pour l'eau vive. Selon plusieurs informateurs, il apparaît pressant d'offrir des accès à l'eau et des services structurés avant que le récréotourisme d'eau vive ne se développe de manière anarchique et suscite un rejet de la part de la population locale. Cette urgence d'agir pour limiter les tensions va à l'encontre du rythme lent que devrait emprunter la concertation récréotouristique nécessaire au développement socialement durable du projet d'eau vive. En effet, la conciliation entre les différents acteurs et leurs activités autour du projet d'eau vive a pour objectif de faire en sorte que chacun s'y implique individuellement. Les intervenants considèrent que la contradiction entre l'urgence d'aménager minimalement et la nécessité d'inscrire le développement du projet d'eau-vive sur le long terme constitue un défi important.

« Finalement, si ces activités là grandissent, on va voir l'usage (récréatif) répandu sur l'ensemble du territoire et on risque d'endommager les rives de la rivière. C'est pour ça que je suis pris entre les deux priorités : est que c'est la concertation ou est-ce que c'est l'aménagement » (cf. matériau 95, p.303, annexe 2).

Un autre informateur met en évidence l'incertitude induite par les projets de petites centrales comme étant un facteur qui accentue cette ambivalence temporelle. « Pis quand on est dans un état d'attente pis qu'on sait pas trop, trop ce qui va se passer, ben ça favorise pas le développement touristique autour de la rivière parce que les gens savent pas ce qui va se passer avec leur rivière » (cf. matériau 96, p.304, annexe 2).

4.4.2 Modulations du projet d'eau vive aux exigences stratégiques

Le projet d'eau vive doit moduler son opérationnalisation de manière en prendre en charge les enjeux soulevés par les deux principaux défis mentionnés à la section précédente. Face aux défis que représentent le manque de capacités techniques et politiques de prendre en charge le développement du projet d'eau vive, d'une part et, d'autre part, la conciliation entre les actions à court terme et à long terme, le projet d'eau vive prend forme en proposant des modalités spécifiques aux plans collectif et temporel,

tel que le contexte spécifique de la Vallée-de-la-Gatineau l'exige. De ce fait, le projet d'eau vive passe d'une vision du monde théorique à un projet opérationnel ayant des incidences stratégiques sur les autres projets entretenus à l'endroit de la Gatineau. En effet, en proposant des modalités visant à prendre en compte les dimensions temporelle et collective du contexte spécifique, le projet d'eau vive s'affirme comme une alternative aux autres projets entretenus à l'endroit de la rivière. De ce fait, les représentations qui sous-tendent le projet d'eau vive se confrontent aux représentations sur lesquelles reposent les autres projets et, éventuellement, sont véhiculées dans différents dossiers d'aménagement du territoire.

Les informateurs insistent tous sur la nécessité d'imposer un moratoire de dix ans qui empêcherait toute construction de petites centrales sur la rivière Gatineau. Cette revendication d'un moratoire a pour objet de donner le temps au projet d'eau vive de faire ses preuves, de prouver sa rentabilité économique et sociale. Selon les informateurs, un moratoire est nécessaire car les projets de petites centrales dont il est question pour la Gatineau auraient un effet irréversible sur le potentiel de développement du projet d'eau vive. « Par contre, si l'on construit tout de suite des centrales, c'est fini, il n'y a pas de retour en arrière, le développement de la rivière sera bloqué pour des dizaines d'années » (cf. matériau 36, p.243, annexe 2). Devant cette irréversibilité, le projet d'eau vive se présente comme étant plus avantageux puisqu'il est réversible advenant le cas où la rentabilité des activités récréotouristiques d'eau vive ne seraient pas à la hauteur des attentes. « Avec l'eau vive, on peut changer de direction. Le béton lui, est PERMANENT » (cf. matériau 43, p.250, annexe 2). Le matériau 97 (cf. p.305, annexe 1) reproduit et analysé ci-après, présente les avantages du projet d'eau vive dans une perspective d'incertitude de sa rentabilité à long terme. Une structure croisée permet de montrer que la réversibilité qui permettrait d'opter pour une petite centrale dans dix ans pourrait même conférer une valeur supplémentaire à cette option étant donné la rareté à ce moment-là.

Matériau 97

« On perd rien en ne faisant rien sur la rivière Gatineau à part que de la mettre en valeur. Si collectivement, le Québec a besoin d'énergie, n'a pas trouvé d'alternatives, pis qu'on en est encore à l'hydroélectricité dans cinquante ans ou dans vingt ans. Imagines-tu la rareté de la rivière Gatineau à ce moment-là. Imagine, on est devant un fait : on a besoin d'électricité épouvantablement, la valeur des sites qui sont là vont avoir une grande valeur, advenant le cas où c'est fini le récréotourisme à ce moment là. Il sera toujours temps de mettre un barrage dessus, pis ce qu'on va produire avec ça va avoir une plus grande valeur qu'en ce moment. Parce qu'en ce moment, ça vaut rien. »

(Valeur pour la production électrique)			
Maintenant	-	/	Dans vingt ans, dans cinquante ans
Ça vaut rien	-	/	Valeur des sites très élevée

(Choix devant lesquels on se trouve maintenant)			
On fait rien	+	/	On construit des barrages
La valeur augmente	+	/	Ça vaut rien, en ce moment
On perd rien	+	/	(On perd quelque chose : le Récréotourisme)

On fait rien +			
Maintenant	(+)		Dans 20, dans 50 ans
	On perd rien, récréotourisme se développe, préserve rareté		
	Ça vaut rien		
	--		
		On construit des barrages -	
			Si récréotourisme est fini, plus grande valeur hydroélectrique +-

La menace que représente l'irréversibilité des petites centrales sur le projet d'eau vive fait en sorte qu'il apparaît urgent de prendre une décision ferme quant à la protection de la Gatineau à des fins de développement récréotouristique. D'une part, plusieurs informateurs ont mentionné que l'amélioration de la Gatineau et sa reconnaissance récente comme destination récréotouristique d'eau vive placent présentement la rivière à un tournant majeur pour son avenir et l'avenir des collectivités qui la bordent (cf. matériaux 34 et 35, pp 241-242, annexe 2). D'autre part, plusieurs informateurs ont mentionné qu'il y a une urgence à prouver que le récréotourisme est plus qu'un potentiel, mais que d'ores et déjà, il a un poids économique considérable, appelé à croître (cf. matériaux 37 et 98, pp 244; 306, annexe 2). Enfin, pour plusieurs informateurs, on doit réagir rapidement à la menace des petites centrales parce que l'irréversibilité du béton détruirait l'intégralité de l'attrait d'eau vive. Par conséquent, le projet d'eau vive ne pourrait jamais plus se développer à son plein potentiel (cf. matériaux 6 et 47, pp 212 ; 254, annexe 2).

Dans leur volonté de rendre le projet d'eau vive le plus opérationnel possible, les acteurs impliqués dans sa promotion accordent une place très importante à la nécessité de quantifier les retombées monétaires du projet. Selon les informateurs, les aspects quantitatifs et monétaires du projets sont d'ailleurs les seules façons de pouvoir convaincre les décideurs et la population en général (cf. matériaux 37 et 66, pp 244; 274, annexe 2). Par conséquent, il s'agit d'un aspect crucial pour que le projet d'eau vive puisse se déployer. Les acteurs impliqués dans le projet d'eau vive comptent sur une argumentation quantifiable afin de s'inscrire comme une alternative viable et crédible face aux projets irréversibles que sont les petites centrales.

Dans son opérationnalisation, le projet d'eau vive doit également être approprié par la population locale afin de faire de la Gatineau un symbole régional. Les acteurs impliqués dans le projet d'eau vive considèrent que cette appropriation constitue également un gage de viabilité du projet d'eau vive. Selon un des informateurs, la réussite du projet d'eau vive commence par le fait de pouvoir « s'approprier nous-mêmes même notre rivière », en accord avec l'esprit qui anime le plan de développement intégré (PDI) (cf. matériau 56, p.264, annexe 2). Comme il a été mentionné dans les sections précédentes, l'appropriation du projet d'eau vive poursuit l'objectif de répartir équitablement les retombées pour toute la région. En effet, selon une source d'information (cf. matériau 57, p.265, annexe 2), il importe que les gens d'affaires de la région participent collectivement au projet d'eau vive pour que les bénéfices que l'on peut tirer de la rivière soit maximisés pour la région au complet.

Que ce soit pour des raisons politiques ou économiques, il est clair dans le discours des acteurs impliqués dans le projet d'eau vive que l'appropriation de la rivière Gatineau et du projet d'eau vive doit se faire par tous et non seulement par ceux qui pratiquent les loisirs d'eau vive (cf. matériau 58, p.266, annexe 2). Il faut rendre la Gatineau et le projet d'eau vive « appropriable » par tous en rencontrant les besoins des gens de la région, en étant à l'écoute de leur volonté de loisirs autour de la rivière (cf. matériau 59, p.267, annexe 2). De ce fait, la rivière deviendrait très accessible, posant alors la question du ménagement du caractère naturel face à cette accessibilité accrue (cf. matériau 60, p.268, annexe 2). Enfin, pour être opérationnel, le projet d'eau vive doit s'appuyer sur une articulation solide entre les forces vives locales et extra-locales. Selon plusieurs informateurs, la viabilité du projet d'eau vive dépend du bon fonctionnement d'une série de dualité :

- compétence technique extra-locale versus prise en charge locale du projet;
- appropriation politique de la Gatineau au niveau local versus nécessité d'une structure de gestion supra-locale pour avoir une certaine liberté d'action;

- réponse aux besoins locaux de loisirs versus continuer à attirer des clientèles extérieures attirés par le calibre élevé des loisirs d'eau vive.

Selon un informateur, la volonté de réaliser le projet d'eau vive doit venir du local, mais sa mise en œuvre devrait être confiée à une autorité supra-locale, voire même extra-locale, pour ne pas s'enfermer dans la « politicaillerie » (cf. matériau 50, p.257, annexe 2). Il apparaît de la plus haute importance pour l'ensemble des acteurs impliqués dans le projet d'eau vive de trouver une forme d'équilibre entre les forces extérieures qui ont contribué à faire connaître les attraits de la rivière - et qui continueront d'affluer - et la participation locale au projet. Le matériau 29 (cf. p.236, annexe 2) reproduit et analysé ci-après, propose un raisonnement structuré en parallèle qui établit les rôles que devraient jouer les acteurs locaux et les acteurs provenant de l'extérieur dans cette recherche d'équilibre au sein du projet d'eau vive.

Matériau 29

« Avec le Festival, l'idée c'est de faire connaître la rivière, pis c'est de conscientiser les gens du coin qui, comme la plupart du monde, ce que t'as devant toi pis ça te pend au bout du nez souvent tu le vois même pas parce que t'es tellement habitué de l'avoir près de toi, c'est conscientiser les gens de la région parce que le développement, en réalité, va venir d'eux. Nous autres on est juste comme de passage, pis les personnes qui vont faire la différence, ça va être les gens de Maniwaki. Par contre, c'est clair qu'ils ont besoin de support extérieur pour faire un vrai développement durable. Il va falloir qu'ils fassent la promotion de la rivière. Mais je pense que le premier point c'était vraiment de conscientiser les gens que la rivière existe à l'état naturel, pis que c'est quelque chose qui a une valeur. C'est pas une affaire qui sert à charrier la pitoune. Je pense qu'on a très bien fait la job avec le Festival, je ne prétends pas qu'on rejoint chacune des personnes de Maniwaki, (...) c'est pas grave, ce qui est important, c'est que les gens qui ont gravité autour du Festival, c'est des gens d'influence, (...) qui croient, qui sont conscients de la valeur, pis de l'importance de développer ce côté là. (...) J'ai bon espoir que les gens de ce coin là sont capables de le développer. »

(Poids des acteurs dans le processus de protection de la rivière)

Les gens de Maniwaki	+	/	Nous (les organisateurs du Festival venant de Montréal) -
doivent être conscientisé par d'autres venant de l'extérieur	+	/	(pouvons conscientiser les gens de Maniwaki) -
Le développement va venir d'eux	+	/	Nous ne sommes que de passage, nous ne faisons pas la différence -

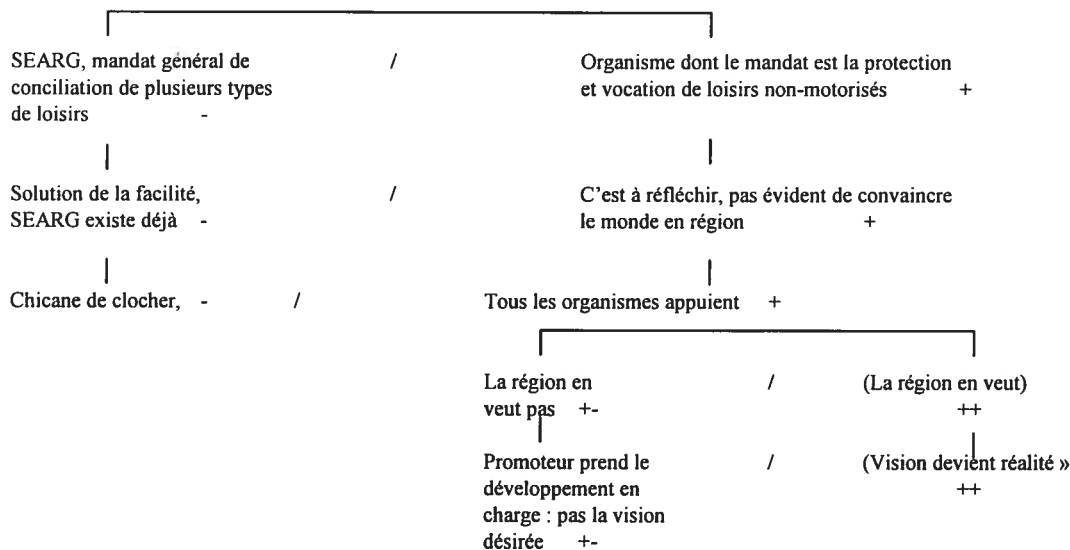
Si, pour les informateurs, la nécessité de bien articuler les niveaux locaux et extra-locaux est évidente pour des raisons politiques, elle l'est tout autant pour des raisons techniques.

En effet certains acteurs impliqués dans le projet d'eau vive considèrent que la réussite du projet repose sur des formes de concertation entre, d'une part les gouvernements centraux et les municipalités et entre, d'autre part les propriétaires riverains et les experts de l'aménagement. Ces concertations auraient pour objectif de prévenir tout préjudice au caractère naturel (cf. matériau 83, p.291, annexe 2). Que ce soit pour des raisons politiques ou techniques, l'articulation du local et de l'extra-local soulève des défis majeurs qui sont essentiels à relever si le projet d'eau vive veut être opérationnel. Le matériau 94 (cf. p.302, annexe 2), reproduit et analysé ci-après, propose un raisonnement à structure hiérarchisée qui montre les défis que rencontrerait l'articulation entre le local et l'extra-local nécessaire à la viabilité du projet.

Matériau 94

« Qui pourrait prendre la gestion de ça? Il en existe un (organisme), la société d'aménagement (searg), mais si cette société-là vise l'ensemble de la rivière Gatineau et vise l'ensemble de toutes les activités qui peuvent se pratiquer sur la rivière, ça va être une société qui va être menottée, parce qu'elle va avoir à gérer les gens qui font du nautisme motorisé. Elle aura une vision, oui, mais tu vas faire entrer toutes les chicanes de clocher, on s'en sortira pas. Ça prend un organisme qui a comme mandat la protection de la rivière, dans une vocation de loisir non-motorisé, pis ça, c'est à réfléchir sur la manière parce que c'est pas évident qu'on va convaincre du monde en région avec ça (...) C'est cet organisme qui prendrait ça à sa charge, mais il faut que d'autres organismes restent en appui, il faut que nous autres, on reste en appui, il faut que tous les organismes intéressés par le développement de ça appuient la patente. Mais si la région n'en veut pas, ça va être ben difficile. Mais si la région en veut pas, ça va être un promoteur qui va vouloir, pis ça sera pas nécessairement... là, lui, il va développer ça à son goût, mais il va le développer pour que ce soit rentable, il va se mettre à construire des condos, il va peut-être mettre un téléphérique tout le long de la rivière pour qu'on monte nos bateaux pis qu'on redescende... »

(Modalité de gestion de la rivière)



D'après l'analyse structurale du discours des acteurs impliqués dans la protection et la mise en valeur de la Gatineau, il se dégage quatre modalités spécifiques qui donnent une forme opérationnelle au projet d'eau vive, compte tenu des défis collectifs et temporels rencontrés :

- Premièrement, le projet d'eau vive se définit comme étant réversible au plan temporel, tout en insistant pour une mise en œuvre rapide afin d'éviter l'irréversibilité des projets de petites centrales.
- Deuxièmement, le projet d'eau vive reconnaît l'importance de recourir à une argumentation quantifiable au plan monétaire. Par conséquent, le projet s'élabore prioritairement en fonction de cet aspect quantitatif.
- Troisièmement, le projet d'eau vive cherche avant tout à être appropriable par la population locale.
- Quatrièmement, le projet d'eau vive doit reposer sur une articulation forte entre, d'une part, les compétences techniques provenant de l'extérieur de la région, de même que la liberté d'action politique qu'aurait une structure supra-locale et, d'autre part, la nécessité d'un appui et d'une participation active locale.

4.4.3 Incidences sur les logiques d'actions aménagistes

Le discours développé par les acteurs impliqués dans le projet d'eau vive soulève de nombreuses questions qui ont été énumérées au début de la présente section 4.4. Face aux défis mentionnés précédemment (cf. sous-section 4.4.3), les représentations véhiculées à l'endroit de la Gatineau (cf. sections 4.1 à 4.3) se structurent en un projet opérationnel cohérent et opposable aux logiques aménagistes qui ont cours dans le milieu et qui seraient réfractaires aux nouvelles représentations véhiculées par la logique qui sous-tend le projet d'eau vive. En s'opérationnalisant, le projet d'eau vive passe d'une vision du monde théorique à une logique opérationnelle ayant sa cohérence et sa pertinence eu égard à de nombreux enjeux d'aménagement vécu dans la région de la Vallée-de-la-Gatineau. Les quatre axes d'opérationnalisation du projet d'eau vive, à savoir la temporalité réversible, la « quantifiabilité », l' « appropriabilité » et l'articulation entre les niveaux locaux et extra-locaux apparaissent alors comme autant de garanties de la prise en charge de ces enjeux d'aménagement régionaux.

Cette structuration d'une vision du monde théorique en une logique d'action opérationnelle repose sur ces quatre axes d'opérationnalisation. Dans la perspective d'une confrontation avec d'autres logiques aménagistes, le discours des acteurs impliqués dans le projet d'eau vive propose des liens entre ces axes et, de ce fait, introduit des représentations que l'on peut qualifier de transversales. La logique qui sous-tend le projet d'eau vive propose un sens particulier donnant une cohérence à l'ensemble des quatre axes d'opérationnalisation. Les représentations sous-jacentes de cette logique ont ceci de transversales qu'elles proposent une cohérence entre temporalité, « quantifiabilité », « appropriabilité » et articulation des niveaux locaux et extra-locaux.

Ces représentations transversales se structurent en deux couples de représentation, associant une représentation relativement innovatrice pour les logiques aménagistes traditionnelles à une représentation plus consensuelle qui lui garantit la pertinence et l'acceptabilité sociale. Les représentations transversales se trouvent donc à développer un argumentaire visant à justifier le bien-fondé des représentations qui viennent « bousculer » les logiques aménagistes traditionnelles. Ainsi, les représentations comme la temporalité réversible et l'appropriabilité constituent des façons d'envisager la rivière qui sont complètement nouvelles dans le contexte de la Vallée-de-la-Gatineau. En effet, la rivière Gatineau est considérée depuis longtemps comme une ressource naturelle à harnacher au profit des acteurs qui ont les capacités financières et techniques de le faire. Par conséquent, pour rendre acceptable les nouvelles façons d'envisager la Gatineau, pour prouver la supériorité des représentations innovatrices et confrontantes, il est opportun de les associer à des représentations qui font l'objet de consensus fort auprès des autres logiques aménagistes. Ainsi, la quantifiabilité et l'articulation entre les volontés locales et les compétences, d'une part et l'autorité extra-locale d'autre part constitue des représentations véhiculées à l'endroit du projet d'eau vive qui le rendent acceptable et qui légitiment le recours à des représentations plus innovatrices.

Telles qu'évoquées précédemment, les représentations transversales en question semblent se structurer selon deux couples de représentations. Le premier couple de représentations véhiculées à l'endroit du projet d'eau vive concerne la temporalité. En effet, le discours des acteurs impliqués dans le projet d'eau vive met l'accent sur une nouvelle façon d'envisager la temporalité des décisions relatives à la rivière, qu'il s'agisse de la demande d'un moratoire de dix ans, de l'urgence de s'engager maintenant dans la protection pour le long terme ou de la réversibilité du projet d'eau vive. Or, ces nouvelles représentations concernant la temporalité comporte leur lot d'incertitudes, par conséquent, la logique qui sous-tend le projet d'eau vive a tout avantage à donner de la crédibilité à cette temporalité, notamment en l'inscrivant dans une argumentation quantifiable. Par conséquent, la « quantifiabilité » du projet d'eau vive vient donner un sens à cette nouvelle temporalité : elle en garantit la pertinence sociale en mettant l'accent sur la rentabilité à long terme d'une telle conception de la temporalité.

Le deuxième couple de représentations véhiculées à l'endroit du projet d'eau vive concerne l'appropriabilité du projet d'eau vive. En effet, la distribution et le partage des bénéfices du projet d'eau vive qui est suggéré dans les discours analysés tend vers une collectivisation maximale des avantages. Outre le fait que, traditionnellement, les bénéfices associés à la rivière revenaient à la compagnie qui avait les capacités de l'exploiter, la collectivisation des bénéfices soulève la question de la conciliation des attentes plurielles. L'introduction de l'appropriabilité dans le discours des acteurs impliqués dans le projet d'eau vive se trouve donc à soulever de nombreuses interrogations quant à l'altérité, c'est à dire la prise en considération des attentes des autres usagers. Par conséquent, le recours à des représentations inscrivant le projet dans des partenariats stratégiques qui articulent le local et le national apparaît comme une façon de rendre acceptable socialement la représentation innovatrice qu'est l'appropriabilité.

En conclusion, l'opérationnalisation du projet d'eau vive repose sur des représentations spécifiques qui permettent de prendre en compte les enjeux liés aux quatre thèmes formant les deux couples de représentations précédemment cités, à savoir la temporalité, la rentabilité, la collectivité et l'altérité. Ces quatre thèmes constituent des balises à l'intérieur desquelles se déploie le projet d'eau vive une fois opérationnalisé. Il s'agit des principaux thèmes qui font l'objet de débat lorsque le projet d'eau vive se confronte aux autres logiques aménagistes dans le cadre de différentes controverses d'aménagement liés au devenir de la rivière Gatineau. Le chapitre 5 suivant consiste d'ailleurs en une analyse du déploiement du projet d'eau vive au cours de différents débats d'aménagement qui touchent de près le devenir de la Gatineau. Les thèmes de la temporalité, de la rentabilité, de la collectivité et de l'altérité y sont étudiés en rapport avec les représentations de la Gatineau qui sont intrinsèques au projet d'eau vive, à savoir la beauté, la propreté, le patrimoine collectif, l'intégralité et l'intégrité du caractère naturel.

Section 4.5 Vers un déploiement stratégique du projet opérationnel d'eau vive

Le projet d'eau vive, en se confrontant aux logiques aménagistes traditionnelles, s'opérationnalise en proposant du sens et de la cohérence à la vision du monde qui se caractérise par des représentations relativement nouvelles et confrontantes pour ces logiques traditionnelles. Le sens et la cohérence proposés se structurent en une logique propre au projet d'eau vive, logique qui est sous-tendue par les thèmes de la temporalité particulière, de la rentabilité inscrite dans cet horizon temporel spécifique, de la collectivité et de l'altérité qui en découle. Or, cette logique ne devient vraiment opérationnelle qu'une fois « en action », c'est à dire dès lors qu'elle dirige, légitimise, oriente, justifie des choix d'action, des décisions concrètes. Si, jusqu'à maintenant l'analyse du discours a permis d'identifier une vision du monde, un projet cohérent, une logique opérationnelle, il reste à analyser les aspects stratégiques du projet d'eau vive. En

effet, même si les principales balises de la logique qui sous-tend le projet d'eau vive sont caractérisées, ce projet ne se déploie réellement qu'à partir de décisions d'ordre stratégique, c'est à dire dépendantes de la capacité d'évaluer les avantages et les inconvénients d'une telle décision, des ressources qu'on peut y allouer et de l'atteinte d'objectifs précis à plus ou moins long terme.

Le déploiement stratégique du projet d'eau vive dépend de sa capacité à imposer sa logique qui le sous-tend, face aux autres logiques aménagistes traditionnelles. Pour ce faire, le processus de recontextualisation est éminemment important. Le processus de recontextualisation consiste à introduire une nouvelle représentation sur laquelle les logiques aménagistes traditionnelles n'ont que peu de prise et à rendre nécessaire la prise en compte de cette représentation de manière à ce qu'une logique alternative qui permet de la prendre en compte se trouve à gagner de l'importance dans le débat d'aménagement. La recontextualisation permet de reconfigurer les débats publics, par exemple, elle donne de la pertinence à certains acteurs qui n'avaient jusque là que très peu de pouvoirs.

Dans la Vallée-de-la-Gatineau, de tels processus de recontextualisation sont à l'œuvre et se déploient autour des quelques ambiguïtés et paradoxes qui caractérisent la logique d'action du projet d'eau vive. En effet, l'analyse structurale du discours développé par les acteurs impliqués dans le projet d'eau vive révèle qu'un certain nombre de paradoxes et d'ambiguïtés subsistent dans la logique, malgré une mise en cohérence opérationnelle très forte. Les représentations les plus novatrices et confrontantes ont souvent besoin, pour se faire accepter par les tenants d'une autre logique aménagiste, d'être formulées en fonction d'une rhétorique permettant d'amoindrir certaines contraintes ou mettant en valeur certains avantages. Il en résulte alors un décalage entre certains énoncés des différents acteurs impliqués dans le projet d'eau vive. Ce décalage se manifeste par des paradoxes et des ambiguïtés dans la logique d'action du projet d'eau vive. Les processus de recontextualisation sous-jacents aux épiphénomènes que sont les ambiguïtés et les paradoxes présents dans les discours analysés permettent, à terme, de rendre indispensable la logique d'action du projet d'eau vive. En effet, la logique d'action du projet d'eau vive devient alors une logique apte à résoudre ces ambiguïtés en faisant accepter les paradoxes qui semblent actuellement difficilement acceptables par les autres logiques. Dans le cas du projet d'eau vive de la Vallée-de-la-Gatineau, la logique d'action qui le sous-tend se trouve à s'imposer aux autres logiques par la maîtrise d'un certain nombre de représentations sociales à caractère paysager sur lesquelles les logiques aménagistes traditionnelles ont peu de prise.

La sous-section 4.5.1 suivante présente les ambiguïtés et les paradoxes qui sont présents dans le discours analysés et qui constituent les amorces des processus de recontextualisation (sous-section 4.5.2). Ces recontextualisations se trouvent à véhiculer et à reposer sur des représentations sociales à caractère paysager, représentations spécifiques au projet d'eau vive dans la Vallée-de-la-Gatineau (sous-section 4.5.3).

4.5.1 Ambiguïtés et paradoxes soulevés par le projet d'eau vive

Les ambiguïtés et les paradoxes que l'on rencontre dans le discours concernant le projet d'eau vive (sections 4.1 à 4.4) se regroupent en fonction des deux couples de représentations transversales qui structurent la logique opérationnelle du projet d'eau vive. D'une part, on retrouve les ambiguïtés et les paradoxes qui sont soulevés par le couple des représentations « temporalité / rentabilité ». D'autre part, on retrouve les ambiguïtés et les paradoxes inhérents aux représentations transversales qui forment le couple « collectivité / altérité ».

En ce qui a trait aux représentations transversales qui sont liées à la temporalité et à la rentabilité, on retrouve plusieurs paradoxes. Par exemple, dans le discours des acteurs impliqués dans le projet d'eau vive, on constate qu'il y a urgence de s'engager dans quelque chose qui n'est rentable qu'à moyen et long termes, mais qui restera réversible, plutôt que dans quelque chose dont les bénéfices sont évidents à court terme, mais qui s'avère par ailleurs irréversible : l'une aux retombées incertaines, tandis que l'autre aux retombées certaines.

Par ailleurs, la logique d'action du projet d'eau vive, en misant sur un développement alternatif fondé sur l'intégrité naturelle et l'intégralité du potentiel d'eau vive de toute la Vallée de la Gatineau, s'inscrit en faux par rapport au développement récréotouristique intensif. Là encore, la logique du projet d'eau vive se trouve face à un paradoxe entre son impératif de rentabilité et l'incertitude que représente ce modèle alternatif. En effet, le développement promu par les logiques aménagistes traditionnelles, soit le développement intensif, qu'il soit hydroélectrique ou récréotouristique, se présente d'emblée comme étant rentable à court terme. À l'inverse, le développement promu par la logique d'eau vive, axé sur l'intégrité naturelle et l'intégralité du potentiel pour le récréotouristique d'eau vive, présente une rentabilité plus hypothétique.

De surcroît, la prise de position en faveur de l'intégrité naturelle et de l'intégralité du potentiel pour l'eau vive fait en sorte que les représentations qui servent à véhiculer le projet d'eau vive, soit en faisant la promotion des bénéfices auprès de tenants des autres logiques aménagistes, soit dans la mise en place du projet lui-même, c'est à dire en mettant en valeur certains attraits récréatifs spécifiques, doivent miser sur des représentations globalisantes du territoire. En effet, pour « vendre » l'idée du projet d'eau vive autant que pour en maximiser les retombées touristiques, les acteurs impliqués dans le projet d'eau vive choisissent de mettre en valeur une image de la rivière comme étant l'ensemble des 365 kilomètres de la Gatineau, de même que de nombreux tributaires voire même le bassin versant. En revanche, ces représentations globalisantes de la

Gatineau entrent en contradiction avec les représentations de la Gatineau qui mettent l'accent sur des sites précis qui sont déjà fréquentés et mis en valeur, quitte à « tronçonner » la rivière. Ainsi, le projet d'eau vive se trouve devant le paradoxe de ne pas avoir d'image forte à « vendre » à court terme alors qu'il lui faut générer des bénéfices rapidement.

Cet ensemble de représentations ambiguës et paradoxales se résume en deux principaux paradoxes, l'un temporel, l'autre spatial. Le paradoxe temporel de la logique du projet d'eau vive vient du fait que la réalisation du projet passe par un engagement urgent et à moyen terme envers un type de développement qui n'a pas fait ces preuves, pour lequel subsistent de nombreuses incertitudes, quitte à revoir les choix de développement (réversibilité du projet d'eau vive) à long terme. Cet engagement urgent et à moyen/long terme se heurte à la temporalité propre aux autres logiques aménagistes, à savoir une prise de décision rapide en faveur des projets comme les petites centrales hydroélectriques dont la rentabilité est présentée comme rapide et certaine, quoique irréversible.

Le paradoxe spatial de la logique du projet d'eau vive vient du fait que les représentations de l'intégrité du caractère naturel de la Gatineau et de l'intégralité de la rivière, bien que se présentant comme ayant un potentiel de développement supérieur à la somme des attraits spécifiques, exigent une approche qui se justifie sur le long terme et à une échelle régionale, tandis que les bénéfices valorisés par les logiques aménagistes traditionnelles relèvent du court terme et sont évalués à une échelle locale. L'importance d'appréhender la Gatineau comme une rivière intégrale au caractère naturel intègre entre en contradiction avec la nécessité de générer des retombées maximales rapides à proximité des sites d'intérêt.

En ce qui a trait aux représentations transversales que sont la collectivité et l'altérité, le discours des acteurs impliqués dans le projet d'eau vive laisse entrevoir plusieurs ambiguïtés et paradoxes quant à la séparation et à l'articulation des rôles, des responsabilités et des droits pour chacun des types d'acteurs, qu'ils soient résidents de la région, visiteurs, touristes, décideurs ou promoteurs de développement récréotouristique. Ainsi, plusieurs représentations paradoxales émergent du discours relatif à l'articulation entre les acteurs locaux et extra-locaux. Par exemple, l'« appropriabilité » par les locaux, qui donne beaucoup de crédibilité au projet d'eau vive, oblige les tenants du projet d'eau vive à s'ouvrir à des usages récréatifs locaux potentiellement conflictuels avec leur usage d'eau vive (pêche versus canot). Même si la mise en œuvre du projet d'eau vive passe par un contrôle des usages qui vont à l'encontre de la préservation du caractère naturel (qui est l'attrait principal du potentiel d'eau vive), il faut, pour être cohérent avec l'« appropriabilité », intégrer les usages locaux comme la pêche, voire même les usages motorisés comme le « quad » (VTT motorisé). L'« appropriabilité » dont se réclame le projet d'eau vive vient infléchir l'exclusivité de l'usage qui caractérise habituellement les pratiques d'eau vive.

La logique sous-jacente au projet d'eau vive accorde de l'importance à l'articulation entre les compétences techniques souvent extra-locales et l'appropriabilité par les locaux. Le paradoxe qui se trouve ainsi soulevé vient du fait que la mise en œuvre du projet d'eau vive exige le déploiement de compétences techniques qui sont peu nombreuses dans la région. Par conséquent, on doit faire appel à de l'expertise extra-locale qui doit s'arrimer adéquatement aux volontés locales de prise en charge du développement.

Enfin, la prise en compte des enjeux liés au caractère collectif et à l'intégration des autres acteurs dans le projet d'eau vive donne lieu à un dernier paradoxe entre la volonté de voir la prise en charge du projet remonter à un niveau extra-local de manière à transcender les jeux politiques locaux qui pourraient compromettre le projet. Cette représentation de la prise en charge du projet, soit par un organisme supra-local ou national afin de s'élever au-dessus de la politiaillerie, se heurte aussi à l'« appropriabilité » qui devrait caractériser le projet et permettre aux locaux de prendre en main la mise en œuvre du projet d'eau vive. En effet, le projet d'eau vive se trouve confronté à un paradoxe entre 1) la nécessité d'intégrer les acteurs locaux pour des résultats durables et 2) la possibilité de remettre à un niveau extra-local la responsabilité de mettre en valeur la Gatineau pour des raisons d'efficacité politique.

Ce deuxième ensemble de représentations ambiguës et paradoxales, relevant du couple de représentations « collectivité / altérité », se résume en un paradoxe social. Ce paradoxe social vient du fait que l'articulation entre les intérêts locaux et extra-locaux se fait pour plusieurs enjeux, soit pour des enjeux de conciliation des usages (la rivière pour qui), soit pour des enjeux d'expertises (qui est-ce qui aide à développer), soit enfin pour des enjeux de contrôle politique (qui est-ce qui a voix au processus de décision). Pour tous ces enjeux la cohabitation du local et de l'extra-local est essentielle au succès du projet tout en soulevant des contraintes indéniables de mise en œuvre.

4.5.2 Recontextualisations générées par les paradoxes

Les trois principaux paradoxes (temporel, spatial et social) présents dans les discours analysés constituent les manifestations concrètes de trois processus de recontextualisation qu'entraîne le déploiement la logique du projet d'eau vive en se positionnant comme une alternative viable aux logiques aménagistes traditionnelles.

Premièrement, la logique d'action du projet d'eau vive nécessite un changement radical du référent temporel à l'aide duquel on évalue habituellement les bénéfices collectifs. En effet, selon les logiques aménagistes en vigueur dans la Vallée-de-la-Gatineau, on cherche des bénéfices rapides qui auront des retombées immédiates pour les populations locales. On se situe dans un horizon du court terme. La logique du projet d'eau vive, quant à elle, incorpore plutôt dans le débat public une notion d'effets à long terme, à entrevoir dans une perspective intergénérationnelle. Cette logique propose de sortir d'une

logique de bien marchand à rentabiliser tout de suite pour se situer du côté d'une logique de bien patrimonial à gérer pour les générations futures sans en diminuer le capital initial.

Deuxièmement, la logique d'action du projet d'eau vive repose également sur un changement radical du référent spatial dans lequel on inscrit toute décision d'aménagement. Selon les logiques aménagistes traditionnelles, les bénéfices d'une décision d'aménagement se mesurent à une échelle plutôt locale, soit celle de la municipalité ou d'une partie de la MRC (les municipalités du sud ou du nord). Les projets qui en découlent généralement doivent répartir le plus uniformément leurs retombées sur chacune des municipalités en maximisant les attraits ou les sites qui ont un intérêt immédiat pour les collectivités qui les bordent. À cette logique de saupoudrage, le projet d'eau vive oppose une vision spatiale très globalisante qui mise sur la rentabilité à long terme et pour toute la région. La logique d'eau vive repose sur l'ensemble de tout le territoire du bassin de Gatineau, sur le potentiel global de toute la région en tant que « pays d'eau vive ».

Enfin, la logique d'action du projet d'eau vive repose sur un troisième changement radical de référent, il s'agit d'une recontextualisation à caractère social. En effet, le projet d'eau vive, par les articulations entre les points de vue locaux et extra-locaux se trouve à être en rupture avec les logiques traditionnelles qui mettent l'accent sur la légitimité quasi-unique du niveau local. En raison des questions de la dépendance aux usagers extérieurs, de la gestion potentiellement complexe des usages et de la faiblesse de l'expertise locale, la logique du projet d'eau vive exige de dépasser l'unique référent local comme base de légitimation des décisions d'aménagement et d'étendre le référent social à tous ceux qui prennent déjà en main le destin de la Gatineau *naturelle*.

4.5.3 Représentations paysagères et recontextualisation

Dans le cas de ces trois processus de recontextualisation, l'analyse structurale du discours nous révèle de manière constante que les représentations sociales à caractère paysager suivantes semblent pouvoir jouer un rôle central :

- La Gatineau, une rivière comme patrimoine collectif, héritage à transmettre, à faire fructifier;
- La Gatineau une rivière dans son intégrité;
- Une beauté saisissante et mobilisante.

Chapitre 5 Portée stratégique des représentations sociales à caractère paysager dans le déploiement du projet d'eau vive dans la Vallée-de-la-Gatineau (1997-2003)

Le chapitre précédent a permis de caractériser les représentations sociales à caractère paysager qui sont au centre de la logique du projet d'eau vive dans la Vallée-de-la-Gatineau. Il a également montré que ces représentations semblent jouer un rôle important dans des processus de recontextualisation qui, à terme, permettraient aux acteurs impliqués dans la protection et la mise en valeur de la Gatineau de faire valoir la pertinence de leur propre logique. Il convient, pour la suite, d'analyser le déploiement de la filière du récréotourisme d'eau vive à un deuxième niveau. En effet, maintenant que le rôle structurant des représentations sociales à caractère paysager a été décrit en fonction de la constitution de la filière d'eau vive, il reste à observer l'utilisation effective qui est faite de ces représentations paysagères en situation d'action afin d'en analyser le potentiel stratégique, la force opérationnelle. Pour ce faire, la logique opérationnelle du projet d'eau vive est ici caractérisée en fonction de ses confrontations avec d'autres logiques opérationnelles à l'œuvre aux abords de la Gatineau. De ces confrontations, allant de l'affiliation lointaine à l'opposition radicale, résultent des inflexions autant dans la logique d'eau vive que dans les autres logiques. Par conséquent, l'analyse stratégique du déploiement du projet d'eau vive porte sur ces inflexions en cherchant à en déduire le sens, la rationalité, la logique eu égard à des contextes très précis dans lesquels se déploie le projet d'eau vive. Le présent chapitre constitue cette analyse de deuxième niveau mettant l'accent sur les processus de recontextualisation et sur le rôle-clé qu'y jouent les représentations paysagères.

Les trois processus de recontextualisation (spatiale, temporelle et sociale) par lesquels la logique du projet d'eau vive trouve sa pertinence et sa légitimité donnent lieu à des ajustements mutuels de la part des logiques qui s'opposent. La présente analyse stratégique vise à mettre en évidence le sens de ces ajustements en fonction des opportunités saisies par les tenants des diverses logiques, en fonction de leurs temporalités propres, de leurs objectifs respectifs, de leurs capacités de mobilisation de ressource, bref, en fonction des caractéristiques inhérentes aux jeux d'opposition entre les logiques aménagistes à l'œuvre dans la Vallée-de-la-Gatineau. En proposant des recontextualisations spatiale (le tout est plus que la somme des parties), temporelle (décision à prendre en fonction des générations futures) et sociale (un rapport collectif et multivoque au territoire, plutôt qu'exclusif et univoque), la logique du projet d'eau vive s'oppose radicalement aux autres logiques.

Sans mener à la confrontation et au conflit de valeurs, cette opposition donne plutôt lieu à des reconfigurations de logiques en présence. Ces reconfigurations dépendent de la capacité, pour les tenants des différentes logiques à évaluer leurs forces, leurs faiblesses, à allouer des ressources, à se ménager des alternatives dans les nouveaux contextes créés par la confrontation du projet d'eau vive aux autres logiques aménagistes. Dans la mesure où ces reconfigurations sont profondes pour les autres logiques aménagistes ou qu'elles génèrent des ajustements de la logique d'eau vive par rétroaction, on en déduit que ces recontextualisations ont une portée stratégique. Par conséquent, l'analyse du rôle effectif joué par les représentations sociales à caractère paysager dans les reconfigurations significatives devient nécessaire pour saisir la dimension stratégique et opérationnelle des représentations sociales à caractère paysager au-delà de leur potentiel théorique dans un cadre conceptuel donné.

Pour en arriver à une telle analyse stratégique qui donne un sens aux reconfigurations provoquées par la prise en compte de représentations paysagères, il faut que les objets d'analyse s'échelonnent dans le temps de manière à en observer les inflexions. L'analyse présentée aux sections suivantes porte donc sur trois projets tels qu'ils se sont élaborés progressivement au cours de plusieurs épisodes mettant en cause les logiques aménagistes traditionnelles (pro-hydroélectrique ou pro-récréotouristique) et la logique d'eau vive. La portée stratégique des représentations paysagères est donc analysée à partir des trois projets suivants :

- a) le projet adverse : l'implantation de petites centrales hydroélectrique;
- b) l'élaboration et la promotion du projet d'eau vive;
- c) le tiers projet : le plan de développement intégré (PDI).

Pour chacun de ces trois projets, l'analyse stratégique consiste en une mise en perspective des résultats de l'analyse structurale (chapitre 4). En effet, les relations entre les acteurs, leurs logiques et leurs positions concrètes, par rapport aux recontextualisations spatiale, temporelle et sociale, sont mises en perspective de manière à souligner la dialectique qui préside à la construction progressive de la logique du projet d'eau vive.

Section 5.1 Projet adverse : l'implantation de petites centrales hydroélectriques

Les premiers objets de l'analyse stratégique se regroupent en un projet, le projet adverse, au sens où il s'agit d'un ensemble de propositions d'harnachement de la rivière contre lesquelles s'est défini progressivement le projet d'eau vive. Ce vaste projet s'est formalisé de différentes manières par des promoteurs et des partenaires changeants au fil du temps et se concrétise par une multiplicité de projets de petites centrales hydroélectriques privées. Comme tous ces projets de petites centrales partagent une

même logique cohérente et évolutive en fonction des réactions progressives des acteurs impliqués dans la protection et la mise en valeur de la Gatineau, il convient de les désigner comme le premier projet autour duquel et contre lequel se définit progressivement la logique d'eau vive. Le déploiement de ce projet adverse, par les différentes démarches visant l'implantation de petites centrales hydroélectriques privées sur la rivière au cours des quinze dernières années, suscite une opposition qui se formalise rapidement à partir de la fin des années 1990.

Par la suite, dans la Vallée-de-la-Gatineau, la classe politique réagit et adopte une position prudente à l'égard des projets de petites centrales. En réaction au projet général d'implantation de petites centrales hydroélectriques privées, les opposants et la classe politique locale élaborent progressivement leur logique respective, permettant de justifier leurs différentes actions initiées au cours des épisodes significatifs du déploiement de ce projet adverse.

Bien que la rivière Gatineau ait fait l'objet d'une spéculation hydroélectrique depuis plus d'un siècle (cf. chapitre 3), le projet adverse qui est analysé ici, se constitue en un projet ayant sa propre logique cohérente à partir du début des années 1990, soit dès la mise en branle de la politique libérale en matière de petite production hydroélectrique privée. En effet, un des promoteurs actifs depuis les premiers projets de petites centrales issus de cette politique, Hydro-Pontiac, élabore alors un scénario visant la mise en place d'au moins sept petites centrales. D'une part, ce scénario est présenté comme du « développement intégré » au sens où les ressources autres qu'hydrauliques sont minimalement considérées, mais aussi au sens où l'intégralité du potentiel hydroélectrique résiduel est pris en considération. D'autre part, le promoteur en vient à obtenir plusieurs droits fonciers sur tous les sites visés, permettant dès lors d'élaborer des projets concrets relativement indépendants les uns des autres au gré des partenariats rendus possibles par ce pouvoir exercé sur les tenures foncières en bordure de la rivière. Ainsi, qu'il s'agisse d'achats, de promesses d'achats conditionnelles ou d'options d'achats payées annuellement, le promoteur étend son contrôle à tous les sites présentant un potentiel hydraulique significatif. Ce contrôle permettrait au promoteur d'élaborer un très grand nombre de scénarios interchangeables en cas d'opposition localisée trop forte. Ce contrôle permet aussi, le cas échéant, soit dès que l'opposition commencerait à se manifester, à maintenir le secret autour de la rivière de manière à ne pas la laisser apprécier par ceux qui pourraient s'y opposer.

Au cours des années 1990, Hydro-Pontiac, continue à développer son idée de développement intégré et propose, en 1997, un plan global où les retombées attendues du développement hydroélectrique sont ré-investies dans le développement récréotouristique et dans la communauté algonquine de *Kitigan Zibi*. Par la suite, au début de l'année 2002, le promoteur Énergie Maclaren achète Hydro-Pontiac et propose plusieurs projets en partenariats avec des décideurs locaux plutôt qu'un seul projet intégré. Les projets ainsi développés entre Énergie Maclaren et *Kitigan Zibi*, puis entre Énergie Maclaren et la

municipalité de Grand-Remous et, enfin entre les trois, constituent des projets promettant des retombées socio-économiques importantes. L'opposition à ces petits barrages, dès 1997, fait en sorte que les nouveaux promoteurs laissent entrevoir un respect du potentiel récréatif pour les activités d'eau vive, voire même des avantages directs pour ces activités. Ainsi, le dernier projet en lice, la construction d'une petite centrale de 40 MW à la Chute de la Montagne, est présenté par le promoteur comme étant bénéfique pour les activités d'eau vive étant donné qu'il y aurait construction d'infrastructures vouées à sécuriser le tronçon. En effet, selon le promoteur, un bras de la rivière serait dorénavant accessible pour les amateurs d'eau vive puisque les obstacles prétendument trop dangereux pour qu'on y pratique des activités d'eau vive, situés en amont, seraient partiellement ennoyés, les rendant du coup plus sécuritaires, par conséquent fréquentables.

Depuis le début des années 1990, la multiplicité des options offertes en divers sites le long de la rivière leur confère une souplesse qui permet de présenter des projets qui semblent toujours répondre parfaitement aux différents enjeux mis de l'avant par les gens qui s'y opposent. Ce faisant, le projet adverse se présente comme du développement intégré, mais il se déploie en réalité selon une logique qui segmente la rivière en fonction des différents projets de centrales et des problématiques qu'ils soulèvent chacun immédiatement aux abords, en amont et en aval des sites visés par les promoteurs.

Dès 1997, le projet adverse suscite une opposition qui se structure autour d'un noyau de canoteurs et de kayakistes d'eau vive venant de la région montréalaise auquel se joignent rapidement des canoteurs de la Vallée-de-la-Gatineau. Cette opposition se concrétise par plusieurs initiatives visant à faire connaître les parcours d'eau vive et les caractéristiques naturelles de la Gatineau et de ses tributaires. Par exemple, la mise sur pied et l'animation d'un festival d'eau vive entre Maniwaki et Bouchette, de même que l'entretien et la sensibilisation aux caractéristiques naturelles de plusieurs parcours canotables de la région, représentent toutes des initiatives qui permettent à l'opposition aux projets de petites centrales d'ancrer sa logique dans la nécessité d'une prise en charge par le milieu local. En effet, les actions entreprises par cette opposition aux petites centrales cherchent à susciter une sensibilisation, soit directement en expérimentant les parcours canotables ainsi rendus accessibles ou soit indirectement par le constat généralisé de l'accroissement de la fréquentation de la rivière à des fins de pratiques d'activités d'eau vive dans la région, sensibilisation qui devrait déboucher sur une implication active dans la protection de la rivière, de la part d'un nombre grandissant d'acteurs locaux et régionaux.

Pour les acteurs locaux impliqués dans l'opposition aux projets de petites centrales, qu'il s'agisse de canoteurs ou de simples amateurs de la nature, le constat qu'un tel « bijou » ait survécu à des années de flottage et de pollution rend sa protection plus urgente puisqu'une telle opportunité est menacée. La région se retrouverait alors sans cette *plus value* que constitue l'état d'intégrité et d'intégralité dans lequel se trouve la rivière. Pour conserver une telle qualité, on mise sur une prise en charge par les gens qui peuvent être sensibilisés par la beauté de la rivière. Au delà de la conservation des qualités naturelles

de la rivière pour leur jouissance personnelle, les opposants aux projets de petites centrales privées adoptent plutôt une attitude de partage et d'ouverture à l'endroit de tous les acteurs qui peuvent apprécier la valeur de cette beauté.

Cet accent mis sur l'inclusivité de la logique qui anime l'opposition aux petites centrales est une valeur fondatrice de cette opposition. Depuis le début, cette opposition est redevable d'une alliance entre tous les usagers qui apprécient la beauté naturelle de la Gatineau. Lorsque vient le temps d'arrimer cette opposition locale et régionale au mouvement national « Adoptez une rivière », cette attitude d'ouverture, de partage et de respect reste au centre des préoccupations. Il n'est pas question d'un artiste qui vient de l'extérieur pour dire ce que la région devrait faire avec « sa » rivière. Au contraire, invité et guidé sur la rivière par les organisateurs du Festival d'eau vive, l'acteur Roy Dupuis s'inscrit dans cette logique du respect et de l'ouverture aux autres. Il considère que son rôle consiste à attirer l'attention du public, par médias interposés, sur la beauté de la Gatineau, mais qu'il revient à tous ceux qui ont la Gatineau à cœur de débattre et de s'entendre sur le devenir de cette rivière.

L'attitude de partage, de respect et d'ouverture inclusive aux autres usagers de la rivière traverse la logique qui s'élabore en contrepartie des projets d'implantation de petites centrales privées. Vers la fin de 2001, une coalition régionale contre tout projet de construction de petites centrales hydroélectrique voit le jour. La Coalition pour une Gatineau *naturelle* regroupe dix-huit groupes et personnalités aux intérêts divers, représentant les milieux locaux, régionaux et nationaux. Cette diversité d'intérêts derrière l'opposition aux petites centrales est cruciale pour la logique de ce projet d'opposition. Les acteurs impliqués dans la protection de la rivière considèrent d'ailleurs que l'ouverture à toutes les personnes pratiquant une activité leur permettant d'apprécier la qualité naturelle de la rivière est cruciale pour la protection de la rivière. En effet, pour faire en sorte que la rivière puisse continuer à offrir une expérience naturelle de qualité, il faut que tous ceux qui sont sensibles soient mobilisés et prennent une part active à la protection de la Gatineau. Or, pour atteindre une telle mobilisation, il importe de préserver dans le meilleur état l'ensemble de la rivière de manière à ce que le plus grand nombre puisse avoir accès à la rivière. En se portant à la défense de l'intégrité maximale du caractère naturel et ce, pour l'intégralité de la rivière, les opposants au projet de petites centrales s'inscrivent en faux par rapport à la logique du projet adverse qui segmente la rivière en sections spécialisées au gré des partenariats locaux et changeants. Face aux arguments qui voudraient juger de la valeur et de la vocation des sites riverains en fonction d'intérêts univoques et, somme toute, assez ténus (selon la logique du projet adverse, l'intérêt d'un tronçon pour les activités d'eau vive étant ramené à une unique question de danger), les opposants aux projets de centrales mettent l'accent sur la liberté, que devraient avoir tous les usagers respectueux du caractère naturel, de pouvoir expérimenter ce paysage dans toute son extensivité, à leur rythme, selon leur propre façon de fréquenter la rivière (en descendant les rapides et en sautant les chutes ou alors

en empruntant systématiquement tous les portages, voire même uniquement par voie terrestre).

Depuis le début des années 1990, la classe politique régionale se positionne prudemment en regard du projet adverse d'implantation de petites centrales. Bien qu'une partie des élus appartient à une génération qui ne croit au développement que s'il vient de l'exploitation des ressources et que s'il génère des ristournes alléchantes politiquement, une autre partie des élus veut donner la chance au récréotourisme d'eau vive qui, sous l'impulsion du Festival d'eau vive, commence à convaincre de plus en plus de leurs concitoyens du bien-fondé d'un développement axé sur les activités d'eau vive. En cela, les élus qui sont favorables au développement des activités d'eau vive sont appuyés par des concitoyens actifs et par des professionnels compétents. L'inscription de la rivière Gatineau comme site d'intérêt récréotouristique au schéma d'aménagement, la mise en place d'un organisme sans but lucratif pour en planifier la mise en valeur à des fins récréatives (la Société d'exploitation et d'aménagement de la rivière Gatineau - SEARG) a permis à la MRC de prendre un certain leadership dans le domaine récréotouristique, insufflant du coup un rapport de force face à n'importe quel projet de petite centrale qui pourrait nuire au développement récréotouristique.

Cette relative prise en charge du potentiel récréotouristique, de la part de la classe politique régionale, s'inscrit dans une perspective de diversification du développement économique axée sur la mise en valeur des ressources du territoire pour le bien de l'ensemble des communautés locales de la MRC de la Vallée-de-la-Gatineau. Si toute la classe politique reconnaît que les projets de petite centrale ne doivent pas nuire au développement des activités d'eau vive, plusieurs des décideurs locaux adoptent une logique qui segmente la rivière en tronçons spécialisés. En effet, au sein de la classe politique régionale, certains acteurs croient que la construction de petites centrales devrait être autorisée sur des sites où le potentiel pour les activités d'eau vive est moindre. Cette ambivalence de la classe politique face au projet adverse fait en sorte qu'une attitude prudente marque toute prise de décision relative au harnachement de la Gatineau à des fins de petite production privée. Au début de l'année 2002, les élus de la MRC, pressés par plusieurs partenaires du promoteur, mandate une firme de consultant en gestion municipale et en aménagement afin de lui fournir une analyse avantages-coûts pour le dernier projet en lice : une petite centrale privée à la Chute de la Montagne. Cette analyse avantages-coûts devait définir les bénéfices que tirerait l'ensemble de la MRC de la construction d'une centrale de 40 MW en prenant en considération les coûts sociaux, à savoir les externalités environnementales et les externalités associées aux activités récréotouristique (Municonsult, 2003 : 18). En adoptant un point de vue très conservateur et même défavorable aux activités récréotouristiques d'eau vive dans le tronçon de la Chute-de-la-Montagne, le consultant en arrive à établir les bénéfices escomptés par la MRC à 870 000\$. Même si ces chiffres sont beaucoup moins alléchants que ceux promis par les promoteurs (qui parlaient plutôt en mai 2002 de retombées générales de 15 à 18 millions), il n'en demeure pas moins qu'au terme de cette analyse avantages-coûts, le

projet adverse apparaît incontestablement intéressant pour les élus locaux dans la mesure où on adopte une logique qui segmente la rivière en tronçons pour lesquels il faut maximiser les retombées à court terme et très localement.

Par les différents scénarios de petites centrales qui se raffinent progressivement, par l'opposition structurée suscitée par plusieurs scénarios et par l'attention portée par la classe politique, le déploiement du projet adverse (petites centrales) donne lieu à plusieurs confrontations entre les logiques et les rationalités des différents acteurs impliqués et interpellés par ces projets. De ces confrontations résultent des apprentissages, des changements de perspectives, bref des recontextualisations significatives qui reposent, on l'a vu aux paragraphes précédents, sur des qualités paysagères, à savoir l'intégrité et l'intégralité du caractère naturel. Il convient d'analyser systématiquement les représentations sociales concernant la spatialité, la temporalité et les rapports sociaux qui sont mises en cause par ces recontextualisations, pour lesquelles les qualités paysagères jouent un rôle important.

5.1.1 Les représentations sociales concernant la spatialité, la temporalité et les rapports sociaux telles qu'exprimées par les promoteurs

Les différents promoteurs de projets de petites centrales et leurs partenaires font reposer le projet adverse sur un rapport à l'espace empreint de spécialisation, d'exclusivité et d'univocité. Suivant cette logique, l'intérêt public commande que toutes les ressources de la rivière doivent être évaluées au « site par site » et que des vocations peuvent avoir la priorité sur d'autres en fonction d'une maximisation des retombées calculées très localement. Ainsi, la firme de consultant engagée pour l'analyse avantages-coûts fournit au promoteur et à ces partenaires un argumentaire efficace pour justifier les projets de petites centrales : pour certains sites dont les attributs récréotouristiques sont moindres, les projets de centrales seraient nettement bénéfiques. En raison d'une certaine spécialisation des pratiques d'eau vive, les promoteurs de petites centrales peuvent même se vanter de pouvoir « améliorer » la rivière. En effet, en développant leur vision de l'espace de la rivière en fonction de la logique « site par site », les caractéristiques de la rivière sont évaluées en fonction des demandes précises de clientèles spécialisées. Par exemple, pour s'adonner au *park and play* (façon de fréquenter les rapides d'une rivière par des accès routiers allant jusqu'au bord des principaux rapides, puis de passer quelques heures dans un même rouleau à pratiquer des figures de style libre), les kayakistes recherchent avant tout une certaine morphologie de vague et un accès rapide. En adoptant une vision sectorielle et spécialisée de la rivière, il devient possible pour les promoteurs des projets de petites centrales de répondre minimalement à quelques exigences de la sorte et de donner ainsi l'impression qu'ils prennent en compte les principales revendications de l'opposition à ces projets.

Au plan de la temporalité, le projet adverse valorise deux représentations clés pour son déploiement: l'immédiateté des retombées et l'inscription dans une « histoire

régionale » qui donne raison à ce type de développement. D'une part, les différents partenariats que les promoteurs peuvent envisager promettent des ristournes aux communautés locales dès la construction des petites centrales. D'autre part, le fait d'avoir sous les yeux des exemples de villégiature, de pourvoiries et d'activités touristiques qui se sont implantées avec succès sur le pourtour de réservoirs hydroélectriques comme le Baskatong constitue une preuve de la durabilité des bénéfices qu'on peut tirer du projet adverse. Cette façon de voir le passé comme étant garant de l'avenir est cohérente avec l'attente de retombées immédiates. En effet, dans les deux cas, on tente de réduire l'incertitude du futur en proposant un rapport au temps qui offre des garanties.

Enfin, le rapport aux dimensions sociales que propose le projet adverse se caractérise par une souplesse, par des partenariats *ad hoc* fluctuant au gré des options de projet retenues. Le référent social sur lequel se fonde le déploiement des projets de petites centrales se résume aux communautés locales et même aux individus directement affectés par la construction et l'exploitation des petites centrales. En entretenant de bonnes relations privées et quasi-privées avec un grand nombre de partenaires riverains le long des sites harnachables, les promoteurs ont entre les mains des atouts stratégiques importants : ils ont la possibilité de brandir rapidement un scénario B qui fait l'objet d'une réception locale favorable si un scénario A s'avère irrecevable par les communautés locales et les usagers. C'est un peu ce qui se passe avec le projet de petite centrale au site de la Chute de la Montagne. Ce projet fait l'objet d'une intense promotion depuis que des projets de petites centrales aux rapides des Cèdres, du Corbeau et de Maniwaki (lancés comme ballon d'essai?) n'ont pas reçu l'appui politique local souhaité. Au site de la Chute de la Montagne, en territoire moins habité, moins fréquenté et excentré, le promoteur peut compter sur l'appui du maire de la municipalité locale. Les dimensions sociales du projet adverse se résument aux partenariats *ad hoc* visant à maximiser les retombées très localement.

5.1.2 Les représentations sociales concernant la spatialité, la temporalité et les rapports sociaux telles qu'exprimées par les opposants aux petites centrales privées

L'opposition aux petites centrales se structure autour d'une logique spatiale qui valorise l'intégralité de la rivière, l'ensemble de la Gatineau, l'extensivité des qualités naturelles. Cette logique spatiale repose sur une représentation voulant que la rivière Gatineau, prise intégralement et dans son état d'intégrité naturelle actuelle, vaut beaucoup plus que la somme des attraits qui se trouve aux abords de la rivière. Cette logique spatiale est irréconciliable avec la logique de tronçonnage de la rivière qui est valorisée par le projet adverse.

La logique temporelle au centre de l'opposition aux projets de petites centrales se caractérise par les idées de commencement, de chance à saisir, de rupture et de mise en œuvre à long terme et réfléchi pour les générations futures. Pressée par la temporalité du projet adverse qui met l'accent sur l'immédiateté, il en découle une revendication

essentielle à l'opposition aux projets de petites centrales : celle d'un moratoire de dix ans au cours duquel on entend démontrer les bénéfices à long terme du récréotourisme.

L'opposition aux petites centrales se structure également autour d'un référent social qui s'articule autour de l'ouverture, de l'inclusivité. En effet, les opposants aux projets de petites centrales considèrent que le devenir de la rivière Gatineau concerne tous ceux qui peuvent vouloir y vivre une expérience esthétique transcendante. Cette inclusivité sociale de l'opposition aux petites centrales va de paire avec la valorisation de l'extensivité des caractéristiques naturelles du paysage de la Gatineau. En effet, pour être considérée comme justifiée et légitime, l'opposition compte sur la sensibilisation, puis l'implication des gens qui la descendent en faveur de la protection de ces caractéristiques naturelles. Comme ce projet d'opposition se veut inclusif, chacun est invité à la fréquenter selon ces propres activités. Cette inclusivité sociale fait en sorte que l'intégralité de la rivière est un atout dans ce processus de sensibilisation et de prise en charge par la population en général. Une rivière avec le maximum d'attrait risque d'attirer un plus grand nombre et une plus grande diversité d'usagers. Ainsi, les logiques spatiales et sociales de l'opposition se rejoignent et s'unissent contre le tronçonnage clientéliste qui caractérise le projet adverse.

5.1.3 Représentations sociales concernant la spatialité, la temporalité et les rapports sociaux telles qu'exprimées par la classe politique

La logique spatiale à laquelle adhère une part de plus en plus importante de la classe politique régionale correspond au tronçonnage spécialisé. L'évolution du discours et des actions de la classe politique, au cours du déploiement du projet adverse, montre que cette catégorie d'acteurs est sensibilisée au fait que les attraits naturels de la Gatineau peuvent attirer une « industrie » de l'eau vive, c'est à dire un ensemble de commerces de produits et de services desservant la clientèle qui vient pratiquer des activités d'eau vive. Pourtant, cette conscience de la valeur des attributs naturels de la rivière ne s'étend pas nécessairement à l'ensemble de la rivière. La classe politique croit en la valeur des attraits naturels de certains sites dans la mesure où on peut faire des compromis entre l'eau vive et les petites centrales sur des sites qui présentent un intérêt récréotouristique moindre. Par conséquent, la logique de tronçonnage spécialisé prévaut toujours au sein de la classe politique régionale.

Au plan de la temporalité, la valorisation du bénéfice immédiat correspond à une certaine urgence de trouver des solutions de diversification économique. Le projet adverse, en faisant miroiter des ristournes, montants de compensation, subventions et autres retombées brutes, attire de nombreux acteurs de la classe politique qui voient même en ces fonds, une façon de financer le développement récréotouristique. L'immédiateté des retombées s'inscrit alors dans la logique temporelle de l'effet structurant : il suffit d'investir un certain montant d'argent pour obtenir du développement garanti dans

quelques années. Par cette logique temporelle, la classe politique régionale s'inscrit résolument dans une stratégie du compromis, à savoir, s'il est possible d'investir des fonds pour protéger et mettre en valeur certains parcours d'eau vive de la région, il peut valoir la peine de sacrifier quelques sites au développement de petites centrales.

Enfin, en ce qui a trait aux dimensions sociales de la logique développée par les acteurs de la classe politique, le relative prise en charge de la question du potentiel récréotouristique de l'eau vive dans la Vallée-de-la-Gatineau par les instances municipales (inscription au schéma, création de la SEARG) a permis de développer une vision de développement autour de la rivière pour le bénéfice de l'ensemble de la MRC. Cette préoccupation à l'endroit de l'ensemble de la collectivité régionale permet de situer le bien public au-dessus de la seule acceptation par quelques riverains des retombées immédiates et dans leur cour.

5.1.4 Recontextualisation proposée par la filière en émergence et en opposition aux projets de petites centrales

Par les différentes adaptations des projets de petites centrales proposés, par l'opposition structurée qu'il génère et par l'attention que lui porte la classe politique, le déploiement du projet adverse révèle une dynamique d'apprentissage sociale complexe qui, dans un premier temps, place l'opposition dans un rapport de force favorable face aux promoteurs du projet et face à la classe politique en raison d'un discours axé sur les retombées économiques liées à l'eau vive. Par la suite, toutefois, l'opposition change de discours et adopte un point de vue plus affectif, délaissant son argumentaire axé sur la rentabilité de l'industrie de l'eau vive alors que ces idées commencent à faire consensus et même à s'imposer dans les actions de tous les acteurs interpellés par le déploiement du projet adverse. Ce changement de discours est très intéressant pour l'analyse stratégique puisqu'il dénote l'abandon d'une logique (axée sur la rentabilité qui serait liée à la protection de la rivière) au profit d'une autre (axé sur l'attachement et la prise en charge par tous les usagers). Ce changement de logique est une réponse à l'internalisation, par le promoteur, d'une certaine partie du discours des acteurs impliqués dans la protection. Ce changement de discours constitue précisément le témoin d'une recontextualisation stratégique. Cette recontextualisation peut être analysée en trois étapes.

Dans un premier temps, l'opposition aux projets de petites centrales axe son discours sur la rentabilité des activités d'eau vive. En raison de cette rentabilité, il apparaît important de préserver les caractéristiques naturelles qui constituent des attraits pour la pratique des activités d'eau vive. Comme le discours de l'opposition est accompagné du démarrage manifeste d'une « industrie » de l'eau vive, la logique de cette opposition s'en trouve légitimisée, au point de représenter une alternative crédible face aux projets de petites centrales. En mettant en évidence l'aspect rentabilité de la protection de la Gatineau dans

une perspective de développement récréotouristique d'eau vive, l'opposition se rallie une bonne partie de la population et de ses élus. De ce fait, l'opposition gagne un pouvoir d'influence considérable. Dorénavant, dans la Vallée-de-la-Gatineau, toute décision relative au devenir de la rivière Gatineau doit composer avec les exigences de protection des attraits naturels.

Dans un deuxième temps, comme l'opposition a rendu la Gatineau intéressante d'un point de vue récréotouristique et que la protection des caractéristiques naturelles de la rivière devient un enjeu incontournable, la logique des promoteurs de petites centrales évolue et internalise certaines exigences des activités d'eau vive. La façon d'internaliser ces exigences consiste à adopter une vision très « spécialisée » de la rivière en fonction de pratiques d'eau vive très particulières. La conciliation des usages doit alors se faire par une séparation en tronçons spécialisés. Pour chacun de ces tronçons, la logique des promoteurs préconise de maximiser les différents potentiels et d'arriver à des compromis. L'analyse avantage-coût pour le site de la Chute de la Montagne s'inscrit dans cette logique de tronçonnage spécialisé. En effet, pour en arriver à dégager un bénéfice minime (870 000\$ au bout de 20 ans), le consultant doit considérer explicitement que le site de la Chute de la Montagne ne peut pas susciter une grande fréquentation étant donné que les amateurs d'eau vive qui s'y aventurent doivent être de calibre expert. Cette affirmation, sans avoir été vérifiée d'aucune façon, permet cependant de sous-estimer l'attrait récréotouristique de cette section et, par conséquent, de présenter le projet de petite centrale comme une option qui maximise le potentiel hydroélectrique tout en accommodant les « experts ».

Dans un troisième temps, voyant que la logique de tronçonnage récupère astucieusement plusieurs de leurs préoccupations, les acteurs de l'opposition délaissent quelque peu la promotion de la rentabilité des activités d'eau vive et mettent l'accent sur la représentation spatiale stratégique qu'est l'intégralité de la Gatineau et la plus value que représente cette intégralité, cette extensivité des caractéristiques naturelles. Alors qu'il aurait été possible de continuer à faire connaître les retombées économiques importantes générées par les activités d'eau vive sur la Gatineau *naturelle*, l'opposition ne veut pas adhérer à un argumentaire de ce type qui reconnaîtrait alors que l'intérêt à protéger un tronçon x est fonction de son potentiel d'attraction pour un nombre plus ou moins élevé de pratiques d'eau vive. Cette spécialisation des activités récréatives ne correspond tout simplement pas avec les valeurs fondamentales de l'opposition. En effet, pour les opposants aux projets de petites centrales, le récréotourisme n'est qu'un moyen. En devenant dominant dans les logiques d'action, ce moyen risque d'éclipser la fin que recherche les opposants aux projets de petites centrales, soit le maintien de la qualité de l'expérience paysagère extensive pour tous et pour les générations futures. Délaissant sa rationalité économique, la logique de l'opposition met en évidence des représentations spatiales fondamentales : l'intégralité de la Gatineau et l'intégrité de ses caractéristiques naturelles.

Cette représentation commande une recontextualisation de la problématique de la protection de la Gatineau, recontextualisation axée sur la qualité paysagère. En recourant à un argumentaire qui met de l'avant la qualité du paysage extensif, l'opposition présente cette caractéristique de la Gatineau comme une *plus-value* liée à l'omniprésence de cette qualité (l'intégralité vaut plus que la somme des sites). *Plus value* d'abord économique, puisqu'avec un marketing adéquat plusieurs acteurs de l'opposition considèrent que l'attractivité récréotouristique en serait rehaussée, mais surtout sociale. En effet, en revendiquant une Gatineau *naturelle* intégrale, les opposants au projet le font aussi pour des questions de qualité de vie de l'ensemble des résidants de la région et des usagers de la rivière. Cette recontextualisation, en alliant qualité du paysage et qualité de vie, a l'avantage d'être inclusive socialement. En effet, la Gatineau *naturelle* interpelle tous ceux qui viennent y rechercher une expérience esthétique de très grande qualité, peu importe l'activité pratiquée, que ce soit le canotage, le véhicule tout-terrain, la pêche, la randonnée pédestre. Cette inclusivité sociale peut sembler, au premier abord, une tactique de compromis afin de se rallier des alliés avec lesquels on ne veut pas toujours cohabiter au même moment sur la rivière (VTT motorisé vs canot vs pêche). Pourtant, l'inclusivité, dans le discours de l'opposition est plus qu'une simple tactique : elle est essentielle à la protection de la Gatineau puisque, selon les opposants, c'est en donnant l'occasion à tous de pouvoir vivre une telle expérience esthétique que se développe l'attachement et, éventuellement, la prise en charge de la protection de la rivière.

Enfin, les représentations spatiales que sont l'intégralité de la rivière et l'intégrité des caractéristiques naturelles contribuent également à promouvoir une recontextualisation temporelle. En effet, les opposants au projet, en misant sur l'attachement mobilisateur suscité par l'expérience esthétique extensive, s'inscrivent dans une temporalité ouverte, de l'ordre de la construction sociale, du projet en définition, en rupture avec la temporalité de l'effet structurant automatique.

Section 5.2 Promotion du projet d'eau vive : la Gatineau *naturelle*

Comme la section précédente l'a décrite, l'opposition aux projets de petites centrales propose des recontextualisations importantes des logiques qui devraient guider les actions d'aménagement de la Gatineau. Or, ces recontextualisations significatives trouvent leur cohérence dans un projet autonome : le projet de la Gatineau *naturelle*. Ce projet constitue le deuxième objet de l'analyse stratégique. Il s'agit d'un projet non-formalisé, c'est à dire qu'il ne s'agit pas d'un projet officiel présenté par ou pour une autorité, il s'agit plutôt d'un ensemble d'idées véhiculées, de positions publiques, d'initiatives de mise en valeur, venant d'une diversité d'acteurs, mais poursuivant un objectif cohérent et partagé : la protection des caractéristiques naturelles de la Gatineau. Même s'il n'est pas formalisé en un plan officiel, ce projet n'en est pas moins réel, opérationnel et cohérent dans ses diverses manifestations. Dès la genèse de l'opposition locale aux projets de petites centrales, en 1997, la protection de la Gatineau est envisagée et présentée comme

une alternative de développement. En effet, au départ, les quelques canoteurs montréalais à l'avoir redécouverte considèrent que faire connaître la rivière, ses qualités esthétiques et son immense potentiel récréotouristique représente la meilleure façon de sensibiliser les acteurs du milieu local et régional à la valeur de la rivière à son « naturel », au potentiel qu'elle peut avoir pour un autre type de développement à l'échelle de la MRC. Par la suite, le projet d'eau vive fait l'objet d'une élaboration progressive résultant des interactions entre les acteurs provenant de l'extérieur et les acteurs locaux. Enfin, depuis le début de l'année 2002, le projet d'une Gatineau *naturelle* fait face au défi de son opérationnalisation, dans un contexte d'acteurs aux intérêts multiples.

Le projet d'une Gatineau *naturelle* tire son origine du Festival d'eau vive, initiative mise en place en 1997 pour faire prendre conscience aux résidents de la région qu'une rivière de cette qualité, protégée, représente un immense potentiel. En 1999, après avoir passé les deux premières années à structurer une organisation capable de prendre en charge le développement tout en impliquant le milieu local, les organisateurs de cet événement proposent publiquement un projet de parc linéaire qui, à terme, permettrait de protéger l'ensemble du corridor riverain de la Gatineau. Cependant, dans un premier temps, les acteurs du projet de la Gatineau *naturelle* proposent d'y aller progressivement par l'acquisition de certains sites intéressants permettant de donner à voir la rivière à la population régionale et pour continuer à y favoriser une activité récréotouristique générant des retombées économiques tangibles. Cette première formulation, présentée officiellement sur papier glacé aux élus de la MRC (FQCK, 1999), donne lieu à un processus de conception d'un plan de développement intégré (PDI) qui devrait s'intégrer au schéma d'aménagement et qui constituerait un plan de mise en valeur récréotouristique des abords de la rivière sur tout le territoire de la MRC, soit à partir de l'aval du réservoir Baskatong jusqu'au barrage de Paugan. Ce processus, qui culmine avec l'adoption en février 2002 de ce PDI par la Société d'exploitation et d'aménagement de la rivière Gatineau (SEARG), constitue d'ailleurs un des documents fondateurs du troisième objet d'analyse stratégique de la section suivante (section 5.3) : le tiers-projet.

Une fois que cette première étape de sensibilisation des acteurs locaux et régionaux est effectuée, les acteurs désormais impliqués dans le projet d'une Gatineau *naturelle* proviennent autant de la région que de l'extérieur. Le groupe Action Plein-Air Haute-Gatineau devient alors un pilier dans l'élaboration, le développement et la communication de cette vision d'une Gatineau *naturelle*. Par des présentations aux élus, par des prises de position dans le journal local ou par des rencontres informelles avec les promoteurs de petites centrales, ce groupe défend l'idée de l'intégralité de la Gatineau, du Baskatong jusqu'à Paugan. Puis, avec la mise sur pied de la coalition pour une Gatineau *naturelle* (coalition regroupant 18 organismes, entreprises, personnalités ayant à cœur la protection de la Gatineau en son état actuel), on assiste au développement, en collectif, d'une vision partagée par tous les acteurs impliqués dans ce projet. Cette vision met l'accent sur la splendeur naturelle de la Gatineau sur la totalité de son parcours.

La vision ainsi élaborée conjointement par des acteurs locaux impliqués dans l'opposition aux petites centrales, par des acteurs socio-économiques de la région (propriétaires de terrains, prestataires de produits et services dans le domaine récréotouristique) et par des personnes-ressources de l'extérieur peut prendre plusieurs formes, dépendant de l'acteur qui l'énonce. Certains acteurs émettent des hypothèses de gestion qui commandent la mise en place de modèles comme les National Forest américaines, d'autres acteurs envisagent plutôt la mise en place d'une Fondation qui consoliderait les acquis fonciers voués à la protection. Au delà de certaines différences dans les modèles de mise en œuvre du projet d'une Gatineau *naturelle*, il y a unanimité quant à la nécessité de protéger l'intégralité de la rivière. L'idée derrière chacun des modèles véhiculés par les différents acteurs est de trouver un moyen de « financer » adéquatement la protection en investissant dans l'industrie récréotouristique.

Le projet d'une Gatineau *naturelle*, par ses multiples modèles de mise en œuvre, cherche à répondre à deux questions fondamentales à sa légitimité : d'une part, comment s'assurer que « l'industrie » récréotouristique ne gâche pas la qualité du contact intime avec la nature qu'il est possible de vivre actuellement sur la rivière et, d'autre part, comment maximiser les retombées qu'une protection de l'intégralité peut générer. Ces deux questionnements reprennent les ambivalences et les paradoxes que l'analyse structurale du discours des acteurs impliqués dans la protection a fait ressortir au chapitre 4. Dans le cadre du déploiement du projet d'une Gatineau *naturelle*, la réponse à ces deux questions passe par l'obtention d'un statut de protection pour l'ensemble de la rivière et par l'implication active des forces socio-économiques locales et régionales.

Pour obtenir l'implication active des forces socio-économiques locales et régionales, les acteurs du projet de la Gatineau *naturelle* sont conscients qu'il faut absolument respecter les volontés et les aspirations de chacune des populations locales. Par exemple, la coalition pour une Gatineau *naturelle* propose en août 2002 l'obtention pour l'ensemble de la rivière d'un statut d'aire protégée dans le cadre de la stratégie québécoise sur les aires protégées. Or, cette revendication est modulée en plusieurs tronçons dont le degré de protection dépend des pratiques récréatives propres aux usagers actuels et aux populations locales qui fréquentent actuellement ces tronçons.

La mise en œuvre du projet d'une Gatineau *naturelle* doit se faire en gardant en équilibre l'objectif de protection de l'intégralité et de l'intégrité de la Gatineau avec la nécessité d'inscrire le projet de protection dans une réalité socio-économique locale et régionale aux aspirations et aux volontés parfois divergentes de l'objectif général. Cette conciliation nécessaire à la mise en œuvre du projet d'une Gatineau *naturelle* fait l'objet du développement progressif d'un partenariat entre trois catégories d'acteurs : les acteurs environnementalistes locaux, les acteurs récréatifs extra-locaux et les acteurs socio-économiques locaux. De 1999 à 2003, soit de la première proposition officielle de protection de la Gatineau jusqu'à la mise en place d'une stratégie concertée visant à faire l'acquisition de terrains riverains voués à la protection du patrimoine naturel et culturel,

les différentes catégories d'acteurs se sont progressivement organisées de manière à ce que le relais des objectifs de protection se fasse jusqu'à la mise en œuvre du projet lui-même, soit par les acteurs socio-économiques. Cette transmission des valeurs de protection de l'intégralité se fait en soulevant quelques remises en question des représentations spatiales, temporelles et sociales qui structurent la logique du projet d'une Gatineau *naturelle*. Ces remises en question mettent en évidence une recontextualisation à caractère social de la logique dominante dans le domaine du développement récréotouristique. En effet, au terme de ce développement du projet, il appert que l'inclusivité sociale mise en évidence au cours de l'opposition aux petites centrales prend un sens particulier. Ainsi, la prise en charge de la protection par des acteurs socio-économiques locaux est envisagée dans la mesure où le rapport qu'entretiennent ces acteurs à l'endroit de la rivière en est un empreint d'affection et d'attachement et non pas simplement un rapport d'exploitation et de consommation d'une ressource récréative. Pour en arriver à comprendre cette recontextualisation, il convient d'abord de caractériser les représentations véhiculées par chacune des catégories d'acteurs au cours de ce développement progressif du projet d'une Gatineau *naturelle*.

5.2.1 Les représentations spatiales, temporelles et sociales des acteurs environnementalistes locaux

Les acteurs environnementalistes locaux, leaders du projet d'une Gatineau *naturelle*, font reposer leur logique d'action sur une représentation spatiale de la rivière qui met l'accent sur l'intégralité de la rivière et même de son appartenance à un ensemble plus grand de destinations d'eau vive dans la région (incluant la Désert, l'Aigle, la Picanoc, l'Ignace etc.). Ces acteurs font la promotion de la Gatineau et de la région comme possédant des attraits naturels qui confèrent aux activités d'eau vive un pouvoir d'attraction majeur. La représentation spatiale véhiculée par ces acteurs insiste sur les splendeurs naturelles tout le long des parcours d'eau vive au point d'en faire une valeur emblématique pour la région. L'extensivité qui caractérisait les représentations spatiales issues de l'opposition aux petites centrales s'étend ici à l'ensemble de la région. Les leaders du projet de la Gatineau *naturelle* cherchent à faire expérimenter par le plus grand nombre l'extensivité des caractéristiques naturelles, soit en faisant connaître directement (en amenant les gens sur certains tronçons, en facilitant la pratique d'eau vive par des portages) soit en faisant connaître indirectement (par des présentations publiques de diaporamas, des prises de position dans les journaux).

Au plan temporel, les acteurs environnementalistes locaux inscrivent leur logique d'action dans la perspective d'une « relève » en construction. En effet, la logique du projet d'une Gatineau *naturelle* accorde beaucoup d'importance au futur, mais à un futur qui se construit dès maintenant par, notamment, la sensibilisation de la prochaine génération : les enfants, les adolescents et les jeunes adultes.

Enfin au plan social, la logique du projet d'une Gatineau *naturelle* se caractérise par la recherche d'un partage des responsabilités du développement récréotouristique prévu pour « rentabiliser » la protection. Selon cette représentation sociale, chacun des acteurs impliqués dans le projet d'une Gatineau *naturelle* peut jouer un rôle important pour le déploiement du projet en autant que chacun respecte ses compétences, ses intérêts. Selon cette vision, il appartient à ceux qui ont les moyens et l'ambition de mettre en place des entreprises de produits et services dans le domaine récréotouristique de le faire. Selon cette logique, le milieu local doit absolument s'approprier ce projet et le faire vivre. Pour ce faire, les acteurs environnementalistes locaux considèrent qu'il faut structurer le « milieu » local de manière à ce qu'il puisse assurer le relais des objectifs de conservation et réaliser le déploiement du projet d'une Gatineau *naturelle*.

5.2.2 Les représentations spatiales, temporelles et sociales des acteurs extra-locaux

Pour les acteurs provenant de l'extérieur de la région, pionniers dans l'élaboration du projet d'une Gatineau *naturelle*, la représentation spatiale qui caractérise leur logique met l'accent sur l'appartenance de la Gatineau à un ensemble plus vaste de rivières et de plans d'eau. Cette appartenance confère à la Gatineau un atout supplémentaire pour sa mise en valeur récréotouristique à des fins de conservation. En effet, la Gatineau, avec ses attraits naturels et ses avantages techniques au plan sportif, se distingue des autres destinations d'eau vive dans la région, mais, par ailleurs, elle bénéficie de son appartenance à une « masse critique » de destinations d'eau vive. De ce fait, la Gatineau et l'ensemble des parcours d'eau vive de son bassin versant ont une identité commune très forte au point d'en faire un produit d'appel touristique « marketable » comme tel. La représentation spatiale qui domine la logique de ces acteurs est donc beaucoup plus vaste que les quelques tronçons de la Gatineau sur lesquels se pratiquent actuellement des activités d'eau vive, voire même plus vaste que l'intégralité du parcours de la rivière (365 km). En effet, les acteurs extra-locaux considèrent la Gatineau comme étant au centre d'un véritable « pays d'eau vive » et c'est ce « pays d'eau vive » qui possède un potentiel récréotouristique suffisamment fort pour générer une activité justifiant la protection intégrale de la Gatineau.

La temporalité inhérente à la logique des acteurs extra-locaux se caractérise par une insistance sur le très long terme, de l'ordre de 50 ans, par exemple. En effet, seul un changement profond de mentalités, ce qui selon eux ne peut que survenir à très long terme, permettrait d'en arriver à la protection de toute la Gatineau et la mise en valeur de l'ensemble du « pays d'eau vive ». Si la représentation temporelle qui caractérise la logique des acteurs extra-locaux se distingue par le très long terme, la nécessité d'agir maintenant et constamment en vue de cet horizon lointain est également très importante. En effet, les acteurs extra-locaux portent une attention particulière au développement de nouvelles initiatives qui peuvent se greffer au Festival d'eau vive et qui ont comme objectifs de faire connaître la rivière à de nouveaux usagers. Dans cette perspective, il

leur apparaît crucial de travailler à l'acquisition de terrains pour consolider la vocation de protection et de mise en valeur récréotouristique de manière à améliorer l'offre pour que le produit touristique d'eau vive se développe pour encore très longtemps.

Enfin, la logique des acteurs extra-locaux impliqués dans le projet d'une Gatineau *naturelle* se caractérise par une représentation des aspects sociaux du projet qui met l'accent sur l'importance du milieu local dans la prise en charge et l'animation du projet. Toutefois, cette prédominance du milieu local est nuancée par la nécessité d'avoir un organisme supra-local qui assurerait le respect des objectifs fondamentaux que sont la protection de l'intégralité de la Gatineau et le maintien d'une expérience récréative de qualité. Le milieu local est considéré comme clé dans la recherche du consensus autour de la protection de la rivière, comme essentielle dans la mise en place du projet d'une Gatineau *naturelle*. Cependant, selon ces acteurs, l'encadrement du projet doit être assuré par un niveau supra-local de manière à pouvoir arbitrer les conflits d'utilisation de la rivière dans le respect des objectifs fondamentaux mentionnés plus haut.

5.2.3 Les représentations spatiales, temporelles et sociales des acteurs socio-économiques à l'œuvre localement.

Pour les acteurs socio-économiques locaux impliqués dans le projet d'une Gatineau naturelle, la représentation spatiale qui caractérise leur logique met l'accent sur les tenures foncières riveraines, principalement sur les tronçons de la rivière qui font déjà l'objet d'une fréquentation récréative d'eau vive. Selon la logique de ces acteurs, la Gatineau est une rivière dont le développement est en train d'échapper au milieu local en raison d'une structure foncière dominé par des intérêts extra-locaux depuis très longtemps, mais dont le morcellement s'est accentué par la prise de contrôle de la plupart des sites situés aux abords des ruptures de pentes par les promoteurs de petites centrales. Les acteurs socio-économiques mettent de l'avant l'idée de prendre le contrôle de certains terrains ayant un intérêt stratégique pour le déploiement à long terme du récréotourisme d'eau vive. Cette logique peut mener à considérer la Gatineau comme un ensemble de tronçon aux intérêts diversifiés.

Au plan temporel, les acteurs socio-économiques locaux véhiculent la même représentation que les leaders environnementalistes locaux. En effet, les acteurs socio-économiques inscrivent leur logique d'action dans la perspective d'une « relève » à développer. Dans le cas des acteurs socio-économiques, cette prise en compte du long terme correspond à l'idée de patrimoine à léguer. Ainsi, le projet d'une Gatineau *naturelle* constitue ce que ces acteurs veulent léguer à leurs enfants : un milieu qui fournit du travail valorisant à long terme.

Enfin, les aspects sociaux de la logique d'action des acteurs socio-économiques locaux se caractérisent par la promotion d'une relation d'intendance à l'endroit de la Gatineau. Par exemple, en prenant soin du patrimoine et en le faisant connaître, en aménageant des accès à la rivière, en protégeant ces abords, les acteurs socio-économiques se positionnent comme des intendants qui gèrent la Gatineau au profit de tous les usagers actuels et futurs, qu'ils proviennent de la région ou de l'extérieur. Cette relation d'intendance repose sur un attachement profond à l'endroit de la Gatineau, cet attachement profond servant de liant entre les intendants, la rivière et le public pour lequel la rivière est ainsi géré.

5.2.4 Recontextualisation générée par la conciliation des attentes des trois catégories d'acteurs impliqués dans le projet d'une Gatineau *naturelle*

L'élaboration du projet d'une Gatineau *naturelle* implique la rencontre, la confrontation et l'ajustement des logiques d'action des trois catégories d'acteurs. Bien que naturellement alliées, ces catégories d'acteurs ne présentent pas moins des divergences assez importantes pour que la conciliation de leurs logiques en un projet fédérateur nécessite une recontextualisation. En effet, un processus de recontextualisation est nécessaire pour que se rencontrent chacune des logiques des trois catégories d'acteurs. Si les représentations temporelles se ressemblent et partagent les mêmes valeurs, les représentations spatiales et sociales présentent des différences qui nécessitent des inflexions pour l'un ou l'autre de ces représentations afin qu'elles puissent cohabiter au sein d'une même logique de projet. En effet, comment concilier l'approche pragmatique des acteurs socio-économiques qui met l'accent sur des tronçons dits stratégiques et la représentation spatiale globalisante des acteurs extra-locaux et des leaders environnementalistes locaux? Ou encore, comment concilier la représentation sociale accordant une prédominance du milieu local pour la prise en charge de la mise en valeur récréotouristique avec la mise sur pied d'un organisme supra-local pour arbitrer les utilisations divergentes qui iraient à l'encontre d'objectifs fondamentaux que sont la protection de l'intégralité de la Gatineau et le maintien d'une expérience récréative de qualité? Un processus de recontextualisation sociale de la logique du projet d'une Gatineau *naturelle* permet de concilier les logiques des trois catégories d'acteurs et de rendre cohérentes les représentations spatiales et sociales qui pourraient être discordantes.

Cette recontextualisation sociale propose un rapport social à la Gatineau qui tranche avec celui qui est traditionnellement véhiculé par les logiques récréotouristiques. En effet, le développement récréotouristique est souvent envisagé en fonction d'un rapport de commerçants à clients. Or, dans le cas du projet d'une Gatineau naturelle, le rapport social qui est valorisé à l'endroit de la Gatineau en est un d'intendants à administrés et non de commerçants à clients. Ce changement profond de rapport social autour de la Gatineau repose sur le développement d'un lien affectif, d'un attachement profond à la

Gatineau, autant pour les « intendants » que pour ceux à qui s'adressent l'intendance : les usagers de la rivière d'où qu'ils viennent. Comme il a été démontré précédemment, la recontextualisation spatiale proposée par l'opposition aux petites centrales interpelle des valeurs d'inclusivité sociale. Or, pour répondre aux demandes nombreuses et diversifiées de tous les usagers qu'il faut inclure dans le projet pour en assurer la légitimité, il faut être en mesure de susciter un attachement pour chaque type d'usagers de manière à ce que tous les types d'usagers s'inscrivent dans cette relation d'intendance. Dans cette perspective, il apparaît crucial pour le projet d'une Gatineau naturelle, d'offrir des accès nombreux et accommodant tous les types d'usagers.

La volonté d'aménager des accès nombreux s'adressant à une diversité de type d'usagers soulève un débat au sein des acteurs impliqués dans le projet d'une Gatineau *naturelle*. Ce débat vient de la volonté des acteurs socio-économiques locaux et de celle des acteurs extra-locaux de prendre pied sur le bord de la Gatineau afin de permettre au maximum d'usagers de développer un lien d'attachement envers la rivière. Face à cette volonté, les leaders environnementalistes locaux se montrent réfractaires. Alors qu'on pourrait interpréter ce manque d'enthousiasme, voire cette opposition, comme un signe que les leaders environnementalistes ne sont pas cohérents avec les valeurs d'inclusivité sociale dont se réclame leur opposition aux petites centrales, il faut plutôt y voir le témoin d'une recontextualisation beaucoup plus profonde et, surtout, très cohérente avec l'inclusivité sociale centrale à leur projet. En effet, les leaders environnementalistes sont ouvertement contre les projets d'aménagement d'accès non pas parce qu'ils veulent empêcher d'éventuels usagers de venir profiter de la Gatineau, mais plutôt parce qu'ils veulent préserver la qualité du contact intime avec la nature que tous peuvent déjà vivre grâce à des accès stratégiques (mise à l'eau, sortie de l'eau, portage sécuritaire). De surcroît, le relatif manque d'accès oblige les usagers intéressés à vivre une expérience extensive différente de celle qu'aurait impliquée la seule pratique de leur activité.

En invitant les usagers éventuels à se plier à une expérience plus globale (la descente de la Gatineau sur une certaine distance) que la pratique d'une seule activité (la pêche à gué, par exemple), les leaders environnementalistes recherchent deux buts. D'une part, on veut faire vivre aux différents usagers une expérience transcendante qui les mobilisera dans la protection de la rivière. D'autre part, on veut susciter une relation d'engagement envers la Gatineau. En effet, plutôt que d'aménager tous les services pour chacune des activités possibles et ainsi favoriser un rapport de consommation à l'endroit de la rivière, on veut amener les gens à développer une relation d'affection envers la rivière, relation ouverte à ce que la rivière peut offrir plutôt qu'une relation qui se restreint à ce qu'y projette l'utilisateur. Ce changement de relation envers la rivière qui est sous-jacent aux réticences qu'expriment les leaders environnementalistes locaux à l'endroit des projets d'aménagement d'accès représente une recontextualisation importante pour le déploiement du projet d'une Gatineau *naturelle*. Cette recontextualisation sociale repose sur la qualité de l'expérience esthétique que l'on peut avoir de la rivière Gatineau. Une

fois de plus, les dimensions paysagères jouent un rôle stratégique dans ce processus de recontextualisation.

Section 5.3 Émergence d'un tiers projet : de la mise en valeur au marketing de la Vallée-de-la-Gatineau

Le tiers-projet constitue une réponse aux projets de petites centrales autant qu'une prise en charge institutionnelle de certaines idées émises par le projet d'une Gatineau *naturelle*. Il s'agit d'un projet formalisé en deux volets : l'élaboration d'un plan de développement intégré (PDI) pour la rivière Gatineau et les démarches de mise en place d'un plan stratégique de marketing touristique pour la Vallée-de-la-Gatineau. Bien que l'un et l'autre de ces deux projet soient indépendants l'un de l'autre, il convient de les considérer comme un seul et même projet dans la mesure où ils émanent de la même autorité, la MRC, et dans la mesure où ils procèdent d'une vision similaire du développement récréotouristique, à savoir un récréotourisme qui s'adresse à un public très large et qui traite tous les attraits potentiels de manière équivalente. Dans les deux cas, il en résulte un développement récréotouristique qui, selon les critiques locales et régionales, ne capitalise pas suffisamment sur ces atouts uniques, à savoir le produit d'appel que constitue les parcours d'eau vive.

L'élaboration d'un PDI débute suite à la présentation du projet de parc linéaire proposé par les organisateurs du Festival d'eau vive. En effet, c'est en réaction à la présentation publique du projet de parc linéaire que les élus de la MRC décident de prendre en main le développement récréotouristique. Le PDI consiste en une vision à très long terme de la forme que pourrait prendre la mise en valeur récréotouristique de la rivière Gatineau. La mise en valeur récréotouristique qui est préconisée est très polyvalente et s'adresse à une clientèle plus ou moins ciblée. Il en résulte un vaste plan qui touche l'ensemble des municipalités de la MRC qui sont riveraines de la Gatineau et qui propose des circuits en tous genres, des infrastructures d'accueil et de service, de même que des vocations dominantes pour différents tronçons.

Au cours de son élaboration, le PDI en vient à représenter une réponse institutionnelle aux projets de petites centrales. En effet, les promoteurs de petites centrales mettent beaucoup de pression pour que les élus acceptent de soumettre la Chute de la Montagne au gouvernement provincial comme site potentiel pour y construire une petite centrale. Devant ces pressions, les responsables du PDI font valoir que tant que ce plan n'est pas prêt et accepté, il n'est pas pertinent de se prononcer sur le harnachement d'un site qui fait partie du territoire couvert par ce PDI. Malgré ces avertissements, les pressions se font plus intenses en raison d'une date butoir pour que la MRC envoie son avis sur les sites harnachables. Devant ces pressions, les responsables du PDI retardent la sortie du

plan et font en sorte que la MRC ne se prononce tout simplement pas sur la pertinence d'harnacher le site de la Chute de la Montagne ni aucun autre site.

En parallèle à l'élaboration de ce PDI, la MRC, par le biais de la Table de concertation touristique, entreprend une démarche visant à doter la Vallée-de-la-Gatineau d'une mise en marché touristique adéquate. Cette démarche débute, en 2001 avec une enquête auprès de touristes ayant fréquenté la région, de touristes potentiels faisant partie des clientèles ciblées en fonction de leur lieu de résidence et culmine, en 2003, avec l'élaboration et la présentation du plan stratégique de marketing touristique de la Vallée-de-la-Gatineau.

Pour les acteurs impliqués dans le projet d'une Gatineau *naturelle*, le PDI et le plan de marketing touristique ne sont pas satisfaisants et ce, même si ces deux documents se trouvent à consolider la vocation récréotouristique essentielle au déploiement du projet d'une Gatineau *naturelle*. Le principal reproche que leur adressent les acteurs du projet d'une Gatineau *naturelle* vient d'une méconnaissance de la rivière Gatineau qui fait en sorte que le potentiel attractif de la rivière en tant que destination d'eau vive est grandement sous-évalué par le PDI et par le plan de marketing touristique. Cette sous-évaluation du potentiel attractif de la Gatineau pour les activités d'eau vive conduit les concepteurs de ces plans à proposer un développement récréotouristique où l'eau vive est un « produit » touristique équivalent aux autres produits comme les circuits d'auto-interprétation le long des routes de campagne. Cette insatisfaction des acteurs du projet d'une Gatineau *naturelle* entraîne une troisième recontextualisation. L'analyse des représentations spatiales, temporelles et sociales des acteurs du tiers-projet et des acteurs du projet d'une Gatineau *naturelle*, proposée ci-après, permet de comprendre la portée de cette recontextualisation proposée par les acteurs du projet d'une Gatineau *naturelle* pour continuer à promouvoir leur projet.

5.3.1 Les représentations spatiales, temporelles et sociales des acteurs du PDI et du plan de marketing touristique

La représentation spatiale qui domine la logique du PDI et du plan de marketing consiste à considérer la problématique abordée par ces documents par le biais du découpage administratif qui correspond à la MRC de la Vallée-de-la-Gatineau. Les consultants engagés pour concevoir et rédiger les deux documents de planification considèrent le territoire comme un ensemble d'attraits récréotouristiques plus ou moins équivalents, qu'il importe de mettre en valeur et en marché. Les consultants parlent d' « offre grande nature » ou d'expérience d'une nature authentique, dans une perspective de consommation de l'espace à des fins de loisirs.

En ce qui a trait aux représentations temporelles, les consultants et les destinataires de ces plans (la MRC et les corporations de développement) mettent l'accent sur le très long terme tout en présentant une image très détaillée de ce qui devrait être atteint à terme. On

peut parler d'une temporalité relativement fermée où on impose aux générations futures l'objectif à atteindre. Par ailleurs, cette temporalité considère également le court terme puisque l'atteinte de l'objectif général est conditionnée par des actions spécifiques.

Enfin, les aspects sociaux de la logique derrière le PDI et le plan de marketing sont caractérisés par la présence du niveau local dans le partage des bénéfices, autant économiques qu'au plan de la qualité de vie. Le consensus social, nécessaire à la cohésion régionale, doit se faire sur la base des bénéfices escomptés localement. Cette représentation des aspects sociaux est cohérente avec la tendance au saupoudrage qui domine toutes les décisions d'aménagement de la MRC. En effet, en distribuant également les bénéfices de toute intervention, la MRC cherche à obtenir l'adhésion de tous au projet global de mise en valeur et de mise en marché de la rivière Gatineau.

5.3.2 Les représentations spatiales, temporelles et sociales des acteurs du projet d'une Gatineau naturelle

Face à la logique qui préside au PDI et au plan de marketing, les acteurs du projet d'une Gatineau naturelle proposent une représentation spatiale qui met l'accent sur l'ensemble des caractéristiques naturelles de la rivière en tant qu'attrait en soi. Pour ces acteurs, une connaissance pratique de la Gatineau permet de saisir le caractère spectaculaire et la force de la rivière et de ses tributaires et, ainsi, de placer la rivière Gatineau et ses attraits naturels au centre de toute stratégie de mise en valeur et de mise en marché récréotouristique.

La logique des acteurs du projet d'une Gatineau *naturelle* se caractérise par une temporalité ouverte ayant un rythme lent. En effet, selon les acteurs du projet d'une Gatineau *naturelle*, il est préférable de poursuivre un but global, peu détaillé, qui est la protection des caractéristiques naturelles de l'ensemble de la Gatineau, mais de laisser aux générations futures le soin de poursuivre cet objectif en fonction de leurs propres choix.

Enfin, au plan social, la logique des acteurs du projet d'une Gatineau *naturelle* se distingue également de celle des acteurs du PDI et du plan de marketing par un souci de considérer les retombées socio-économiques, de même que les bénéfices au plan de la qualité de vie globale à l'échelle de l'ensemble de la région de la Vallée-de-la-Gatineau et non à l'échelle de chacune des localités riveraines de la Gatineau.

5.3.3 Recontextualisation

La réaction que suscitent le développement et le déploiement du tiers-projet chez les acteurs impliqués dans le projet d'une Gatineau *naturelle* est à plusieurs égards

paradoxe. Premièrement, explicitement, le PDI et le plan de marketing représentent des outils de planification qui obligent à reconnaître l'importance du secteur récréotouristique dans le développement régional. Cette consolidation de la vocation récréotouristique est une condition essentielle à la protection de la Gatineau selon le projet d'une Gatineau *naturelle*. Deuxièmement, implicitement, le processus d'élaboration et d'adoption du PDI a permis, par les délais encourus, à la MRC de garder une certaine distance par rapport aux pressions des promoteurs de petites centrales. Enfin, plusieurs des représentations inhérentes à la logique du tiers projet peuvent s'accorder avec les valeurs défendues par les acteurs du projet d'une Gatineau *naturelle*. Par exemple, la logique du tiers projet considère que les bénéfices ne sont pas qu'économiques, il faut aussi considérer les bénéfices au plan de la qualité de vie de toute la région. Cette représentation des aspects sociaux du développement récréotouristique est tout à fait cohérente avec la logique du projet d'une Gatineau *naturelle* qui, en valorisant l'attachement à la rivière et l'appropriation par les utilisations récréatives dans un esprit d'inclusivité sociale, se trouvent à privilégier les aspects de qualité de vie, de qualité du cadre de vie plutôt que de ne considérer que les aspects strictement économiques. Pourtant, malgré leurs nombreux accords, la logique du tiers-projet et celle du projet d'une Gatineau *naturelle* demeurent des logiques concurrentes.

La logique du projet d'une Gatineau *naturelle* se distancie de celle du tiers-projet au point de proposer une recontextualisation temporelle qui disqualifie ce dernier en tant qu'alternative de développement pertinente. Cette recontextualisation temporelle, exposée dans les paragraphes ci-après, permet de reconnaître l'importance des caractéristiques naturelles de l'ensemble de la rivière comme moteur, comme attrait principal, comme produit d'appel qui devrait être au centre des stratégies de développement récréotouristique, si l'on veut que ce type de développement profite à la région au complet.

La logique du tiers projet et celle du projet d'une Gatineau *naturelle* n'arrivent pas à se concilier en raison d'une opposition fondamentale entre une temporalité d'exploitation de ressource, nuancée par les concepts de développement intégré d'un ensemble de ressources, et une temporalité d'économie du patrimoine. En effet, dans le cas d'une temporalité d'exploitation de ressources et de développement intégré multi-ressources, le rythme et l'intensité de l'exploitation des ressources doivent être maximisés en fonction de l'évolution de la demande et des coûts d'exploitation pour chaque ressource tout en recherchant un équilibre entre les différents usages. Dans le cas du développement récréotouristique préconisé par le PDI et le plan de marketing, ses promoteurs considèrent les différents attraits touristiques de la région comme autant de ressources s'adressant à des usagers différents. Leur mise en valeur doit être maximisée tout en respectant un équilibre.

Or, cette façon d'envisager le développement de la rivière Gatineau ne correspond absolument pas à la temporalité du projet d'une Gatineau *naturelle* qui s'apparente plutôt

à une temporalité d'économie patrimoniale. En effet, selon les représentations véhiculées par les acteurs de ce projet, la beauté du paysage de la rivière et le potentiel attractif des caractéristiques naturelles de la Gatineau pour les activités d'eau vive sont tellement forts qu'il faut les considérer comme le moteur d'un projet de société s'adressant aux autres générations. Même si seule une connaissance *en personne* de la Gatineau permet de comprendre cette force, il importe de transmettre l'idée que ce paysage est un patrimoine qu'il faut gérer comme tel, à savoir, un bien public sur lequel peut se développer un projet identitaire. Par conséquent, les acteurs impliqués dans le projet d'une Gatineau *naturelle* préconisent une temporalité qui traite la rivière comme un patrimoine collectif, c'est à dire que sa mise en valeur doit commencer par un inventaire exhaustif et par une sensibilisation publique, pour éventuellement faire l'objet d'un investissement de sens identitaire de longue haleine ouvert aux générations futures. Pour ce faire, la beauté des caractéristiques naturelles de l'ensemble de la Gatineau peut être considérée comme un capital à transmettre aux générations futures. On veut que les générations suivantes puissent expérimenter la grandeur du paysage et décider par eux-mêmes de la valorisation dont les caractéristiques paysagères peuvent faire l'objet.

Pour en arriver à une telle recontextualisation de la temporalité avec laquelle on envisage la Gatineau, les acteurs impliqués dans le projet d'une Gatineau *naturelle* considèrent que la priorité d'action est de faire connaître la force des caractéristiques naturelles de la Gatineau, la beauté de ses paysages, la plus value que représente le fait d'avoir de telles qualités à l'échelle de toute une rivière et même de son bassin. Conscients que très peu de personnes fréquentent la rivière d'une manière qui leur permet de comprendre le potentiel réel de l'intégralité de la Gatineau, les acteurs d'une Gatineau *naturelle* préconisent la couverture photographique spectaculaire et exhaustive et sa présentation aux principaux décideurs. Cette mission photographique non-officielle constitue une action constante et soutenue depuis près de deux ans. Ainsi, une forme de représentation paysagère, la mission photographique en vient à se présenter comme un outil pour atteindre une des fins du projet qui est de transmettre la qualité du paysage comme patrimoine.

Au-delà de cette stratégie photographique, les acteurs impliqués dans le projet de la Gatineau *naturelle* adoptent une démarche culturelle et pédagogique pour mettre en scène la rivière et ses beautés naturelles. Par exemple, dans la culture populaire locale, la rivière est promue par les musiciens et les chansonniers, que ce soit par l'adaptation, l'enregistrement et la diffusion de chansons folkloriques vantant les beautés et la force identitaire de la Gatineau (le groupe *Rabaska* transformant *Les Voyageurs de la Gatineau* en *Les bâtisseurs de la Gatineau*) ou par des messages clairs de la part de l'auteur-compositeur interprète Dominique Clément (en spectacle et en ouverture de son deuxième disque). Enfin, la rivière et ses qualités naturelles font l'objet d'une promotion auprès des élèves des écoles primaires et secondaires de la région, soit par le biais des romans de l'auteur Brian Doyle, dont l'intégration à certains cours d'anglais permet de familiariser les élèves avec la vie communautaire que supportait la Gatineau au siècle

dernier, soit par le biais des cours de sciences qui proposent des activités pédagogiques mettant les élèves directement en contact avec les qualités naturelles de la rivière.

Section 5.4 Portée stratégique du paysage dans le déploiement du projet d'eau vive

Le déploiement du projet d'une Gatineau *naturelle*, de sa genèse dans l'opposition aux projets de petites centrales hydroélectriques jusqu'à la remise en question des stratégies institutionnelles en matière de développement récréotouristique, met en lumière des processus de recontextualisation pour lesquels le paysage joue un rôle stratégique. Les différentes stratégies des promoteurs de petites centrales visant à accommoder certaines demandes de pratiques d'eau vive, de même que l'approche avantages-coûts préconisée par les élus de la MRC font en sorte que les acteurs impliqués dans le projet d'une Gatineau *naturelle* doivent proposer une logique leur permettant d'atteindre leur objectif sans que leurs revendications ne soit totalement récupérées par des logiques adverses. Par ailleurs, la conciliation des différents groupes d'acteurs impliqués dans le projet d'une Gatineau *naturelle* infléchit progressivement la logique de ce projet. Suite à cette inflexion, la logique d'action favorise le développement d'une relation d'intendance entre les usagers et la rivière, tranchant avec la relation traditionnelle qui fait de la rivière un objet de consommation qui répond à des attentes externes. Enfin, le différent d'ordre stratégique qui oppose le projet d'une Gatineau *naturelle* au tiers projet institutionnel amène la logique du projet d'une Gatineau *naturelle* à se distinguer, à marquer sa divergence à l'endroit du tiers projet. En effet, la stratégie du projet d'une Gatineau *naturelle*, qui consiste à considérer l'attrait des caractéristiques naturelles de l'ensemble de la rivière pour les pratiques d'eau vive comme étant le moteur du développement récréotouristique, ne peut être compatible avec l'autre stratégie qui consiste à considérer ce potentiel comme étant équivalent aux autres. Par conséquent, la logique du projet d'une Gatineau *naturelle* en vient à valoriser une approche reconnaissant la rivière comme un patrimoine à gérer et à transmettre plutôt que la considérer comme un ensemble de ressources dont les différentes pratiques d'exploitation seraient à concilier. Ces propositions de logiques concurrentes, ces inflexions et ces distinctions représentent autant de témoins des trois processus de recontextualisation mis en évidence dans les sections 5.1 à 5.3 précédentes.

Les trois processus de recontextualisation qu'entraîne le déploiement du projet d'une Gatineau *naturelle* jouent des rôles très importants pour la logique de ce projet. La recontextualisation spatiale, à savoir l'insistance sur l'intégralité de la Gatineau, permet de cerner l'objet sur laquelle la logique se propose d'agir. La recontextualisation, sociale, à savoir le développement d'une relation d'intendance envers la rivière, propose une intentionnalité particulière à cette logique: une rivière avec laquelle on entretient un

attachement, qu'on s'approprié, envers laquelle on s'engage. La recontextualisation, temporelle, à savoir l'inscription de la beauté du paysage de l'ensemble de la Gatineau dans une perspective de patrimoine, de bien public, permet de définir une finalité au projet: gérer la beauté *naturelle* de la Gatineau comme un patrimoine collectif.

Dans les trois cas, le paysage y joue un rôle central en tant qu'élément mobilisateur du projet d'une Gatineau *naturelle* dans la mesure où l'expérience qu'on fait de ce paysage est transcendante. Ainsi, les représentations valorisant le paysage de l'extensif, du parcours, dans lequel on peut vivre une expérience de contact intime avec la nature prennent alors tout leur sens. Le paysage y joue également le rôle d'aménités sur lesquelles peut se développer une économie récréotouristique. Le paysage est à la fois motif de l'action et support à la faisabilité de cette action.

Si le paysage n'était qu'attrait, qu'aménité, qu'agrément pour une pratique récréotouristique, bref que support à la faisabilité d'un certain type de développement récréotouristique, les acteurs du projet d'une Gatineau *naturelle* auraient pu adhérer à l'approche « avantages-coûts » proposée par les promoteurs de petites centrales et leurs partenaires, de même qu'à la logique du tiers-projet. Or, la logique du projet d'une Gatineau *naturelle*, loin d'adhérer à ces tentatives de récupération, s'en distingue encore davantage et se pose comme fondement d'un véritable projet de société alternatif autour de la qualité des caractéristiques naturelles de la Gatineau, de ses beautés naturelles. Au delà du rôle instrumental très puissant qu'il peut jouer pour la faisabilité du projet d'une Gatineau *naturelle*, le paysage est avant tout un élément mobilisateur. Ce paysage, ou plus précisément l'expérience esthétique du paysage de l'extensif est plus qu'un attrait générant des retombées, il est vecteur de changement, porteur de projet.

Comme il a été souligné à la fin de la sous-section précédente, le projet dont il est ici question est un projet de paysage qui se manifeste par une construction collective de l'image de la rivière et de ses caractéristiques naturelles qui passe par des actions concrètes dans le domaine de la photographie, de la culture populaire et de l'enseignement primaire et secondaire. En intervenant dans ces divers champs d'action, les acteurs du projet de la Gatineau *naturelle* construisent un véritable projet de paysage en transformant à long terme le regard que leurs concitoyens portent sur la rivière.

Chapitre 6 Rôle des représentations sociales à caractère paysager dans les débats d'aménagement : impacts sur les pratiques et sur la recherche en aménagement

Le chapitre précédent, en adoptant un point de vue résolument diachronique découpé en trois moments -opposition, consolidation, autonomisation-, démontre une évolution du projet d'eau vive dans laquelle les représentations sociales à caractère paysager jouent des rôles multiples et stratégiques. Au fil de cette évolution, le chercheur a tenté de mettre en évidence et de comprendre la construction progressive de sens à laquelle participent les acteurs impliqués dans la protection et la mise en valeur de la Gatineau. Cette construction progressive de sens autour de la rivière et de ses enjeux en viendrait à constituer un véritable projet de paysage au sens où les dimensions esthétiques de la relation entre les acteurs et la rivière structurent une logique, une rationalité propre. L'analyse structurale (cf. chapitre 4), puis l'analyse stratégique (cf. chapitre 5), se sont attardées à démontrer à quel point les représentations sociales à caractère paysager, leur articulation en une rationalité, de même que leur intégration en des stratégies d'action s'opposent aux rationalités courantes dans la Vallée-de-la-Gatineau.

L'opposition radicale entre la rationalité du projet d'eau vive, d'une part et, d'autre part, les rationalités des décideurs locaux ainsi que celles des promoteurs de petites centrales représente un facteur d'apprentissage important dans le processus de construction progressive de sens autour du paysage de la rivière. En effet, comme les acteurs impliqués dans le projet d'eau vive de la Gatineau ont à convaincre d'autres acteurs dans un contexte où ils doivent d'abord se référer à un contexte dominé par les rationalités des autres filières, une telle opposition a eu des impacts manifestes sur le processus de définition de la rationalité du projet d'eau vive. Le présent chapitre vise à mettre en évidence les effets qu'une telle opposition radicale entre des rationalités peut occasionner dans les pratiques d'aménagement qui ont à en tenir compte (cf. section 6.1), de même que dans les travaux de recherche portant sur ces pratiques d'aménagement (cf. section 6.2).

Dans le cas des débats entourant le déploiement du projet d'eau vive dans la Vallée-de-la-Gatineau, les effets qu'une telle opposition radicale peut avoir sur les inflexions des représentations et des logiques d'action ont soulevé la curiosité du chercheur. Les écarts entre les représentations telles que l'analyse structurale les révèle et telles qu'elles se mettent effectivement en jeu au cours de controverses d'aménagement donnent à penser que la rationalité du projet d'eau vive s'est autonomisée progressivement des autres rationalités en présence. En effet, seule une rupture profonde avec les autres rationalités pourrait expliquer des écarts de sens qui ne peuvent être pertinents que par rapport à une stratégie de type projective se déployant sur le long terme. Plus particulièrement, la prise en charge, par les acteurs du projet d'eau vive, de deux enjeux a retenu l'attention du

chercheur comme étant révélateurs de cette rupture conceptuelle qu'introduit la rationalité projective.

Le premier de ces deux enjeux concerne l'ouverture du projet d'eau vive aux usages motorisés lorsque est venu le temps de proposer une stratégie opérationnelle de protection des caractéristiques naturelles de l'ensemble de la rivière. Au cours de la préparation d'une demande de classement de la Gatineau dans le réseau québécois des aires protégées, les acteurs impliqués ont tenu à nuancer leur revendication afin d'inclure des statuts qui collent aux réalités locales et qui permettent aux adeptes de loisirs motorisés de continuer à pratiquer leurs activités. Cette inclusivité du projet d'eau vive est d'autant plus étonnante qu'elle va à l'encontre de plusieurs idées auparavant exprimées par les acteurs au cours des entretiens et dans les médias et qu'elle est clairement opposée aux valeurs défendues par les regroupements d'acteurs extra-locaux à l'origine du projet d'eau vive. De surcroît, comme cette inclusivité des activités motorisées vient diminuer grandement l'intérêt récréotouristique de la rivière pour les acteurs impliqués dans la demande d'aires protégées et dans le projet d'eau vive (ces acteurs étant tous reliés aux activités non-motorisées), il faut voir davantage qu'un compromis conjoncturel, qu'une adaptation superficielle à un contexte particulier. Le chercheur considère plutôt que cette inclusivité dénote un changement beaucoup plus profond dans la rationalité qui anime le projet d'eau vive. En effet, en proposant un tel compromis désavantageux pour eux-mêmes, il est clair que les acteurs situent leur revendication dans un horizon rationnel qui dépasse l'instrumentalisation de la rivière en tant que moyen de satisfaire leurs propres besoins récréatifs. Au contraire, l'inclusivité des activités motorisées qui caractérise la rationalité du projet d'eau vive doit être située dans une rationalité qui place la rivière comme ayant la capacité de mobiliser les usagers autour du projet de protection et de mise en valeur des caractéristiques naturelles. La rationalité qui semble animer les acteurs du projet d'eau vive repose sur une relation réciproque entre les utilisateurs et la Gatineau : les utilisateurs se servent de la rivière pour leurs fins récréatives, mais, en faisant l'expérience esthétique, ils se rendent disponibles au projet sociétal de protection et de mise en valeur de l'ensemble de la Gatineau.

Le deuxième de ces enjeux met en évidence la prépondérance des aspects qualitatifs plutôt que quantitatifs des initiatives d'accessibilité à la rivière. Au cours de démarches visant à favoriser l'accès visuel et physique à certains sites localisés sur le parcours du Festival d'eau vive de la Haute-Gatineau, les acteurs du projet d'eau vive se sont montrés réticents à ouvrir davantage d'accès, notamment aux endroits les plus spectaculaires. Cette réticence, qui pourrait normalement être expliquée par le désir égoïste de certains utilisateurs récréatifs de garder la rivière pour eux seuls, est très surprenante dans le cas du projet d'eau vive de la Vallée-de-la-Gatineau. En effet, les représentations caractérisées par l'analyse structurale et leurs utilisations opérationnelles caractérisées par l'analyse stratégique mettent en évidence la nécessité de faire connaître la rivière pour susciter un lien d'attachement, de même que la nécessité de s'ouvrir aux autres activités récréatives. Par conséquent, comment peut-on expliquer la réticence des acteurs

du projet d'eau vive à rendre davantage accessible la rivière et ses caractéristiques naturelles qu'ils veulent faire connaître, protéger et mettre en valeur, sinon par le recours à une rationalité autre que la rationalité causaliste qui ferait de l'accessibilité tous azimuts un moyen de créer le lien d'attachement nécessaire à la protection et la mise en valeur de la Gatineau. Encore là, la rationalité projective à dimensions esthétiques peut expliquer l'écart entre ce qui est attendu normalement et ce qui a été observé par le chercheur. Selon les acteurs impliqués dans le projet d'eau vive, l'accessibilité à la rivière ne doit pas être rendue trop facile : il en résulterait un rapport banalisé entre la population et la Gatineau. Les acteurs croient qu'en limitant les accès à quelques mises à l'eau localisées à bonne distance des sites spectaculaires, les utilisateurs doivent alors expérimenter le paysage de la rivière dans son extensivité et ainsi se rendre disponibles au contact intime et transcendant avec la Gatineau. De ce fait, l'expérimentation de la transcendance apparaît centrale dans la construction progressive et collective du projet d'eau vive de la Vallée-de-la-Gatineau.

Ces deux écarts entre ce qui est normalement attendu par le sens commun et ce qui a été observé dans la Vallée-de-la-Gatineau représentent, selon le chercheur, des indices de la rupture profonde entre la rationalité du projet d'eau vive, une rationalité projective à dimensions esthétiques, et les rationalités instrumentalisantes qui sont le lot des projets de petites centrales et des projets récréotouristiques traditionnels. La rationalité projective qui caractérise le projet d'eau vive postule une relation d'engagement entre les acteurs et la rivière qui dépasse la relation postulée par les rationalités des autres filières, à savoir une relation univoque d'un acteur qui utilise la rivière pour satisfaire des besoins individuels ou collectifs. Au contraire, dans la rationalité projective à dimensions esthétiques, la relation s'enrichit et les acteurs acceptent d'« aller à la rencontre » de la rivière telle qu'elle s'offre à eux, c'est à dire comme un parcours de 365 kilomètres offrant une multiplicité de variantes. L'expérience esthétique sous-jacente à la rationalité projective qui se déploie dans la Vallée-de-la-Gatineau enrichit la relation entre la population et la rivière : d'une relation univoque entre un « consommateur » récréatif et son objet de consommation (la rivière), on passe à une relation d'engagement dans laquelle les utilisateurs de la rivière se rendent disponibles au projet sociétal de protection et de mise en valeur de l'ensemble de la Gatineau.

Ce changement profond de rationalité permet aux acteurs impliqués dans le projet d'eau vive de résoudre leur propre contradiction, de même que de se positionner et de répondre aux oppositions provenant des acteurs des autres filières. Par la rationalité projective à dimensions esthétiques, la filière récréotouristique se mobilise autour d'un véritable projet de paysage plutôt qu'autour d'un simple projet récréotouristique. Les activités récréotouristiques se subordonnent aux dimensions paysagères et non l'inverse. En effet, plutôt que de ne représenter que des aménités pour les activités récréatives, les caractéristiques naturelles deviennent l'objet même du projet de protection et de mise en valeur. Les activités récréatives, quant à elles, deviennent un moyen de construire

progressivement le projet d'eau vive. Le projet récréotouristique est infléchi par le projet de paysage.

La subordination du projet récréotouristique au projet de paysage permet aux acteurs de la filière récréotouristique de résoudre les paradoxes, les contradictions et les difficultés rencontrés en cours d'élaboration. Les paradoxes temporels, spatiaux et sociaux énoncés au chapitre 4 sont résolus par une articulation adéquate des représentations sociales à caractère paysager. Cette articulation des représentations sociales permet à la fois d'ancrer le discours des acteurs du projet d'eau vive dans des valeurs relativement consensuelles et de proposer des objectifs ambitieux et innovateurs quant au devenir de la rivière. Toutefois, cette articulation des représentations sociales tire sa cohérence de la rationalité projective à dimensions esthétiques. Par exemple, l'intégralité du caractère naturel de la Gatineau comme valeur fondatrice du projet d'eau vive se justifie dans une perspective de projet de paysage au centre duquel l'expérience esthétique joue de multiples rôles : attraction, mobilisation, pédagogie sociale etc.. Dans un cas de simple projet récréotouristique, la logique de tronçonnage aurait prévalu : les acteurs auraient alors maximisé leurs efforts sur les sites ayant le potentiel le plus élevé pour recevoir les activités récréotouristiques.

La subordination du projet récréotouristique au projet de paysage permet également aux acteurs de la filière récréotouristique de se positionner et de répondre aux oppositions provenant des acteurs des autres filières. La rupture que provoque la rationalité projective par rapport aux rationalités des autres filières confère au projet d'eau vive une cohérence externe très forte, le rendant performant dans un contexte de concurrence entre les filières. Le chapitre 5 s'est attardé à démontrer comment le projet d'eau vive s'est d'abord élaboré en opposition aux projets de petites centrales, comment par la suite le projet s'est consolidé autour d'acteurs ayant des représentations *a priori* différentes et comment enfin le projet s'est autonomisé par rapport aux tentatives de récupération venant du milieu politique régional. Au cours de ces trois moments cruciaux, le projet d'eau vive a provoqué des recontextualisations importantes, lui octroyant crédibilité, opérationnalité et adhésion de la part d'acteurs de plus en plus nombreux. Ces recontextualisations, spatiale, sociale et temporelle, ont été provoqués par le recours à la rationalité projective à dimensions esthétiques. Par exemple, la recontextualisation spatiale que propose le projet d'eau vive mise sur l'immédiateté du contact avec l'ensemble des 365 kilomètres de la Gatineau lorsqu'on fréquente la rivière pour des motifs esthétiques. Par un accès à un site particulier, le rapport transcendant que l'utilisateur récréatif est en mesure d'expérimenter renvoie à la totalité du paysage : la Gatineau, de sa source à son embouchure, incluant même ses tributaires. Cette représentation spatiale s'oppose radicalement à la façon dont la filière hydroélectrique, par exemple, découpe le territoire sur lequel elle compte intervenir. En effet, les promoteurs de petites centrales et leurs partenaires partent du site où se construira une centrale et proposent un territoire de référence aussi global que le commandera l'échelle de perception des impacts de cette centrale. Ainsi, dans certaine situation, le territoire de référence se limitera aux abords de

la future centrale, alors dans d'autres situations, le territoire de référence englobera le site d'implantation, les municipalités limitrophes, voire le bassin versant au complet. L'opposition radicale dans laquelle se place la représentation spatiale du projet d'eau vive par rapport aux autres filières ne peut avoir un sens que lorsqu'on la situe dans un horizon rationnel projectif, de l'ordre de la construction collective et à long terme.

Au terme de la présente thèse de doctorat, il apparaît important de mettre en évidence les tenants et aboutissants du changement fondamental de rationalités qui est sous-jacent au projet d'eau vive. En effet, comme l'intention de départ de la recherche doctorale était de comprendre comment se structurent les forces vives d'un milieu dans une situation de pluralité d'acteurs, d'inéquité dans la distribution des pouvoirs et de conflit relatif à l'aménagement du territoire, il convient, en conclusion, de tirer des leçons de ce qui a été observé dans l'étude de cas. On peut tirer des conclusions eu égard à deux champs de préoccupation : le champ des pratiques d'aménagement (cf. section 6.1), le champ de la méthodologie de recherche dans le domaine de la recherche en aménagement (cf. section 6.2).

Section 6.1 Vers une meilleure compréhension des attitudes conflictuelles dans les pratiques d'aménagement : radicalisme pragmatique et rationalité projective

L'étude de cas sur laquelle porte la présente thèse illustre éloquemment la problématique du blocage que rencontrent les pratiques d'aménagement lorsque vient le temps d'intégrer les questions d'acceptabilité sociale. En effet, les projets traditionnels d'aménagement, d'infrastructures, de développement, d'exploitation de ressources rencontrent tous une certaine forme d'opposition sociale. Plusieurs pratiques ont été développées de manière à ce que le promoteur du projet ne se retrouve pas dans une situation totalement bloquée où les opposants aux projets se radicalisent et refusent systématiquement que le projet aille de l'avant. Malgré la possibilité de recourir à des techniques de communication, de consultation, voire de *co-design*, la situation de blocage complet est encore considérée par les praticiens de l'aménagement comme une fatalité. Le syndrome « Pas-dans-ma-cour » (plus connu comme le *NIMBY*) est souvent invoqué comme étant universel et insurmontable. Pourtant, la situation conflictuelle exposée au cours de la présente thèse tend à prouver que les situations ne sont peut-être pas aussi bloquées que les apparences le laissent croire, d'une part et, d'autre part, que les motifs de toutes oppositions radicales peuvent contenir les fondements d'un projet plus englobant que le projet initial d'équipement, d'aménagement ou d'exploitation de ressources. Les pratiques d'aménagement doivent tirer parti d'une lecture toute en nuance des conflits d'aménagement. Les sous-sections suivantes abordent les aspects fondateurs des situations conflictuelles, des blocages, à savoir la précarité socio-économique et la radicalisation des acteurs (cf. sous-section 6.1.1) et les caractéristiques des logiques opérationnelles des rationalités en conflits (cf. sous-section 6.1.2).

6.1.1 Précarité du projet d'eau vive et radicalisation des acteurs

La situation conflictuelle qui est décrite dans l'étude de cas portant sur la Vallée-de-la-Gatineau tire son origine du fragile équilibre dans lequel se place tout scénario alternatif dans un contexte de région-ressource. La MRC de la Vallée-de-la-Gatineau est reconnue par le gouvernement québécois comme une MRC-ressource au même titre qu'une région comme la Côte-nord. Ce titre de MRC-ressource lui a été octroyé en raison de la précarité de son économie et de sa dépendance à une seule industrie, l'exploitation forestière. Dans un tel contexte, les scénarios de diversification économique ou de développement de nouvelles activités économiques sont souvent laissés lettre morte en raison du manque de compétences locales et régionales aptes à les prendre en charge et à les mettre en œuvre. Par conséquent, le projet d'eau vive se trouve dans une situation précaire en raison du manque de ressources compétentes pour le mettre en œuvre et en raison du manque de sensibilité des décideurs locaux et régionaux à l'endroit de ce qui est étranger aux rationalités d'exploitation des ressources naturelles.

Dans une telle situation de précarité, le succès ou l'échec d'un projet alternatif semble reposer sur les qualités des acteurs impliqués. Or, dans le cas du projet d'eau vive dans la Vallée-de-la-Gatineau, les acteurs en présence sont très peu nombreux, mais ils sont intégrés à divers degrés dans les cercles décisionnels locaux et régionaux. De surcroît, on observe une très nette radicalisation de la part de ces acteurs. Pourtant, malgré ce caractère radical, les acteurs du projet d'eau vive continuent à entretenir d'excellentes relations avec les décideurs. Au cours des trois années qu'a duré son intervention, le chercheur a même observé un accroissement de la crédibilité de ces acteurs au sein de la classe politique locale et régionale. Si la radicalisation des acteurs est tout à fait compréhensible étant donnée la précarité du contexte, il est très pertinent de se questionner sur la performance de cette radicalisation auprès de décideurs peu enclins à donner de la crédibilité à des scénarios de développement étrangers aux schèmes habituels, *a fortiori* lorsqu'ils sont portés par des radicaux, des intractables.

Une des raisons de cette performance étonnante vient du type particulier de radicalisation des acteurs. En effet, le radicalisme des acteurs, leur opposition farouche à tous projets de petites centrales, leur caractère intractable se veulent avant tout pragmatiques et non pas idéologiques. Le radicalisme pragmatique dont les acteurs du projet d'eau vive font preuve se distingue du radicalisme idéologique qui caractérise certains acteurs nationaux comme la « Fondation Rivière » ou l'opération « Adoptez une rivière » par l'univers de référence sur lequel repose leurs rationalités. En effet, le radicalisme pragmatique se réfère à un territoire concret qui représente d'abord un milieu de vie pour les acteurs, milieu de vie ayant ses exigences propres, ses aspirations et ses particularités qui conditionnent les revendications des radicaux pragmatiques. À l'inverse, le radicalisme idéologique se réfère à une construction théorique sans ancrage territorial pouvant définir

des balises contextuelles sur lesquelles peut s'élaborer un projet sociétal. Le radicalisme idéologique, ne bénéficiant pas de balises territoriales claires, ne peut que mener à un projet utopique sans grand intérêt dans le cas d'une région-ressource.

Le radicalisme pragmatique, quant à lui, prend assise sur les forces, les faiblesses, les opportunités, les caractéristiques socio-économiques, les aspirations locales et régionales pour définir l'idéal vers lequel le milieu devrait se projeter. Le radicalisme pragmatique se distingue du radicalisme idéologique en ce que certaines revendications seront plus plus conciliantes, moins intractables. Cependant, le radicalisme pragmatique se distingue surtout du radicalisme idéologique par sa capacité à proposer un véritable projet sociétal.

Enfin, le radicalisme pragmatique est avant tout territorialisé, sa capacité à rester intègre au projet sociétal dépend de l'articulation des échelles spatiales, territoriales, sociales et politiques nécessaire à la mise en œuvre du projet.

6.1.2 Articulation des échelles du projet : émergence d'une rationalité projective

Une des raisons du succès relatif du projet d'eau vive dans la Vallée-de-la-Gatineau, compte tenu de la précarité inhérente au milieu régional, réside dans la capacité des acteurs à articuler ce qui relève du local, du régional et de l'extra-local/régional. Par exemple, le radicalisme pragmatique des acteurs impliqués dans le projet d'eau vive fait en sorte qu'ils vont chercher les compétences, les idées, les arguments, les représentations provenant d'acteurs extra-locaux, tout en gardant le contrôle sur le déploiement de ces compétences, idées, arguments et représentations afin de ménager le niveau local et régional. À l'inverse, la réalité concrète des milieux locaux et régional est intégrée à la mise en œuvre du projet dans la mesure où ces milieux présentent les compétences adéquates. Au delà des compétences des milieux locaux et régional, les acteurs du projet d'eau vive remontent alors vers les niveaux extra-locaux.

Le projet d'eau vive dans la Vallée-de-la-Gatineau est tributaire du bon fonctionnement d'une relation complexe entre le regard des utilisateurs provenant de l'extérieur et le regard des habitants de la région. Il a été souligné maintes fois, au cours des entretiens réalisés avec les acteurs du projet d'eau vive, que la relation d'attachement entre les habitants de la région et la Gatineau dépend de l'assiduité des visiteurs provenant de l'extérieur, des centres urbains québécois et ontariens, de même que du nord-est américain. Toutefois, les attentes de ces derniers ne rejoignent pas nécessairement celles des habitants de la Vallée-de-la-Gatineau. Les acteurs du projet d'eau vive considèrent que l'expérience esthétique transcendante qui s'offre aux utilisateurs et aux habitants constitue une garantie que les attentes des uns et des autres puissent être conciliées. De cette façon, l'articulation des échelles locale et extra-locale repose sur une rationalité projective à dimensions esthétiques qui va au delà de la rationalité instrumentale

déduisant les moyens en fonction de la fin à atteindre. En effet, la rationalité instrumentale ne considérerait la fréquentation des utilisateurs étrangers que comme un moyen d'atteindre la sensibilisation des habitants locaux. La rationalité projective qui caractérise les acteurs du projet d'eau vive considère au contraire que la fréquentation des uns et des autres constitue un processus au cours duquel les uns et les autres partagent une expérience transcendante, apprennent de cette expérience et infléchissent leurs attentes respectives, contribuant ainsi à construire progressivement le projet d'une Gatineau *naturelle*.

Section 6.2 Application d'une démarche d'analyse structurale, adaptation de cette démarche aux exigences d'une analyse stratégique et intégration à une recherche participative : potentiels et limites

Outre les conclusions qu'il est possible de tirer quant aux pratiques d'aménagement, la recherche exposée dans la présente thèse propose quelques pistes au plan des méthodologies de recherche en aménagement. En effet, le chercheur considère que le cadre méthodologique développé au cours de la thèse, de même que les résultats auxquels aboutissent les méthodes de recherche appliquées, permettent une discussion intéressante sur les objets de recherche dans le domaine de l'aménagement, sur les adaptations de méthodologies provenant d'autres disciplines, de même que sur la posture méthodologique adéquate pour cerner les objets de recherche. Pour mener à terme une telle discussion, il est proposé, premièrement, d'explorer les limites et les potentiels qu'offre la posture méthodologique propre à la recherche-participative dans le développement des connaissances relatives aux conflits d'aménagement (cf. sous-section 6.2.1) et, deuxièmement, d'évaluer l'apport que peut avoir une méthode comme l'analyse structurale dans le processus de développement des connaissances relatives aux ruptures, aux changements de rationalités et de logiques des acteurs impliqués dans les pratiques conflictuelles d'aménagement (cf. sous-section 6.2.2).

6.2.1 Limites et potentiels d'une recherche participative

La posture méthodologique propre à la recherche participative, telle qu'énoncée et développée à la sous-section 2.6.1 du chapitre 2, présente quatre caractéristiques en vertu desquelles cette posture particulière semble être adéquate pour comprendre le processus de perception, d'intégration, de communication et de partage des représentations sociales qui est au cœur du choc des rationalités auquel est confrontée la recherche en aménagement. Premièrement, la recherche participative représente un type de recherche qui vise une plus grande indépendance entre le chercheur et son objet de recherche que ce qui est prévu par la recherche-action dont elle est issue. Deuxièmement, la participation du chercheur au mouvement qu'il étudie lui permet de mieux choisir les matériaux

d'analyse. Troisièmement, la participation du chercheur au mouvement qu'il étudie a pour objectif de mieux comprendre ce qui anime les acteurs de ce mouvement. Quatrièmement, la participation du chercheur lui confère un point de vue de l'intérieur du mouvement quand vient le temps d'analyser les relations qu'entretiennent les acteurs du mouvement étudié avec les autres acteurs appartenant à des mouvements concurrents.

Bien que la recherche participative se distingue de la recherche-action par une relative non-ingérence du chercheur dans le mouvement étudié et vice-versa, le déroulement de la présente thèse est parsemé de moments où les idées du chercheur et celles des acteurs se sont entremêlées. Sans aller jusqu'à la « conversion » du chercheur et jusqu'à la réorientation du mouvement étudié, deux phénomènes intrinsèques à la recherche-action, force est de constater que l'indépendance entre le chercheur et son objet est impossible à atteindre. En effet, quand un chercheur s'implique dans un projet sur une base quasi-quotidienne pendant trois ans et qu'il adopte une pluralité de rôles allant de celui d'exécutant à celui de conseiller, il serait plus qu'étonnant que cette relation ne donne lieu à aucune osmose. Dans le cas de la présente thèse, la posture méthodologique de recherche participative a donné lieu à une synergie entre le chercheur et son objet, notamment dans le chapitre 5. Cette synergie fait en sorte que plusieurs des idées émises dans ce chapitre d'analyse stratégique représentent des synthèses et des résumés que seul le chercheur était en mesure d'énoncer, compte tenu de son point de vue privilégié. Pour pallier ce problème d'objectivité, le chercheur doit alors s'efforcer de bien distinguer les concepts et les idées qui émanent directement de ses sources de ceux qui relèvent de sa propre interprétation du cours des événements.

Le principal avantage de la recherche participative sur les autres types de recherche est souvent présenté comme étant la possibilité de mieux choisir les matériaux qui font l'objet d'analyse. Dans le cadre de la présente thèse, il est indéniable que la participation du chercheur au projet d'eau vive lui a permis de sélectionner les acteurs qui lui semblaient les plus pertinents, de même que les documents, les extraits de presses et aux autres sources d'information. Cependant, la question du biais induit par le chercheur demeure entière. En effet, le choix de mettre l'accent sur certaines sources au détriment de certaines autres est conditionné par le degré de familiarisation avec l'objet étudié. Le fait de participer à un mouvement, à un projet, permet au chercheur de connaître la valeur intrinsèque d'une source d'information pour ce mouvement. De ce fait, les sources d'informations qui n'ont pas d'importance stratégique pour le mouvement ou le projet étudié sont minimisées, augmentant alors la possibilité d'approfondir les analyses des sources retenues. Par exemple, certains documents se présentant comme des discours officiels et opérationnels ont souvent moins d'impacts que des documents plus officieux comme des lettres, des présentations verbales en public et autres manifestations du discours en action. Au terme de la présente thèse de doctorat, le chercheur est d'avis que la prétention à l'objectivité qui l'aurait obligé à considérer toutes les sources d'information comme devant être traitées de manières plus ou moins équivalentes aurait constitué le véritable biais.

Enfin, le fait de comprendre la construction d'une logique à partir de l'intérieur du mouvement qui en est à l'origine peut également constituer une limite importante de cette posture méthodologique. En effet, les relations qu'entretiennent les acteurs du mouvement étudié avec les autres acteurs appartenant à des mouvements concurrents sont étudiées de manière unidirectionnelle. Le chercheur impliqué dans une recherche participative peut caractériser les représentations sociales qui animent un mouvement, l'utilisation qui en est faite par les acteurs de ce mouvement, de même que l'effet qu'elles semblent générer chez les acteurs des filières concurrentes, mais il ne peut aller plus loin dans la voie de l'intercompréhension entre les acteurs des filières en concurrence. Le fait de s'impliquer avec des acteurs en situation d'opposition, voire de conflit ouvert avec d'autres acteurs lui restreint l'accès aux acteurs des filières concurrentes. Pour des raisons éthiques et pour des raisons de qualité de la relation qu'il entretient avec les acteurs du mouvement étudié, le chercheur doit se concentrer sur « un seul côté de la médaille ». Toutefois, cette difficulté n'est pas insurmontable dans le cas où les conflits seraient étudiés par des équipes de chercheurs. Il suffirait alors de développer un protocole définissant le degré d'autonomie et d'indépendance qu'auraient les différents chercheurs impliqués respectivement avec chacune des filières en concurrence.

6.2.2 Analyse structurale et caractérisation des ruptures dans les logiques d'acteurs

Outre les avantages qu'offre la posture méthodologique de recherche participative, le chercheur considère important de souligner l'apport et les limites que peut avoir une méthode comme l'analyse structurale dans le processus de développement des connaissances relatives aux conflits d'aménagement.

D'entrée de jeu, il importe de mentionner que l'analyse structurale est une technique qui laisse beaucoup de place à l'interprétation du chercheur. La fécondité de cette méthode d'analyse dépend de la compétence du chercheur, de son degré de familiarisation avec l'application de la méthode et de sa connaissance globale du contexte dans lequel se tient cette analyse. L'application de la méthode d'analyse structurale, comme toutes les méthodes qualitatives de recherche, s'apparente davantage à un art qu'à une démarche scientifique dont le succès est garanti par le respect de règles objectives. Dans les manuels d'analyse structurale, il est souvent mentionné qu'un même matériau peut donner lieu à des interprétations différentes de la part de plusieurs chercheurs. En effet, certains chercheurs relèveront des termes, des oppositions, des structures que d'autres, ayant une autre formation, poursuivant des programmes de recherche différents, auraient ignorées. La qualité d'une analyse structurale dépend de la qualité de l'analyste. Par conséquent, il est impérieux que le chercheur pratiquant l'analyse structurale prennent les mesures nécessaires pour s'assurer d'un maximum de rigueur. Par exemple, le chercheur

doit pratiquer régulièrement et se confronter à des contre-analyses par des pairs. Idéalement, le chercheur devrait faire partie d'un réseau de chercheurs pratiquant l'analyse structurale. Ce réseau lui permettrait alors de se mettre à jour constamment par des séminaires, par des articles, voire par de simples contacts informels.

Une autre des limites de l'analyse structurale vient du fait qu'elle permet de caractériser les représentations sociales et qu'elle permet de caractériser leur structuration en une logique, mais les dimensions stratégiques rattachées à ces représentations et à cette logique ne sont pas prises en compte par cette méthode. Pour en arriver à comprendre l'utilisation stratégique qui est faite des représentations sociales et de la logique caractérisée, le chercheur doit alors inscrire l'analyse structurale dans une démarche méthodologique plus globale comportant un volet diachronique. Par conséquent, l'analyse structurale est dépendante et complémentaire d'une autre méthode cherchant à déceler les traces et les indices des représentations sociales dans un continuum d'action, de manière à en révéler le sens stratégique. Une telle perspective diachronique nécessite une méthode complémentaire qui s'inscrira dans un temps assez long. Finalement, au terme de cette thèse, le chercheur en arrive à la conclusion que la méthode d'analyse structurale est indissociable d'une démarche de recherche participative permettant de resituer les représentations caractérisées dans le contexte d'action et de leur donner le sens et la valeur qu'elles prennent au cours d'un conflit d'aménagement.

Sources documentaires

Bibliographie

ALBARELLO, Luc; DIGNEFFE, Françoise; HIERNAUX, Jean-Pierre; MAROY, Christian; RUQUOY, Danielle; de SAINT-GEORGES, Pierre; (1995) *Pratiques et méthodes de recherche en sciences sociales*; Paris, Armand Colin.

AMIGUES, Jean-Pierre; BONNIEUX, François; LE GOFFE, Philippe; POINT, Patrick; (1995) *Valorisation des usages de l'eau*, Paris : Économica.

ANSART, Pierre; (1990) *Les sociologies contemporaines*; Paris : Éditions du Seuil.

ASPE, Chantal; (1999) « Introduction » in Aspe, Chantal; Point, Patrick (éd.); *L'eau en représentations – Gestion des milieux aquatiques et représentations sociales*; Bordeaux : GIP Hydrosystèmes; pp. 9-14.

AURIAC, Franck; CHARRE, Joël; DÉRIOZ, Pierre; (1994) « Systèmes d'utilisation de l'eau, mutations paysagères et organisation de l'espace en Comtat et Languedoc. Axes de recherches géographiques » in Bencheikh, Ahmed; Marié, Michel; *Grands appareillages hydrauliques et sociétés locales en Méditerranée*; Paris : Presses de l'École nationale des Ponts et Chaussées; pp.187-195

BARDIN, Laurence; (1989) *L'analyse de contenu*; collection « Le psychologue »; Paris : Presses Universitaires de France.

BARLOW, Maud; CLARKE, Tony; (2002) *L'or bleu : l'eau, nouvel enjeu stratégique et commercial*; Montréal : Boréal.

BAROUCH, Gilles; (1989) *La décision en miettes – Systèmes de pensée et d'action à l'œuvre dans la gestion des milieux naturels*; collection Logiques sociales, Paris : L'Harmattan.

BARRAQUÉ, Bernard; (1995) « Les politiques de l'eau en Europe », *Revue française de science politique* 45 (3), pp.420-453.

BAUMGÄRTNER, Stefan; DYCKHOFF, Harald; FABER, Malte; PROOPS, John; SCHILLER, Johannes; (2001) "The concept of joint production and ecological economics", *Ecological economics* (36): 365-372.

BEAUCHAMP, André; GALLICHAN, Gisèle; GENEST, Camille; (2000a) *L'eau, ressource à protéger, à partager et à mettre en valeur – Tome 1* (142), Québec : Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE).

BEAUCHAMP, André; GALLICHAN, Gisèle; GENEST, Camille; (2000a) *L'eau, ressource à protéger, à partager et à mettre en valeur – Tome 2* (142), Québec : Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE).

BOUCHARD, Daniel; RIVARD, Kim; (2003) « Protection de l'eau et gestion des cours d'eau : un besoin d'harmonisation et de modernisation » in Service de la formation permanente du Barreau du Québec; *Développements récents en droit de l'environnement* (193); Cowansville : Les éditions Yvon Blais inc.; pp.1-40.

BOUTINET, Jean-Pierre; (1990) *L'anthropologie du projet*, Paris : Presses Universitaires de France.

BRUN, Henri; (1969) *Histoire du droit québécois de l'eau (1663-1969)*; Commission d'étude des problèmes juridiques de l'eau; Québec : Éditeur officiel du Québec.

CALLON, Michel; RIP, Arie; (1992) « Humains, non-humains : morale d'une coexistence » in Theys, Jacques; Kalaora, Bernard; *La terre outragée – Les experts sont formels*; Paris : les Éditions Autrement.

CHATZIS, Konstantinos; (1993) « La régulation des systèmes socio-techniques sur la longue durée » in Gariépy, Michel; Marié, Michel; *Ces réseaux qui nous gouvernent?* Collection Villes et Entreprises; Paris : L'Harmattan; pp.59-83.

CLAPP, Gordon R.; (1955) *The TVA : an approach to the development of a region*; Chicago: The University of Chicago Press.

CROZIER, Michel; FRIEDBERG, Erhard; (1977) *L'acteur et le système: les contraintes de l'action collective*; Paris : Éditions du Seuil.

DELAVALLE, Michel; GENDRIN, Pierre; DAVIGO, Jean; OLLAGNON, Henri; (1985) « La gestion patrimoniale des eaux »; *Aménagement et nature* (78); pp. 5-10.

DEL DEGAN, MASSÉ et ASSOCIÉS Inc.; (2001a) *Plan de développement intégré de la rivière Gatineau – Tome 1 : Connaissance du territoire*; Rapport remis à la Société d'exploitation et d'aménagement de la rivière Gatineau (SEARG).

DEL DEGAN, MASSÉ et ASSOCIÉS Inc.; (2001b) *Plan de développement intégré de la rivière Gatineau – Tome 2 : Analyse des enjeux et des problématiques, orientations et concept d'aménagement*; Rapport remis à la Société d'exploitation et d'aménagement de la rivière Gatineau (SEARG).

DE MONTGOLFIER, Jean; NATALI, Jean-Marc; (1984) « Vers une gestion patrimoniale des espaces naturels »; *Aménagement et nature* (73); pp. 9-11.

DESAIGUES, Brigitte; POINT, Patrick; (1993) *Économie du patrimoine naturel : la valorisation des bénéfices de protection de l'environnement*; Paris : Économica.

DONADIEU, Pierre; (1994) « Experts et expertise sociale : le cas des autoroutes » in *Autoroutes et paysages*, Paris : Les éditions du Demi-cercle.

DOYLE, Brian; (1999) *The Low Life – Five Great Tales From Up and Down the River*; Toronto : A Groundwood Book / Douglas and McIntyre.

DOYLE, Brian; (2001) *Mary Ann Alice*; Toronto : A Groundwood Book / Douglas and McIntyre.

DOYON, François; (1997) *Rapport d'enquête sur la production privée d'électricité*; Montréal : Commission d'enquête sur la politique d'achat par Hydro-Québec d'électricité auprès de producteurs privés.

EMERY, Frederick E.; TRIST, Eric L.; (1973) *Towards a social ecology: contextual appreciation of the future in the present*; London: Plenum Press.

ETZIONI, Amitai; (1968) *The active society - A theory of societal and political processes*; New-York: Free press.

FACCHINI, François; (1994) "L'évaluation du paysage: revue critique de la littérature"; *Revue d'économie régionale et urbaine* (3); pp.375-401

FIELD, Donald R.; BARRON, James C.; LONG, Burl F.; (1974) *Water and Community Development – Social and Economic Perspectives*; Ann Arbor: Ann Arbor Science Publishers

FORESTER, John; (1989) *Planning in the face of power*; Berkeley: University of California Press.

FORESTER, John; (1993) *Critical theory, public policy, and planning practice*, Albany : State University of New York Press.

FRIEDMANN, John; (1973) *Retracking America: a theory of transactive planning*; collection Double Day Book; New-York: Anchor Press.

GAFFIELD, Chad; CELLARD, André; PELLETIER, Gérald; VINCENT-DOMEY, Odette; ANDREW, Caroline; BEAUCAGE, André; (1994) *Histoire de l'Outaouais* (6); Collection Les régions du Québec; Québec : Institut québécois de recherche sur la culture.

GAUTHIER, Benoit (éd.); (1992) *Recherche sociale : de la problématique à la collecte des données*; Sainte-Foy : Presses de l'Université du Québec.

GREIMAS, Algirdas Julien; (1966) *Sémantique structurale; recherche de méthode*; Paris : Larousse.

HEALEY, Patsy; (1992) « Planning through debate - The communicative turn in planning theory »; *Town and planning review* (63); pp.143-162.

HEALEY, Patsy; (1997) *Collaborative planning : shaping places in fragmented societies* Vancouver : University of British Columbia Press

HIERNAUX, Jean-Pierre; (1995) « Analyse structurale de contenus et modèles culturels – Application à des matériaux volumineux » in Albarello, Luc; Digneffe, Françoise; Hiernaux, Jean-Pierre; Maroy, Christian; Ruquoy, Danielle; de Saint-Georges, Pierre (éd.) *Pratiques et méthodes de recherche en sciences sociales*; Paris, Armand Colin, pp.111-144.

HOUSTON, Laurie L.; KLINE, Jeffrey D.; ALIG, Ralph; (2002) *Economics Research Supporting Water Resource Stewardship in the Pacific Northwest*, Portland, Oregon: U.S. Department of Agriculture, Forest Station, Pacific Northwest Research Station.

HUBERT, Louis-André; (2001) *Une rivière qui vient du nord... - Histoire de Maniwaki et du pays de la Gatineau*, Maniwaki : à compte d'auteur.

HYDRO-PONTIAC; (1997) *Projet de mise en valeur intégrée de la Vallée de la rivière Gatineau*; Bulletin d'information produit pour la Régie de l'énergie.

KOTLER, Milton; (1969) *Neighborhood government: the local foundations of political life*; Indianapolis: Bobbs-Merrill.

KRUTILLA, John V.; ECKSTEIN, Otto; (1958) *Multiple Purpose River Development*; Baltimore: The John Hopkins Press.

KRUTILLA, John V.; FISCHER, Anthony F.; (1985) *The economics of natural environments : studies in the valuation of commodity and amenity resources*; Baltimore: The John Hopkins Press.

LACASSE, Odette; HAMEL, Pierre; (1998) "Représentation sociale et planification du territoire" in Côté, Serge; Proulx, Marc-Urbain; *Espaces en mutation*; Association canadienne-française pour l'avancement des sciences (ACFAS); Rimouski : GRIDEQ; pp.21-35.

LAFAYE, Claudette; THÉVENOT, Laurent; (1993) "Une justification écologique? Conflits dans l'aménagement de la nature » *Revue française de sociologie* (34); pp. 495-524.

LANSING, J. Stephen; LANSING, Philip S.; ERAZO, Juliet S.; (1998) "The Value of a River" *Journal of Political Ecology*; (5); pp. 1-21.

LASCOUMES, Pierre; (1994) *L'éco-pouvoir : environnements et politiques*; Collectio Textes à l'appui; Série Écologie et société; Paris : Éditions La Découverte.

LEGENDRE, Rolland; (1975) *Rapport de la Commission d'étude des problèmes juridiques de l'eau*; Québec : Éditeur officiel du Québec.

LINDBLOM, Charles; (1959) « The science of muddling through »; *Public administration review* (19); pp. 79-82.

LI, Tingxian ; DUCRUC, Jean-Pierre; (2000); *Les provinces naturelles du Québec : Niveau I du cadre écologique de référence*; Québec : Les Publications du Québec.

LONG, Burl F.; FIELD, Donald R.; (1974) "Toward an Integration of Economics and Sociology" in Field, Donald R.; Barron, James C.; Long, Burl F.; *Water and Community Development – Social and Economic Perspectives*; Ann Arbor: Ann Arbor Science Publishers; pp. 11-26.

LORD, Guy; (1977) *Le droit québécois de l'eau*; Centre de recherche en droit public; Québec : Ministère des Richesses naturelles.

MARCH, James G.; OLSEN, Johan P. (1989) *Rediscovering institutions : the organizational basis of politics*; Toronto: Free Press.

MARIÉ, Michel; (1999a) « Les conflits et les mots » in Marié, Michel; Larcena, Danièle; Dério, Pierre (éd.) *Cultures, usages et stratégies de l'eau en Méditerranée occidentale – Tensions, conflits et régulations*; collection Villes et entreprises; Paris : L'Harmattan, pp.15-38.

MARIÉ, Michel; (1999b) « Conflits d'eau. Le jeu des antagonismes réglés entre SAR, fermiers et collectivités locales en Provence » in Marié, Michel; Larcena, Danièle; Dério, Pierre (éd.) *Cultures, usages et stratégies de l'eau en Méditerranée occidentale – Tensions, conflits et régulations*; collection Villes et entreprises; Paris : L'Harmattan, pp.237-246.

MAROY, Christian; RUQUOY, Danielle; (1980) *Les jeunes et la consommation*; Louvain-la-Neuve : Faculté Ouverte de Politique Économique et Sociale, Université Catholique de Louvain.

MARTEL, Jean-Marc; ROUSSEAU, Alain; (1993) *Cadre de référence d'une démarche multicritère de gestion intégrée des ressources en milieu forestier*; Rapport préparé pour le groupe interministériel sur la gestion intégrée des ressources; Québec : Ministère du Loisir, de la Chasse et de la Pêche; Ministère des Forêts; Ministère de l'environnement.

MELUCCI, Alberto; (1989) *Nomads of the present : social movements and individual needs in contemporary*; Philadelphia : Temple University Press.

MILLER, Carolyn; (1989) « The rhetoric of decision science, or Herbert Simon Says » in *The rhetorical turn*; Simon, Herbert (éd.); Chicago: University of Chicago Press; pp.160-178.

MOLINER, Pascal; (1996) *Images et représentations sociales : De la théorie des représentations à l'étude des images sociales*; Grenoble : Presses universitaires de Grenoble.

MOORE; John R.; (1967) *The economic impact of TVA*; Knoxville: University of Tennessee Press.

MOSCOVICI, Serge; (1961); *La psychanalyse, son image, son public*; Paris : Presses Universitaires de France.

MOSCOVICI, Serge; (1989); « Des représentations collectives aux représentations sociales » in Jodelet, Denise (dir.); *La psychanalyse, son image, son public*; Paris : Presses universitaires de France.

MUCCHIELLI, Roger; (1988) *L'analyse de contenu, des documents et des communications*; Paris : Éditions E.S.F.

MULLER, Pierre; (1990) *Les politiques publiques*; collection Que sais-je?; Paris : Presses universitaire de France.

MUNICONSULT; (2003) *Analyse avantages-coûts du projet d'aménagement hydroélectrique de la chute de la Montagne*; Rapport final remis à la MRC Vallée-de-la-Gatineau.

NICOLET, Roger; ROY, Louise; ARÈS, Raymond; DUFOUR, Jules; MARINIER, Gilles; MORIN, Guy; (1997) *Rapport de la commission scientifique et technique sur la gestion des barrages*; Québec : Éditeur officiel.

OLLAGNON, Henri; (1984) « Acteurs et patrimoine dans la gestion de la qualité des milieux naturels » *Aménagement et nature* (74); pp. 1-4.

PETRELLA, Riccardo; (1998) *Le manifeste de l'eau : pour un contrat mondial*; Bruxelles : Labor.

PIRET, Anne; NIZET, Jean; BOURGEOIS, Étienne; (1996) *L'analyse structurale – Une méthode d'analyse de contenu pour les sciences humaines*; Méthodes en sciences humaines, Bruxelles : De Boeck Université.

PITT, David G.; (1989) « The Attractiveness and Use of Aquatic Environments as Outdoor Recreation Places” in Altman, Irwin; Zube, Ervin H. (éd); *Public Places and Spaces*; New-York: Plenum Press; pp.217-254.

PUECH, Daniel; (1999) « Gestion patrimoniale et régulation : Vers une gestion durable de l'eau » in Marié, Michel; Larcena, Danièle; Dério, Pierre (éd.) *Cultures, usages et stratégies de l'eau en Méditerranée occidentale – Tensions, conflits et régulations*; collection Villes et entreprises; Paris : L'Harmattan, pp.445-471.

QUÉBEC; (2002) *L'eau. La vie. L'avenir. Politique nationale de l'eau*; Politique gouvernementale présenté par le Ministère de l'Environnement; Québec : Éditeur officiel.

RAPHALS, Philip; (2001) *Restructured Rivers – Hydropower in the Era of Competitive Markets*; Berkeley: International Rivers Network.

RATIÙ, Eugénia; (1999) in Aspe, Chantal; Point, Patrick (éd.); *L'eau en représentations – Gestion des milieux aquatiques et représentations sociales*; Bordeaux : GIP Hydrosystèmes; pp. 15-30.

RITTEL, Horst W.J.; WEBBER, Melvin M.; (1973) “Dilemmas in a General Theory of Planning” *Policy Sciences* (4); pp.155-169.

SAGOFF, Mark; (1985) « Fact and Value in Ecological Science »; *Environmental Ethics*; 7 (2); pp. 99-116

SANDERS, Larry D.; WALSH, Robert G.; LOOMIS, John B.; (1990) "Toward empirical estimation of the total value of protecting rivers"; *Water Resources Research* (26), pp. 1345-1357.

SAGER, Tore; (1994) *Communicative planning theory*, Aldershot: Avebury.

SCHÖN, Donald A.; (1971) *Beyond the stable state : public and private learning in a changing society*; London : Maurice Temple Smith Ltd.

SCHÖN, Donald A.; REIN, Martin; (1994) *Frame reflection : toward the resolution of intractable policy controversies*; New-York: Basic Books

SCHUMACHER, Ernst Friedrich; (1973) *Small is beautiful : economics as if people mattered*; London : Blond and Briggs

SÉGUIN, Michel; (1997) *L'émergence de mouvements sociaux de l'environnement dans l'enjeu des déchets solides à Montréal*; Thèse de doctorat, Département de sociologie; Montréal : Université de Montréal.

SELZNICK, Philip; (1953) *TVA and the Grass Roots – A Study in the Sociology of Formal Organization*; Los Angeles: University of California Press.

SIMON, Herbert; (1957) *Administrative behaviour*; New-York: MacMillan.

TOURAINE, Alain; (1973) *Production de la société*; Paris : Éditions du Seuil.

TOURAINE, Alain; (1978) *La voix et le regard*; Paris : Éditions du Seuil.

TOURAINE, Alain; (1984) *Le retour de l'acteur : essai de sociologie*, Paris : Fayard

TREMBLAY, Laval; LEBLOND, Robert; CÔTÉ, Yvon; BÉRUBÉ, Sylvie; (1997) *Application de la démarche multicritère d'aide à la décision au développement intégré des rivières du Lac Saint-Jean – Projet-pilote phase II*; Québec : Groupe de travail interministériel sur le développement intégré des rivières (Ministère des Ressources naturelles et Ministère de l'Environnement et de la Faune).

VINCKE, Philippe; (1989) *L'aide multicritère à la décision*; Bruxelles : Éditions de l'Université de Bruxelles.

WHITE, Gilbert F.; (1969) *Strategies of American Water Management*; Ann Arbor: The University of Michigan Press.

YERGEAU, Michel; (1988) *Loi sur la qualité de l'environnement, texte annoté*; Montréal: Société québécoise d'information juridique

ZINS BEAUCHESNE et associés; (2002) *Plan stratégique de marketing touristique triennal de la Vallée-de-la-Gatineau – Stratégie de marketing*; MRC Vallée-de-la-Gatineau : La Table de concertation touristique Vallée-de-la-Gatineau.

Articles de presse

LA GATINEAU; *La rivière Gatineau s'améliore*; (22-06-01), p.4

LA GATINEAU; *Pétition contre les centrales*; (13-07-01), p.3

LA GATINEAU; *Une rivière Gatineau inexploitée mériterait des barrages...*; (20-07-01), p.4

LA GATINEAU; *C'est là où ça se brasse – La société d'exploitation et d'aménagement de la rivière Gatineau*; (27-07-01), p.4

LA GATINEAU; *Les rapides du Corbeau et des Cèdres seront-ils développés? – La ruée vers l'énergie hydroélectrique*; (27-07-01), p.4

LA GATINEAU; *La rivière au potentiel infini*; (03-08-01), p.2

LA GATINEAU; *Des barrages à la pelle*; (03-08-01), p.4

LA GATINEAU; *Un barrage de 30 millions \$ à Grand-Remous? – En aval du barrage Mercier*; (03-08-01), p.7

LA GATINEAU; *Dévoilement des activités – Festival d'eau vive*; (03-08-01), p.10

LA GATINEAU; *Êtes-vous pour ou contre les projets de centrales?*; (03-08-01), p.11

LA GATINEAU; *Monter à l'assaut de la Gatineau*; (10-08-01), p.7

LA GATINEAU; *Une façon de découvrir nos rivières*; (17-08-01), p.10

LA GATINEAU; *L'eau vive contre les Talibans des barrages*; (24-08-01), p.12

LA GATINEAU; *Un barrage de trop et il sera trop tard*; (24-08-01), p.13

LA GATINEAU; *Festival d'eau vive : Toujours plus gros*; (31-08-01), p.10

LA GATINEAU; *Des investissements et des emplois à l'eau – Opinion du lecteur*; (23-11-01), p.5

LA GATINEAU; *Il faut s'opposer aux projets de barrages – Souper-conférence de la SNQ*; (30-11-01), p.7

LA GATINEAU; *Les maires pas chauds chauds pour les barrages*; (30-11-01), p.33

LA GATINEAU; *Forêt Vive contre les barrages*; (07-12-01), p.6

- LA GATINEAU; *Une coalition se forme contre les barrages – Pour garder la rivière Gatineau à son état naturel*; (07-12-01), p.7
- LA GATINEAU; *Une rivière à protéger*; (14-12-01), p.4
- LA GATINEAU; *Un enjeu majeur de développement touristique – La rivière Gatineau*; (14-12-01), p.13
- LA GATINEAU; « *Le projet Chute de la Montagne doit être considéré* » : Gérard Coulombe – *Dossier des barrages*; (14-12-01), p.20
- LA GATINEAU; *Les barrages vs le développement récréo-touristique – Premier d'une série de deux*; (28-12-01), p.5
- LA GATINEAU; *Les barrages vs le développement récréo-touristique – Deuxième d'une série de deux* ; (04-01-02), p.7
- LA GATINEAU; *Les maires rencontreront les deux parties – Dossier des barrages*; (18-01-02), p.14
- LA GATINEAU; *Une réalité à accepter*; (08-02-02), p.4
- LA GATINEAU; *La rivière Gatineau vantée sur l'Internet – Sur un site américain*; (08-02-02), p.7
- LA GATINEAU; *Maclaren offre 3 millions \$ pour acheter nos maires – Opinion du lecteur*; (08-02-02), p.7
- LA GATINEAU; *Beaucoup d'impact potentiel pour Kitigan-Zibi – Mini-centrales*; (08-02-02), p.8
- LA GATINEAU; *Roy Dupuis s'implique pour la rivière Gatineau*; (15-02-02), p.2
- LA GATINEAU; *La décision serait quasi-irréversible – Dossier des barrages*; (15-02-02), p.4
- LA GATINEAU; « *Ça ne fait pas de sens* » : Brian Doyle – *Projet de barrages*; (15-02-02), p.8
- LA GATINEAU; *Décision en mars? – Projet des mini-centrales*; (22-02-02), p.13
- LA GATINEAU; *Vendre la rivière pour un plat de lentille?*; (22-02-02), p.31
- LA GATINEAU; « *Chute de la Montagne est très valable* » : Gérard Coulombe; (01-03-02), p.4

- LA GATINEAU; *PDI : un projet rassembleur*; (01-03-02), p.27
- LA GATINEAU; *Vers un compromis*; (08-03-02), p.4
- LA GATINEAU; *Toujours pas de décision sur les barrages*; (08-03-02), p.10
- LA GATINEAU; *Rivière Gatineau : un point de vue différent – Opinion du lecteur*; (08-03-02), p.12
- LA GATINEAU; *De Mercier à Paugan, la rivière Gatineau : Donnons lui sa chance...!*; (15-03-02), p.16
- LA GATINEAU; *Un gros impact économique – Projet de mini-centrales*; (15-03-02), p.18
- LA GATINEAU; *La « bataille » de la Gatineau en sellette – L'Actualité y consacre un article*; (15-03-02), p.20
- LA GATINEAU; *« Les maires doivent se prononcer » : Jean-Guy Whiteduck – Mini-centrales*; (22-03-02), p.4
- LA GATINEAU; *Jeter le bébé avec l'eau du bain?*; (22-03-02), p.4
- LA GATINEAU; *Le projet sera examiné en plénière*; (22-03-02), p.5
- LA GATINEAU; *Le récréotourisme est plus rentable – Coalition pour la rivière Gatineau naturelle*; (29-03-02), p.6
- LA GATINEAU; *La Coalition dénonce les mythes des barrages*; (05-04-02), p.17
- LA GATINEAU; *Les maires veulent des chiffres – Chute de la Montagne*; (19-04-02), p.5
- LA GATINEAU; *Deux bons points pour nos maires*; (03-05-02), p.6
- LA GATINEAU; *« Ce serait très bon pour le récréotourisme » : Gérard Coulombe – Chute de la Montagne*; (10-05-02), p.6
- LA GATINEAU; *Présentation du projet : Chute de la Montagne*; (10-05-02), p.25
- LA GATINEAU; *Barrages : beaucoup s'inquiètent pour l'environnement*; (07-06-02), p.8
- LA GATINEAU; *Un barrage pourrait augmenter les risques d'inondations – Projet Maniwaki*; (07-06-02), p.9

LA GATINEAU; *L'étude commandée par la MRC débutera sous peu*; (21-06-02), p.12

LA GATINEAU; *Roy Dupuis participera au Festival d'eau vive*; (20-07-02), p.20

LA GATINEAU; *La rivière Gatineau beaucoup plus fréquentée qu'avant*; (16-08-02), p.8

LA GATINEAU; *Le plus grand évènement en son genre au Québec – Festival d'eau vive*; (16-08-02), p.13

LA GATINEAU; *Roy Dupuis fera une descente en raft...*; (23-08-02), p.29

LA GATINEAU; *Roy Dupuis et André Michel se mouillent*; (23-08-02), p.22

LA GATINEAU; *Des gens qui croient en la rivière Gatineau*; (30-08-02), p.4

LA GATINEAU; « *Une erreur de croire que les mini-barrages représentent le progrès* » : *Roy Dupuis – Sauvegarde des rivières*; (30-08-02), p.21

LA GATINEAU; *Mille mordus du canot et du kayak sur nos rivières – succès de participation*; (30-08-02), p.22

LA GATINEAU; *Une réussite qui repose sur le bénévolat – Festival d'eau vive*; (30-08-02), p.28

LA GATINEAU; *La Coalition veut des aires protégées le long de la Gatineau*; (20-09-02), p.11

Annexe 1 Grille d'entretien pour la lecture interprétative des représentations sociales qui structurent le discours des acteurs impliqués dans la protection et la mise en valeur des caractéristiques naturelles de la Gatineau

Grille d'entretien sur les caractéristiques de la rivière et leur potentiel au plan récréotouristique

- 1- Décrire les caractéristiques de la rivière Gatineau qui en font une rivière particulièrement intéressante pour le récréotourisme
- 2- Décrire des lieux intéressants, le long de la rivière, intéressants pour le récréotourisme, en spécifiant le type d'usagers.
- 3- Qui peut être sensibilisé aux lieux et caractéristiques énumérés à la question précédente?
- 4- Qualifiez les caractéristiques et les lieux en fonction de leur intérêt pour le récréotourisme.
- 5- Élaborez votre conception de la Gatineau, votre vision « utopique » de la rivière Gatineau dans un futur proche et lointain.
- 6- Quels sont les priorités d'action pour que se réalise cette vision ? Actions appliquées aux lieux identifiés à la deuxième question.

- 7- Quels sont les autres acteurs qui sont interpellés, dont on doit tenir compte? Quel est leur conception du potentiel récréotouristique? Sont-ils sensibilisés à votre vision?; Depuis quand?; Si non qu'est-ce que ça prendrait?

- 8- Dans le contexte régional et local existant comment la vision élaborée à la cinquième question pourrait-elle se réaliser? Quelles sont les opportunités et les contraintes à l'horizon?

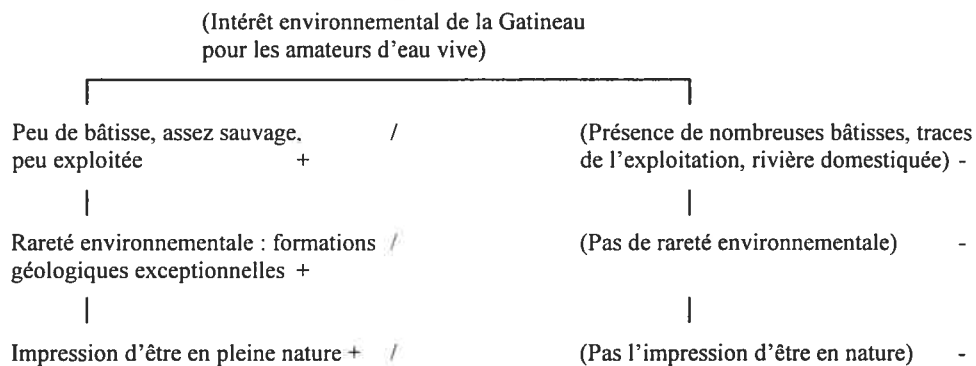
- 9- Selon vous, comment les décideurs économiques considèrent-ils les caractéristiques de la rivière énumérée à la deuxième question? Et les décideurs politiques? Les fonctionnaires chargés de la réglementation en aménagement? Les environnementalistes?

- 10- Justifier, de votre propre point de vue le bien fondé du récréatif versus les autres options.

Annexe 2 Matériaux analysés dans le cadre de l'analyse structurale du discours des acteurs impliqués dans la protection et la mise en valeur des caractéristiques naturelles de la Gâtineau

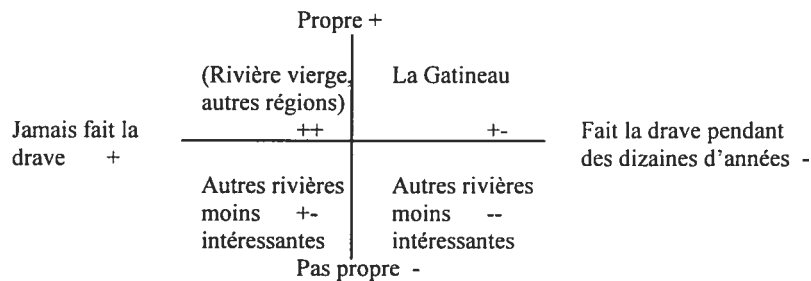
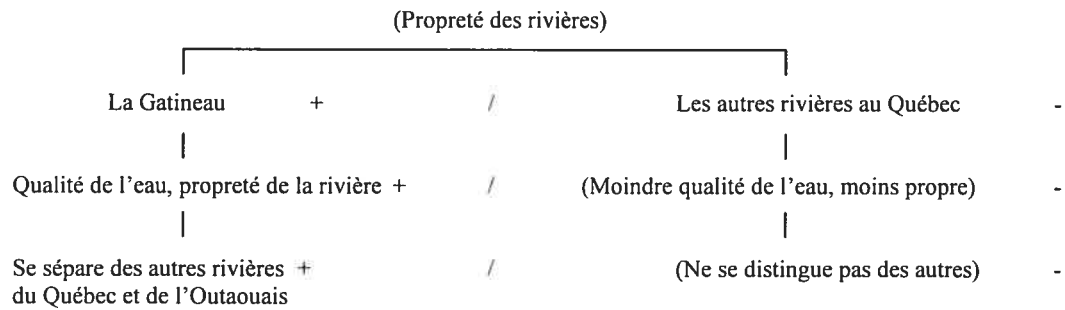
Matériau 1

« Le milieu, au point de vue environnement, c'est un aspect qui est intéressant. Premièrement, parce qu'il y a peu de bâtisse autour de la rivière, donc c'est une zone qui est quand même assez sauvage, peu exploitée. Deuxièmement, les formations géologiques, genre les galets de roches blancs, ça aussi c'est assez rare. Pis ce sont des endroits qui sont recherchés par les personnes qui pratiquent ce genre d'activité-là, où est-ce qu'il n'y a pas nécessairement un grand bassin de population pis où est-ce qu'on a l'impression d'être en pleine nature. »



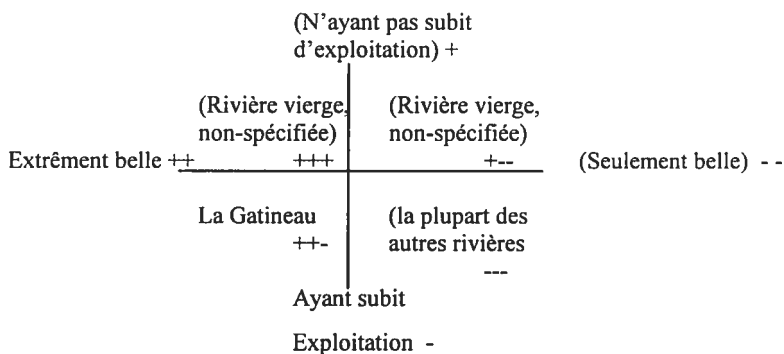
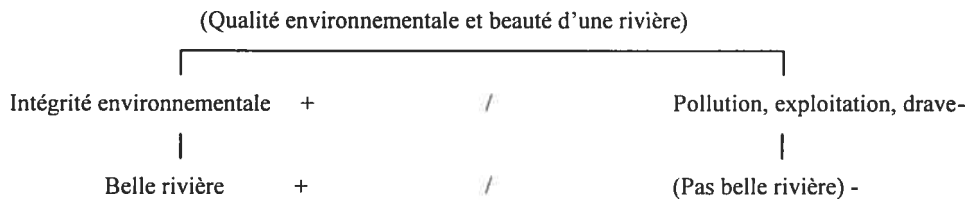
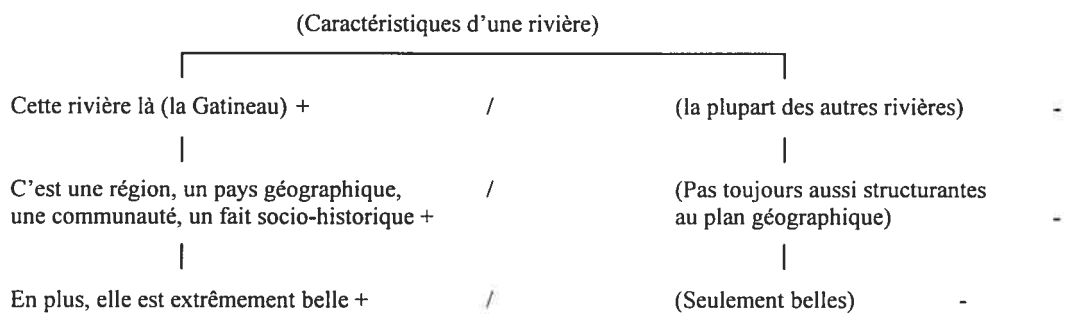
Matériau 2

« Ce qui nous sépare des autres rivières, c'est beaucoup la propreté de la Gatineau., la qualité de l'eau. Je ne sais pas si tu le sais, mais on est une des rivières les plus propres au Québec même si ils ont fait de la drave pendant des dizaines d'années, c'est quand même considéré comme une des rivières les plus propre au Québec. C'est effectivement, de loin, la rivière la plus propre en Outaouais. Ils en ont même fait des articles dans le journal Le Droit cet hiver. Pis je pense que c'est la beauté de la nature. »



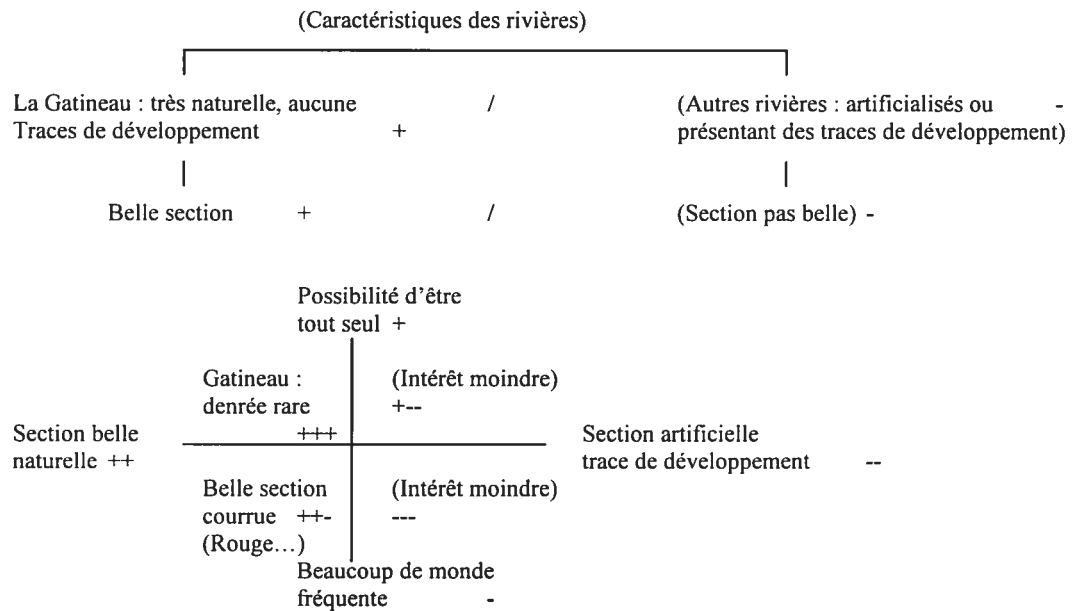
Matériau 3

« C'est une région, c'est un pays géographique, c'est une communauté, c'est un fait social, socio-historique. Pis en plus de ça, l'autre caractéristique de la rivière, c'est qu'elle est extrêmement belle, c'est un plan d'eau formidable au plan des paysages, au plan de la qualité des rapides, au niveau de son intégrité environnementale. Ça a l'air drôle à dire « son intégrité environnementale » pour une rivière qui a été dravée pendant un peu plus que deux cents ans, malgré les aménagements que les compagnies forestières ont pu faire pour le flottage du bois, malgré le flottage lui-même, malgré qu'à un moment donné la rivière a servi d'égout pour à peu près tout ce qui était humain et qui vivait autour, la rivière est restée excessivement belle. Elle a une beauté naturelle cette rivière-là. Elle avait une force qui lui a permis de subsister avec beaucoup de succès à l'exploitation qui en a été faite. »



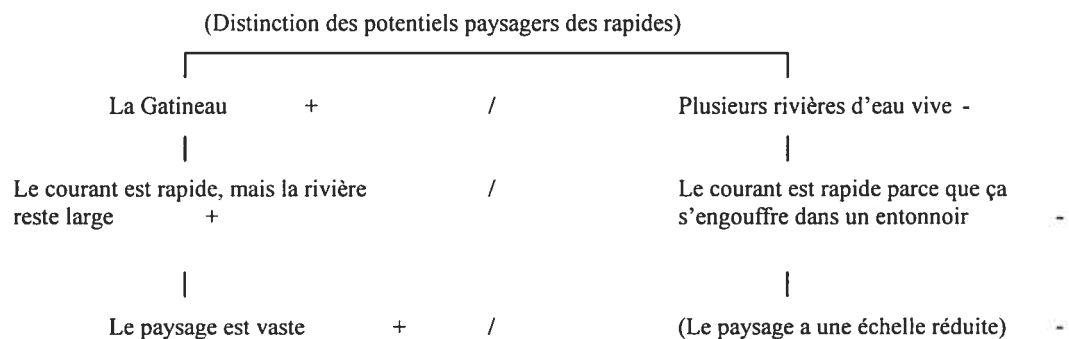
Matériau 4

« Il y a aussi quelque chose que je trouve très très positif c'est qu'elle est (...) on pourrait dire naturelle. Tout le long de la section, il n'y a aucun chalet sur le bord à part à côté du Lucifer, il y a le chalet d'un indien là. Quand t'arrives au Bonnet rouge, tu vois encore quasiment rien sur le bord de la rivière. Très très naturelle, en tout cas, il n'y a pas de développement, elle est quasiment dans son état naturel, il y a deux barrages dessus, pis c'est toute. C'est déjà trop. Pis encore pour l'instant tu peux aller sur la rivière Gatineau pis être tout seul, sans aucun problème. (...) Si tu veux la rivière à toi, c'est quasiment une denrée rare, avoir une si belle section que ça, pis avoir la rivière à toi. »



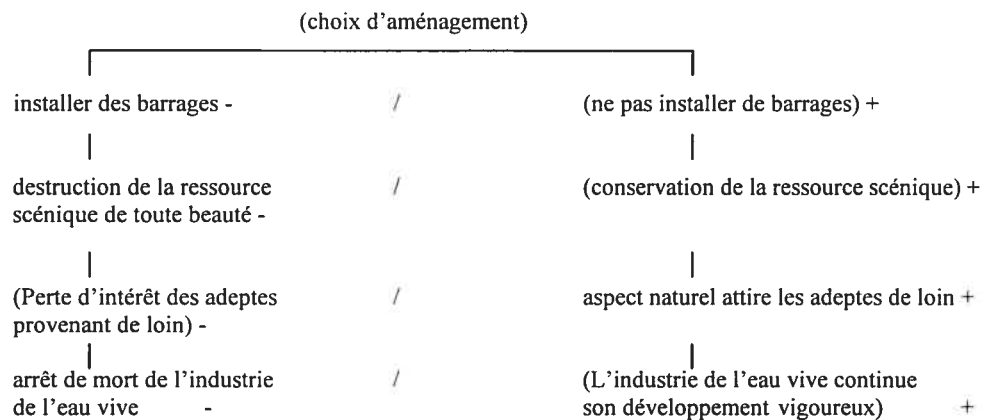
Matériau 5

« Le calibre (des rapides), pis aussi ... sur plusieurs rivières d'eau vive que j'ai vues c'est un petit canal (...), c'est normal que ça aille vite parce l'eau c'est un entonnoir. Mais dans la rivière Gatineau c'est large (et on sent quand même que ça s'engouffre), oui des fois ça se rétrécit, mais c'est quand même le paysage est comme vaste. »



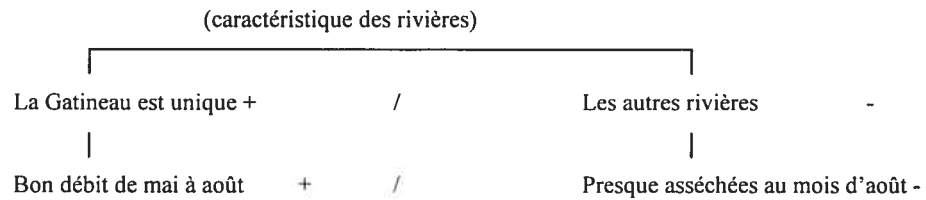
Matériau 6

« Installer des mini-barrages, ce serait signer l'arrêt de mort d'une industrie, l'eau vive, qui est actuellement en plein développement, (...) La rivière Gatineau commence à se faire un nom à travers le continent, avec ses rapides hors-pair et son décor naturel. Il faut souligner que ce qui attire les adeptes d'eau vive sur la Gatineau, c'est l'aspect naturel des lieux. Nous avons une ressource scénique de toute beauté et les mini-barrages viendraient la détruire. »



Matériau 8

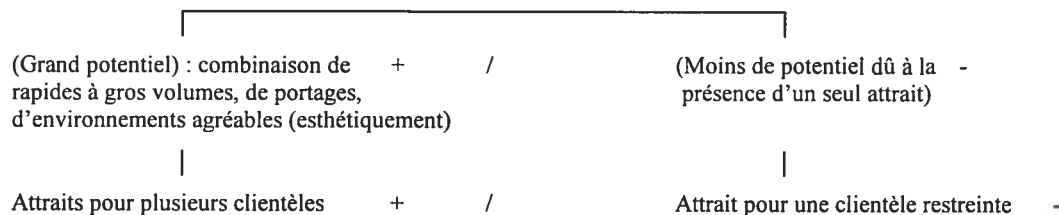
« Je la qualifierais aussi d'unique parce que tu peux venir autant au mois de mai qu'au mois d'août pis tu vas avoir quand même un bon débit. Souvent les rivières, rendues au mois d'août, sont presque asséchées. Si tu ne les as pas pagayées en mai ou en juin, il n'y a plus d'eau dedans. Parce que la Gatineau, elle est quand même feedée par un grand réservoir (...) le réservoir Baskatong. Il y a toujours un bon débit d'eau dans la Gatineau. »



Matériau 9

« ...dans un contexte aussi plus large que juste la rivière, t'as la rivière Gatineau qui offre un bon potentiel et t'as, juste à côté, la réserve faunique de La Vérendrye qui offre le seul potentiel, peut-être pas le seul, mais le potentiel le plus élevé, dans le monde, pour l'ensemble des circuits de canot-camping, parcours en lacs. Ce qu'on appelle les parcours mixtes, combinés lacs et rivières. Ce qui fait que, quand tu regardes ça d'un point de vue macro, t'as un pouvoir d'attraction dans la région qui est important, t'as beaucoup de monde quand même (...) Plus il y a d'éléments combinés ensemble, plus ça a un pouvoir d'attraction important. C'est l'effet d'attraction qu'ont les commerces sur une rue ou les restaurants, qui fait en sorte que ça crée l'achalandage (...) la diversité des produits crée un pouvoir d'attraction, alors dans ce sens-là, la Gatineau, là où elle est située, avec le potentiel qu'elle a, dans le contexte de l'Outaouais, ça devient un potentiel très important du côté récréotouristique. On ajoute à ça, toute la dimension eau vive et là on crée des conditions gagnantes. Dans ce sens que, on ira peut-être pas dans la première section où on va faire un effort pour chercher de l'eau vive parce que c'est un peu déconnecté, du Pain-de-Sucre à aller jusqu'au Baskatong, ça va être pour une clientèle de longue expédition. Mais dans la deuxième section, Mercier-Bouchette, là t'as une combinaison de rapides à gros volume, où les portages existent et où t'as encore un potentiel environnemental, j'dirais un environnement qui est agréable, qui est joli et qui a des particularités qui sont uniques à la Gatineau : les petites falaises... bah! tu connais, l'ensemble des aspects physiques. J'trouve que tout ça combiné ensemble donnent encore un plus par rapport à d'autres rivières dans la même région. Si tu regardes la Coulonge, la Coulonge a son impact aussi, mais on pourra pas tenir un Festival d'eau vive sur la Coulonge par ce que le potentiel d'eau vive sur la Coulonge n'est pas celui de la Gatineau. L'eau vive existe sur la Coulonge, elle a beaucoup plus un pouvoir d'attraction pour la longue expédition (...) La Gatineau, c'est ça la possibilité entre Maniwaki et Bouchette, d'offrir une section intense de beaux rapides, il y a des planiols, j'en conviens, entre chaque rapide, il y a des planiols, mais ça permet de se récupérer plutôt que de jouer dans une section très longue, t'sé là un 8-9 kilomètres constants de RIV. Ça là, ça serait bien différent, ce serait autre type de clientèle. Mais qu'il y ait des planiols entre les deux, c'est le fun, ça te permet de faire un circuit qui dure une journée avec repas, ça te permet de prendre possession de la rivière, d'apprécier la rivière d'une autre manière que rien qu'en rapides. »

(Rayonnement du potentiel de la Gatineau)



(voir page suivante pour la suite de l'analyse)

(Contexte de l'offre récréotouristique)

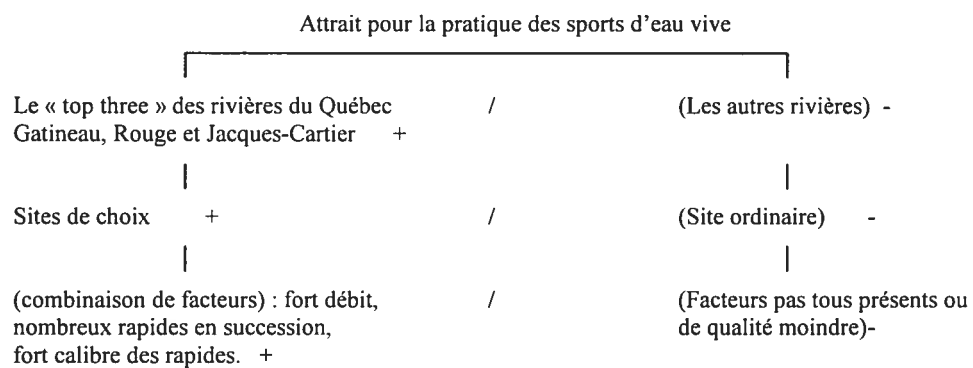
Combinaison de plusieurs autres destinations à proximité	+	/	Tronçon unique, isolée dans sa région	-
Pouvoir d'attraction très important	+	/	(Peu de pouvoir d'attraction)-	

Combinaison de plusieurs destinations à proximité ++

Attraits pour clientèles diversifiées +	La Gatineau +++	Les autres rivières de la région ++-	Attrait pour clientèle spécialisée en nombre restreint -
	(Rivières polyvalentes dans une autre région.) +--	(Rivières spécialisées dans une autre région) ---	
Tronçon de rivière -- Isolée dans sa région			

Matériau 10

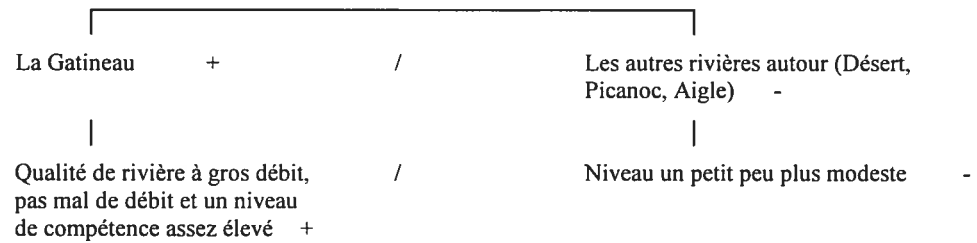
« La rivière Gatineau est maintenant l'une des trois « Top Three » du Québec, en matière d'eau vive, avec les rivières Rouge et Jacques-Cartier. Son fort débit d'eau et la succession de nombreux rapides de classe IV entre Maniwaki et Bouchette en font un site de choix. »



Matériau 11

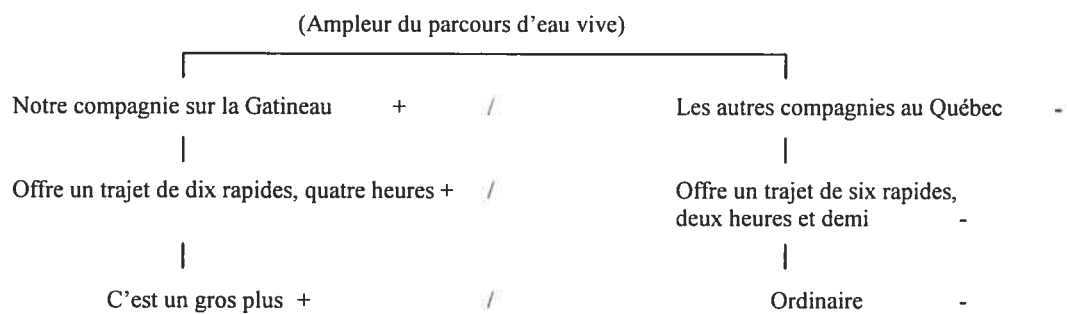
« Parce qu'en eau vive, ce que je recherchais, c'est une rivière avec pas mal de débit, pis avec un niveau (calibre, compétence) assez élevé genre RIV, RV. T'sé une qualité de rivière à gros débit pis on le retrouve ici comme dans les autres rivières de l'Outaouais que j'ai mentionné tantôt (Outaouais Rocher Fendu; Rouge; Coulonge; Dumoine). Ça fait que c'est un intérêt qui était accru comparativement aux autres rivières autour qui ont un niveau un petit peu plus modeste (Désert, Picanoc, Aigle). »

(Intérêt technique des rivières de la Vallée-de-la-Gatineau pour les amateurs d'eau vive)



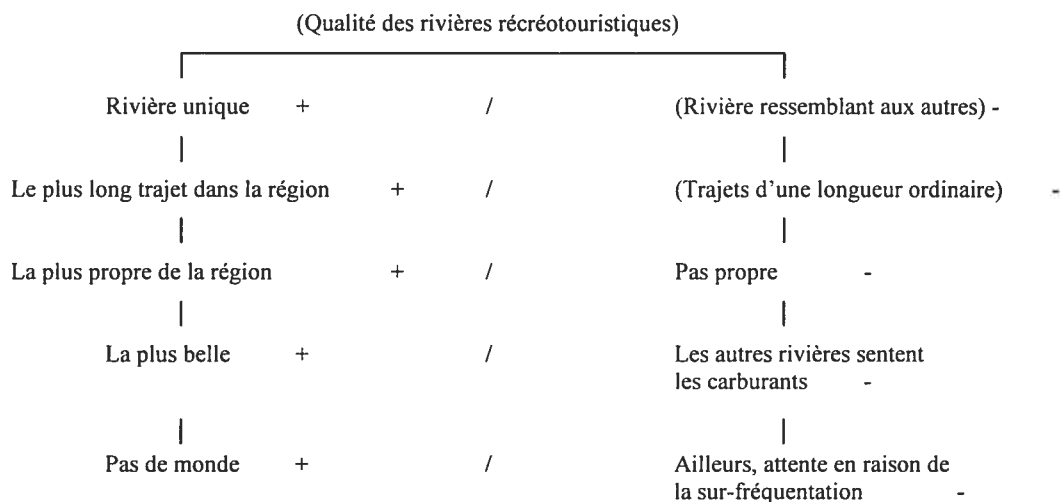
Matériau 12

« Faut penser aussi que toutes les autres compagnies de rafting au Québec ont en général à peu près six rapides qu'ils vont faire dans une randonnée. Ici, on en fait dix. Les randonnées de rafting habituellement, ailleurs, durent à peu près deux heures et demi; ici, une randonnée de rafting dure quatre heures. Ça fait que c'est un gros plus. »



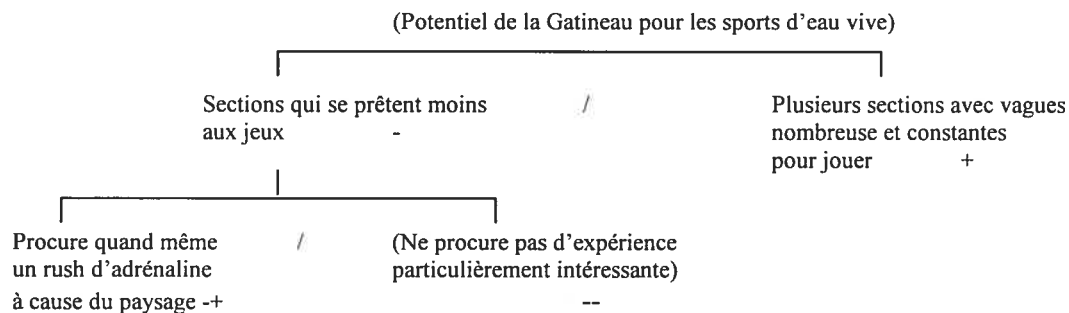
Matériau 13

« C'est définitivement unique au Québec en son genre. Y a pas d'autres trajets de rivières où on fait neuf dix rapides comme ça sur un trajet. Ça n'existe pas. C'est définitivement le plus long trajet de rafting dans la région. C'est la rivière la plus propre dans la région. Pour moi, c'est la plus belle rivière dans la région, parce qu'on a pas à sentir les carburants des trucks pis des ... on est vraiment à la campagne, on est éloigné, y a pas de trafic ici, y a tellement pas de monde sur la rivière présentement qu'on se sent qu'on est tout seul quand on est là. Tu t'évades. T'as pas, comme sur l'Outaouais, à attendre 25 minutes, avant de descendre un rapide parce que t'es quarante bateaux qui attendent. »



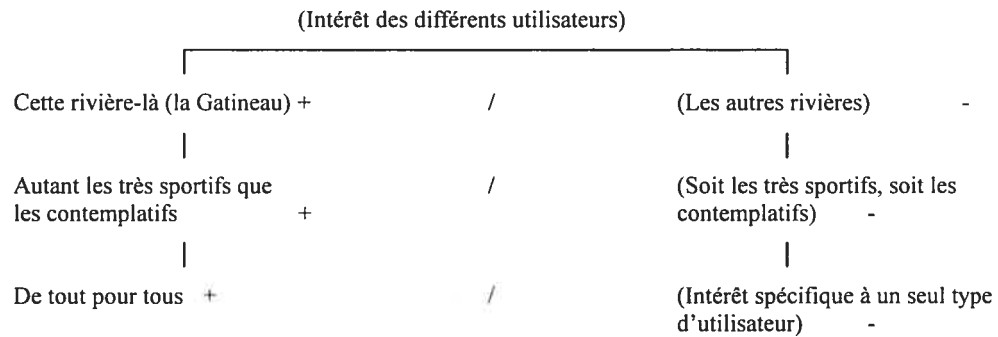
Matériau 14

« Le rapide Lucifer est ben intéressant à cause de... bon t'as ce trou là, t'as l'Ange gardien, t'as d'autres vagues, l'Agneau de Dieu, t'as plusieurs vagues qui sont super belles pour surfer, pis ça, quelque soit le niveau, elles sont toujours là, pis sont toujours intéressantes. T'as plusieurs sections, ben t'sé au Bonnet rouge y a constamment cette espèce de vague-là, que quelque soit le niveau, est là, pis est surfable. T'as la section qu'on descend du Transformateur, c'est pas une place où tu peux jouer beaucoup, j'trouve, en kayak. Par contre, quand t'es en haut, pis t'as toute cette super section avec le L qui s'en vient. C'est toujours ... tu vois le Mur en bas, tu vois les immenses vagues tout autour de toi... juste le fait d'être sur la rivière, pis d'être dans ton embarcation, dans le centre, juste cet instant là, c'est un beau moment de la descente, parce que c'est vraiment immense, c'est tellement superbe, c'est impressionnant en même temps. Donc peut-être qu'il n'y a pas tant que ça de place pour jouer à cet endroit-là, mais c'est un super bon rush d'adrénaline. Pis Les Cèdres aussi, c'est intéressant, tu peux jouer également dans le bas. C'est une place où tu peux faire des cart-wheels, des flat-spins, pis toutes ces affaires-là. Mais par contre, ça dépend toujours un peu des niveaux pour ce petit bout là. »



Matériau 15

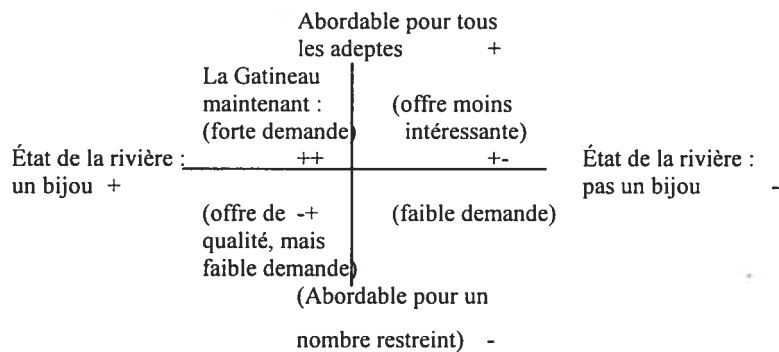
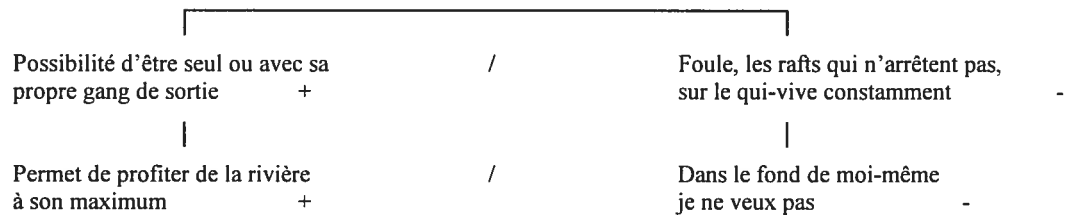
« Autant les très sportifs qui sont hyper-performants en kayak ou qui font de la haute compétition peuvent l'apprécier, autant les gens qui sont plus contemplatifs qui vont faire du canot, pis pas des gros rapides vont pouvoir apprécier cette rivière là parce qu'il y a de tout pour tout le monde dedans. Pis, c'est la rivière, t'sé c'est toujours inspirant. »



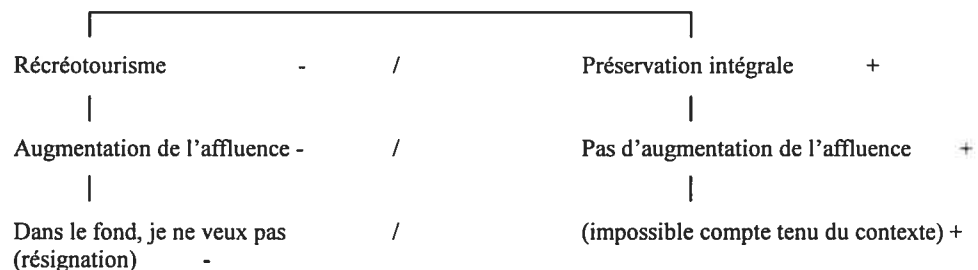
Matériau 16

« Quand je dis que le récréotourisme, c'est pas important pour moi ou que c'est un moyen d'atteindre notre but, la préservation, c'est que la rivière comme telle, l'état dans laquelle elle se trouve maintenant, c'est un bijou et abordable pour tous les adeptes, qu'il s'agisse d'expert, cowboy, même débutant, je dirais, ceux qui font des excursions. Mais pour moi, pour vraiment profiter d'une rivière à son maximum, j'aime vraiment être seul ou avec ma gang de sortie. Quand je vois ce qui se passe sur l'Outaouais, le Rocher fendu, j'ai vu ça pour la première fois au mois d'octobre l'année passée et la foule que j'ai vu là, c'était le 15 octobre et je ne pouvais pas imaginer de quoi ça doit avoir l'air en plein été. Déjà foule sur le McCoy et le monde me parle des rafts qui n'arrêtent pas, sur le qui-vive constamment. Même si je dis on peut avoir ça ici, on veut avoir ça, dans le fond de moi-même, je ne veux pas. »

(Facteur influençant la qualité de l'expérience)



(Perspective de développement pour la Gatineau, compte tenu de la qualité de l'offre et de la forte demande)



Matériau 17

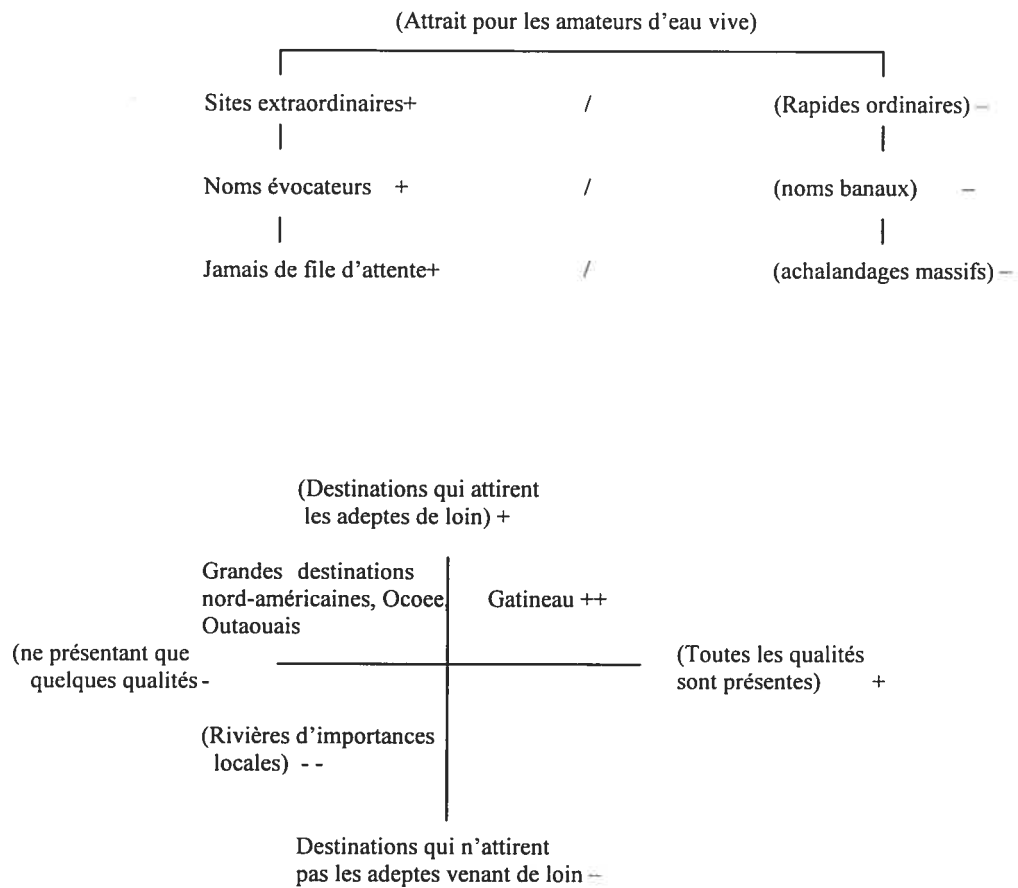
« Dans la section Maniwaki-Bouchette, ce qu'il y a d'intéressant, comparativement à l'Outaouais et la rivière Rouge, présentement, la première chose, c'est que le nombre d'utilisateurs est moins grand présentement. Étant donné que tu pratiques une activité où tu veux aller t'amuser dans les rapides, présentement on a beaucoup plus accès aux différents rapides pour aller s'amuser dedans. Et il y a plusieurs endroits, sur la rivière Gatineau, où est-ce qu'on peut faire du surf, c'est à dire s'installer dans une vague puis se laisser brasser par la vague sans descendre, ce qu'il n'y a pas autant sur la rivière Rouge, ni sur l'Outaouais. Puis il y a beaucoup d'amateur d'eau vive qui apprécient beaucoup ce genre d'activités-là. Et je dirais même plus, les gens, si ils savaient que ça existe, malgré qu'il y a de plus en plus de monde qui le savent, ben il délaisserait peut-être les autres rivières pour s'en venir sur la rivière Gatineau justement à cause de ça. »

(Intérêt des sections d'eau vive)

Section Maniwaki-Bouchette	+	/	L'Outaouais et la Rouge	-
Nombre d'utilisateurs est moins grand	+	/	(Nombre d'utilisateurs est plus grand)	-
L'accès aux différents rapides est facile	+	/	(L'accès aux différents rapides est difficile en raison de la congestion)	-
Plusieurs vagues à surf	+	/	Il n'y en a pas autant	-

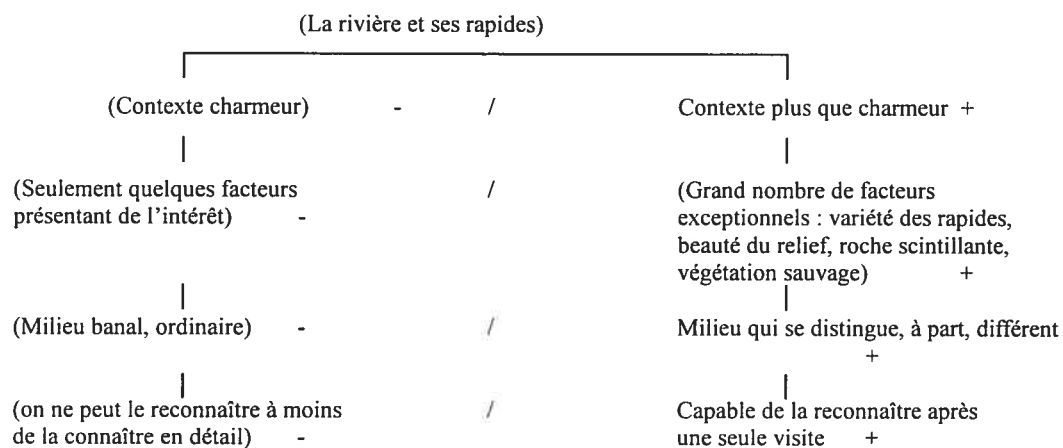
Matériau 18

« Il y a cinq ou six sites extraordinaires, avec des noms comme Lucifer et Haute-Tension, et il n'y a JAMAIS de file d'attente pour les traverser. Imaginez que vous êtes au McCoy's sur l'Outaouais ou au Trou du Diable sur l'Ocoee, sans une âme en vue, et vous aurez une idée de ce qu'est une visite sur la rivière Gatineau. Honnêtement, je ne sais pas qu'est-ce que je préfère le plus sur la rivière Gatineau : les rapides, la solitude ou les noms. »



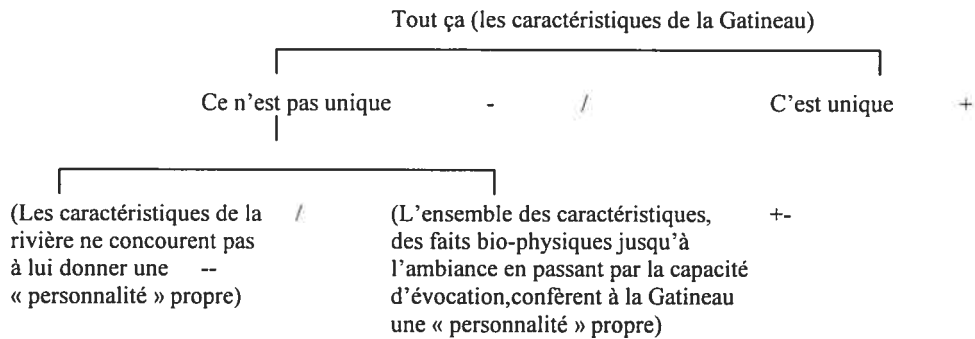
Matériau 19

« Ça se distingue, c'est le mot distinction pour la qualifier, (...) (la rivière et ses rapides) en fait qui se différencient par leur niveau varié et leur beauté, c'est à dire le relief des rives, ce relief rocheux de roche blanche qui scintille aussi - c'est de la calcite, du calcaire- et cette végétation sauvage, donnent un contexte plus que charmeur, c'est un contexte de défi, en fait c'est un milieu à part, c'est un milieu qui est différent. Par exemple, on va reconnaître sur une photo sans qu'elle soit identifiée, la hauteur du fleuve Saint-Laurent à la municipalité de Deschambault, par les rives du fleuve, l'escarpement. Je pense que la Gatineau, par ces parois ainsi que le type de rapide avec son volume pour les gens qui l'auront visiter une fois, lorsqu'ils vont la revoir sur une photo sans identification vont la reconnaître. »



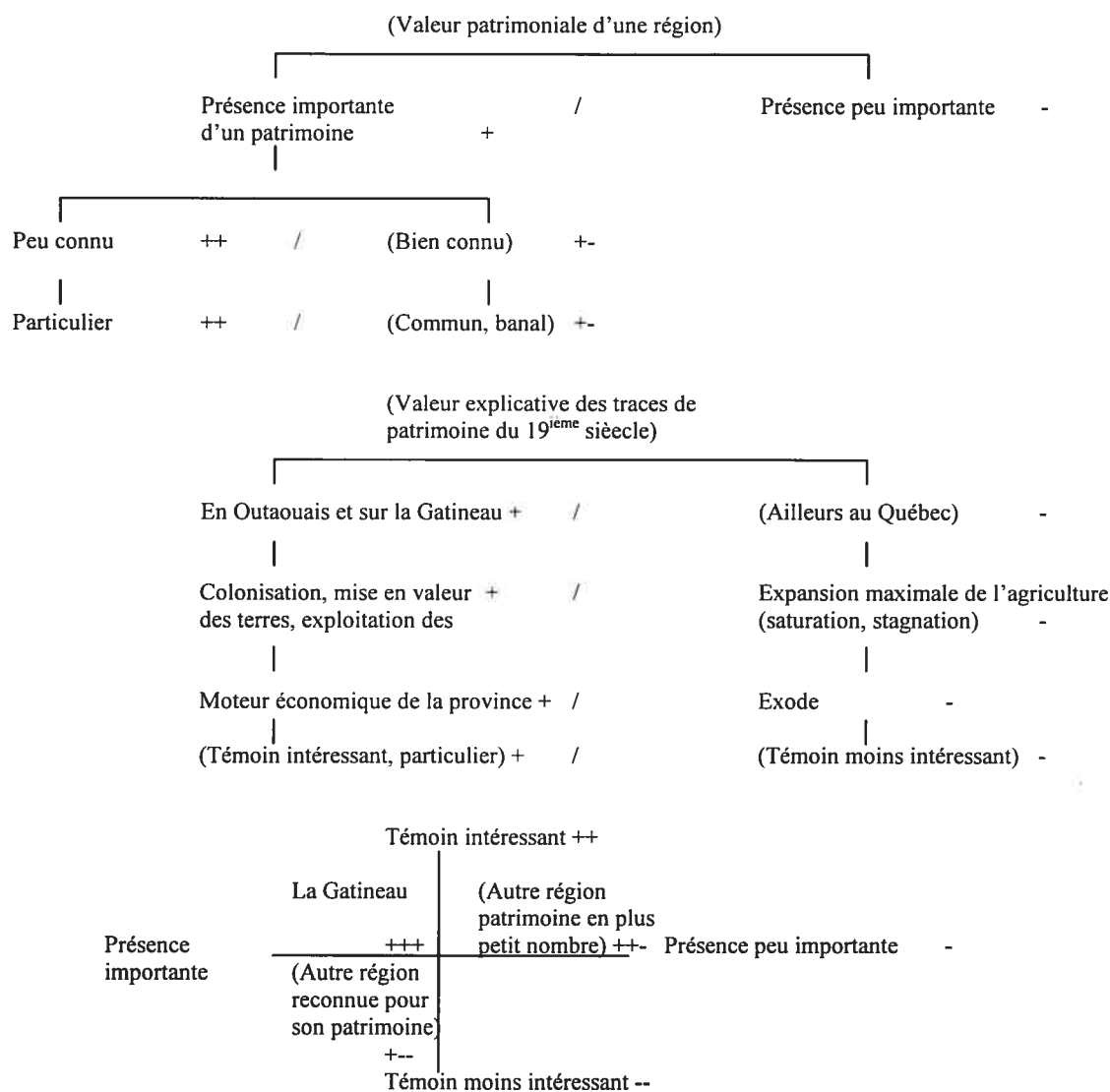
Matériau 20

« Tout ça, je dis pas que c'est unique, mais c'est la qualité d'eau, c'est le décor, c'est les falaises, c'est le fait que c'est sauvage, que c'est inaccessible, c'est caché, pour ceux qui vivent à côté, c'est une surprise quand tu vois ça. Il y a aussi un aspect quant à moi c'est que l'homme à toujours été fasciné par l'eau en mouvement. »



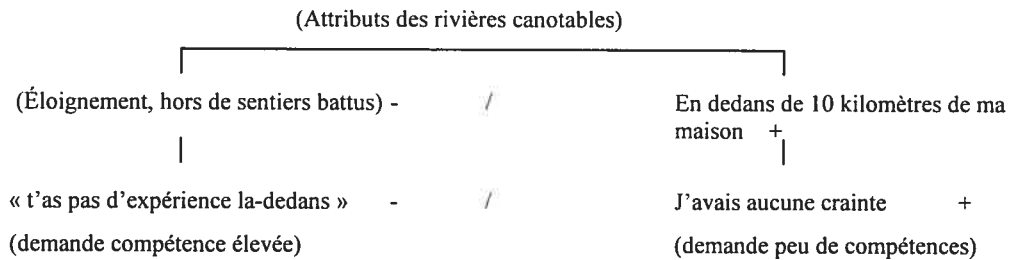
Matériau 21

« Il y a une présence patrimoniale importante, peu connue, pas mis en valeur. Il faut le mettre en valeur tout ça. Il y a une architecture, il y a des pièces uniques, il y a des lieux de confluence, dans le plan de développement intégré, on parle de point de confluence, de zone de confluence, eh bien, c'est les villages avec les services pis la présence de la rivière dont je te parlais tantôt. À ces endroits-là, c'est systématique, il y a une présence d'un patrimoine particulier à la rivière Gatineau. Le 19^{ième} siècle, au Québec, en général il était agricole, ça correspond à une occupation des terres à peu près maximum et à l'exode vers les États-Unis parce qu'ils manquaient de terre. Mais, en Outaouais, ça correspond au développement de la région. C'est à cette époque là qu'on a colonisé, qu'on a mis la région en valeur, qu'on a exploité ses forêts qui étaient vierges. Le 19^{ième} siècle au Québec, je dirais, ce qui faisait vivre l'économie, le port de Montréal, le port de Québec, tout ça, c'était beaucoup le bois, l'exploitation du bois, pis c'était carrément le bois de la rivière des Outaouais, du bassin de la rivière des Outaouais, dont la Gatineau qui représente 30 à 35% de la composante. C'est le patrimoine du Québec qui est à peu près pas connu. »

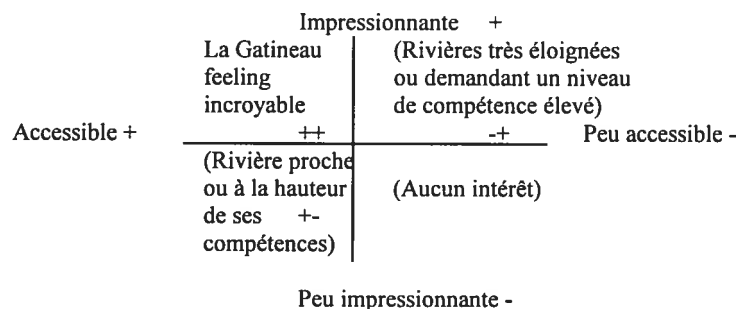
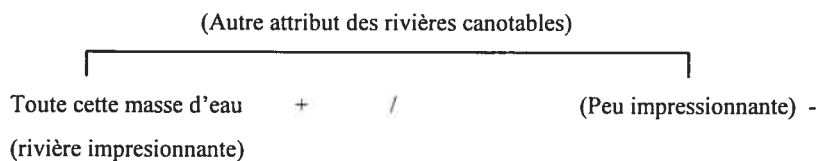
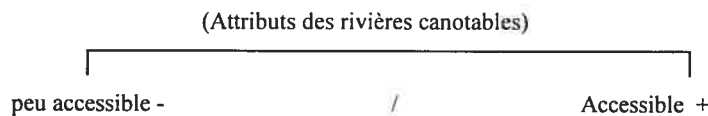


Matériau 22

« Je suis embarqué dans son canot et j'avais du monde autour de moi qui riaient de moi, qui disaient « tu vas te noyer » « t'as pas d'expérience là-dedans », Mais j'étais dans les mains d'Alain, j'avais aucune crainte, et j'étais devant toute cette masse d'eau et c'était vraiment la descente de ma vie, j'espère la refaire une fois, mais je ne pense pas que je peux re-vivre ce feeling que j'ai eue : pour l'eau vive, pour la découverte que j'ai faite et ... l'ironie que c'était ma rivière, que c'est en dedans de 10 km de ma maison et quand je viens au travail je suis la rivière, je fais ça depuis 20 ans. Tout ça, ça donne un feeling incroyable. »



Après condensation, la structure parallèle peut se résumer par :



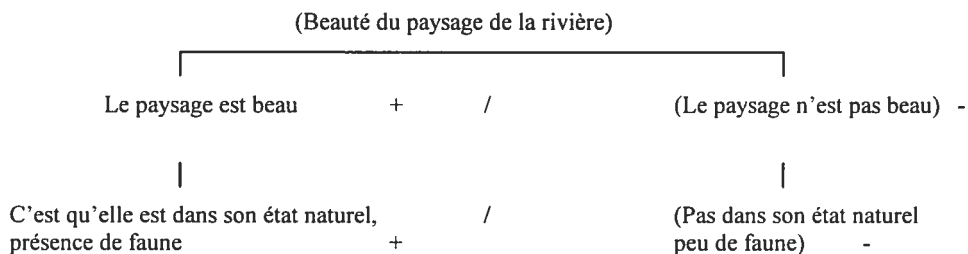
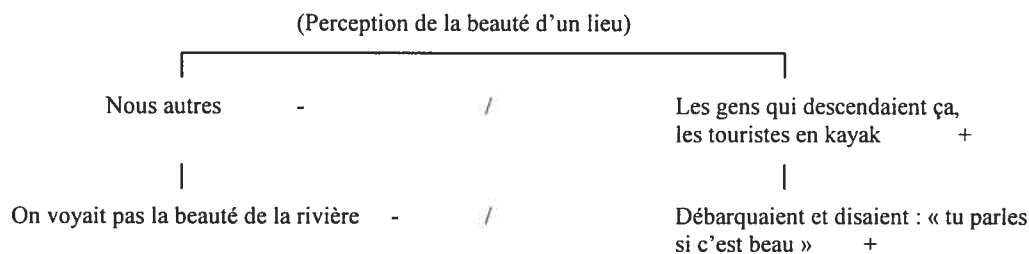
Matériau 23

« La rivière Gatineau avant que les kayaks arrivent par ici, on ne la connaissait pas. On savait qu'elle était là, pis on pouvait même pas s'en servir parce que c'était du bois qu'il y avait dessus. On avait même pas l'agrément d'aller pêcher : c'était pris partout, on prenait nos lignes partout. Ça fait qu'on était habitué de la voir là nous autres, mais aujourd'hui, ça a pris du monde de l'extérieur pour nous ouvrir les yeux, pour qu'on voit ce qu'on réellement dans notre place. Pis on a quelque chose de beau. Pis c'est pour ça qu'il faut la garder, il ne faut pas aller la gaspiller avec des barrages. Il faut la développer, pis emporter le touriste, parce qu'il y a quelque chose de beau à voir. On a une vraie belle section d'eau vive. »

(Prise de conscience de la qualité de la rivière)			
Avant	-	/	Aujourd'hui
			+
On la connaissait pas	-	/	On voit ce qu'on a
			+
Pas accessible (ne peuvent pas l'apprécier) -	-	/	Ça a pris du monde de l'extérieur pour nous la faire apprécier
			+

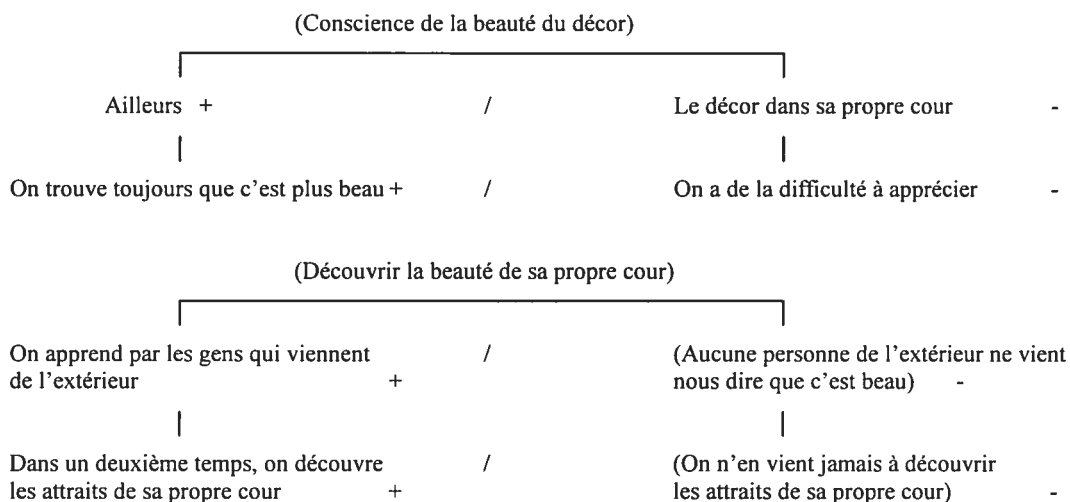
Matériau 24

« C'est parce que nous autres là, nous autres, en étant élevés ici, on le voyait pas ça. Parce que si il y a quelque chose de beau pis si on l'a toujours sous les yeux, on vient qu'on l'oublie. Mais c'est le monde, le monde qui descendaient ça, ils débarquaient (et disaient) : « tu parles si c'est beau, la rivière est belle pis c'est des beaux rapides ». C'est des beaux rapides pour faire du kayak pis du rafting. Le paysage est beau, il y a de la faune. C'est qu'elle est dans son état naturel. Mais comme je te dis, nous autres on voyait pas ça. On l'a appris par d'autres que c'était beau. C'est à peu près ça. Comme le Bonnet rouge, nous autres on aimait bien ça aller là. Mais on le voyait pas du même point de vue que les touristes en kayak pis ces affaires là. »



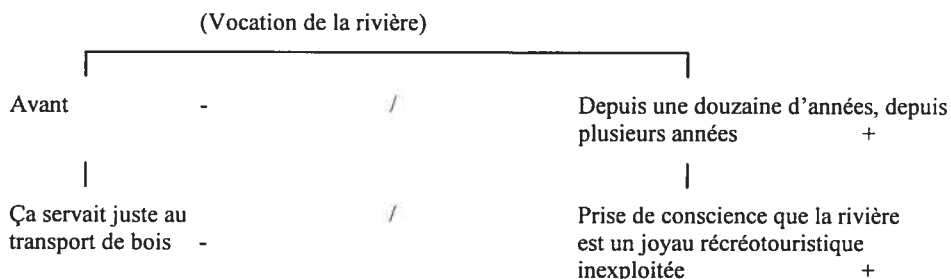
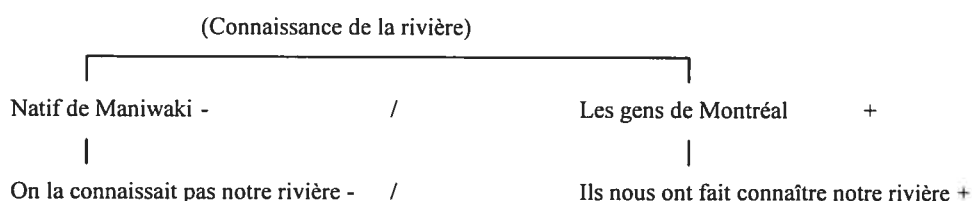
Matériau 25

« Parce que les gens, de façon intuitive, vont toujours voir chez le voisin, vont voir ailleurs. Parce que : « c'est plus beau ailleurs, c'est plus beau le jardin d'ailleurs », alors les gens du milieu ici ont de la difficulté à apprécier le décor qui est dans la cour, le jardin. C'est pour ça que je crois que, en effet, c'est en réponse à une promotion de ces attraits-là qu'on verra arriver des utilisateurs, des adeptes ou simplement des touristes de passage pour apprécier. Bien sûr, en deuxième temps, c'est des gens du milieu ici qui, parce qu'ils apprennent des autres, vont aussi découvrir ces attraits-là et participer. Et quand je pense aux gens d'ailleurs, c'est des régions voisines du Québec, de l'Ontario, mais aussi du tourisme international, américain, par la promotion qui se fait du Québec, et européen. »



Matériau 26

« Moi, étant natif de Maniwaki, on la connaissait pas notre rivière. Du temps où j'avais dix ans, au bout de la rue chez moi dans Comeauville, il y avait un genre de scierie où les billes de bois étaient coupées en 8 pieds, et tombaient directement dans la rivière Gatineau. Ça fait que pour nous autres, ça servait au transport de bois, c'était pas autres choses. Depuis une douzaine d'années qu'ils ont arrêté le flottage de bois, les gens de Montréal nous ont fait connaître notre rivière. Ils ont dit : « hey, écoutez! », ils ont cogné à notre porte, pis ils ont dit : « Vous avez une rivière magnifique. On va instaurer un Festival d'eau vive pis on va vous montrer que des gens courent après ces genres de cours d'eau-là. » Pis c'est ça, depuis plusieurs années, on s'est fait réveillé pis on s'est dit : « Hey, notre rivière c'est un joyau qui est à peu près inexploité, pis les gens vont venir de partout pour pouvoir faire du récréotourisme sur notre rivière. » Donc on vient de se réveiller, pis on commence à comprendre. »



Matériau 27

« C'est quelque chose que les gens ne connaissent pas nécessairement, ici. Ils ne connaissent pas leur histoire. Quelques uns la connaissent. Quand je dis au gens qu'en 1850, il y avait quelqu'un qui restait au pavillon du Black Rollway de façon permanente, pis ça c'est en plein milieu du bois, pis la ville de Maniwaki, ça s'est bâtie en 1850, ils disent « ah ouin, j'savais pas ça ». Ils connaissent pas, c'est pour ça qui sont pas intéressé, mais il n'y a peut-être pas eu d'éléments pour les intéresser. Pis la rivière, avec le paysage, le paysage qu'il y a, la force qu'elle dégage, elle donne le goût d'en savoir plus sur la rivière. »

(Attitude par rapport à l'histoire, au patrimoine régional)

Les gens d'ici	-	/	(Les gens dans certaines autres régions)	+
Il y en a peu qui connaissent leur histoire	-	/	(Il y en a plus qui connaissent leur histoire)	+
Pas intéressés parce qu'il n'y a pas eu d'éléments pour les intéresser (accrocheur)	-	/	(Intéressés parce qu'on s'est servi d'éléments accrocheurs)	+

(avantages comparatifs des rivières)

La rivière	+	/	(Les autres rivières ou d'autres éléments de la région)	-
Force du paysage	+	/	(Pas de force du paysage)	-
Donne le goût d'en savoir plus	+	/	(ne donnerait pas le goût d'en savoir plus)	-

Matériau 28

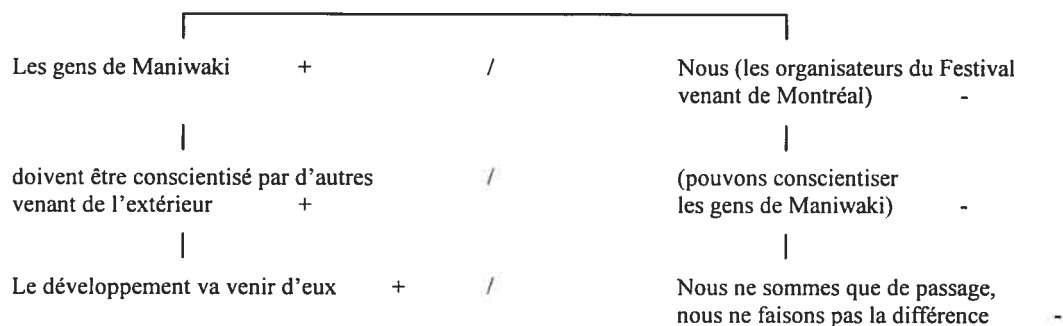
Quand les gens vont comprendre ça, vont l'avoir à cœur, Je pense que la bataille va être gagnée à plusieurs niveaux. La première, c'est le fameux barrage. Si la population connaissait la rivière Gatineau, ça aurait pas été si long que ça (mettre sur pied) la fameuse coalition. Il n'y aurait pas vingt personnes entre autres , il y en aurait sûrement une couple de milles.

(connaissance de son milieu et implication pour sa protection)			
Les gens la connaissent, la comprennent +	/	(Les gens ne la connaissent pas)	-
Ils l'ont à cœur +	/	(Ils ne l'ont pas à cœur)	-
Il y aurait une couple de milles personnes dans la coalition et ça aurait pas été long +	/	Pris du temps, seulement une vingtaine	-
Bataille gagnée à plusieurs niveaux +	/	Bataille n'est pas finie	-

Matériau 29

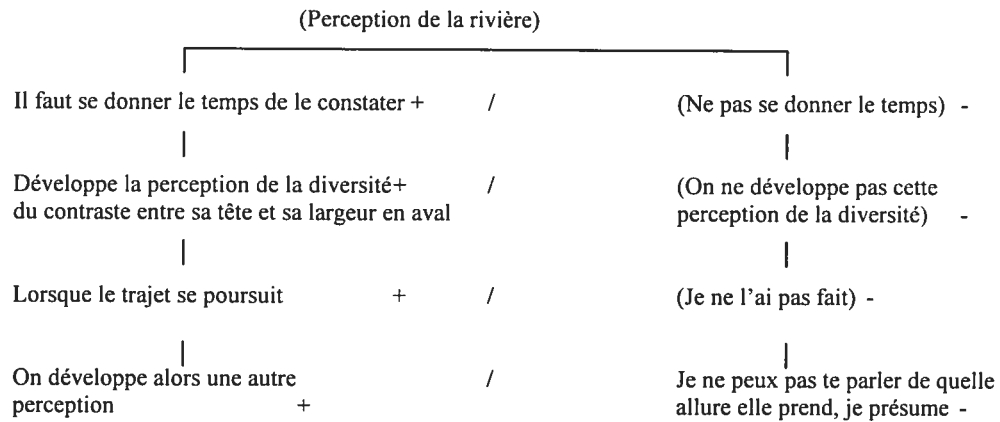
« Avec le Festival, l'idée c'est de faire connaître la rivière, pis c'est de conscientiser les gens du coin qui, comme la plupart du monde, ce que t'as devant toi pis ça te pend au bout du nez souvent tu le vois même parce que t'es tellement habitué de l'avoir près de toi, c'est conscientiser les gens de la région parce que le développement, en réalité, va venir d'eux. Nous autres on est juste comme de passage, pis les personnes qui vont faire la différence, ça va être les gens de Maniwaki. Par contre, c'est clair qu'ils ont besoin de support extérieur pour faire un vrai développement durable. Il va falloir qu'ils fassent la promotion de la rivière. Mais je pense que le premier point c'était vraiment de conscientiser les gens que la rivière existe à l'état naturel, pis que c'est quelque chose qui a une valeur. C'est pas une affaire qui sert à charrier la pitoune. Je pense qu'on a très bien fait la job avec le Festival, je ne prétends pas qu'on rejoint chacune des personnes de Maniwaki, (...) c'est pas grave, ce qui est important, c'est que les gens qui ont gravité autour du Festival, c'est des gens d'influence, (...) qui croient, qui sont conscients de la valeur, pis de l'importance de développer ce côté là. (...) J'ai bon espoir que les gens de ce coin là sont capables de le développer. »

(Poids des acteurs dans le processus de protection de la rivière)



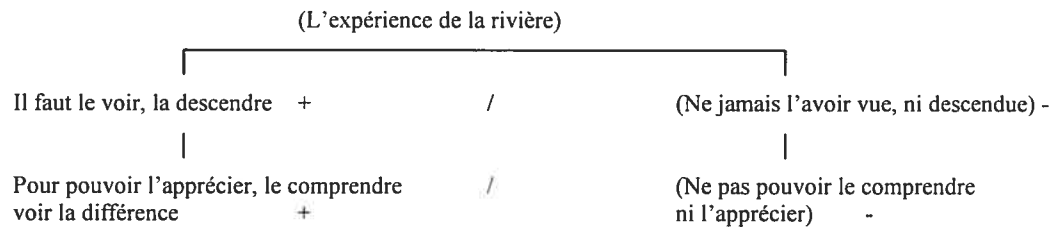
Matériau 30

« L'évidence que je veux faire ressortir là dans sa diversité, (entre) comment est-ce qu'elle est au début et (versus) à la hauteur de Maniwaki. Oui ça prend ... (il faut) se donner le temps de le constater, de le voir. Peut-être que lorsque le trajet se continue jusqu'à l'Outaouais, moi je ne l'ai pas fait jusqu'à l'Outaouais alors je ne peux pas te parler bon (de) quelle allure elle prend, mais je présume pour la connaître à (l'embouchure) de l'Outaouais qu'elle garde à peu près la même largeur. (...) Possiblement qu'on a encore une autre perception de la rivière. »



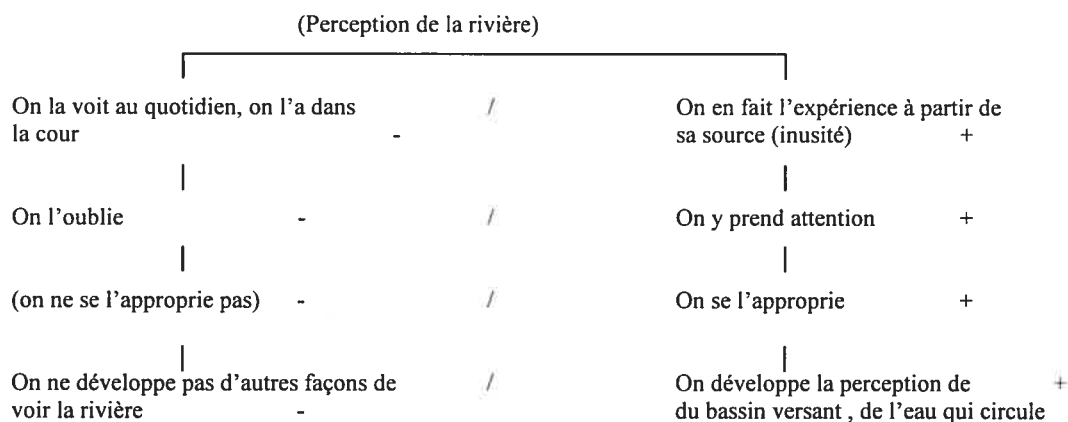
Matériau 31

« Faut le voir pour l'apprécier pour le comprendre, faut la descendre pour voir la différence. C'est un beau trajet. »



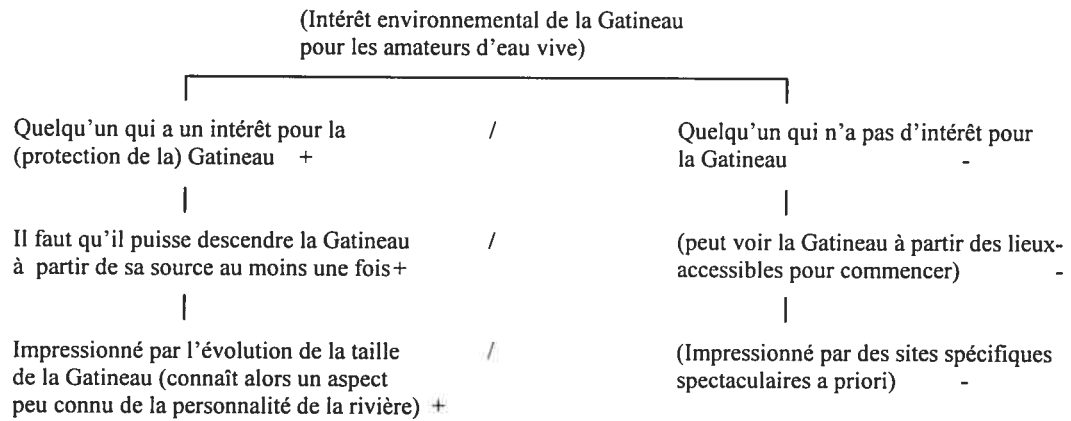
Matériau 32

« Lorsqu'on la voit au quotidien, on l'oublie un peu la rivière. C'est peut-être la différence lorsqu'on la connaît de sa source, et qu'on y prend attention, ça vient donner un atout sur notre appréciation de la rivière. Je pense que des gens qui l'ont dans la cour, dans le décor, n'ont sûrement pas cette même perception là. C'est à dire qu'elle est présente, ils l'observe dans les saisons, mais ils n'ont peut-être pas la même conception de l'eau qui circule. (ce que ça prend pour développer ce type de perception) c'est un peu se l'approprier. »



Matériau 33

« Quelqu'un qui a un intérêt pour la rivière Gatineau, il faut au moins une fois dans sa vie qu'il ait la chance de partir de la source de la rivière Gatineau. C'est impressionnant de voir comment la rivière Gatineau, c'est une rivière qui évolue. »



Matériau 34

« Le flottage du bois (les pitoues) était aussi nuisible à la rivière. À l'époque, cependant, il avait sa raison d'être. C'était le moyen le moins coûteux de transporter le bois jusqu'aux usines. Il n'y avait par contre aucune autre raison acceptable de polluer la rivière et la nature. Les générations qui nous précédaient ne le savaient pas. Mais nous le savons maintenant. (...) Avec les années, l'état de la rivière et de d'autres cours d'eau s'est amélioré. Nous nous sommes aperçus des erreurs passées et beaucoup ont contribué à protéger l'environnement. »

(Rapport entre la population
et la rivière Gatineau)

À l'époque -	/	Maintenant +
rivière polluée -	/	l'état de la rivière s'est amélioré+
Les générations qui précèdent ne le savaient pas -	/	Nous le savons, sommes aperçus des erreurs et beaucoup ont contribué à protéger l'environnement +
Pollution justifiée --	/	(Aucune pollution ne se justifie) +

Matériau 35

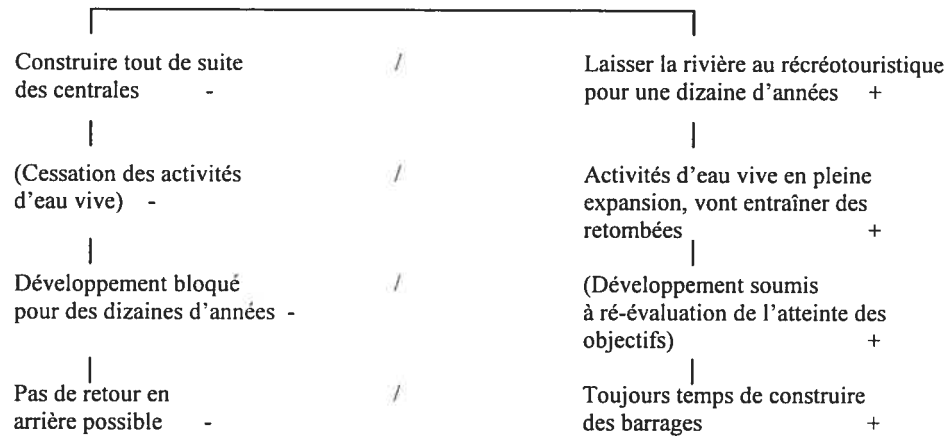
« On a une grande chance ici parce que jusqu'à date, rien a été fait, on commence à zéro, mais on est conscient qu'il faut encadrer ça, ce n'est pas le cas de la Rouge et de l'Outaouais, la découverte, pis tout ça s'est fait un peu pêle-mêle et un peu sans dessin (sans plan), pis nous avons la chance de pouvoir diriger le développement, d'encadrer le développement d'une façon qui soit respectueuse de l'environnement qui à la longue est le plus intelligent pour les impacts économiques. »

(Profils d'amateurs d'eau vive)				
Ici	+	/	Sur la Rouge et l'Outaouais	-
On a la chance de commencer à zéro	+	/	(le développement est déjà fait, pas de chance de bien faire)	-
Nous sommes conscient qu'il faut encadrer le développement	+	/	Le développement s'est fait pêle-mêle sans dessin (sans plan)	-
Le développement respectueux de l'environnement est le plus intelligent pour les impacts économiques à la longue	+	/	(Le non-respect de l'environnement fait en sorte que les impacts économiques seront moindres à la longue)	-

Matériau 36

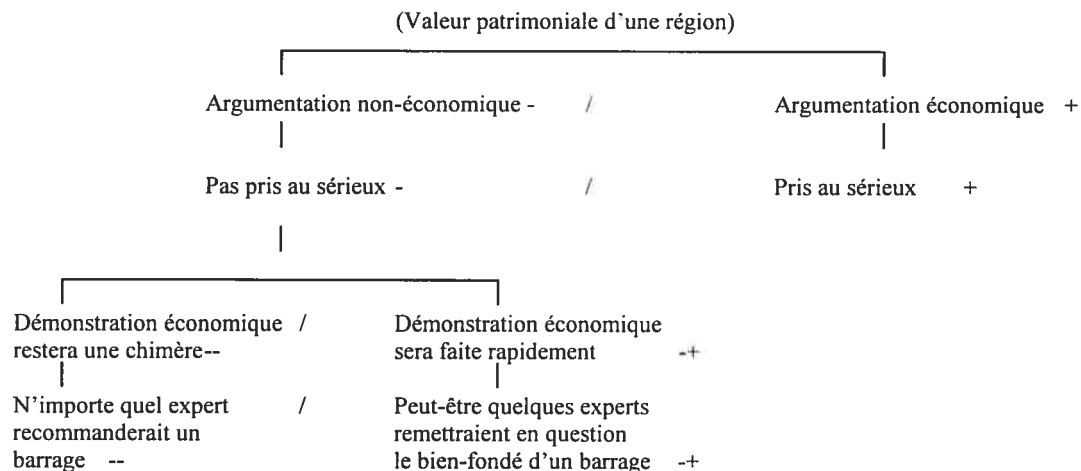
« Laissez-nous la rivière pour le récréotouristique pendant une dizaine d'années, afin de faire nos preuves. Les activités d'eau vive sont actuellement en pleine expansion et vont continuer de prendre de l'ampleur et d'entraîner des retombées concrètes dans le milieu. Dans dix ans, il sera toujours temps de construire des barrages si l'industrie récréo-touristique n'a pas rempli ses promesses. Par contre, si l'on construit tout de suite des centrales, c'est fini, il n'y a pas de retour en arrière, le développement de la rivière sera bloqué pour des dizaines d'années. »

(choix d'aménagement)



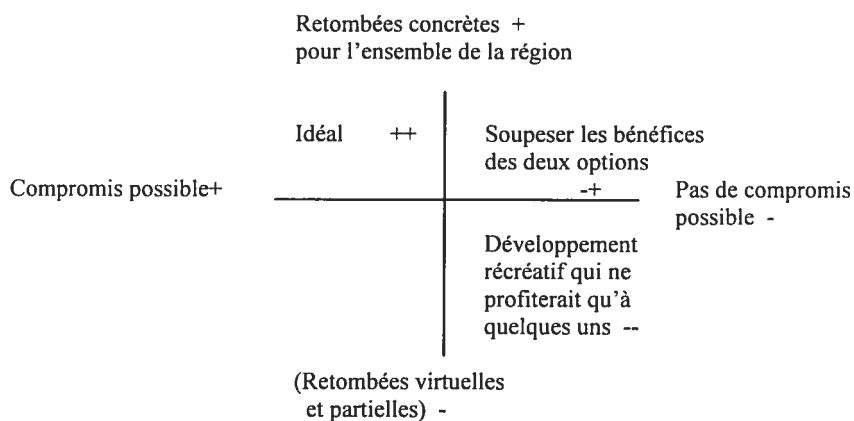
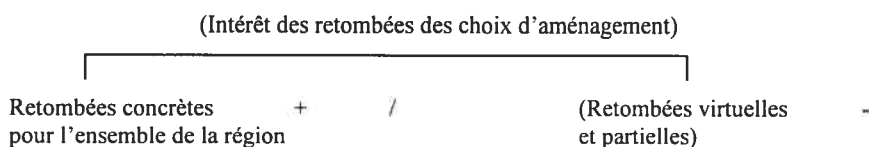
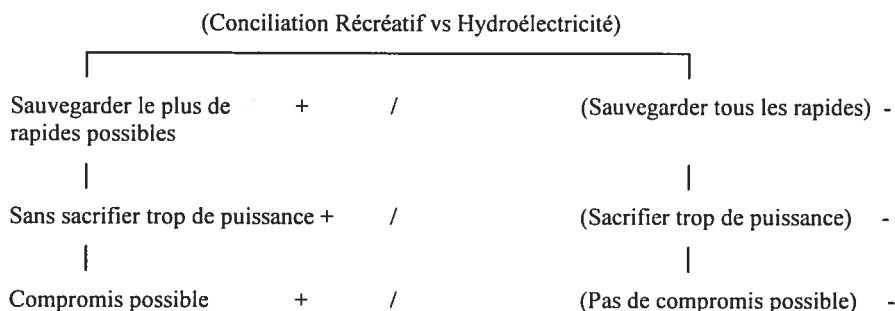
Matériau 37

« C'est toujours faible comme argumentation de dire que c'est le fun, pis que c'est beau. C'est sûr que face à une armée de comptables pis d'actuares, j'ai l'air d'un enfant qui veut jouer dans l'eau. Ça fait que jamais t'auras le bon bout face aux arguments économiques, à moins qu'il y ait une démonstration, on peut regarder le développement de l'Outaouais où t'as plusieurs compagnies de rafting, ça a pris quand même des années tout ça. Est-ce que la Gatineau a ce potentiel-là? À mon avis, oui. Parce que c'est quand même pas si loin d'Ottawa. Mais il faudrait quand même qu'ils développent rapidement ce côté là (...). À mon avis en moins de dix ans. (...) Faudrait que ce soit fait assez vite pour que la fameuse démonstration économique, ça reste pas comme une chimère ou une hypothèse, pis quelque chose qui aurait pu se faire. Il faudrait vraiment que le sérieux de l'affaire soit démontré, mais sans démonstration, n'importe quel comptable va regarder ça, pis va dire « Sacre-moi un barrage-là, pis on fini ça là » C'est évident, un profit rapide, ça paraît toujours bien dans un bilan. »



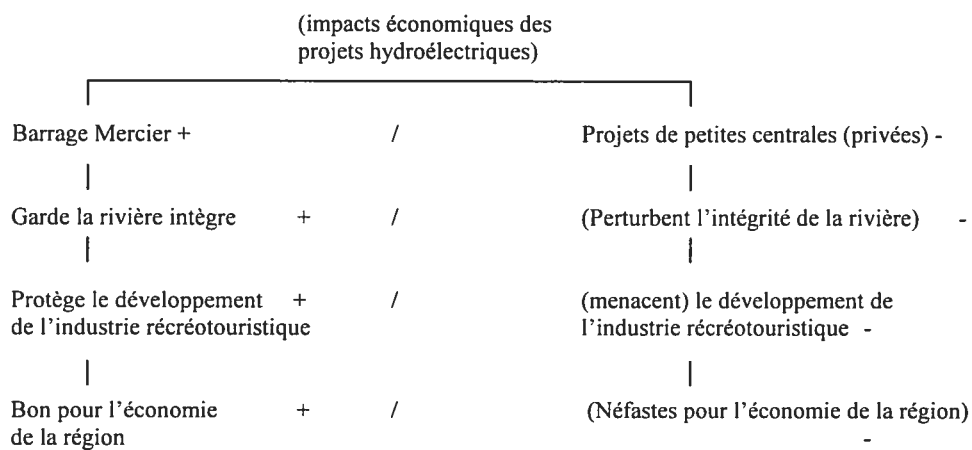
Matériau 38

« L'idéal serait de trouver un moyen de concilier les intérêts des uns et les intérêts des autres, de trouver une formule permettant de sauvegarder le plus de rapides possible sans sacrifier trop de puissance. Un tel compromis est-il réalisable? Si oui, tant mieux. Si non, il va peut-être falloir soupeser les bénéfices du récréotourisme et ceux de l'exploitation hydroélectrique. Du point de vue des retombées concrètes que cela amène à la région. À l'ensemble de la région. »



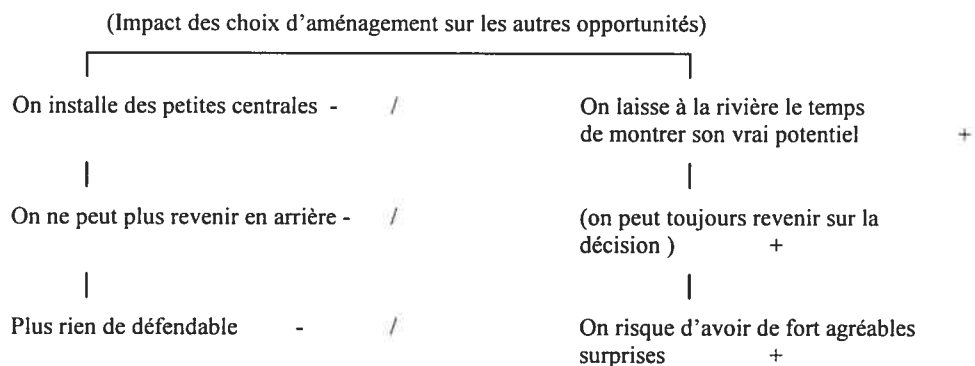
Matériau 39

« Je suis bien d'accord avec le projet de centrale au barrage Mercier. Le barrage est déjà là et la centrale ne change pas grand chose aux mouvements d'eau. Par contre, les projets de petites centrales, ce n'est pas bon pour l'économie de la région. Il vaut mieux garder la rivière intègre et protéger le développement de l'industrie récréo-touristique »



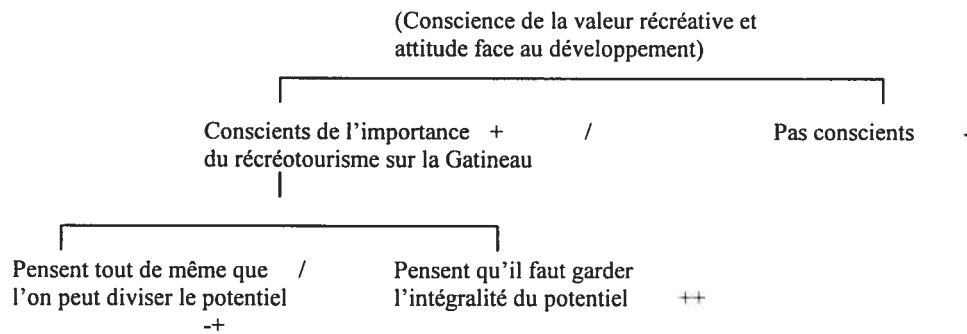
Matériau 40

« Quand on installe une petite centrale, on ne peut plus revenir en arrière, c'est à dire qu'une fois que la structure est là, ben le mur de béton, y est construit pis on peut plus revenir en arrière. À partir du moment où le mur de béton est là, ben y est là pis y a plus rien qui est défendable après ça. Tandis que si on laisse à la rivière le temps de montrer c'est quoi son vrai potentiel, eh bien on risque d'avoir de fort agréables surprises. Ça fait qu'au point de vue économique ça se défend . »



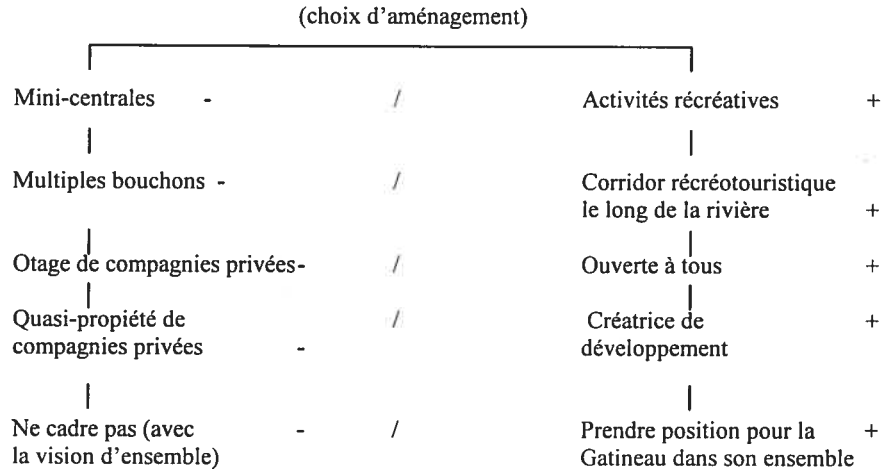
Matériau 41

« (les élus) Ils sont conscients, ils l'entendent, ils le croient, sauf que quand il arrive des questions comme est-ce qu'on met des mini-centrales hydroélectriques?, est-ce qu'on sacrifie des rapides sur la rivière Gatineau?, ils ne sont pas spontanément portés à réaliser que si t'enlèves le deuxième rapide de la série de cinq rapides, tu viens de la scraper ta série, pis tu viens de t'enlever un gros gros gros potentiel. »



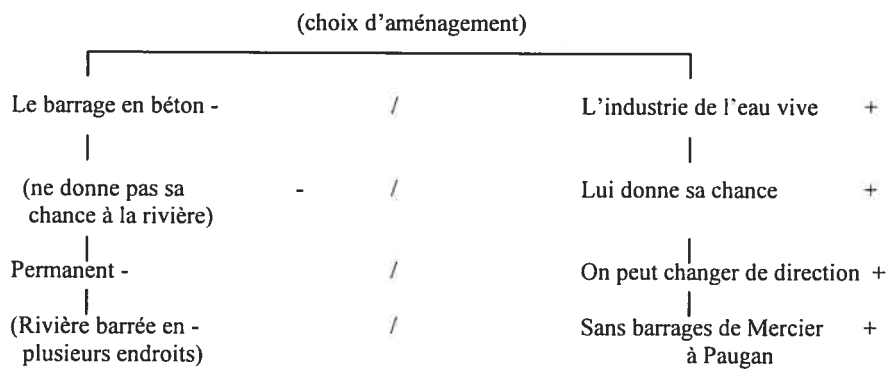
Matériau 42

« ...il convient de prendre position en faveur de la rivière Gatineau, dans son ensemble. Les mini-barrages, en ce sens, ne cadrent pas dans le portrait, (...) mais créeraient de multiples bouchons dans un corridor récréotouristique qui ne fait que commencer à se développer le long de la rivière. (...) Laissons tomber les projets de mini-barrages sur l'ensemble du corridor et travaillons plutôt à la mise en place d'activités récréatives, ouvertes à tous et à toutes, créatrices de développement économique, tout le long de ce cours d'eau qui mérite mieux que de redevenir l'otage et la quasi-propriété de compagnies privées. »



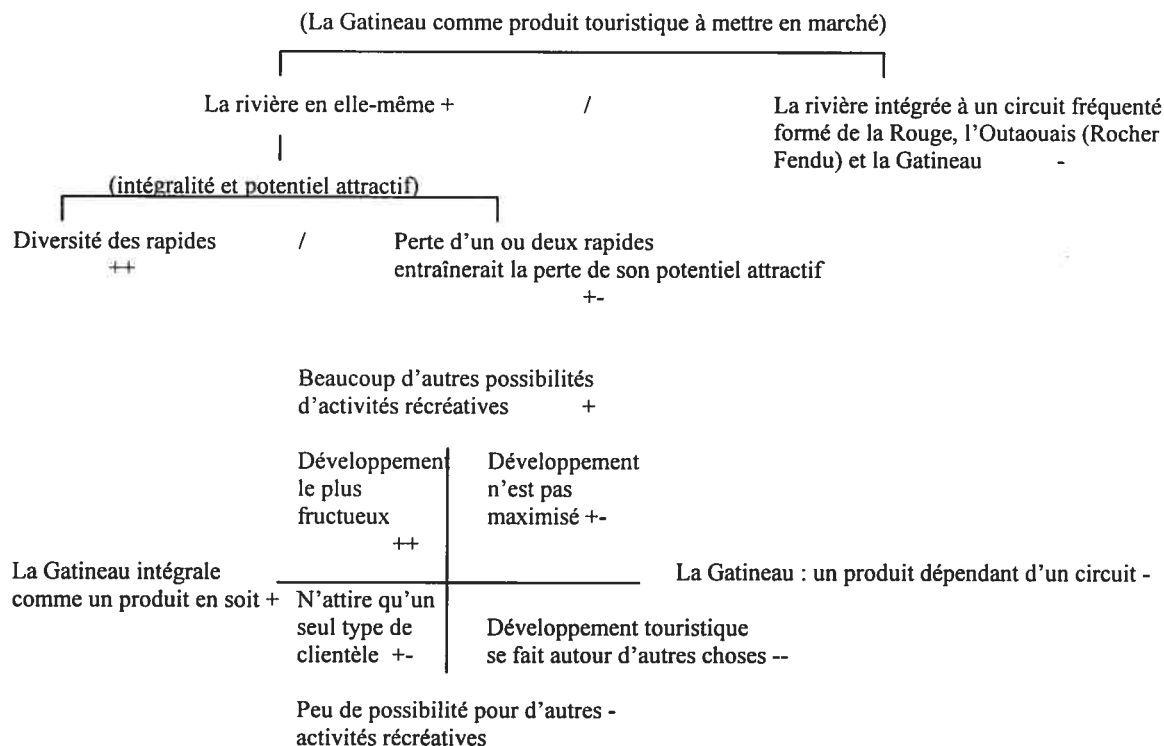
Matériau 43

« Donnons-lui sa chance ...! Avec l'eau vive, on peut changer de direction. Le béton lui, est PERMANENT. Un seul choix : La rivière Gatineau sans barrages, de Mercier à Pagan.»



Matériau 44

« C'est au moins un très beau triangle avec la rivière des Outaouais (Rocher fendu), Gatineau et Rouge, ou bien ça fait partie d'un circuit possible qui est déjà emprunté : des visiteurs de l'Ontario arrivent et font cette découverte. (...) C'est le Festival qui a contribué à ça. Donc les gens venaient, pis finalement une belle boucle intéressante à faire pour un séjour de trois, quatre, cinq jours. Alors donc c'est une façon de venir goûter le Québec, (de) diversifier aussi son activité en visitant plusieurs rivières. Mais seulement la rivière Gatineau, et c'est ce qu'on essaie de faire valoir lorsqu'on nous dit : ben on va vous réserver la section du Festival, pis le restant pourrait être partagé à d'autres formes que... que des aménagements hydroélectriques, pis ce qu'on essaie de faire valoir que justement, la diversité des rapides sur la rivière Gatineau fait un produit diversifié. On peut s'y amuser plusieurs jours en changeant d'endroits : Chute de la Montagne, Grand-Remous ou site du Festival... alors c'est presque un dépaysement, là, de deux, trois jours. Alors pour les gens qui font du Park and Play, ils s'installent une journée à une place, une journée à l'autre et c'est ce qui est beaucoup recherché chez le touriste, c'est à dire de voir, de faire des choses différentes. Alors la rivière en elle-même permet ça (...) Là on parle d'activités (...) qui se classe un peu plus dans l'extrême. Mais si on regarde aussi l'existence des autres plans d'eau et leur niveau de difficulté, on en a pour tous les stades. On a bien sûr une quantité innombrable de lac, c'est le canot de lac, on a des magnifiques plans d'eau, pensons au lac Vert dans la région du Lac Sainte-Marie qui ... c'est d'une beauté exceptionnelle, tant l'eau que ces rives. Le kayak de mer a même sa place là. De différents niveaux, la Picanoc, la Désert, l'Aigle. Alors toutes des rivières, des plans d'eau qui offrent, autour de la notion d'eau, des activités de différents intérêts. Donc, ça en fait un produit, l'eau. »



Matériau 46

« Le couloir Maniwaki-Bouchette est idéal pour l'eau vive et c'est justement là que se concentre tous les efforts de développement de cette industrie. Pourquoi y mettre un barrage? Par contre, au nord de Grand-Remous, les conditions naturelles sont moins favorables à l'exploitation de l'eau vive. Le site des chutes de la Montagne, même s'il n'est pas inclus sur la « liste » à l'heure actuelle, pourrait très bien convenir à l'exploitation d'une mini-centrale privée. »

(Pertinence du développement hydroélectrique en fonction des tronçons)

Couloir Maniwaki-Bouchette -	/	Au nord de Grand-Remous +
(Conditions naturelles) idéales - pour l'eau vive	/	Conditions naturelles sont moins favorables (pour l'eau vive) +
La construction d'un barrage est questionnable -	/	(Un barrage y serait justifié) +

Liste (Proposition gouvernementale)

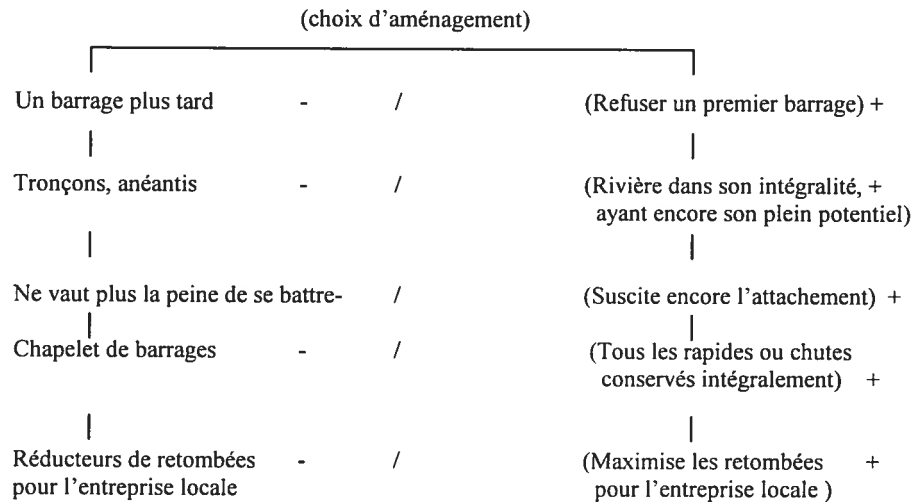
Couloir Maniwaki-Bouchette -	/	Site de la Chute de la Montagne +
Inclus sur la liste des sites hydroélectriques	/	Pas inclus sur la liste des sites hydroélectriques +

(Empêcher le développement hydroélectrique) -

(Incohérence entre le potentiel réel et la volonté politique) --	Actuellement Chute de la Montagne ---	Situation idéale Maniwaki-Bouchette -++	(Cohérence entre le potentiel réel et la volonté politique) ++
	Actuellement Maniwaki-Bouchette --+	Situation idéale Chute de la Montagne +++	
(Promouvoir le développement hydroélectrique) +			

Matériau 47

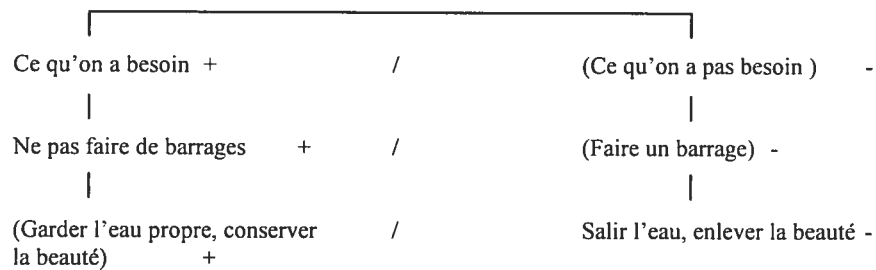
« Un barrage plus tard, il sera trop tard, parce qu'il ne vaudra plus la peine de se battre pour des tronçons d'eaux vives que des promoteurs auront complètement anéantis. De plus, l'appétit à la Gargantua des promoteurs n'aura plus de cesse, car les rapides ou chutes de la Gatineau se transformeront l'un après l'autre en chapelet de barrages-réducteurs de retombées économiques pour l'entreprise locale. »



Matériau 48

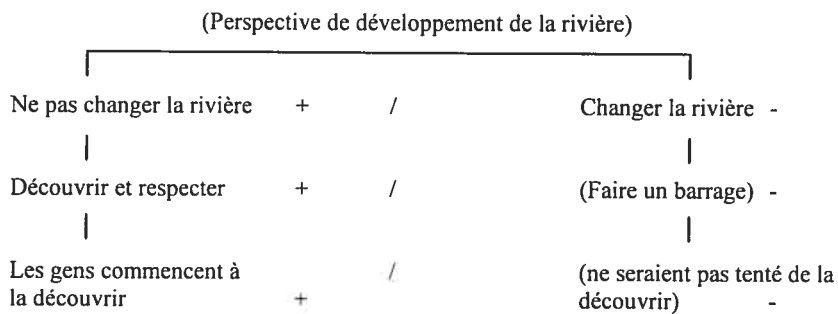
« Ce qu'on a besoin, c'est surtout qu'ils ne viennent pas nous bâtir un barrage pour qu'on aille de l'eau sale comme qu'ils ont sur l'Outaouais, venir salir nos rivières avec des barrages, pis enlever les beautés des rivières. Moi je dis à n'importe qui, qui aime les barrages, pis qui pense que c'est une bonne idée de faire des barrages, d'aller faire un tour dans le coin de Portneuf. Va juste faire un tour dans le coin de Portneuf, sur à peu près cinq kilomètres de rivières, t'as quoi quatre, cinq barrages. Pis ça l'a pas de bon sens, t'as des gens qui ont des quais dans ce qui était supposé être dans l'eau, ast'heure ils sont rendus avec 300 pieds de bouettes en avant de chez eux avec des roches. C'est même plus accessible en bateau. »

(Priorité d'action pour la Gatineau)



Matériau 49

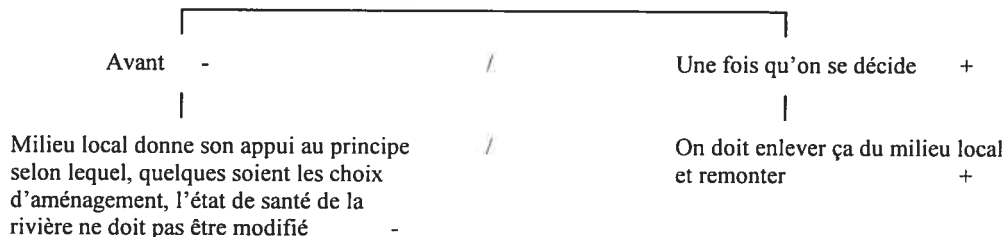
« Changez la pas. Parce que les gens, ils font juste commencer à la découvrir. Je pense que la découvrir, c'est pas la détruire. La découvrir, c'est d'en profiter au maximum de ce qu'elle a à nous offrir, pis de la respecter. Si tout le monde respectait les rivières au Québec, les rivières seraient toutes propres. »



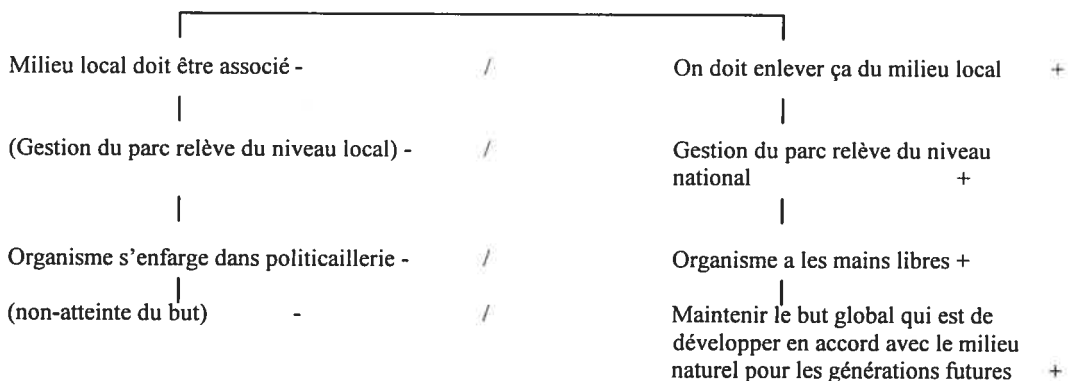
Matériau 50

« C'est sûr que le milieu local doit être associé, il doit donner son appui au principe de base qui dirait quelque chose comme : quelque soient les choix d'aménagement de la rivière, on ne devrait pas modifier l'état de santé de la rivière. Les groupes, les organismes doivent être consultés avant, mais une fois qu'on se décide, on doit enlever ça du milieu local et remonter pour être au-dessus de la politicaillerie. Une fois qu'on va avoir adhéré à ce principe, l'organisme qui gère le parc doit relever du niveau national pour avoir les mains libres et ne pas s'enfermer dans toutes les demandes provenant de groupes locaux pris dans leur politicaillerie. Il faut que les forces extérieures aident à maintenir le but global qui est de pousser sur le développement en accord avec le milieu naturel pour les générations futures. »

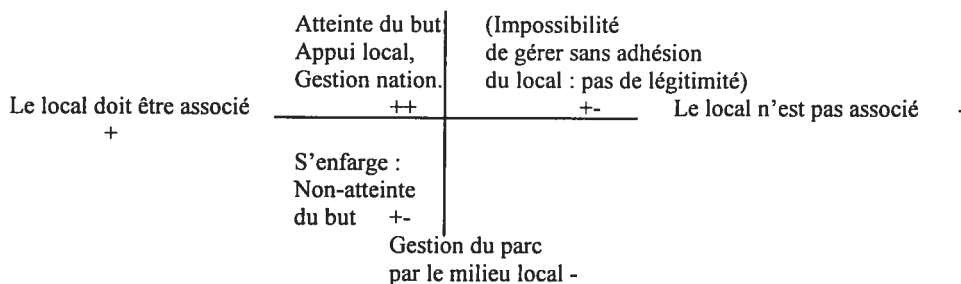
(Association du local au principe de base)



(efficacité des différents niveaux de gestion du parc)

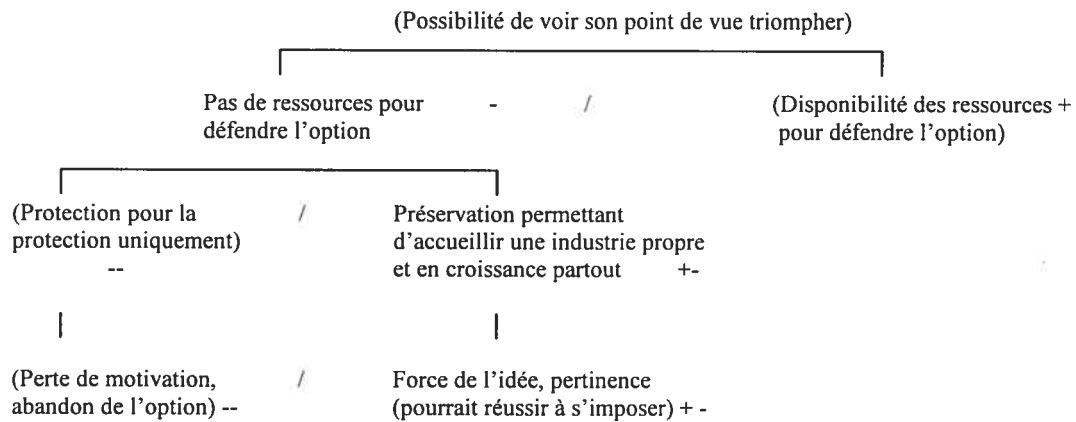


Gestion par le +
niveau national



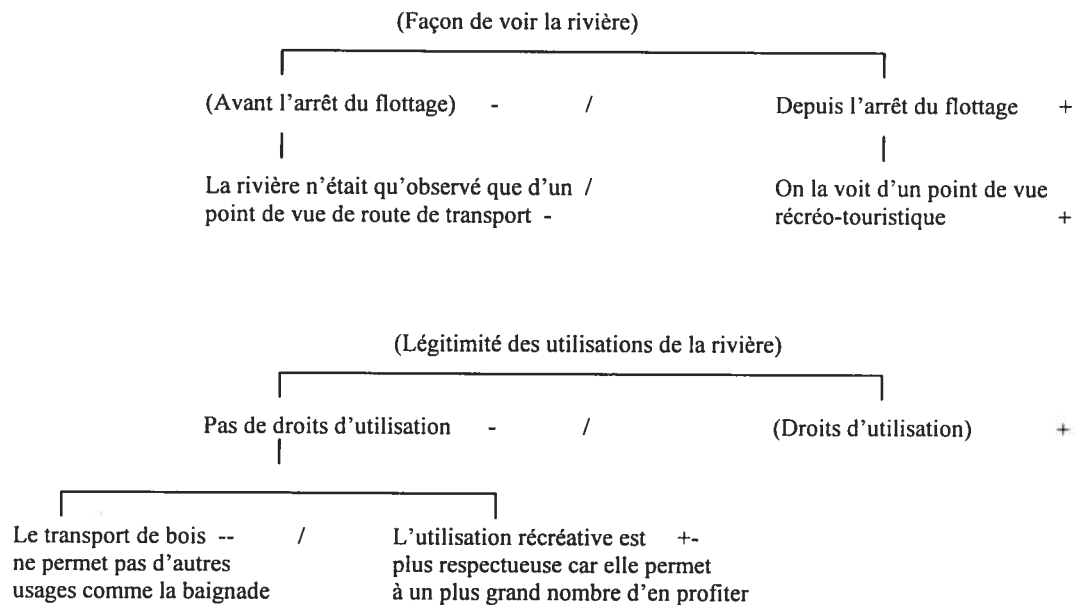
Matériau 51

« Nous sommes des bénévoles avec des familles et des occupations professionnelles. Nous n'avons pas beaucoup de moyens, ni de temps, ni d'argent, mais nous avons la force d'une idée, l'idée d'une rivière préservée dans son état naturel et accueillant une industrie propre et en croissance partout, le récréotourisme.»



Matériau 52

« Depuis l'arrêt du flottage, cette rivière-là qui n'avait jamais été observée sur un point de vue récréo-touristique, rien qu'observée d'un point de vue de route de transport de bois, à but lucratif, alors que ces compagnies-là n'avaient absolument aucun droits acquis, droits d'utilisation de la rivière. Nous autres non plus, c'est juste que, par respect de la rivière, se promener en canot dessus, c'est vraiment une meilleure utilisation, tu vois que le monde peut en profiter, alors que le monde n'osait même pas se baigner, il y a deux ans. »



Matériau 53

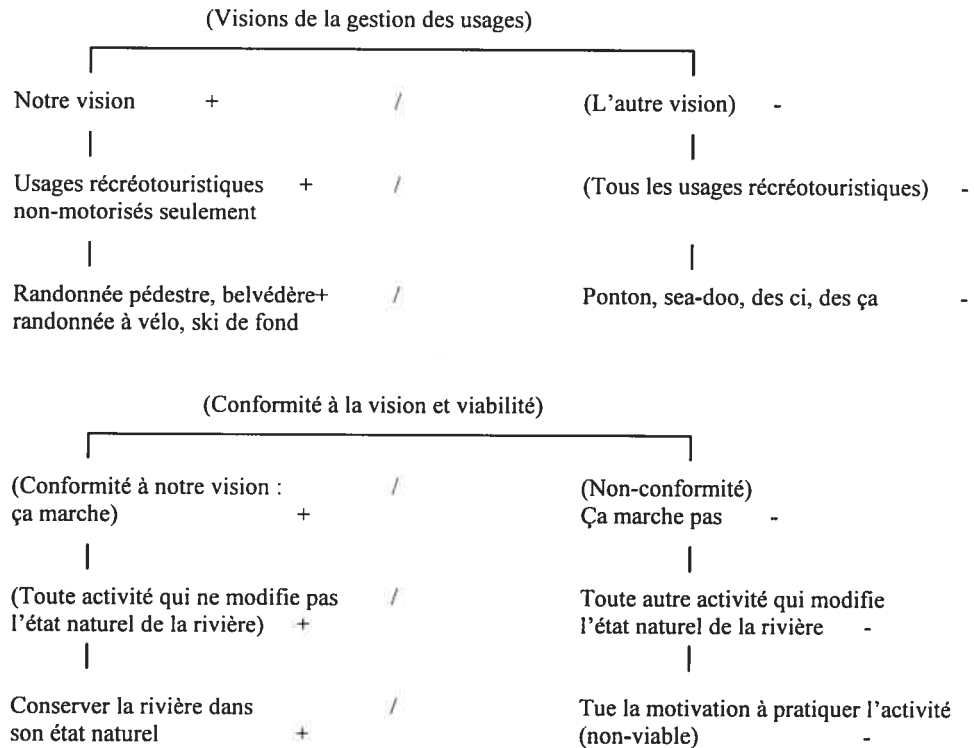
« Rester telle quelle, touchez y pas, elle est belle naturellement, elle est propre naturellement. Elle n'est pas devenue la rivière la plus propre au Québec parce qu'on l'a touché, pis qu'on l'a brassé, pis qu'on a faite toute sorte de chose avec, à essayer de bâtir des park and play area pour que le monde, ils se rendent à côté avec leur voiture. »

(Option d'aménagement pour la Gatineau)

Ne pas y toucher		+	/	Y toucher		-
Devient la rivière la plus propre, la plus belle		+	/	Faire toute sorte de chose (qui endommageraient sa beauté)		-
(Conserver son caractère naturel, sa beauté)		+	/	On l'a brassé		-

Matériau 54

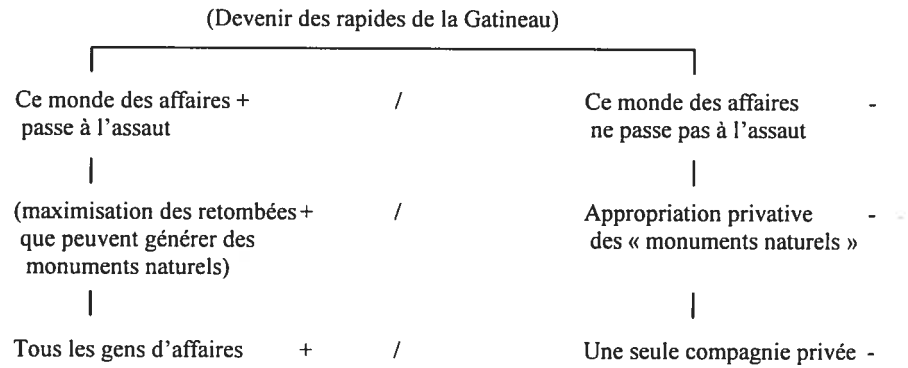
« Notre vision, c'est une vision axée sur la rivière et son usage récréotouristique non-motorisé, pas le ponton, les sea-doo, les ci, les ça. Oui, on dit tous les autres types d'activités, ça peut être la randonnée pédestre le long de la rivière, les belvédères, la randonnée en vélo, le ski de fond, faudrait penser à d'autres activités hivernales. Mais ce qui nous préoccupe c'est de conserver la rivière dans son état naturel. Toute autre activité qui va modifier cet état, ça ne marche pas (...) Sans ça on va tuer ce pourquoi on veut faire l'ensemble des activités, tu vas avoir un désintéressement du national, ensuite un désintéressement du local aussi... »



Parc comme on l'entend habituellement --		
(Moins de retombées)+--	(Encore moins de retombées) ---	
Lié à d'autres rivières +	Synergie dans la région : beaucoup d'emplois +++	Pas lié à d'autres rivières -
	Gagnant : crée des emplois, de la prospérité ++-	
Parc linéaire inspiré des National Forest		

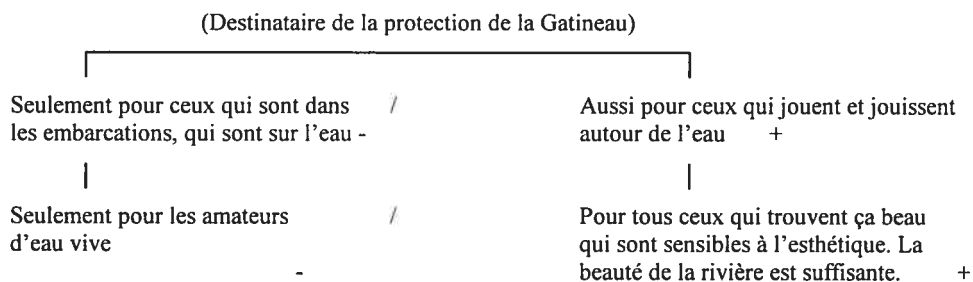
Matériau 57

« Si ce monde des affaires ne passe pas à l'assaut des rapides de la rivière Gatineau, du moins entre Maniwaki et Bouchette, il risque fort bien de se retrouver à l'automne avec une seule compagnie privée qui possède les « monuments naturels » des rapides Corbeau et des Cèdres, à la place de tous les gens d'affaires. »



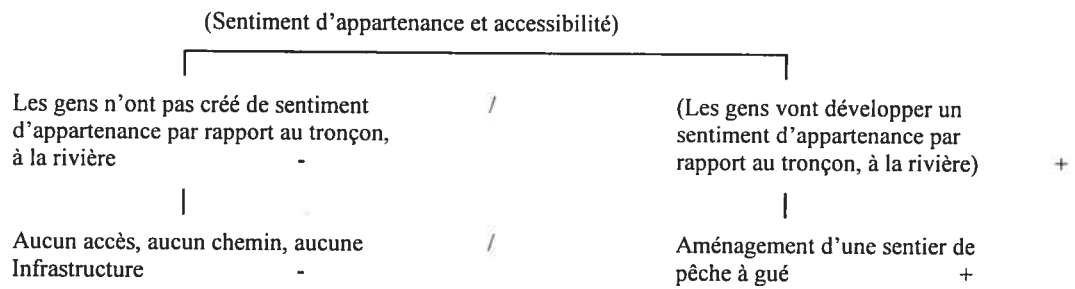
Matériau 58

« ...non seulement pour ceux qui sont dans des embarcations, non seulement pour ceux qui sont sur l'eau, mais qu'on a la possibilité de jouer et de jouir autour de l'eau, à côté de l'eau aussi. Je connais bien du monde qui sont impliqués dans la protection de la rivière qui ne font pas d'eau vive, c'est pas important pour eux autres, la rivière comme telle est suffisante, pas besoin d'écrire un roman quand tu la vois, souvent les photographes, ceux qui sont sensibles à l'esthétique, les peintres, ou le commun des mortels qui trouvent ça beau, qui trouvent que ces sites là valent le détour. »



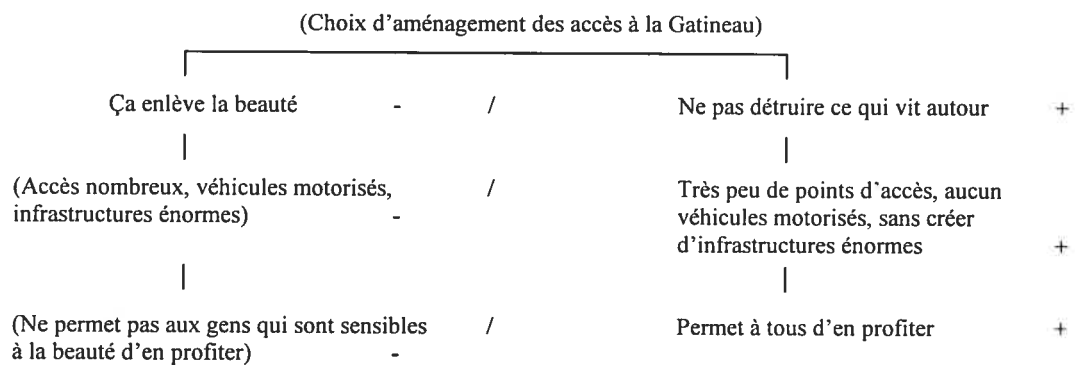
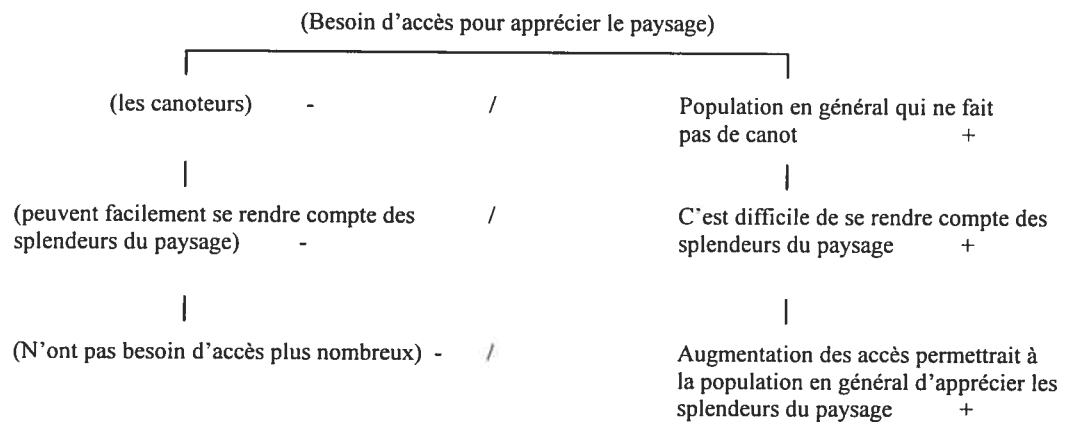
Matériau 59

« Pourquoi que la rivière, t'sé le tronçon Maniwaki-Bouchette, est pas connue pis que les gens n'ont pas créé un sentiment d'appartenance qu'ils devraient avoir face à ce tronçon-là, c'est qu'il n'y a aucun chemin, aucun accès, aucune infrastructure. Fais un sentier qui t'amène à des endroits de pêche à gué, pis les gens de la place, ils vont la descendre la rivière. »



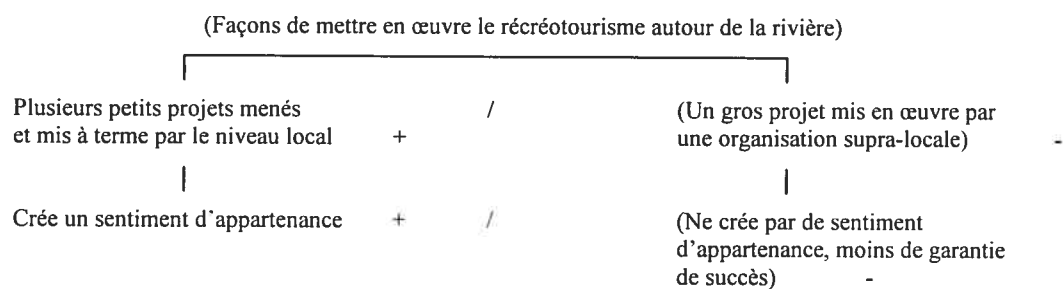
Matériau 60

« C'est difficile pour la population en général, la population qui ne fait pas de canot, de voir qu'ils ont des splendeurs à côté de chez eux, mais qui savent pas qu'ils existent ces splendeurs-là. Donc si on augmentait les accès juste aux endroits principaux, ça permettrait aux gens d'au moins voir de qu'est-ce que ç'a l'air. Mais sans créer d'infrastructures énormes autour de ça parce qu'à ce moment là ça enlève toute la beauté du paysage. Moi de la façon dont je vois ça davantage, c'est si, par exemple, il y avait possibilité, à un moment donné, de faire un parc linéaire régional autour de la rivière Gatineau avec très peu de points d'accès, pis aucun véhicule motorisé qui a accès pour ne pas détruire tout ce qui vit autour de la rivière présentement, fait qu'à ce moment-là, avec un parc linéaire régional, t'endommagerais pas trop la partie agricole. Ça permettrait à toute la population d'en profiter. »



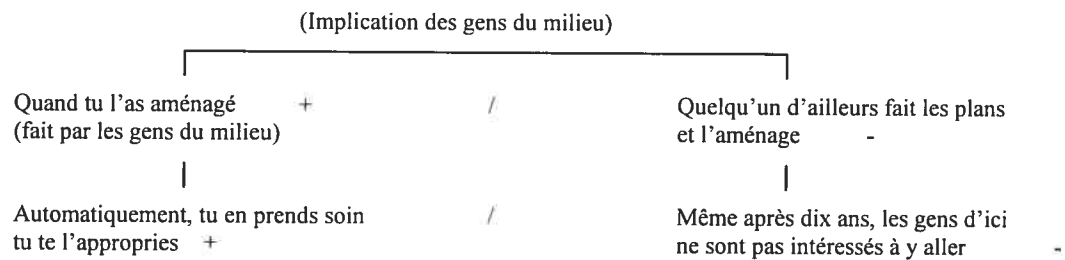
Matériau 61

« Chaque municipalité prend un projet d'aménagement ou de développement puis le met à terme. Tous des petits projets locaux, c'est une autre façon d'aller chercher ou de créer un sentiment d'appartenance face à la rivière, ça peut être seulement que de nettoyer des berges, refaire des frayères, donner un accès pour les canoteurs, les kayakistes. »



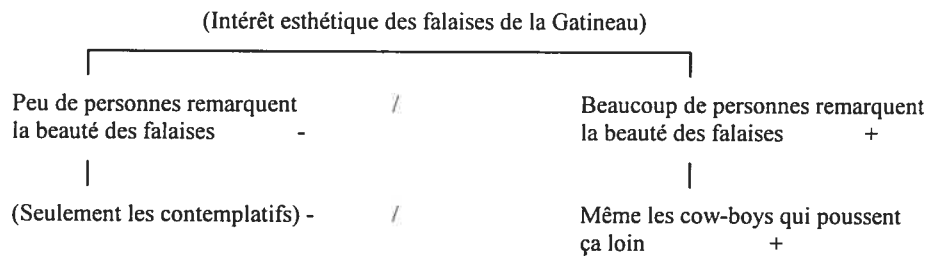
Matériau 62

« Il y a quelqu'un de Québec ou de Montréal qui a fait les plans pis c'est ça qu'on fait, pis c'est des gens d'ailleurs qui viennent aménager souvent. Ça fait qu'après dix ans tu demandes aux gens : « es-tu allé voir tel sentier? » « Non ». (ils sont) moins intéressés à y aller que... Par exemple, nous autres, à la Forêt de l'Aigle, ça, on l'a fait, une gang d'employés, un samedi, on a fait un sentier, on a fait un belvédère. On en est fier aussi. Pis t'sé, il y en a un qui va là avec sa blonde la fin de semaine : « Ouin, j'ai ramassé des branches ». Automatiquement, quand tu l'as aménagé... »



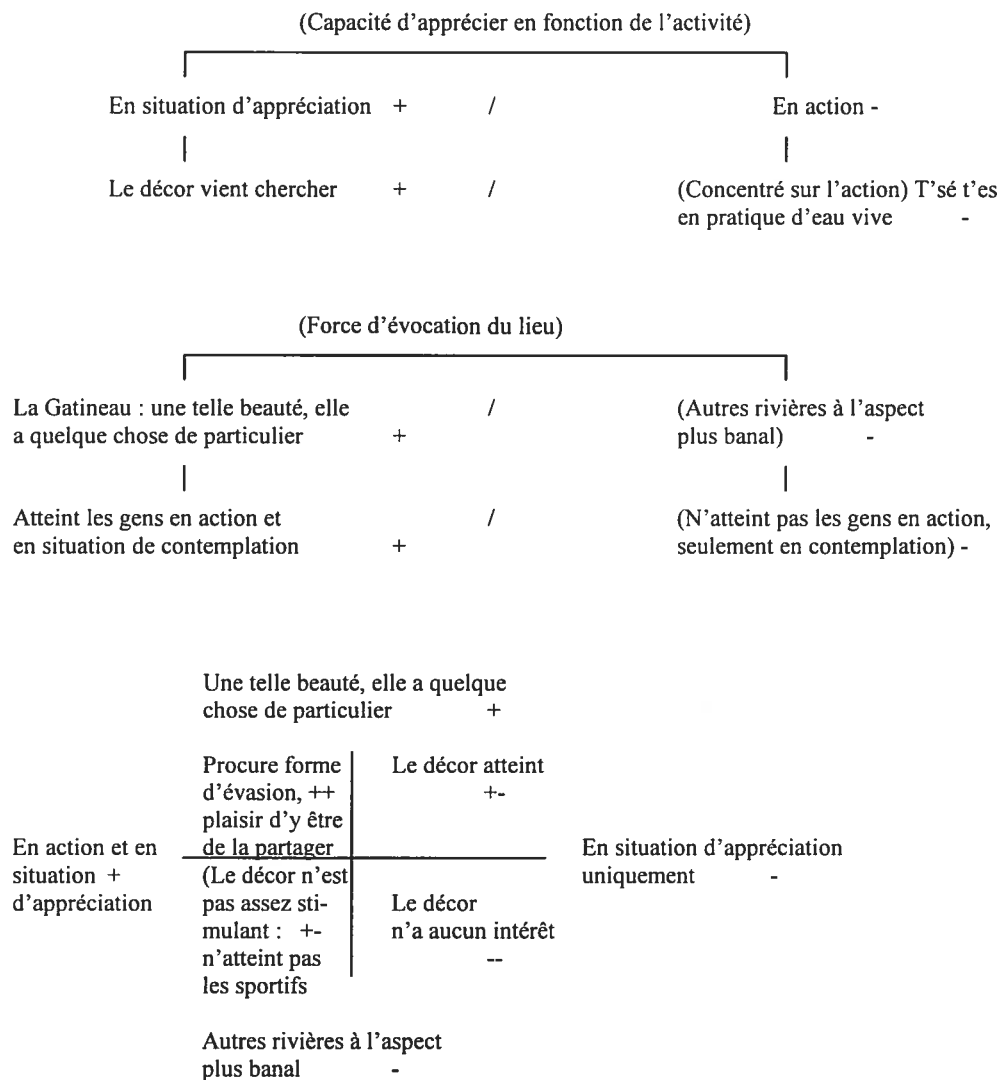
Matériau 63

« Ça me surprend le nombre de personne qui le remarque, disons, ça me surprend... Mais je sais qu'il y a des cow-boys qui ne sont pas insensibles à ça. La preuve, c'est mon ami maintenant Jason Robertson, access director pour American Whitewater que j'ai rencontré sur la rivière l'année passée. Quand il parlait de la Gatineau (sur le site Web et dans les revues), plus que des rapides, il parlait des falaises comme quelquechose de jamais vue et comme étant la chose la plus spécifique à protéger. Si tu as vu sur leur site, tu vois une photo de Jason en train de sauter une chute et tu te dis « tabarnouche! ». Il pousse ça loin ce qu'il peut faire sur l'eau; mais il est loin d'être insensible (au paysage). »



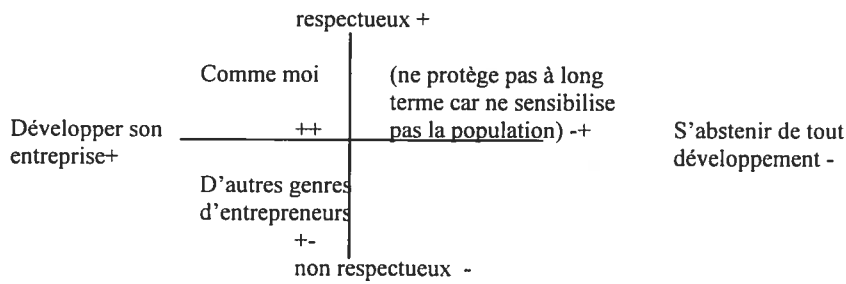
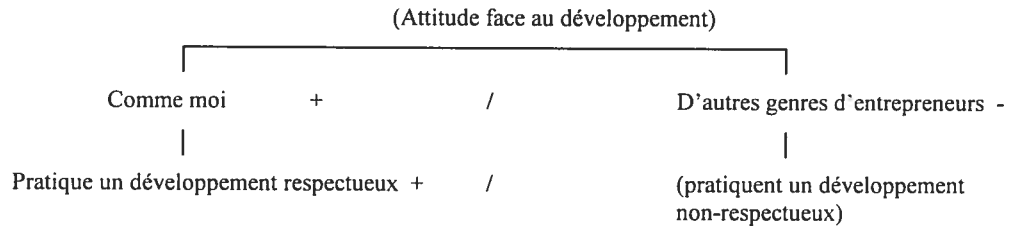
Matériau 64

« Les sportifs, les contemplateurs que je mentionnais, c'est à dire devant une telle beauté, en situation d'appréciation, un peu d'extase, de contemplation et malgré le fait d'être en activité, en action -t'sé t'es en pratiques d'eau vive - nécessairement ce décor là vient te chercher et t'atteint (...) (la force, la grandeur du paysage vient) les influencer et procurer ce qui est tant recherchée pour une activité sportive ou les vacances, c'est à dire une forme d'évasion. Elle a quelque chose de particulier qui procure un plaisir, le plaisir de la partager, d'y être, de la vivre. »



Matériau 65

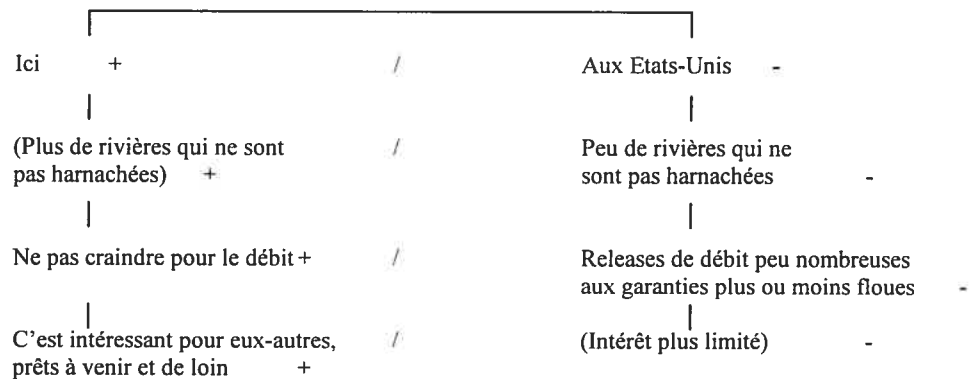
« Que tout le monde fasse comme moi, qu'il développe son entreprise tout en la respectant. Absolument, (les entrepreneurs en tourisme de plein-air peuvent) utiliser le produit comme il nous a été donné. On est arrivé, la rivière était comme ça, y a pas personne qui l'a bâtie la rivière, y a pas personne qui l'a inventée la rivière. Ce qu'il nous reste à faire, c'est l'utiliser pis jamais la changer pour que nos enfants à nous autres puissent la découvrir de la même façon que nous on l'a fait. »



Matériau 67

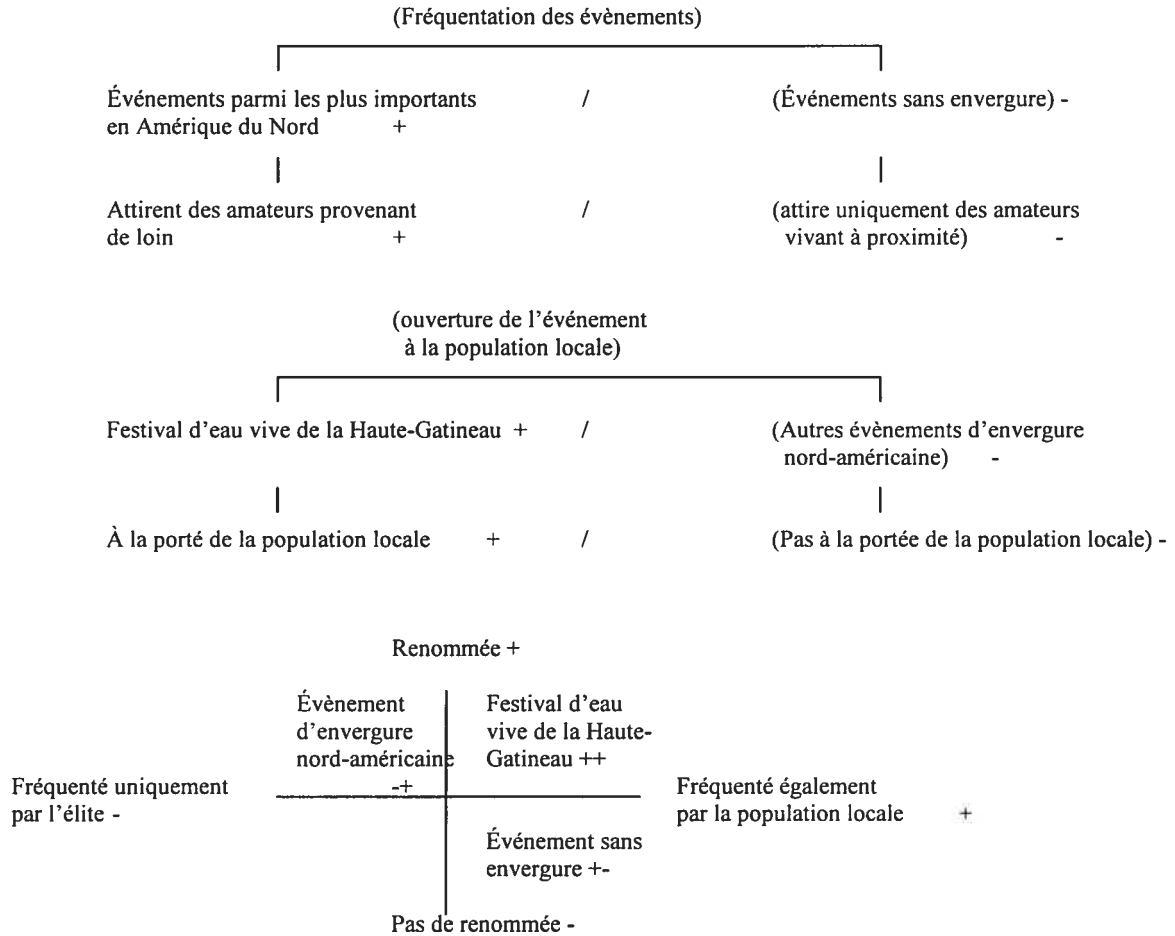
« Les Américains sont prêts à venir et de loin. Si je comprends bien la situation qu'ils ont, il y a peu de rivières qui n'est pas harnachée aux États. Il y a toute sorte de belle rivière, et quand tu lis les revues ou si tu visites un site web, ils parlent toujours de quelques fins de semaine clés, tu commences à regarder et c'est là qu'ils vont avoir l'eau, ils appellent ça des releases, release dates, peut-être trois par été ou deux par été. Ils doivent négocier pour. Ils ont certaines garanties, des fois les garanties sont plus ou moins floues, ils essaient d'avoir plus... Pis de venir ici sur la rivière, de ne pas avoir à craindre pour ça car il y a toujours un débit, je sais que c'est intéressant pour eux autres. De faire l'Outaouais, la Rouge; et la Gatineau vient s'installer sur l'itinéraire. Je sais qu'ils sont prêts à venir et de loin. »

(Choix de destinations pour les américains)



Matériau 69

« Cet événement s’inscrit parmi les plus importants du genre à se tenir en Amérique du Nord. Même s’il attire les amateurs d’eau vive de tous les calibres provenant du Québec, de l’Ontario et des Etats-Unis, il est important de mentionner que le Festival se veut définitivement à la portée de la population locale. Un des objectifs poursuivis par les organisateurs depuis le premier festival tenu en 1997, est de faire découvrir aux gens du milieu cette ressource inestimable qu’est la rivière Gatineau, sa beauté surprenante, son caractère unique qui offre un potentiel récréotouristique des plus enviable. »



Matériau 70

« Parce que... j'sais pas si on peut parler de municipalité ou de gouvernement... parce que si ils développent trop, ça va enlever le charme au complet. Ça va dépendre de qu'est-ce que c'est qu'ils vont décider de faire avec (la rivière). Parce qu'à un moment donné, il y a eu une étude de faite sur la rivière Gatineau (le PDI), c'est des têtes à Papineau qui ont fait ça cette étude là, ils sont arrivés ici avec ça, pis là c'était plus le dézouage pis des petites affaires comme ici. Là c'était toute une affaire : des gros hôtels, pis des motels, creuser un canal d'ici jusqu'au Trente et un milles. Moi, ma peur c'est que...on dirait qu'aujourd'hui que pour avoir quelque chose il faut que t'ailles à l'extrême. Tu peux pas garder quelque chose de beau. C'est tout de suite le gros kit, c'est tout de suite la patente pour le monde riche, mais pas pour le monde ordinaire. On veut un développement qui reste à une échelle petite, pis qui détruit pas tout le paysage. Ils avaient parlé, par le passé, d'aller sur le Trente et un milles, aller sur le lac à Dan... par la rivière ici! T'sé si ils commencent à se construire des motels, pis tout ce que tu veux, pis j'en passe, différentes affaires, pis des grosses affaires. Ça ôte toute ça, il n'y a plus rien après. Ici on a une classe de touriste... je suis certain qu'il y a du monde qui vienne ici qui ont ben de l'argent, pis qu'il y en a du pauvre. Mais si tu commences à faire des grosses affaires, ben le monde ordinaire, ils ne viendront pas ici. Pis c'est pas le monde riche qui vont enrichir une place, c'est le monde ordinaire qui vont enrichir une place. (...) Dans le temps que c'était le monde riche qui avait les belles places, ben nous autres, on avait rien (dans le temps des clubs privés de pêche) (...) Il faut que ce soit accessible à tout le monde. »

(Visions du développement récréotouristique)

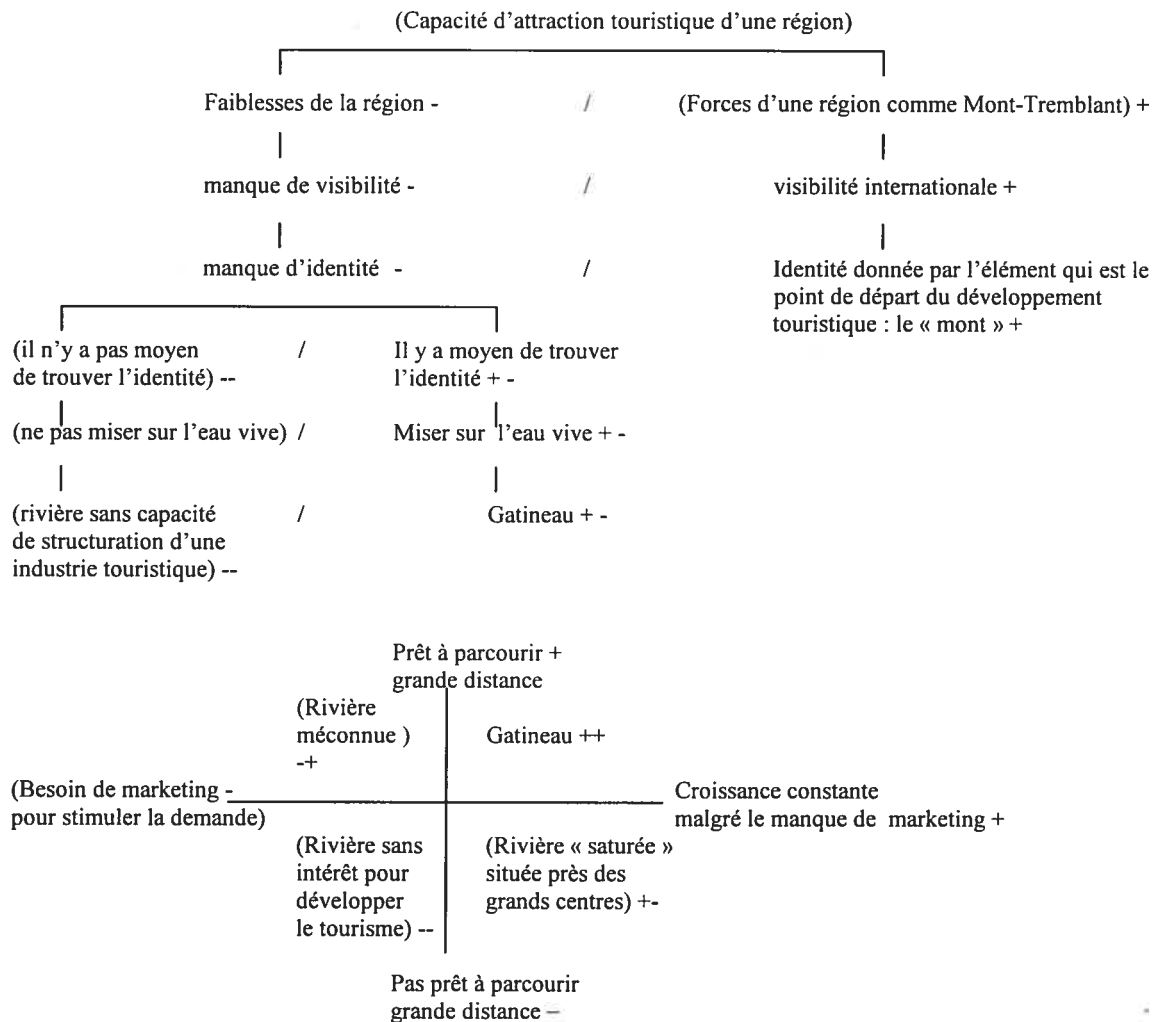
(Idéalement, pour ne pas enlever le charme)+	/	Aujourd'hui, pour développer	-
Du dézouage, des petites affaires	+ /	Toute une affaire, des gros hôtels, des motels, creuser un canal	-
Le développement reste à une petite échelle, ne détruit pas le paysage	+ /	On ne peut pas garder quelque chose de beau, il faut aller à l'extrême, le gros kit pour le monde riche	-

(Destinataire du type de développement récréotouristique)

(Garder le charme)	+ /	Faire des grosses affaires	-
Accessible à tout le monde	+ /	Le monde ordinaire ne viendra pas	-
(le monde ordinaire vont contribuer à enrichir la place)	+ /	C'est pas le monde riche qui vont enrichir une place	-

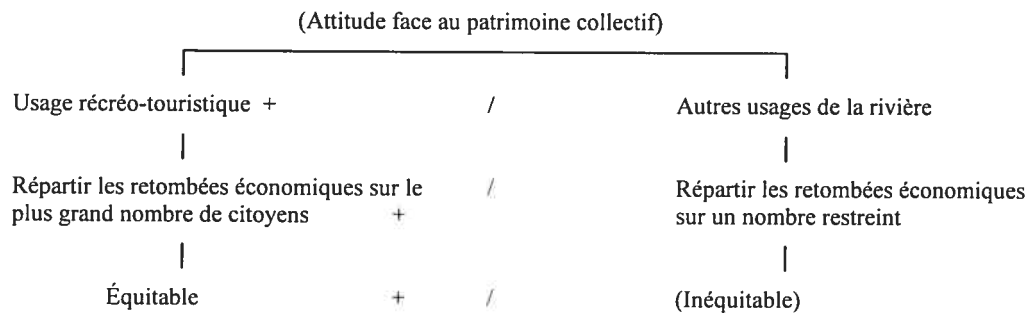
Matériau 71

« Le PDI fait état de certaines constatations, dont celle-ci : « Au nombre des faiblesses de la région, il faut compter le manque d'identité, de visibilité et de notoriété ». À cela, nous croyons qu'il y a moyen de trouver cette identité et c'est en misant plus sur le pouvoir de l'eau vive. C'est l'eau vive qui doit être notre point de départ de développement, au même titre que le « mont » fut le point de départ du développement récréotouristique de la région du Mont-Tremblant. C'est le « mont » lui-même qui donne à sa région son identité et sa visibilité internationale. Nous arrivons à ce constat du « pouvoir de l'eau vive » après avoir travaillé de près dans l'organisation du Festival d'eau vive de la Haute-Gatineau (FEV). Après avoir vu l'intérêt pour notre rivière manifesté par les revues, les magazines, les journaux, les sites Web, ainsi que la croissance lente mais certaine des usagers qui arrivent de partout, croissance constante malgré le manque de marketing régional. Nous venons à cette conclusion après avoir visité d'autres régions comparables à la nôtre et après avoir réalisé les distances que les adeptes d'eau vive sont prêts à parcourir pour profiter d'une rivière de la qualité de la Gatineau. »



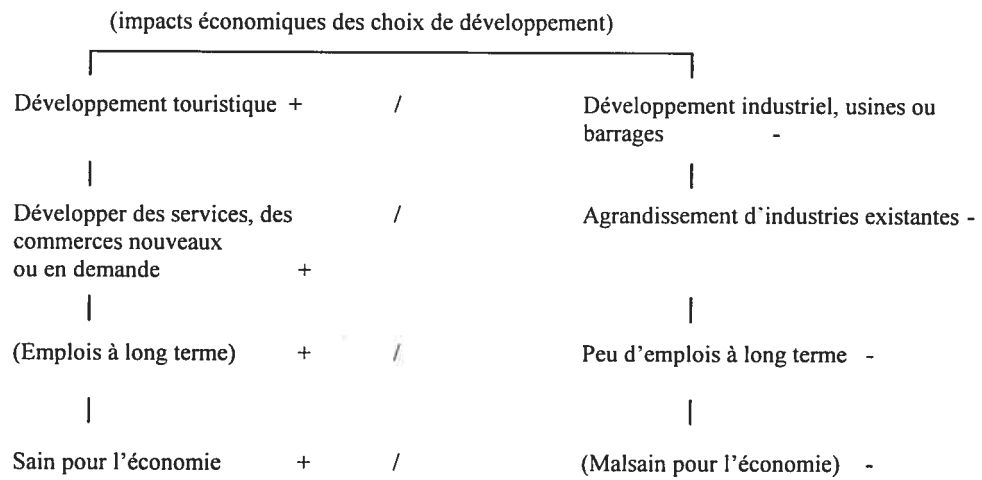
Matériau 72

Le développement de la rivière Gatineau à l'usage récréo-touristique me tient réellement à cœur. Il s'agit de la seule façon de répartir les retombées économiques sur le plus grand nombre de citoyens, avec équité.



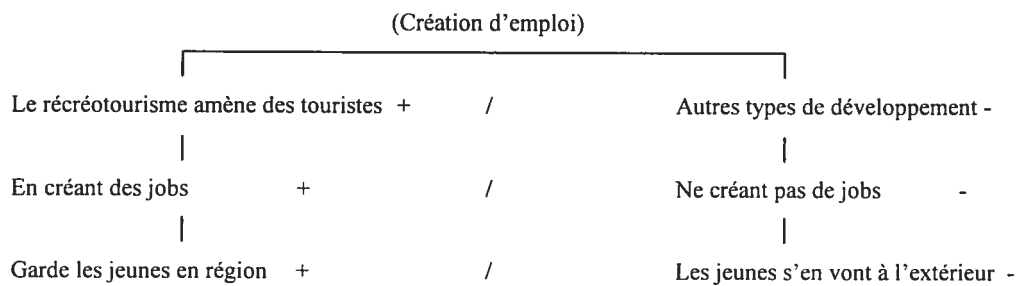
Matériau 73

...qui est beaucoup plus sain, t'sé si tu développes le tourisme, tu vas avoir des petits cafés qui vont se développer, tu vas avoir des services, tu vas peut-être avoir une boutique de sport qui va rouvrir. Mais si t'as une usine qui s'en vient ou un barrage, t'as peut-être juste un agrandissement de l'usine d'asphalte, de ciment qui va agrandir, pis qu'y va avoir plus de trafic dans les rues. Oui, il va y avoir des emplois qui vont être créés, mais à long terme, un coup que tout est fini??? Pis côté agriculture, ça dépend de quelle façon c'est fait. C'est sûr que si c'est des parcs d'engraissement, c'est pas trop fort, mais si c'est de l'agricotour, j'pense que ça fait partie du développement durable pis qui peut être très bien jumelé avec le potentiel de la rivière.



Matériau 74

« Moi je dis que le récréotouristique va créer des jobs. Parce que (dans) la région, les jeunes s'en vont tous à l'extérieur. Nos jeunes, on ne peut pas les garder. Ça fait qu'en créant des job, en amenant le touriste, ça crée des jobs. Pis à partir de là tout fonctionne, pis on va être capable de garder nos jeunes. »



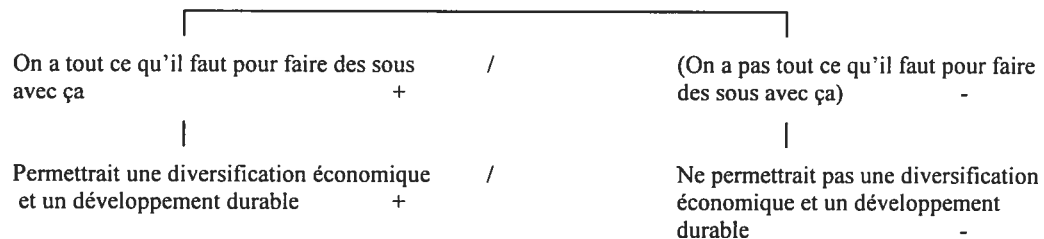
Matériau 75

« L'exploitation forestière, ça existe encore, ça va toujours exister, pis j'espère que ça va toujours exister parce que ça va aller vraiment mal le jour où ça n'existera plus dans le coin. Ça va toujours exister parce que ça repousse. Si on transforme plus, on crée plus d'emplois, eh bien, il faut transformer plus et il faut créer plus d'emplois. Pis si en plus on a une deuxième industrie complètement indépendante, on vient de diversifier notre portefeuille d'emplois, pis notre économie régionale. Quand ça va bien, ça va deux fois mieux que ça allait, pis quand ça va mal, ça va deux fois moins mal que ça allait. On parle de développement durable, de diversification économique, c'est pour ça qu'il faut miser sur l'industrie récréotouristique, sur le tourisme d'aventure. C'est parce qu'on a tout ce qu'il faut pour faire des sous avec ça. »

(Le rôle de l'exploitation forestière dans l'économie régionale)

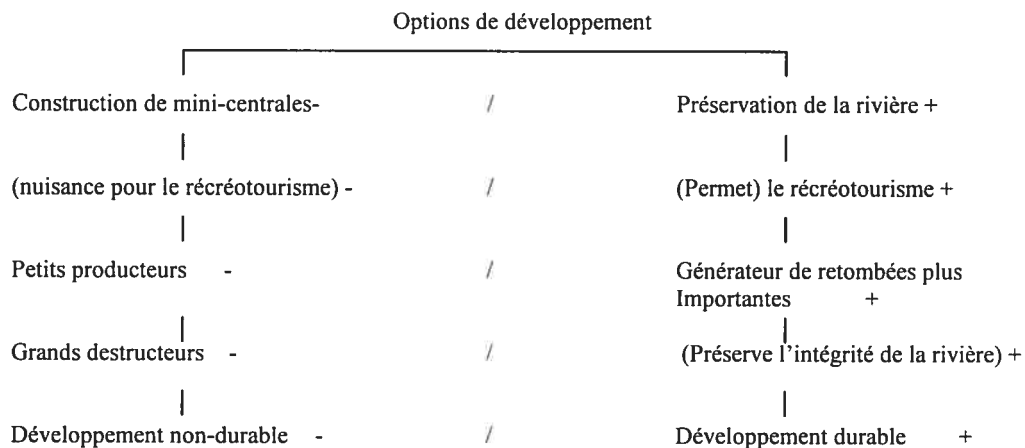


(Le rôle du récréotourisme dans l'économie régionale)



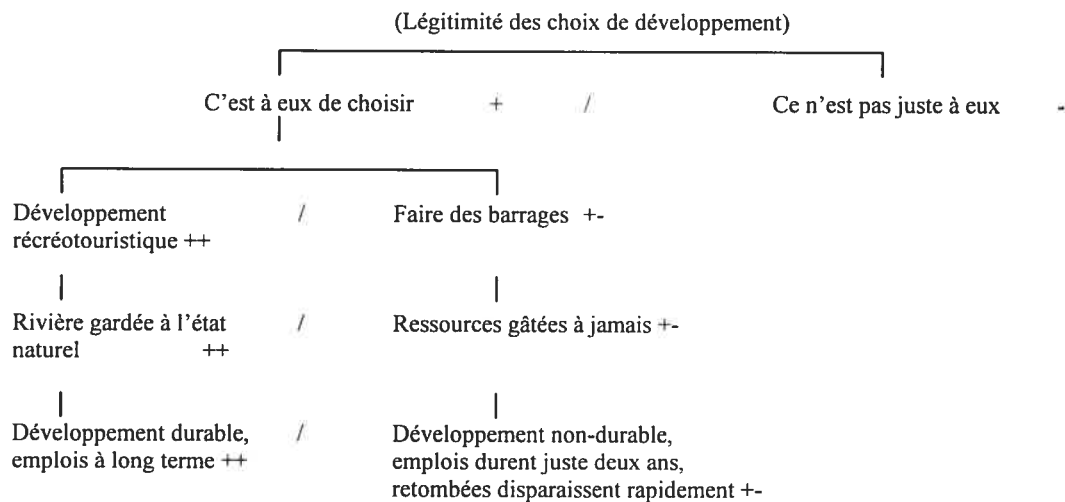
Matériau 76

« Le développement durable de notre région passe par la préservation de la rivière, entre les barrages Mercier et Paugan. Le récréotourisme peut, à terme, avoir des retombées beaucoup plus importantes qu'avec la construction de mini-centrales. De telles installations sont de petits producteurs et de grands destructeurs. »



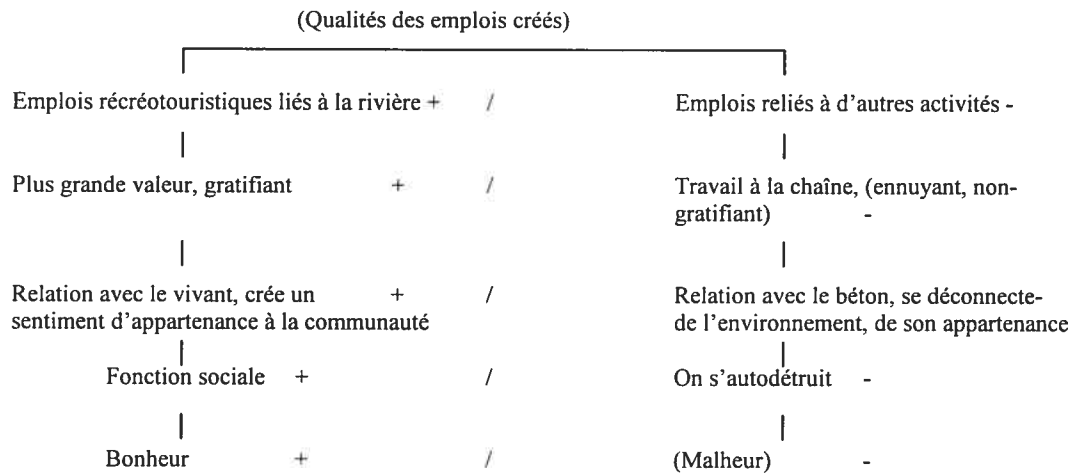
Matériau 77

« Ben, je crois évidemment beaucoup au développement récréotouristique pis qu'elle soit gardée à l'état naturel. Remarque que tout le monde est contre l'idée qu'un barrage là-dessus, tout les gens qui font du plein-air qui ont vu la beauté de cette rivière. C'est évident que le développement récréotouristique c'est pour un développement durable. Parce que tu gardes la rivières, on développe des services autour. Pis là au lieu de créer une vingtaine de jobs dans la communauté si ils font un barrage, pis à ça dure deux ans – le temps de finaliser les fondations. T'sé, en fait, cet argent-là disparaît très rapidement pis cette ressource-là est gâtée à jamais. (...) Ben, en développant de façon durable, je suis sûr que ça risque de créer des emplois intéressants à long terme. Pour le point de vue emploi, pour le point de vue environnement. Je pense que ce serait la meilleure chose qui pourrait arriver pour la rivière, que ce soit ça. Évidemment, je suis conscient que c'est les gens de Maniwaki qui vont choisir tout ça, si leur choix c'est de mettre un barrage dessus, je le respecte et c'est leur choix. Je serais très déçu, je trouve que ce serait quelque chose de terrible. Mais si c'est leur choix final, t'sé, ça c'est à eux de choisir. »



Matériau 78

« Ce sont des emplois de plus grande valeur que du montage à la chaîne, ça crée des emplois gratifiants, c'est en milieu naturel, ça crée un sentiment d'appartenance à la communauté, ça a beaucoup plus une fonction sociale, d'amour face à l'environnement que toute autre activité, ça crée une relation avec le vivant, pas avec le béton, la rivière est vivante, ce qui l'entoure, ce qui vit, son environnement, ça on est en train de se déconnecter de ça. En faisant ça on est en train de s'autodétruire, en deux mille ans on est en train de détruire la planète (...) Tu mesures ça comment le bonheur? »



Matériau 79

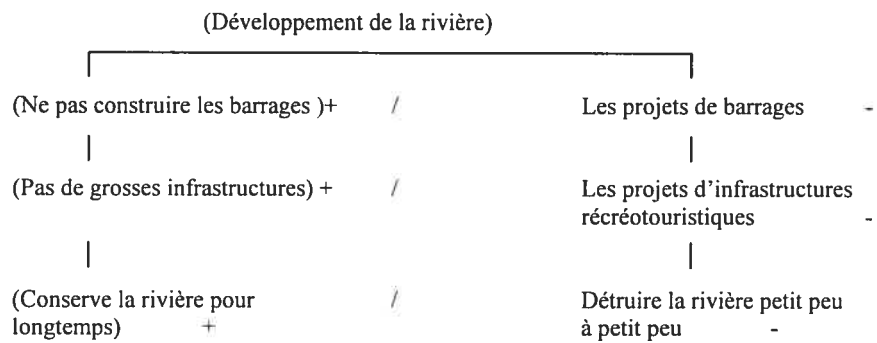
« Faut que ça soit poussé (le développement récréotouristique), faut que ça soit poussé jusqu'à un certain point, tout en respectant les normes de la nature. On est en campagne, pis on veut pas que ça devienne une ville. T'as beau faire du développement touristique, mais t'sé un développement touristique veut pas dire endommager la propreté, pis ce qui existe déjà, ce qui est déjà existant. T'es pas là pour le remplacer, t'es là pour l'utiliser pis le respecter. Non, je pense que les gens voient trop gros. Ils essaient trop d'en faire une ville. C'est ben beau la démarche du PDI, c'est ben l'fun. Mais dans dix ans d'icitte, la seule affaire que ça va apporter, c'est que le coin va être plus crotté. »

(Développement récréotouristique anticipé)

Développement récréotouristique respectueux du caractère naturel	+	/	(Développement récréotouristique non-respectueux du caractère naturel)	-
(Les gens veulent faire quelquechose à petite échelle)	+	/	Les gens voient trop gros	-
(Pas besoin d'une démarche trop grosse)	+	/	Démarche du PDI	-
(conserverait la beauté du coin)	+	/	Coin plus crotté	-

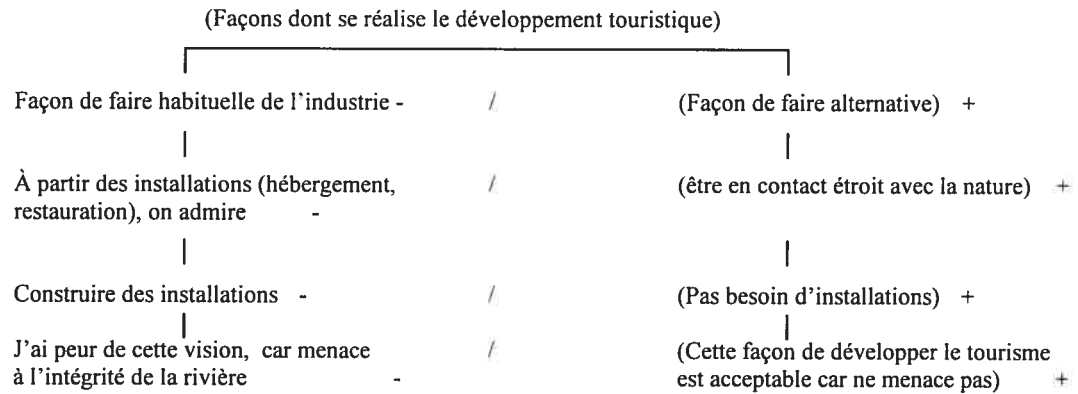
Matériau 80

« Les projets de barrage, les projets de bâtissage de restaurant, pis d'auberge, pis de park and play area sur la rivière, ça va juste détruire la rivière petit peu à petit peu. »



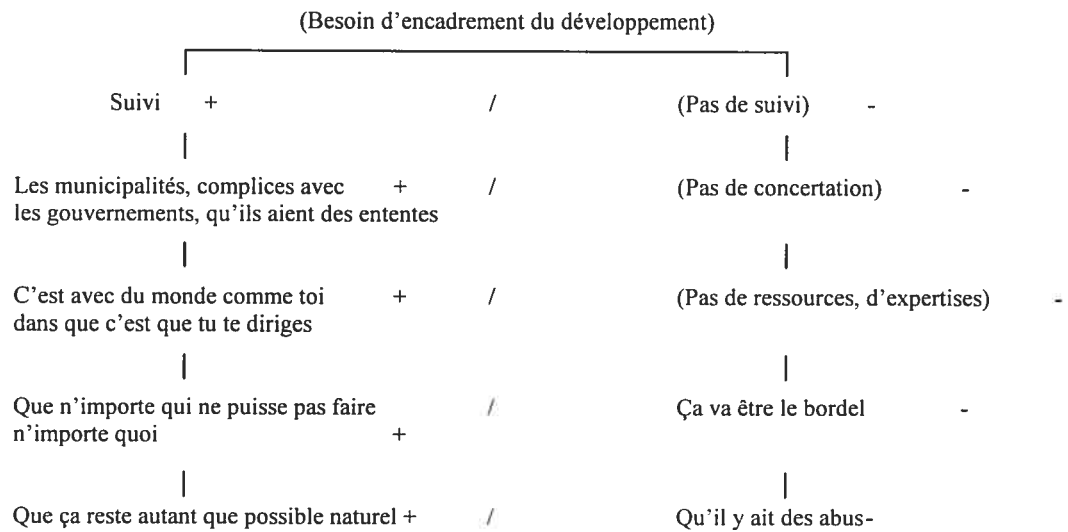
Matériau 81

« Par contre, la menace est grande dans le sens que lorsqu'on parle de développer, de développer des attraits, lorsqu'on parle d'industrie, on parle nécessairement de services, d'infrastructures. Et les gens qui verraient des opportunités d'affaire autour de la rivière, par exemple de construire des installations, eux, sont grandement menaçants pour l'intégrité de la rivière. Et c'est comme ça qu'on voit l'industrie touristique se faire. C'est à partir d'un attrait particulier, là où on va dormir, où on va prendre un verre, là où il y a des services, à partir de ça on contemple, on admire. Ça moi j'ai peur de ça. »



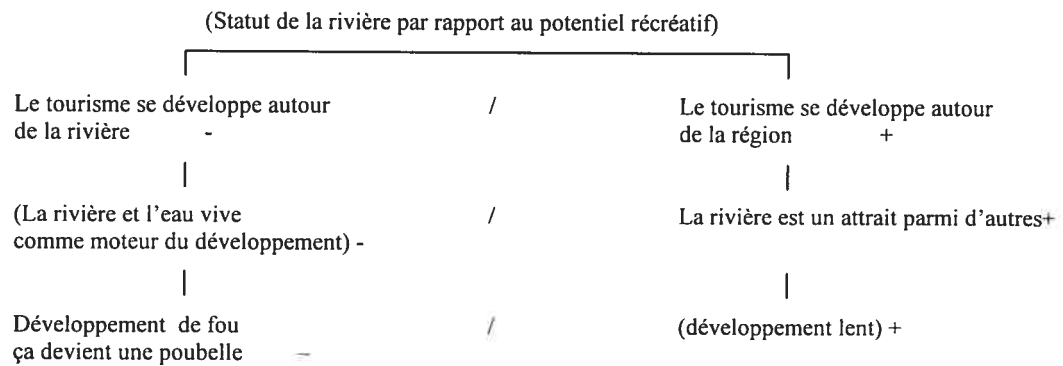
Matériau 83

« S'il y avait un suivi... je ne connais pas les affaires, mais je me dis : les municipalités, complices avec les gouvernements, faudrait qu'ils aient des ententes pour pas qu'il y ait des abus, soit sur un bord, soit sur l'autre. Il faut que ça reste autant que possible naturel. Pis ça c'est avec du monde comme toi, dans que c'est que tu te diriges. Que n'importe qui ne puisse pas faire n'importe quoi. Sinon ça va être le bordel le long de la rivière. »



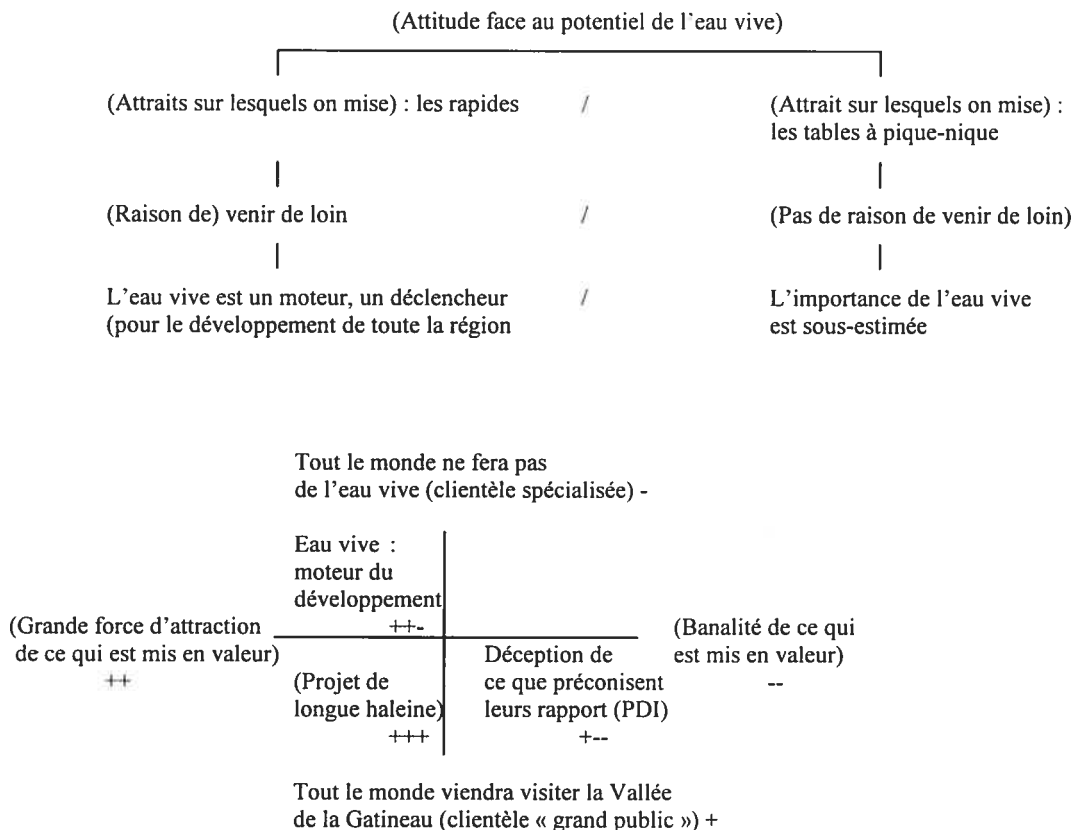
Matériau 84

« Pis y a jamais personne qui va venir me faire dire que c'est une bonne chose de développer le tourisme autour de la rivière Gatineau. C'est pas le tourisme qu'on développe autour de la rivière, on développe le tourisme autour de la région. La rivière Gatineau, c'est une des activités qu'on a pour divertir nos clients, la rivière Gatineau est là comme un divertissement, pas comme une machine à bâtir des buildings pis à essayer de faire un parc ... de fou avec ça, ça va devenir une poubelle. »



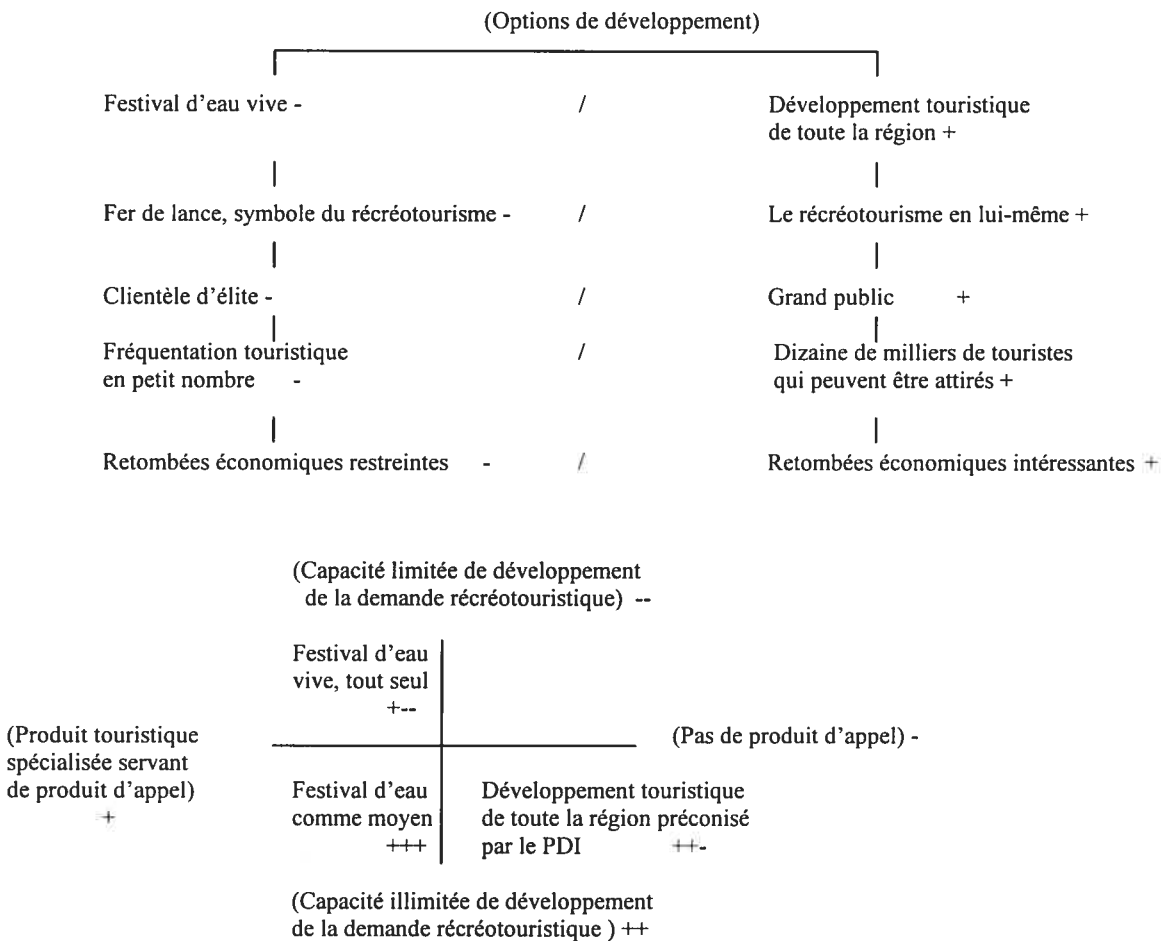
Matériau 87

« Dans les deux cas, moi je suis un peu déçu qu'ils sous-estiment l'importance de l'eau vive et de l'industrie de l'eau vive, dans leurs rapports, je trouve que l'eau vive peut être vraiment le moteur, le déclencheur pour toute la région, je dis pas que tout le monde va faire de l'eau vive, ou que tout le monde qui vient dans la région va faire de l'eau vive. Mais, on va faire venir de loin quelqu'un qui cherche un rapide, avant qu'on va réussir à faire venir de loin quelqu'un qui cherche une table à pique-nique. »



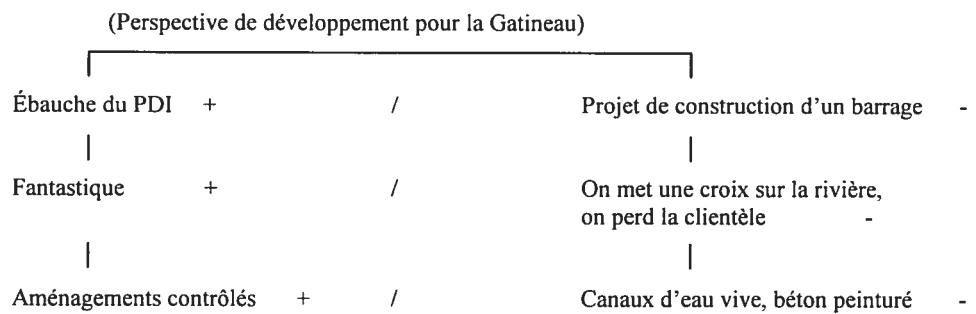
Matériau 88

« Les participants à ce festival-là, c'est une clientèle d'élite. C'est..., Monsieur G. dirait que c'est le fer de lance, (...) (c'est) un petit peu le symbole du récréotourisme, récréotourisme sur la rivière Gatineau. C'est l'espèce d'étoile sur la mercedès, c'est pas la mercedès. C'est pas le festival d'eau vive qui entraîne des retombées économiques intéressantes, ou qui entraîne beaucoup de tourisme, quoique il y a des milliers de personnes intéressées, mais c'est des dizaines de milliers de personnes qu'on est capable d'attirer si on se donne la peine, à partir d'un événement comme le festival d'eau de la rivière Gatineau. Il faut se servir du festival d'eau vive... »



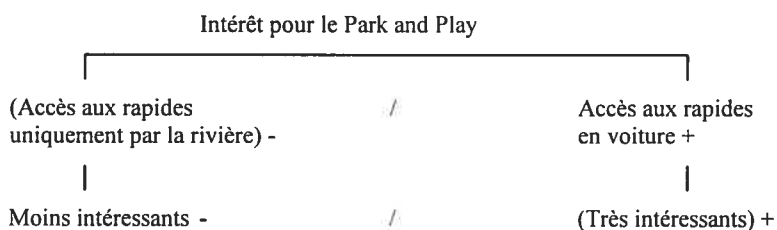
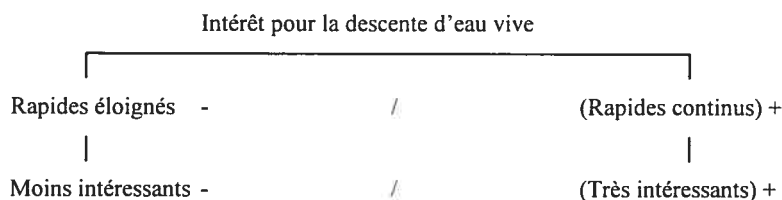
Matériau 90

« Après avoir vu l'ébauche du PDI, je trouve ça fantastique : il va y avoir des aménagements contrôlés. Si ils nous mettent un barrage dans la section Maniwaki-Bouchette, on vient de mettre une croix sur la rivière. Je pense que les gens, la clientèle qui vient visiter la rivière Gatineau, si on met un barrage là, du jour au lendemain, on vient de perdre cette clientèle-là. Ils font miroiter des canaux d'eau vive circulant sur un beau béton peinturé vert forêt, quelque chose comme ça. »



Matériau 91

« Ce qui inquiète surtout les membres de la coalition, c'est le tronçon de la rivière autour du village de Grand-Remous. (...) Les rapides y sont aussi alléchants qu'au sud, mais ils sont plus éloignés les uns des autres et, donc, moins intéressants pour les descentes d'eau vive. Par contre, (...) le tronçon de la rivière autour de Grand-Remous se prête bien à du park and play, un type d'activité où les adeptes d'eau vive peuvent accéder au site en voiture et s'amuser sur le même bout de rivière. « Toute la rivière Gatineau, entre le barrage Mercier et le barrage Paugan, mérite d'être conservée telle quelle » ».



Matériau 92

« L'ensemble de la Gatineau n'est pas prête à recevoir des flots de monde. Alors là, ça peut créer des tensions, des gens qui vont pousser à essayer d'avoir du terrain. Mais ça peut peut-être être bénéfique, il y a peut-être des américains qui vont voir dans ça la possibilité d'installer une business, pis eux-autres, ils vont acheter. Mais, il va y avoir pas mal plus de monde sur la rivière. Si ça débloque, quand les américains vont la trouver, là on va avoir du monde, mais en même temps, ils ont besoin d'avoir des services, ils font pas le canot de la même manière qu'on le fait (...) la section Maniwaki-Bouchette, ça correspond à leur besoin : canotage à la journée, de l'eau vive. Ça, ça va créer de la pression locale, c'est sûr »

(Façons de pratiquer le canot)

Manière de faire du canot des américains	-	/	Notre manière de faire du canot	+
Besoin de beaucoup de services	-	/	(Pas besoin de services)	+

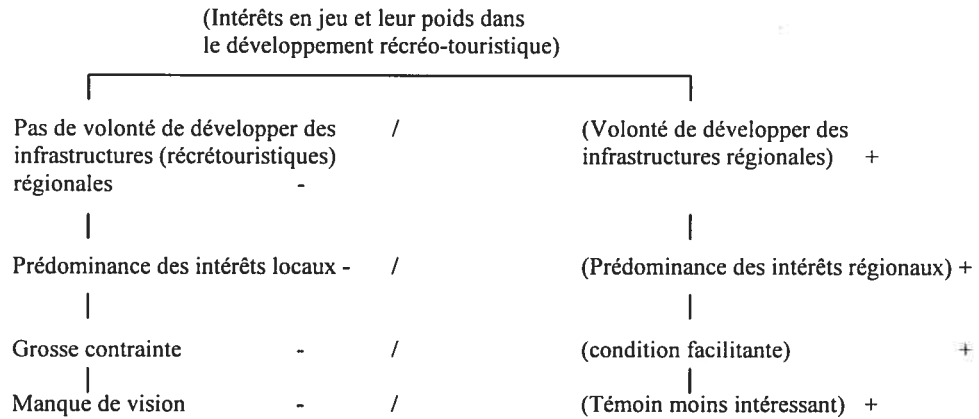
(Affluence sur la Gatineau)

Flots de monde	-	/	(Peu de monde)	+
Installer une business, étant donné la rareté des accès et la tension	-	/	(Pas de développement notable)	+
Ça débloque : affluence d'une clientèle américaine	-	/	(Évolution lente de la fréquentation)	+

		Pas besoin de services +		
		Un peu de pression +- +	Situation actuelle ++	
Flots de monde -				Peu de monde +
		Beaucoup de pressions -- -	Un peu de pression +- -	
		Besoin de services -		

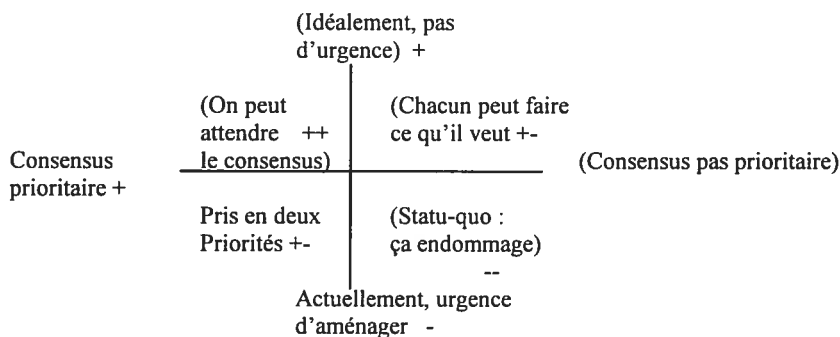
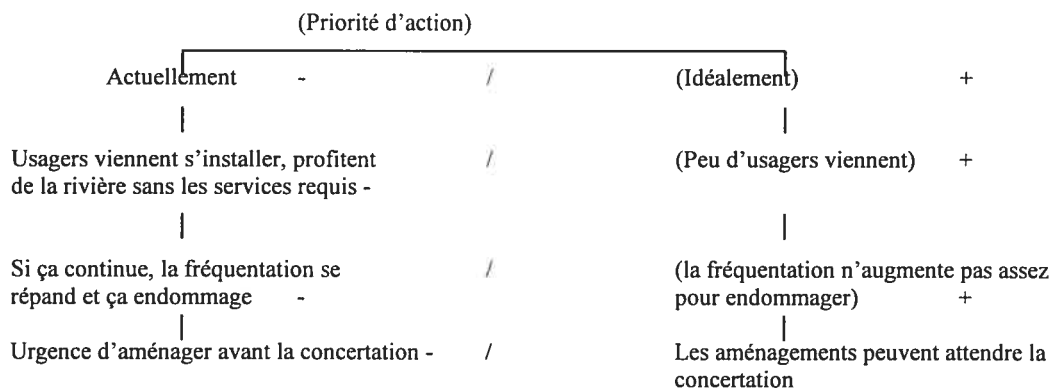
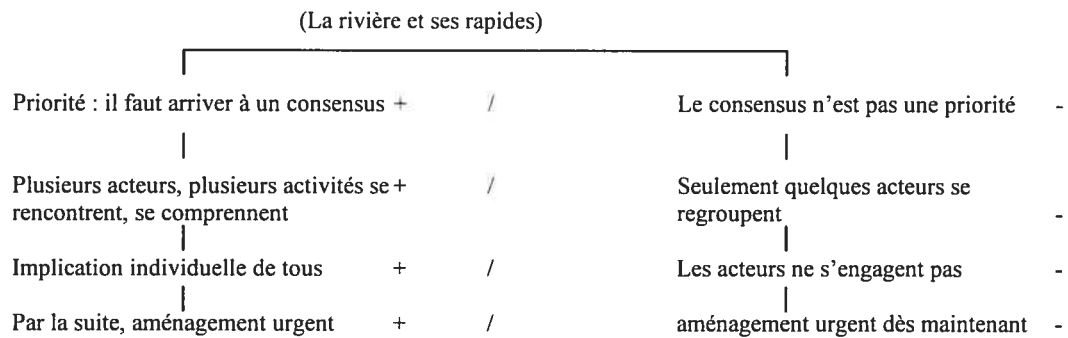
Matériau 93

« Il n'y a pas encore de volonté de développer des infrastructures régionales. Pour avoir travaillé fort sur le parc linéaire et pour m'être frappé à des grosses portes fermées, je me suis rendu compte que les intérêts locaux passaient avant les intérêts régionaux. Ça c'est une grosse grosse contrainte. Le manque de vision. »



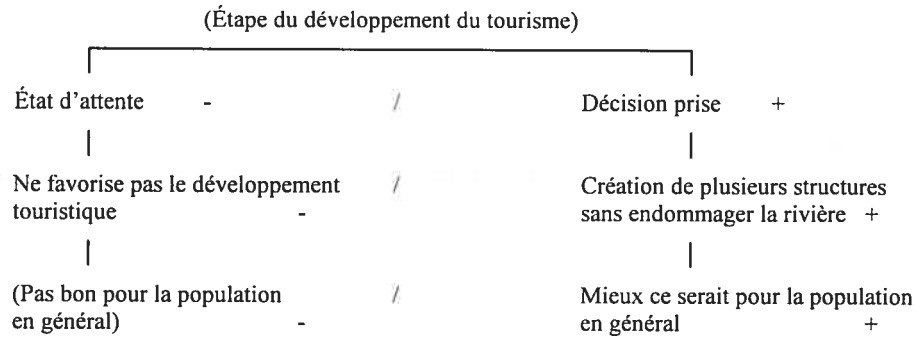
Matériau 95

« Il faut absolument que les personnes, les individus, les activités concernés se concertent autour du principe. Le principe que moi j'avance. Et qu'on tente de concilier les différentes activités en lien avec le développement prévu, donc on connaît les enjeux –hydroélectrique, la présence des autochtone, la présence des activités agricoles, le fait qu'il y a beaucoup de terres privées, il y a des terres aussi publiques. Alors plusieurs acteurs, plusieurs activités qui doivent se rencontrer, se parler et comprendre les intérêts de la rivière pour pouvoir s'y impliquer individuellement dans leurs activités et leur façon d'y participer. Ça il me semble que c'est la première chose : il faut absolument arriver à un consensus. Par la suite, à mon sens, il est aussi urgent de faire les aménagements dans la section d'eau vive. Actuellement, il y a des usagers qui viennent selon leur propre moyen, hors contexte Festival et qui finalement profite des rives et du milieu naturel, qui s'installe. Finalement, si ces activités là grandissent, on va voir l'usage répandu sur l'ensemble du territoire et on risque d'endommager les rives de la rivière. C'est pour ça que je suis pris entre les deux priorités : est que c'est la concertation ou est-ce que c'est l'aménagement. »



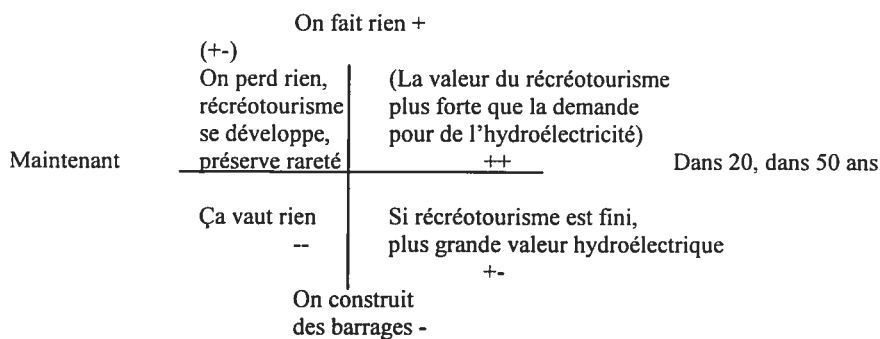
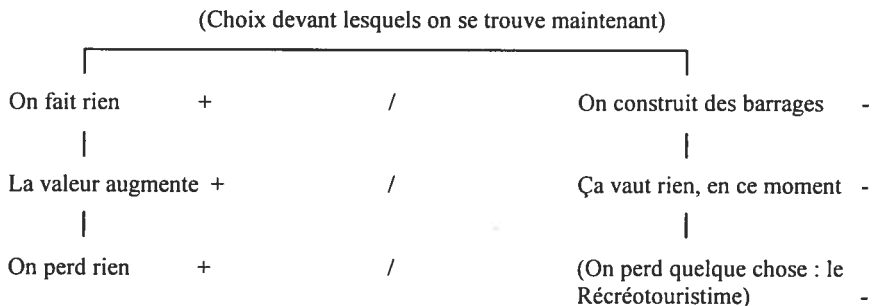
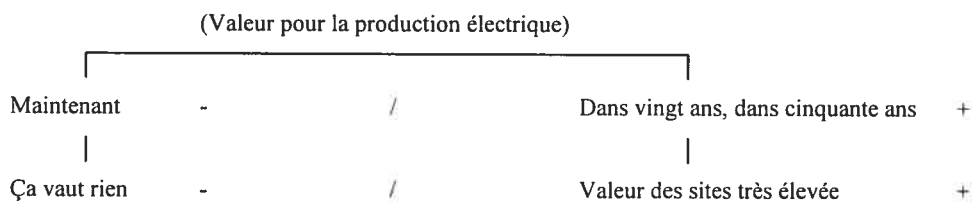
Matériau 96

« Les personnes qui sont pour ou contre les mini-centrales, on est comme dans un état d'attente présentement. Pis quand on est dans un état d'attente, pis qu'on sait pas trop, trop ce qui va se passer, ben ça favorise pas le développement touristique autour de la rivière parce que les gens savent pas ce qui va se passer avec leur rivière. À partir du moment où on va savoir ce qui va se passer avec la rivière, ben il y a un paquet de structure qui peuvent naître sans endommager ce qu'il y a autour de la rivière. Donc cette décision-là, le plus vite possible elle va être prise, mieux ce serait pour la population en général. »



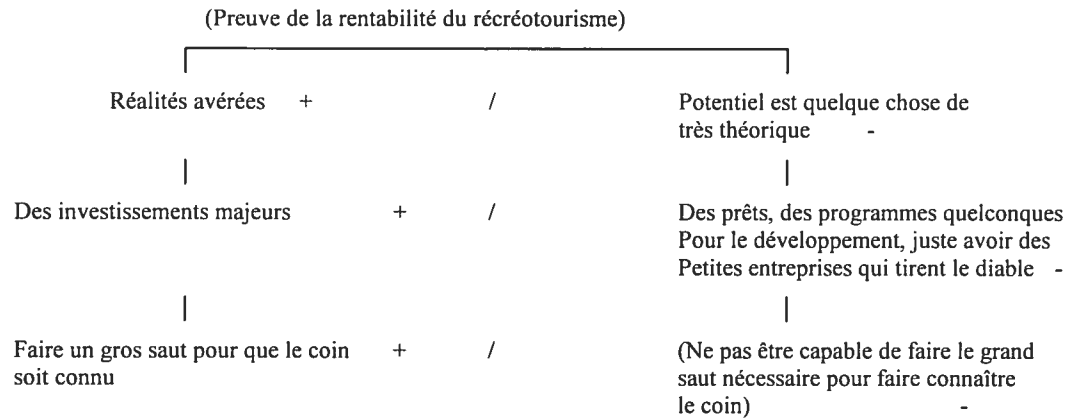
Matériau 97

« On perd rien en ne faisant rien sur la rivière Gatineau à part que de la mettre en valeur. Si collectivement, le Québec a besoin d'énergie, n'a pas trouvé d'alternatives, pis qu'on en est encore à l'hydroélectricité dans cinquante ans ou dans vingt ans. Imagines-tu la rareté de la rivière Gatineau à ce moment-là. Imagine, on est devant un fait : on a besoin d'électricité épouvantablement, la valeur des sites qui sont là vont avoir une grande valeur, advenant le cas où c'est fini le récréotourisme à ce moment là. Il sera toujours temps de mettre un barrage dessus, pis ce qu'on va produire avec ça va avoir une plus grande valeur qu'en ce moment. Parce qu'en ce moment, ça vaut rien. »



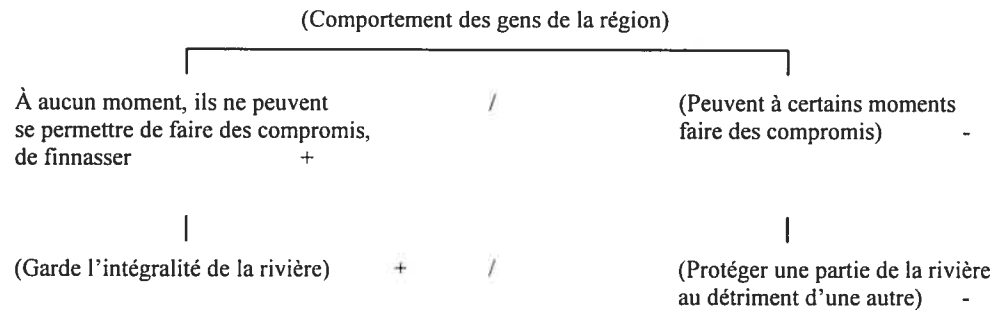
Matériau 98

« Le potentiel récréatif de tout ça, c'est quelque chose de ben théorique. Va-t-il y avoir 10 personnes cette année ou mille, t'sé le chiffre c'est totalement à faire tout ça. En réalité, ce que ça prendrait, c'est des investissements majeurs pour le développement, parce que un prêt ou ben un programme quelconque pour le développement, parce que juste avoir des petites entreprises comme ça qui essayent, en tirant le diable par la queue, de développer ça fonctionnera pas parce qu'il faut vraiment qu'ils fassent un gros saut en avant pour que le coin soit connu. »



Matériau 99

« Mais à aucun moment, ils ne peuvent se permettre de finasser, de faire des compromis, c'est un ou c'est l'autre »



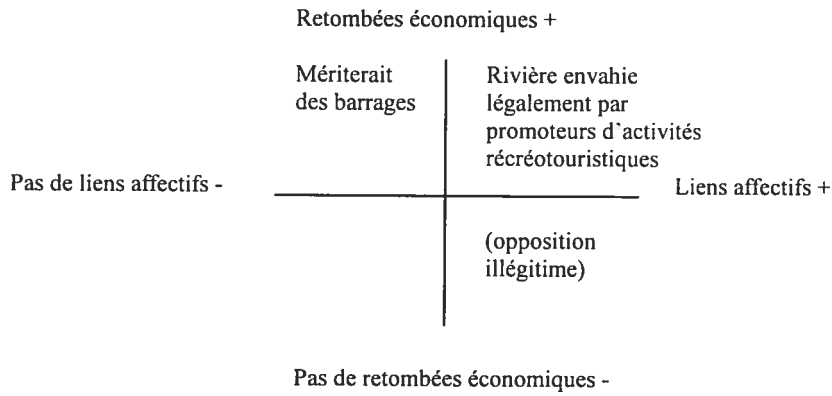
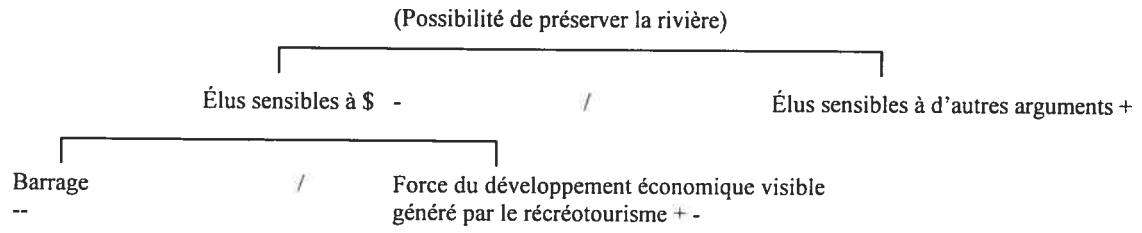
Matériau 100

« ...la population d'ici tissait quelques liens économiques ou d'autres avec cette rivière, mais peu de liens affectifs réels. Aux yeux d'énormément de gens, la Gatineau représentait d'abord et avant tout qu'un infini convoyeur qui alimentait de matières premières l'économie de nos voisins. (...) En 2001, ils sont et seront de plus en plus nombreux les citoyens et citoyennes prêts à dire haut et fort aux compagnies traditionnelle de ne plus toucher à leur rivière. Selon eux, cette rivière a fait sa part de production hydroélectrique, avec les barrages Mercier et Paugan. Elle a trop fait sa part du côté de la drave du bois. (...) On doit s'impliquer, participer, prouver le bien-fondé d'une opposition à la construction de barrages violateurs de l'équilibre naturel des cours d'eau. Bref, on doit maintenant imiter, en plus d'appuyer, les organisateurs dynamiques du Festival d'eau vive qui ont posé des gestes d'appropriation, qui démontrent éloquemment que d'autres utilisations de la rivière pourraient générer immensément plus de profit à la collectivité que l'installation de barrages.(...) Une rivière ignorée, boudée, inutilisée par ses riverains, surtout une rivière à très riche potentiel énergétique comme la Gatineau mériterait au moins la reconnaissance intéressée de constructeurs de barrages hydroélectriques. (...) D'autre part, une rivière envahie (légalement) de toute part, du nord au sud, par des promoteurs d'activités récréotouristiques de toutes sortes, méritera le respect des gouvernements locaux, régionaux et nationaux. Surtout que la force du développement économique visible parlera fort à des élus qui comprennent très bien ce langage (\$). »

(rapport entre la population et la rivière Gatineau)

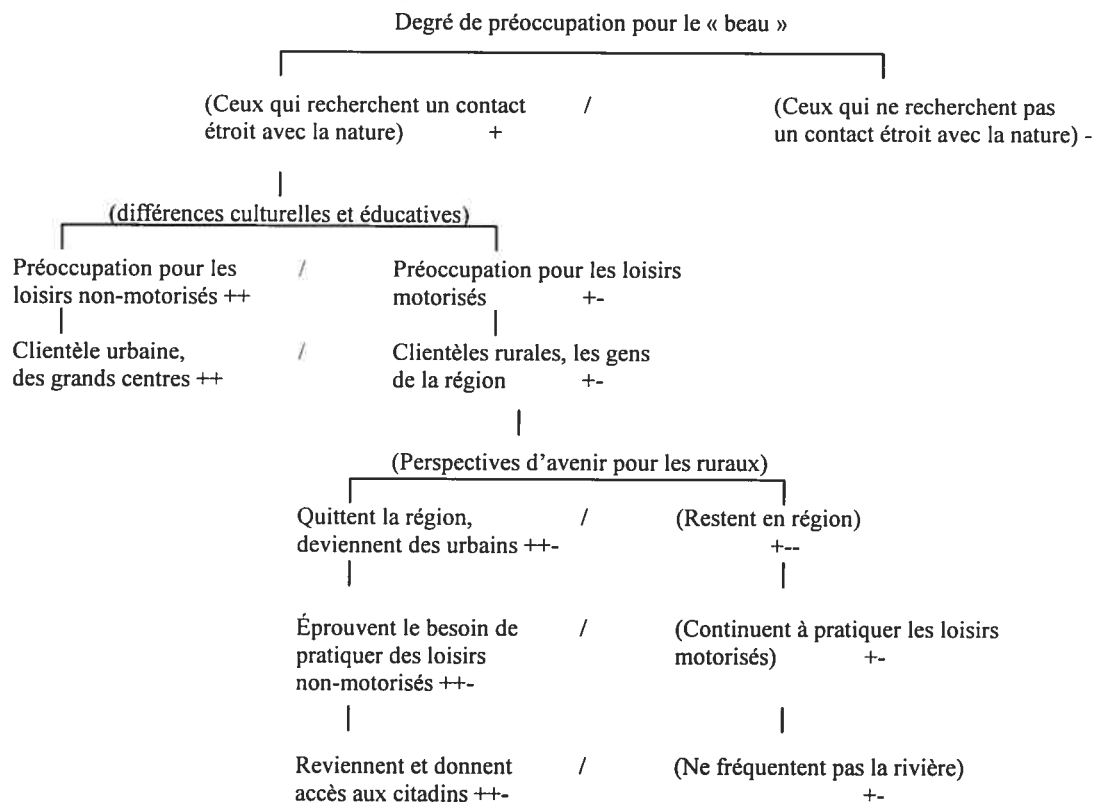
(Avant) -	/	En 2001 +
Liens économiques -	/	Liens affectifs +
Infini convoyeur de matières premières-	/	A fait sa part pour les utilisations industrielles +
Citoyens et citoyennes ne s'impliquent pas-	/	Posent des gestes d'appropriation +
Construction de barrages -	/	Promouvoir d'autres utilisations +
(Profit minimal)	/	immensément plus de profit
(Opposition aux barrage serait illégitime)	/	Bien-fondé de l'opposition aux barrages
Mériterait des barrages	/	Méritera le respect

... (suite de l'analyse page suivante)



Matériau 102

« Généralement, c'est une clientèle urbaine, des grands centres, Hull... (...) Là je suis embêté pour ce qui est de l'avenir parce que la préoccupation « loisir », c'est beaucoup plus une préoccupation d'un phénomène urbain. Les gens en région n'ont pas cette préoccupation là ou ce besoin d'aller faire des activités de plein-air. Ils sont dans la région et ils ont plutôt l'impression... c'est l'influence négative du développement qu'ils subissent. Eux-autres, ils vont être motivé par du 4X4, par des activités à moteur, mais ils ont des chalets en région, mais pas comme nous les urbains à 2 ou 3 heures de voitures, non ils ont des chalets à ½ heure. Ils vont avoir des chalets sur le bord d'un lac. Ça fait que ils ont une préoccupation du « beau », mais la culture et l'éducation locale, à cause de leur passé de défricheur ou de bûcheron (...) Comme il n'y a pas de relève pour les jeunes en région, très peu (...) Les jeunes s'en vont travailler en ville. Alors, ils vont avoir besoin eux-autres d'activités de plein-air. Ils vont revenir en région pour les faire. Pour te dire actuellement c'est quoi la clientèle ... c'est pas vrai que les clientèles rurales utilisent les cours d'eau ou les plans d'eau pour y faire des activités récréatives. Moi je ne crois pas ça. En région, tu vas te retrouver avec une clientèle plus urbaine pour les prochaines années. Mais d'après moi ça va changer, parce qu'il y a du monde qui va revenir d'installer qui vont partir des business récréo, pis redonner la rivière aux citoyens.... »



Matériau 103

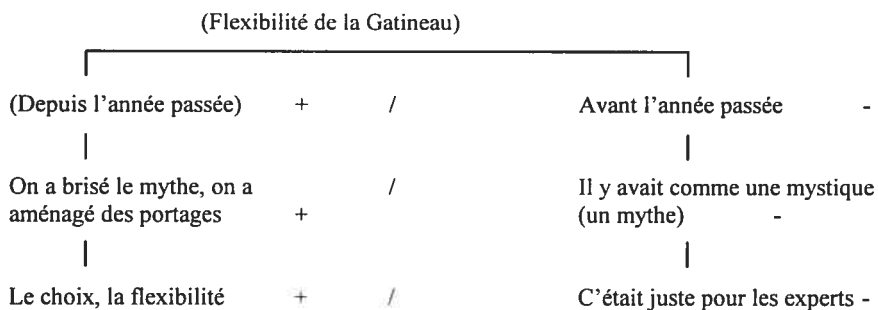
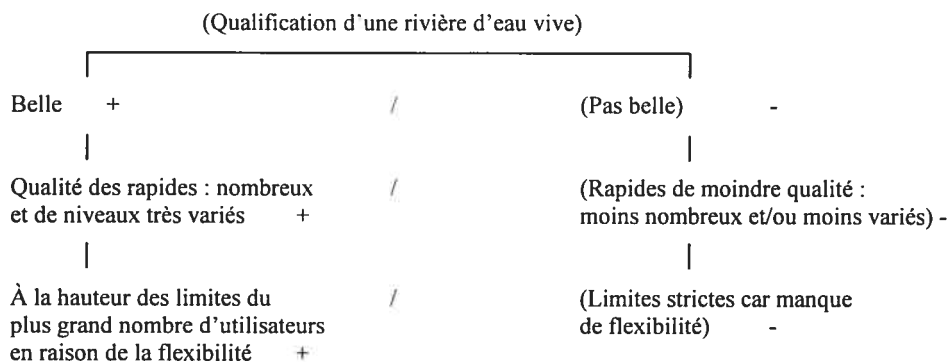
« Le petit document couleur qu'on avait, ça, on a présenté ça. Ça a donné naissance au PDI. Parce que là, le monde en disant ça, ouais mais on a déjà une préoccupation pour l'ensemble de la rivière. Pis là t'as du monde qui pense pas de la même manière. En faisant ça, on a noyé le poisson par rapport à nous autres, par rapport à la protection de la rivière. Tout d'un coup tu fais un PDI dans lequel t'intègre toute la rivière, pis toutes les activités, pis que tu dis là-dedans : Oui, le secteur Maniwaki-Bouchette, il faudrait que ça soit réservé aux activités de canot, kayak, rafting. Là t'as une vision oui, mais ça s'arrête à Maniwaki. C'est pas ça l'idée. »

(Visions de la conservation et des usages permis)

Le document couleur	+	/	Le plan de développement intégré (PDI)-
Propose une vision de conservation pour toute la rivière	+	/	Permet de dire : on a une préoccupation (multi-usage) pour l'ensemble -
Pour toute la rivière, seuls les usages non-motorisés sont permis	+	/	Les usages motorisés et non-motorisés se partagent la rivière en fonction de différents tronçons -
(Tout le monde pense de la même manière) +	+	/	T'as du monde qui pense pas de la même manière -
On reste fidèle à la vision de base	+	/	On noie le poisson -
La vision de conservation s'applique à toute la rivière	+	/	La dedans, oui, le secteur Maniwaki-Bouchette est réservé au canot, kayak, rafting, mais la vision s'arrête à Maniwaki -

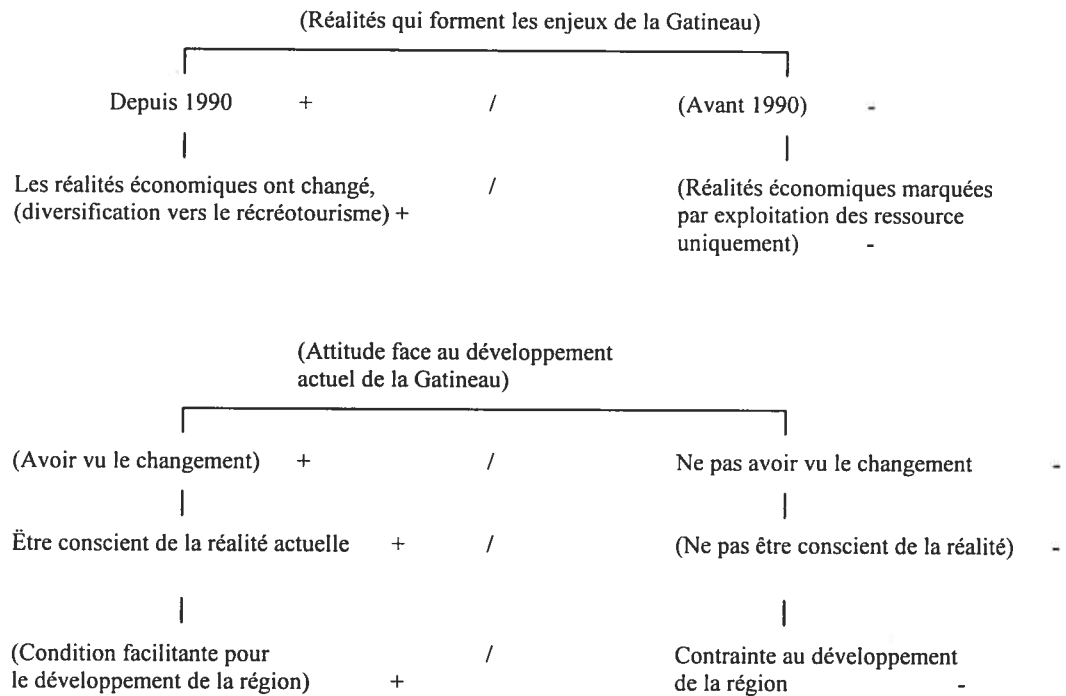
Matériau 104

« Elle est belle par la qualité des rapides (...) Il y en a, d'abord, des RII, des RIII, quelques RIV-V, où moi je vais porter, mais où d'autres copains vont les sauter. Ils sont à la hauteur de mes limites, donc je peux me pousser. Encore que les limites sont flexibles si on est prêt à marcher. Dès qu'on sait qu'on est prêt à porter ça ouvre toute sorte de possibilité pour la descente. Y compris le tronçon du festival. Il y avait comme une mystique avant l'année passée, toi tu étais impliqué, qu'on a brisé. Que c'était juste pour (les experts). Plusieurs canoteurs qui venaient, trouvaient que c'était trop de rivière pour eux. On a aménagé des portages. Le choix, la flexibilité. »



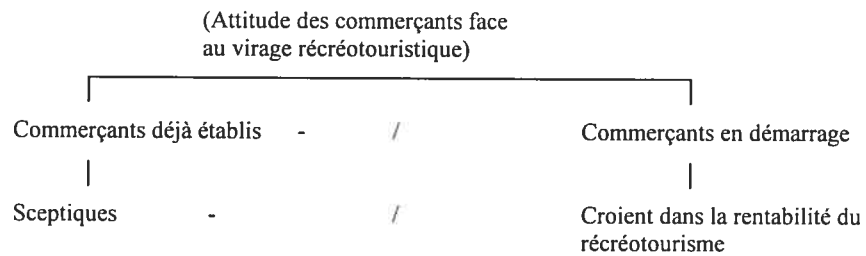
Matériau 106

« C'est des gens d'une autre génération, les décideurs au niveau politique. Depuis 1990, les réalités économiques ont changé dans la région, avec l'arrêt de la drave pis tout ça pis c'est un changement que la plupart de ces gens-là ont pas vu passer encore. Donc le monde politique municipal actuel, c'est une contrainte au développement de la région. Il y a le monde politique, mais il y aussi tout le monde administratif qui suit ça aussi. »



Matériau 107

« Les commerçants déjà établis sont plutôt sceptiques devant ce virage là. »



Les commerçants déjà établis sont plutôt sceptiques devant ce virage là.